bles à l'UEM. Parmi les participants ou ex-participants au SME, ... Belgique et les Pays-Bas ont une inflation annuelle ... à 2,8 %. L'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Espagne, l'Italie ... qui dépassent cette limite, seraient exclus. Parmi les ... candidats potentiels à l'Union économique, la Norvège et la ... pourraient être admises, mais la Suisse et la Suède, avec ... des taux d'inflation de 3,63 et 4,8 % l'an, seraient écartés ...
Les difficultés éprouvées à se rapprocher des critères ... adoptés par le traité de Maastricht à un moment aussi ... maîtrise de l'inflation suscitent le doute sur la pertinence ... de ces critères.

ÉTATS-UNIS — Sur 12 mois : 2,8 %

JAPON — Sur 12 mois (juil.) : 1,9 %

...nationales non corrigées des variations saisonnières, sauf Etats-Unis.

SECTEUR • La publicité

## La crise et la loi

L'ANNÉE 1993 est doublement spécifique pour la publicité. En plus du marasme économique ambiant, les publicitaires ont dû affronter la nouvelle tarification de la loi Sapin, au 1er avril. L'Association des agences conseils en communication (AACC), qui parle d'un *« contexte extrêmement difficile »*, prévoit en 1993 une baisse de la marge bénéficiaire des agences de l'ordre de – 10 %, *« un événement sans aucun précédent, même au plus fort du choc pétrolier de 1973-1974. »*

D'autres études manifestent un pessimisme similaire. Selon l'institut IPSOS Médias et Espace TV Communication (1), les investissements publicitaires globaux dans les médias en 1993 devraient être quasiment identiques à ceux de 1992 – 54 milliards de francs. Mais si la télévision et la radio voient croître leurs recettes, de 7 % et 2 % respectivement, la presse écrite, quotidiens régionaux exceptés (+ 2 %), vivrait une nouvelle année noire, avec un recul de 2 % pour les titres nationaux et de 7 % pour la presse magazine. Enfin l'affichage et le cinéma régresseraient respectivement de 4 % et 17 %.

Les résultats du premier semestre 1993 publiés par la SECODIP, tenant compte des modifications apportées par la loi Sapin, semblent confirmer à peu près le diagnostic, avec une baisse de 0,2 % des investissements en publicité commerciale par rapport à 1992. Bien sûr, le mois d'avril – période de mise en place de la loi incitant les annonceurs à des reports d'investissements – a été le plus meurtrier : les investissements ont décru de 8,2 % ! Sur le premier semestre, la presse écrite est l'un des médias les plus touchés, avec recul de 5,7 %, après le cinéma (- 14,4 %). Les autres supports (télévision, radio, affichage), en revanche, ont augmenté leurs recettes, respectivement de + 3,4 %, + 7,7 % et + 3,4 %, même si avril a été pour tous une passe difficile.

Mais toutes les familles de presse ne sont pas logées à la même enseigne. La pagination publicitaire – publicité commerciale et petites annonces mêlées – de la presse quotidienne nationale a crû de 0,9 % au premier semestre, grâce ... misme de certains titres ... *les Echos* ou *le Parisien*. ... celle des hebdomadaires d'... tion générale s'est écroulée ... C'est surtout le cas de ... (– 30,3 %), de *l'Evénement* ... (– 29 %), de *VSD* (– 30,5 %) ... que *Courrier international* ... premiers pas, a gagné ... pagination. Les magazines ... ques, avec 10,3 %, sont sur ... pente descendante que les ... daires (– 12,9 % pour *l'Exp*... – 15,6 % pour *le Nouvel Eco*... – 29,1 % pour *Entreprendre* ... exception : *Challenges*, le ... économique du groupe Le ... Observateur, avec un ... 20,3 %.

Le marasme confine à la ... trophe pour les petites an... (PA) d'offres d'emploi ... tragique (– 46,6 %), par ... les PA cadres, hors ... atteignant – 62,5 % pour ... *Observateur*, selon Régie ... Ces chutes contribuent à ... ment du chiffre d'affaires ... naux.

Les difficultés des ... daires généralistes et ... expliquent les couplages ... entre certains d'eux (*le* ... *press*, *l'Expansion* et *l'Exp*... *la Vie française*) et les ... pler des « journaux de ... comme *les Echos* et *l'Exp*... ple effet de mode, estiment ... professionnels, qui ... changement d'attitude des ... l'égard du « hors-médias » ... tion, marketing direct) ... sant leurs fichiers d'abo... aux outils qu'offrent ... serveurs téléphoniques ... chant ainsi des « cibles » ... définies, les médias ... auprès des annonceurs ... d'efficacité. Ce mariage ... naire, déjà consommé ... à la faveur de la crise ... le paysage publicitaire.

Yves-Mari...

(1) Après un sondage ... 29 mars au 22 avril auprès ... ponsables d'investissements ... taires chez des annonceurs ...

CINÉMA ET PRESSE EN BAISSE
Investissements publicitaires
% — radio — affichage — télévision — total — presse — cinéma
Total : 25 713 ...
Source : SECODIP

...aphique du *Monde*

Initiatives : 12 pages d'offres d'emploi

# Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15132 – 7 F

MERCREDI 22 SEPTEMBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE



Dans l'attente de nouvelles discussions avec les Etats-Unis

# Le compromis agricole obtenu à Bruxelles éloigne le risque d'une crise européenne

*Le conseil des ministres des Douze a adopté, dans la nuit du lundi 20 au mardi 21 septembre, un relevé de conclusions prévoyant une nouvelle discussion du préaccord agricole de Blair House, conclu en novembre 1992 entre les Etats-Unis et la CEE. Sir Leon Brittan, commissaire européen chargé des relations économiques extérieures, qui récuse l'idée d'un nouveau mandat, va se rendre le 26 septembre à Washington pour de nouveaux entretiens. Il s'agit d'un premier succès pour la France, qui a évité, dans l'immédiat, une crise européenne et juge la décision des Douze « très satisfaisante ». En revanche, pour le porte-parole du RPR, M. Debré, « rien n'est réglé ; la France ne doit pas baisser la garde ».*

BRUXELLES
(Communautés européennes)

*de notre correspondant*

Le préaccord agricole de Blair House, conclu en novembre 1992 entre la Commission européenne et les Etats-Unis dans le cadre de l'Uruguay Round, devra être complété et amendé. Des discussions vont reprendre incessamment avec les Américains sur la base d'*« orientations »* données par le conseil à la Commission, lesquelles, quoique celle-ci en dise, constituent bien un nouveau mandat pour cette ultime phase de pourparlers. Tels sont les résultats, spectaculaires, de la longue réunion que les ministres des affaires étrangères et de l'agriculture des Douze ont consacrée, lundi 20 septembre, aux négociations du GATT.

*« Pour aujourd'hui, nous avons obtenu ce que nous voulions, le relevé des conclusions est, à nos yeux, très satisfaisant »*, a déclaré mardi, aux petites heures, Alain Juppé. De fait, comme l'a souligné le ministre des affaires étrangères, les trois objectifs de négociation que s'était fixés la France, à savoir faire apparaître la non-compatibilité du préaccord de Blair House avec la réforme de la politique agricole commune (PAC), reprendre les discussions avec les Américains et fixer un mandat à la Commission, ont été atteints.

Rien n'est joué, pourtant, et on va voir maintenant comment réagit Washington. Mais, dans cette affaire très controversée, une position commune des Douze a pu être dégagée et la menace d'une crise européenne grave s'en trouve, au moins provisoirement, écartée. Les agriculteurs, objet de cette sollicitude, pourront y voir la démonstration de la volonté du gouvernement que les sacrifices qui leur seront imposés du fait du GATT n'aillent pas au delà de ceux résultant de la réforme de la PAC.

Depuis une semaine, il était apparu clairement que les pays partenaires, y compris les plus réticents à l'égard d'une réouverture du dossier, telle la Grande-Bretagne, avaient pris conscience de la gravité du problème politique posé à la France et de sa détermination à ne pas céder.

Dès lors qu'on évitait, pour ne pas froisser les susceptibilités américaines, de parler d'une « renégociation », les uns et les autres se déclarèrent ouverts à l'idée de compléter, clarifier, interpréter le préaccord de Blair House.

PHILIPPE LEMAITRE

*Lire la suite et nos informations pages 18 et 19*

## Une voie encourageante

**LA décision prise par les Douze de reprendre les discussions avec les Etats-Unis afin d'aménager le pré-accord agricole de Blair House constitue une étape encourageante pour le gouvernement d'Edouard Balladur. Pour réussir, il lui faut à la fois parvenir à apaiser les paysans français et éviter une crise européenne qui, succédant aux avatars du traité de Maastricht, à l'implosion du Système monétaire européen (SME) et au piteux échec de la tentative de médiation des Douze dans l'ex-Yougoslavie, porterait un coup fatal à la construction communautaire.**

**Ce double objectif ne paraît plus hors de portée. Les Douze, y compris les plus allergiques à l'égard de la stratégie de la France, ont manifesté leur compréhension et fait preuve de maturité. Il est vrai que dans un passé récent, à l'occasion de la signature puis de la ratification du traité de Maastricht, les Anglais, comme les Danois, avaient eu l'occasion de solliciter la solidarité de leurs partenaires.**

**LES demandes d'aménagement du préaccord de Blair House soumises à Washington n'ont rien de déraisonnable, si bien qu'un compromis n'est plus impensable. L'essentiel pour la France est de pouvoir garantir aux agriculteurs qu'il n'y aura pas, du fait du GATT, d'obligations supplémentaires de mise en jachère.**

**Les organisations paysannes seraient bien inspirées de limiter leurs requêtes. Défendre ses intérêts par rapport à un pré-accord ressenti comme déséquilibré est une démarche légitime. Mais il serait peut-être temps aussi de parler avec modération de la « vocation exportatrice de la France et de La Communauté ». *Plus de 70 % des exportations* agro-alimentaires de la France sont destinées aux autres Etats membres et ne tombent pas sous le coup des limitations de Blair House. Le reste, qui est livré aux pays tiers est exporté avec l'argent du budget européen. La Communauté, avec sa politique de subventions, s'est souvent comportée en prédateur : sa part du marché mondial du blé était de 11 % en 1978, 15 % en 1983, 21 % en 1991 !**

**PLUTÔT que de vouloir maintenir à tout prix des performances à l'exportation plus spectaculaires que satisfaisantes, la France aurait intérêt à faire réussir la réforme de la PAC, dont l'objet est de mieux maîtriser la production. L'hymne à l'exportation des céréales ou de la viande paraît d'autant plus anachronique que les pays de l'Est – l'Ukraine et la Russie – frappent à la porte, et qu'ouvrir nos marchés à leurs produits agricoles est certainement la manière la plus efficace de les aider à redresser leurs économies. En outre, la conclusion de l'Uruguay Round ouvrira des marchés à notre industrie, à nos entreprises de services, mais aussi à notre agriculture, qui a toujours profité d'un élargissement de son champ d'action. Qu'on se rappelle l'adhésion de l'Espagne, tant décriée alors par ceux qui sont aujourd'hui au pouvoir : en 1986, notre solde agro-alimentaire avec elle était déficitaire de 2,3 milliards de francs ; en 1992, il est bénéficiaire du même montant !**

M 0147 - 0922 0 - 7,00 F

L'avant-projet de loi sur l'audiovisuel

# M. Carignon privilégie les demandes de TF1

*Bien que le premier ministre, Edouard Balladur, ait plusieurs fois affirmé, depuis son installation à l'hôtel Matignon, sa volonté de ne pas bouleverser le système audiovisuel le gouvernement n'entend pas laisser les choses en l'état. Le ministre de la communication, Alain Carignon, envisage de proposer au gouvernement et au Parlement, cet automne, une réforme qui, modifiant la réglementation de 1986, donnerait satisfaction aux demandes de TF 1.*

Si le gouvernement et le Parlement reprennent à leur compte les orientations du ministre de la communication, il y aura bientôt une nouvelle réforme du système audiovisuel. Sans attendre que la commission de réflexion sur la télévision de service public, installée le 29 mai sous la présidence de Jacques Campet, conseiller maître à la Cour des comptes, ait rendu publiques ses conclusions – ce qu'elle doit faire le jeudi après-midi 23 septembre, – Alain Carignon a chargé son ministère de préparer un avant-projet de loi qui tend à amender sensiblement la loi du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication.

Ce texte, comportant treize pages et quarante articles, est prêt à être soumis au conseil des ministres et au Parlement. M. Carignon souhaite qu'il puisse être déposé à l'Assemblée nationale dès la mi-novembre. Il est toutefois difficile de préjuger de la suite qui sera donnée à ce texte, dont le contenu apparaît de nature à soulever d'intenses discussions, à la fois parmi les professionnels et parmi les parlementaires, car il donne gain de cause à TF 1 *face au service public*. Cet avant-projet de loi regroupe, en les précisant, les différentes intentions égrenées par le ministre de la communication depuis son entrée en fonctions. En voici les principales propositions :

**1) Les autorisations d'émettre seraient renouvelables tacitement *tous les cinq ans pendant quinze ans*.**

La loi de 1986 ne s'était guère penchée sur le renouvellement des autorisations d'émettre délivrées par le Conseil supérieur de l'audiovisuel aux chaînes de télévision privées.

YVES MAMOU

*Lire la suite et nos informations page 8*

# L'épouvantail du droit d'asile

## *Le débat qui s'est engagé sur la révision constitutionnelle fait peu de cas d'une réalité complexe et nuancée*

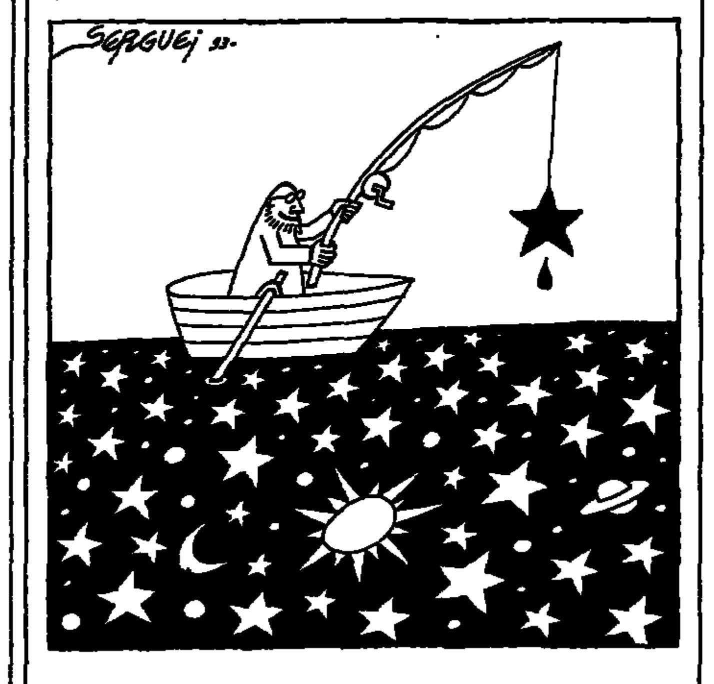
par Philippe Bernard

Au-delà des arguments juridico-politiques, le nœud du problème *soulevé par l'annulation*, le 13 août, de certaines dispositions de la loi Pasqua par le Conseil constitutionnel se trouve dans une question que tous les gouvernements ont cherché à résoudre : comment trier le bon grain des réfugiés politiques de l'ivraie des immigrés dits « économiques » sans permettre aux seconds de se maintenir sur le territoire dans l'illégalité ? A en croire l'actuel gouvernement, l'escroquerie à *l'asile serait l'une des voies d'ac*cès privilégiées de l'immigration économique, officiellement interrompue – réalité qui justifierait le recours à l'arme lourde d'une *révision constitutionnelle dans un* domaine hautement symbolique.

Or il s'agit là d'une vérité toute relative. Parmi les étrangers qui, chaque année, *cherchent refuge* en France en invoquant des persécutions dont ils seraient victimes, deux tiers ne parviennent pas à convaincre les autorités de la réalité des persécutions qu'ils allèguent et n'obtiennent jamais le précieux statut de réfugié politique auprès de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA). Depuis que la modernisation de l'OFPRA, en 1990, a permis l'accélération des *procédures*, dont la durée est passée de trois ans à cinq mois, recours compris, et depuis que le gouvernement d'Edith Cresson a retiré aux demandeurs d'asile le *droit de travail*, l'asile a cessé de constituer une voie relativement facile de contourner l'interdiction de l'immigration.

*C'est l'un des rares domaines* de la lutte contre l'immigration illégale où un progrès tangible a été récemment réalisé. Après le pic des 61 000 demandes en 1989, la France est repassée à moins de 29 000 en 1992, alors que l'Allemagne, en première ligne pour les réfugiés de l'Est, en comptabilisait 438 000. Un réel succès que les gouvernements de gauche n'ont jamais franchement revendiqué, et que M. Pasqua se garde bien de rappeler, pour mieux transformer les demandeurs d'asile en épouvantails.

*Lire la suite page 11*




# *La masse cachée des galaxies*

## Des chercheurs ont peut-être percé le mystère de la matière invisible dispersée entre les étoiles

par Jean-François Augereau

Depuis plus d'un demi-siècle, les astrophysiciens sont frustrés. Ils savent qu'il y a dans les galaxies, comme dans le reste de l'Univers, autre chose que ce que l'œil et les télescopes de toute nature y voient. Mais cet invisible leur échappe sans cesse, et nombreux sont ceux qui voudraient bien arrêter de *jouer à cache-cache* avec cette masse cachée, cette matière noire qui pourrait bien représenter 90 % de la masse de ces gigantesques ensembles d'étoiles que sont les galaxies.

Les preuves de son existence ont été établies depuis longtemps. Comme Kepler et Newton l'ont montré avec le Soleil, les astronomes ont appris à calculer la masse dynamique d'une galaxie à partir de son mouvement de rotation. De même, ils savent *parfaitement* déduire de la luminosité des gaz et des étoiles qui la composent la masse visible qu'elle représente. Comme on pouvait s'y attendre, la masse dynamique de la galaxie est, près de son centre – là où elle est extrêmement brillante du fait des *étoiles nombreuses qui y sont* présentes –, pratiquement égale à celle de la masse visible.

Mais, et c'est là que l'explication faisait défaut, cette masse dynamique est considérablement plus grande que la masse visible au-delà de cette zone lumineuse.

*Lire la suite page 10*



A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

Jeux olympiques

# La Chine demain...

par Maurice Herzog

CHACUN sait combien il est difficile de pénétrer l'âme chinoise. Encore davantage d'anticiper sur l'évolution de cet immense pays d'un milliard deux cents millions d'êtres humains. Une masse aussi énorme possède une inertie telle que des recompositions ou des retournements rapides sont inconcevables. Il se trouve que la Chine effectue en ce moment un virage historique.

L'Occidental commettrait une lourde faute en exigeant des gouvernants actuels qu'ils restituent la liberté dont ils n'ont jamais joui, s'ils en connaissent même le sens, aux hommes et aux femmes de ce pays. Nulle tradition et nul exemple ne les incitent à les exiger. Aucun appel ayant nourri nos propres révolutions ne saurait, dans ces conditions, venir d'eux. Rien n'est à redouter davantage qu'un tel dialogue de sourds si l'on veut surmonter ces contradictions entre nos deux types de civilisation. La liberté pour le paysan ou le citadin chinois est avant tout, au stade actuel de leur éducation, celle de se nourrir, de pouvoir vivre matériellement avec décence et d'être à même de respecter les traditions ancestrales.

La tâche des gouvernants d'aujourd'hui est donc loin d'être simple. Il leur faut amener leurs concitoyens à d'abord concevoir ce que nous considérons comme étant les libertés fondamentales à notre sens à nous. En même temps, il leur faut reconnaître de nouvelles aspirations qui ne manqueront pas de surgir. De leur part, il conviendra d'y satisfaire par étapes successives pour éviter les débordements et les bavures.

A cet égard, mes entretiens avec Chen Xitong, vice-premier ministre, et président du comité de la candidature de Pékin aux Jeux, ont été d'une rare franchise. Deux événements ont amené, selon lui, les dirigeants actuels à reconsidérer les objectifs de leur politique et à redéfinir une stratégie pour y aboutir.

## Voie moyenne

Le premier est l'explosion du monde soviétique. Mon interlocuteur a repoussé résolument un abandon aussi brutal et absolu de ce qui fut durant plus de soixante-dix ans le moteur d'une révolution ayant transformé de fond en comble un immense pays comme celui-là. En quelques jours on ne saurait fouler aux pieds un idéal auquel ont cru sincèrement les citoyens.

Le résultat de cet affolement en ex-URSS en a été inéluctablement, m'a-t-il dit, la misère, l'anarchie et la guerre civile. La victime en est donc le peuple. Agir de même en Chine serait irresponsable et au demeurant une trahison. Si une telle remise en question devait s'y révéler nécessaire, il appartiendrait aux dirigeants de se montrer dignes de leur mission en ménageant eux-mêmes les transitions indispensables. Il convient de toute évidence d'arriver en effet avec le minimum de dommages à de nouvelles structures économiques, sociales et, en fin de course, politiques. Des esprits sceptiques en Occident mettent en doute cette sincérité et cette détermination. Le régime de Pékin ne serait-il pas devenu crédible si nous voulons bien honnêtement reconnaître que la première étape, la libéralisation économique, est un plein succès? Trop peut-être si l'on considère la surchauffe actuelle et l'importance de l'inflation. Or les échanges économiques, l'Histoire en témoigne, favorisent l'éclosion des libertés.

L'entrée réussie dans l'économie de marché autorise les dirigeants à préparer la convertibilité du yuan, la monnaie nationale. Les autres étapes suivront. Pragmatiquement il leur faut trouver une voie moyenne entre la liberté des citoyens telle qu'elle est conçue dans les pays d'Occident et un pouvoir central fort, facteur d'unité et commun dénominateur des provinces naturellement tentées par des forces centrifuges. La contre-révolution doit venir de l'intérieur. Il appartiendra au pouvoir actuel, a-t-il ajouté, de la faire triompher. Mais dans l'ordre et la paix.

Le second a trait aux affrontements de la place Tiananmen. Leur retentissement international a, il est vrai, surpris les dirigeants chinois. Brusquement, ils prirent conscience du décalage entre l'avancée des démocraties dans le monde et la situation rétrograde du vaste pays dont ils ont la charge. Ils se sont dit qu'un territoire ayant la dimension d'un continent, une population regroupant de multiples minorités, composée d'ethnies, de langues et de religions étrangères les unes aux autres, ce territoire donc ne saurait, sans péril majeur, constituer un monde hermétiquement clos. La vitalité, le patriotisme de la diaspora chinoise dans le Sud-Est asiatique et ailleurs, la partie de bras de fer avec Hongkong, le jeu du chat et de la souris avec Taïwan, l'ambition tutélaire de la Chine impériale à propos du Tibet, imposent de composer avec le reste du monde et de trouver un juste équilibre avec les autres puissances de la planète.

Cette prise de conscience des hauts responsables chinois doit, de toute évidence, nous inviter à la réflexion. Trop souvent en effet les grands acteurs de la politique internationale attendent les gouvernements aux actes. En les guettant de la sorte ils croient être bien inspirés en accentuant sur eux une pression continue afin qu'elle devienne insupportable. Ainsi espèrent-ils accélérer l'apparition d'un renouveau. A vrai dire, il convient de procéder à la démarche inverse et de réviser notre manière de voir. L'Histoire est longue de ces fautes irrémédiables dont nous portons aujourd'hui le deuil faute d'anticipation ou tout simplement par attentisme ou myopie.

## La stratégie du CIO

Un tel reproche n'est pas opposable au mouvement olympique. N'affectant pas le destin d'un pays, ses décisions ne sauraient conduire à des conflits. Sa tâche, à cet égard, est moins périlleuse que celle des gouvernements. Tenir rigueur à un régime du fait de ses exactions est à l'évidence l'orientation la plus confortable, sinon la plus démagogique. Il faut du courage pour faire droit à des aspirations que l'on ressent de l'intérieur. Le Comité international olympique, en tant qu'institution internationale, fut le premier à exclure l'Afrique du Sud pour cause d'apartheid dans le sport. Aussi, il fut le premier à la réintégrer après la promesse d'abandonner ses pratiques discriminatoires et tout à fait inacceptables. Loin de lui imposer une longue liste d'exigences draconiennes, ce qui aurait remis aux calendes grecques son retour dans le concert des nations, l'évolution vers un régime sans racisme dans le sport – mais n'est-ce pas symbolique? – a été encouragée.

Le cas de la Corée du Sud était quelque peu différent. Le CIO a beaucoup hésité à lui confier les Jeux olympiques en 1988. Ne parlait-on pas de dictature militaire bafouant les libertés fondamentales et réprimant les manifestations avec la pire des brutalités? La résolution des dirigeants de démocratiser leur régime et de respecter au plus vite les droits de l'homme a été entendue. Préparer les Jeux suppose des échanges incessants avec l'extérieur. Le retentissement mondial d'un tel événement a en retour encouragé les Coréens, et surtout leur gouvernement, à poursuivre dans la voie démocratique. L'image internationale de ce pays s'est améliorée au point de devenir respectable. Le président est maintenant un civil. Les libertés d'être, de penser et d'agir sont totales. Lucides, les membres du CIO, non sans peser sérieusement les risques, ont délibérément favorisé la démocratisation d'un régime particulièrement musclé.

Le vote en faveur de Moscou en 1980 fut vivement contesté dans les pays occidentaux. Parmi ceux-ci un certain nombre avaient décidé de boycotter ces Jeux. Notamment les Etats-Unis à l'appel du président Carter. N'avait-il pas compris ou senti que le système marxiste-léniniste avait déjà vécu? Loin de le sanctionner, il fallait au contraire aider l'Union soviétique à comprendre qu'elle se fourvoyait dans une impasse. Avec un stimulant mondial manifesté par une couverture télévisée de plus d'un milliard de spectateurs, prévalait un sentiment de jouissance gratifiant d'être entendu, reconnu et compris pour la première fois par le monde entier. Au nom de l'universalisation olympique il était impossible de refuser ces joutes à cette autre partie du monde sans porter atteinte à leur globalisation. En germe il y avait une menace de scission. Sans vouloir prétendre que les Jeux ont précipité la chute du régime communiste, ils y ont néanmoins contribué, à mon sens, sans pression ni chantage et de la manière la plus pacifiste qui soit.

*Quid* de la Chine? Nombreux sont les membres du CIO à hésiter dans leur vote du 23 septembre à Monaco. Cet article, cela va sans dire, je l'écris à titre personnel. Les critiques adressées aux villes candidates, pourtant toutes méritantes, comme Berlin, Istanbul, Manchester, Pékin et Sydney, sont souvent acides, surtout lorsqu'elles émanent des... concurrents. Chacune peut, il est vrai, prêter aussi le flanc aux reproches avec des minorités contestataires sans parler des menaces terroristes. Le cas de la Chine doit cependant être mis à part, s'agissant du quart de l'humanité n'ayant jamais eu, à ce jour, l'honneur d'organiser les Jeux.

Sans vouloir faire du prosélytisme, il est tentant pour mes collègues de souhaiter convertir ce peuple innombrable aux vertus de l'olympisme. Il n'est peut-être pas utopique d'imaginer et même d'espérer, compte tenu de l'éveil démocratique incontestable que nous constatons aujourd'hui, que le collectivisme tel qu'il est conçu actuellement soit remis en cause. Certains pourraient s'élever avec indignation contre un tel choix. Et de citer bien entendu les accusations d'Amnesty International auxquelles la plupart des Etats souverains ont droit tous azimuts dans son dernier rapport.

En revanche, la Fédération internationale des droits de l'homme pesant, elle, le pour et le contre, sur la base des mêmes constats que nous, serait prête, si elle avait pouvoir de décision, à tenter l'impasse. Prenant courageusement ses responsabilités, elle serait prête à spéculer sur une refonte du régime en place plutôt que de jouer la simple sécurité. Après tout, attribuer les Jeux olympiques n'est aucunement légitimer un régime. Non plus de lui délivrer un brevet de bonne conduite. Et si les lui confier devait jouer finalement un rôle de détonateur ?

Gouverner c'est prévoir. Est-il opportun ou non pour le CIO de faire un choix audacieux, mais à ses yeux justifié, en anticipant sur l'avenir? Doit-il au contraire jouer la frilosité en se reposant sur les réalités actuelles? Le CIO dans sa composition est très représentatif des forces et des influences dans le monde. Peut-il et même doit-il élire Pékin? Ou il vote pour l'espoir et il accomplit un acte politique majeur. Ou il vote pour l'orthodoxie et s'abrite derrière la déontologie olympique. Dans cette enceinte de sages indépendants des pouvoirs politiques et insensibles aux pressions d'où qu'elles viennent, il n'y a jamais d'engouements subits ou de vents de folie passager comme on en observe dans maintes autres organisations internationales.

En toute impartialité, il conviendra de respecter son choix et assurément d'en méditer le sens.

**▶ Maurice Herzog est membre du Comité international olympique.**

# ... ou après-demain ?

par Michel Bonnin

LE prestige international que confère la tenue des Jeux olympiques implique un respect minimal des valeurs universelles, fondement de la communauté des peuples, dont l'olympisme se veut une incarnation.

Or la Chine est encore loin de répondre à ce critère : il n'est pas possible de nier qu'elle abrite le dernier grand goulag du monde, qu'on y exploite la main-d'œuvre carcérale, que les coups et la torture sont monnaie courante dans ses prisons, que l'emprisonnement pour motifs politiques y est fréquent, qu'on n'y dispose d'aucune liberté de presse ou d'association, que l'indépendance de la justice n'y est pas respectée, que les revendications d'autonomie ou d'indépendance de la population tibétaine sont réprimées avec une rare violence, etc.

Plus grave, peut-être, pour l'avenir, ces pratiques, si elles ne sont pas revendiquées, font l'objet d'une tentative de justification sous la forme d'une théorie autochtone des droits de l'homme n'accordant à *«l'homme chinois»* que le droit à la survie.

Le choix de la ville de Pékin pose également un problème dans la mesure où les autorités chinoises y ont commis, il y a seulement quatre ans, une grossière violation des droits de l'homme (et même de «l'homme chinois»), sous forme d'un massacre dont le spectacle a horrifié l'opinion mondiale. Le choix de Pékin équivaudrait inévitablement à une absolution. Le président du Comité pour la candidature aux Jeux, Chen Xitong, maire de Pékin, est l'un des principaux responsables de la décision de 1989, et celui qui a été chargé de la justifier après coup.

## Donner une bonne impression

Il semble difficile que le Comité olympique puisse faire abstraction de ces éléments. Il devrait se poser des questions sur le crédit qu'il peut accorder aux autorités pékinoises, étant donné les méthodes qu'elles ont employées pour quémander son vote. Lors de la visite d'inspection du CIO à Pékin, les autorités ont contraint toutes les usines polluantes à fermer pendant plusieurs jours (causant le mécontentement des ouvriers qui ont perdu une partie de leur salaire), la population n'était pas autorisée à faire du feu (alors qu'il faisait encore froid), et les taxis n'ont pas pu travailler normalement (ils étaient autorisés à sortir seulement un jour sur deux, selon le numéro pair ou impair de leur plaque).

Tout cela afin de réduire provisoirement le degré de pollution de la ville, et de donner une bonne impression aux visiteurs. De même, la soudaine libération de Wei Jingsheng, le plus célèbre prisonnier politique chinois, six mois avant l'expiration d'une peine de quinze ans, mais neuf jours avant la réunion, du CIO à Monte-Carlo, est une ficelle un peu grossière.

D'autant que cette libération suit de peu une discrète mais importante rafle parmi les dissidents de Shanghaï et précède une série de jugements, qui devrait débuter en octobre, d'une trentaine de membres d'associations démocratiques «contre-révolutionnaires» arrêtés l'année dernière. Les menaces chinoises de boycottage des Jeux d'Atlanta au cas où Pékin ne serait pas choisie montrent, par ailleurs, que «l'esprit sportif» des responsables chinois a ses limites.

## «Pro» et «anti»

Existe-t-il des raisons qui, malgré ce qui vient d'être dit, justifieraient l'attribution des Jeux à Pékin? Les partisans de ce choix sont nombreux, et leurs arguments méritent qu'on s'y arrête. Le raisonnement selon lequel la tenue des Jeux à Pékin, en renforçant les échanges économiques et l'ouverture du pays, aurait un effet positif sur la libéralisation politique ne semble pas pertinent. La libéralisation économique favorise sans doute la possibilité d'apparition d'une libéralisation politique, mais le lien n'est absolument pas automatique.

Depuis le début des réformes, il y a quinze ans, on voit bien comment la résistance du système en place a empêché les évolutions nécessaires. Les explosions comme celle de 1989 ne sont qu'une des manifestations d'une profonde crise morale, idéologique et politique, dont les expressions moins médiatiques mais quotidiennes sont, notamment, la corruption généralisée, le développement de la prostitution et de la grande criminalité, la recherche des gains matériels à tout prix, l'appauvrissement culturel et intellectuel, la fuite des cerveaux et celle des capitaux. On ne réduira pas la gravité de ces problèmes simplement en apportant des capitaux et des touristes en plus.

Selon un autre argument, la tenue des Jeux à Pékin, en mettant le pouvoir chinois sous les feux de l'actualité internationale, l'encouragerait, voire le contraindrait, à se libéraliser, comme ce fut le cas pour Séoul. Il est probable que les Jeux de 1988 ont joué un certain rôle, difficile à évaluer, dans la libéralisation en Corée du Sud. Mais on ne voit pas d'autres exemples qui viendraient corroborer l'existence d'un lien structurel entre les J.O. et la libéralisation.

Ainsi, les Jeux de Moscou, en 1980, n'avaient pas empêché l'URSS d'envahir l'Afghanistan peu de temps avant, ni de régler le problème d'image posé par la présence massive des médias occidentaux à Moscou, en vidant la capitale de tous ses éléments perturbateurs potentiels. Les Jeux de Mexico, en 1968, n'avaient pas non plus encouragé le gouvernement d'alors à se libéraliser puisque, plus grossièrement, il avait réglé le problème de la contestation en tirant dans la foule des manifestants. Et, bien sûr, plus loin dans le passé, les Jeux de Berlin en 1936, n'avaient pas encouragé Hitler à libéraliser son régime, mais lui avaient permis au contraire de le durcir, en renforçant son prestige international et sa légitimité intérieure.

Tant que le régime actuel sera au pouvoir en Chine, on peut difficilement imaginer une évolution «à la coréenne». Le pouvoir coréen avait en face de lui une force pro-démocratique non négligeable. En Chine, le pouvoir, plus totalitaire que simplement autoritaire, a réussi à faire le vide politique autour de lui.

L'exemple soviétique et est-européen l'a au contraire renforcé dans sa conviction que lâcher du lest en ce domaine serait suicidaire. S'il pensait que les éventuels Jeux de Pékin devaient amener la fin de la «dictature du prolétariat», il ne mettrait certainement pas tant d'énergie à les obtenir.

Dernier argument : le peuple chinois dans son ensemble veut les Jeux. Cette assertion est fausse. Bien sûr, faute de liberté d'expression, il est impossible de savoir quelle est la part des «pro» et des «anti», mais une enquête informelle auprès de personnes diverses rencontrées à Pékin lors de deux récents voyages m'a appris qu'il y avait des «anti», et que, malgré le matraquage de la propagande officielle, ils semblaient même légèrement majoritaires.

Les arguments des «pro» sont la fierté nationale, le développement des infrastructures dans la capitale, et les effets bénéfiques qu'aurait la tenue des Jeux sur l'ouverture au monde. On trouve certains dissidents parmi les tenants de ce dernier argument. La majorité des «anti» avancent des raisons économiques, d'ordre général ou plus personnel. Un chauffeur de taxi m'a ainsi déclaré : *«Avec les Jeux, les dirigeants vont amasser un capital politique, et c'est nous, les gens du peuple, qui paierons.»* Un autre argument est que la «ville du massacre» *(tucheng)* ne mérite pas les J.O., du moins tant que les responsables n'ont pas fait amende honorable. Beaucoup de Pékinois ordinaires m'ont dit simplement : *«Nous n'avons pas oublié.»*

## Accompagner les réformes

Les arguments pour l'octroi des Jeux de l'an 2000 à Pékin ne contrebalancent pas, me semble-t-il, les arguments contre, que l'on peut résumer en deux points : 1) une telle décision laisserait penser que la communauté internationale fait peu de cas des valeurs et des principes qui sont théoriquement les siens depuis la fondation de l'ONU ; 2) elle ne rendrait pas service à la Chine. En effet, ce n'est pas en permettant à Coca-Cola ou à toute autre entreprise étrangère d'ouvrir quelques usines de plus en Chine qu'on aidera le peuple chinois. Cette libéralisation-là est déjà en marche. D'éventuels Jeux de Pékin en l'an 2000 n'y changeraient pas grand-chose.

Ce dont la Chine a besoin dans les années qui viennent, c'est d'un accompagnement des réformes et de l'ouverture économique. Or, en fermant les yeux sur la tyrannie exercée par le régime actuel, on l'encouragerait à poursuivre dans la voie qu'il a choisie, voie dangereuse qui risque fort d'amener de nouvelles explosions, du type de celle de Tiananmen, ainsi qu'un pourrissement des institutions et du tissu social.

Au contraire, si le PCC sait qu'il ne pourra bénéficier de tous les bienfaits de l'ouverture qu'à condition de progresser dans le respect des droits de l'homme et d'accorder plus de libertés à la population, cela renforcera les arguments des dirigeants les plus réformateurs, et incitera le parti à se diriger dans cette voie, la seule capable d'assurer une transition pacifique vers une Chine «moderne, forte et prospère» au XXIe siècle.

Vu l'âge de Deng Xiaoping et des autres vétérans qui contrôlent toujours le pouvoir, les quatre années à venir ont de fortes chances d'être marquées en Chine par des remises en cause et des rééquilibrages. On peut espérer que l'évolution au cours de cette période fera de Pékin le candidat idéal pour les Olympiades de 2004. Après tout, qu'est-ce que quatre années pour la civilisation chinoise ?

**▶ Michel Bonnin est sinologue, directeur du Centre d'études et d'information sur la Chine, basé à Hongkong.**

# ÉTRANGER

**BOSNIE-HERZÉGOVINE : l'annulation de la réunion de Sarajevo**

## Les négociations de paix achoppent sur des litiges territoriaux

Les médiateurs internationaux, *David Owen et Thorvald Stoltenberg*, ont annulé, lundi soir 20 septembre, *la réunion prévue mardi à* l'aéroport de Sarajevo, au cours de *laquelle ils espéraient voir les* Serbes, les Croates et les Musulmans de Bosnie-Herzégovine signer un accord de paix.

*Des responsables des Nations* unies ont expliqué que des désaccords *persistaient entre* les belligérants, *« qui n'ont pas manifesté suffisamment de souplesse »*, mais qu'un règlement entre les trois parties en guerre pouvait encore être conclu. Le président bosniaque, Alija Izetbegovic, a annoncé qu'il présenterait, lundi 27 septembre, les propositions de paix à son Parlement.

Lord Owen et Thorvald Stoltenberg avaient réuni, lundi, à bord du porte-avions britannique *Invincible*, en mer Adriatique, le dirigeant des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, le leader des Croates de Bosnie, Mate Boban, ainsi que *les présidents bosniaque, serbe*, croate et monténégrin, Alija Izetbegovic, *Slobodan Milosevic*, Franjo Tudjman et Momir Bulatovic, pour *tenter* de lever les derniers obstacles à la signature d'un accord. Le vice-ministre russe des affaires étrangères, Vitali Tchourkine, participait également aux négociations. La principale pierre d'achoppement semble avoir été l'exigence musulmane d'un accès à la mer et d'une part plus large de territoire dans le cadre du découpage prévu.

Selon le projet de règlement en discussion, les Musulmans disposeraient d'environ 30 % du territoire de la Bosnie-Herzégovine, les Serbes de 52 % (ils en occupent actuellement 70 %) et les Croates de 18 %.

Le ministre bosniaque des affaires étrangères, Haris Silajdzic, a déclaré, mardi, à Reuters Television que la question de l'accès des Musulmans à l'Adriatique avait été réglée lors des discussions qui ont *eu lieu sur le porte-avions* britannique *Invincible*, sans fournir de plus amples détails. La partie croate aurait renouvelé sa proposition d'offrir des zones franches aux Musulmans le long de l'Adriatique, notamment à Ploce, mais refuse que ces derniers puissent contrôler le port de Neum, comme M. Izetbegovic le réclamait. Pour Franjo Tudjman, cette revendication est *« absolument inacceptable »*.

Sur le terrain, le cessez-le-feu n'est toujours pas respecté. De violents combats se sont poursuivis, lundi, dans la région de Mostar, dans le sud de la Bosnie, où les forces musulmanes ont lancé une offensive générale pour briser l'encerclement croate. Les miliciens du HVO (Conseil de défense croate) ont riposté en pilonnant les secteurs musulmans de la ville, faisant cinq morts et vingt-cinq *blessés*, a rapporté Radio Sarajevo. – *(Reuter.)*

### *Le bon cœur dévastateur*

Etre ministre en charge de l'action *humanitaire n'est pas tâche* aisée. Le récent déplacement à Sarajevo de Lucette Michaux-Chevry (*le Monde* du 21 septembre) a démontré à quel point la naïveté et le cœur peuvent être mauvais conseillers en matière humanitaire et diplomatique.

Multipliant les promesses, les enthousiasmes et les indignations faciles, le ministre français a surpris, choqué, sinon déçu nombre de ses interlocuteurs bosniaques. *Le quotidien Oslobodenje manque de papier? « On fera pression sur Genève ! » Des problèmes existent* quant au fonctionnement du courrier adressé à l'étranger par les habitants de Sarajevo? *« C'est tout à fait incroyable, je ferai une protestation. On me signale d'ailleurs de nombreux dérapages au niveau du HCR; une mise au point sera faite ! »*

Il y eut aussi cette sortie fort inopportune de Mme Michaux-Chevry qui, lors d'une rencontre avec *la presse internationale organisée* à l'hôtel Holliday Inn, oubliant *sans doute qu'elle était à Sarajevo*, évoqua l'action menée par son ministère contre les méfaits du *« tourisme sexuel »* auprès des enfants. Et puis, plus douloureux encore, les états d'âme du ministre vantant la beauté des pierres de la cité bosniaque dévastée...

JEAN-YVES NAU

### *La Serbie émet un nouveau billet de 10 milliards de dinars*

Aux prises avec une économie qui se dégrade de jour en jour, la Banque nationale de Yougoslavie a *émis* lundi *21 septembre un* billet de 10 milliards de *dinars. La coupure vaut* 6 dollars au marché noir de Belgrade.

C'est le troisième billet émis en un mois par Belgrade, dont la *monnaie* n'a pratiquement plus aucune valeur. *Au milieu du mois* d'août était apparu un billet de 500 *millions* de dinars. Deux semaines plus tard, la banque *lançait* une coupure de 1 milliard de dinars.

#### *Une inflation de 1 671 000 000 %*

Si la hausse des prix *continue au niveau moyen* de ces huit derniers mois, le *taux d'inflation annuel de la* Yougoslavie atteindra 1 671 000 000 % à la fin de l'année. L'effondrement de l'économie yougoslave est dû à la guerre en Bosnie et aux sanctions économiques imposées par l'ONU à Belgrade. L'opposant Vuk Draskovic, leader du Mouvement du renouveau serbe, s'est élevé, lundi, à La Haye contre cet embargo, estimant qu'il *« sert essentiellement le pouvoir en place »*.

Un embargo, a-t-il affirmé, *« musèle l'opposition, empêche les diplomates, les journalistes et les observateurs d'entrer dans le pays et il favorise, ceux qui veulent gouverner sans être vus »*. – (AFP, Reuter.)

**GÉORGIE**

## Le ministre russe de la défense critique la politique de M. Chevardnadze en Abkhazie

De violents combats se poursuivaient, mardi 21 septembre, dans la région de Soukhoumi à l'ouest de la Géorgie, entre séparatistes abkhazes et troupes géorgiennes selon le centre de presse géorgien à Soukhoumi, cité par l'agence ITAR-TASS. D'après la même source, les combats, *qui ont fait* près de trois cents morts en quatre jours, ont continué *dans la nuit de lundi à mardi « tout autour de Soukhoumi »* contrôlée par *les militaires géorgiens. Cette reprise* des affrontements intervient après l'échec d'une *nouvelle réunion* de la commission tripartite entre Russes, Géorgiens et Abkhazes à Sotchi.

Le numéro un géorgien, Edouard Chevardnadze, qui se trouve dans la ville assiégée depuis plusieurs jours, a déclaré que les troupes géorgiennes la défendraient *« jusqu'au bout »*, en précisant que les évacuations de civils sont devenues impossibles. *M. Chevardnadze apparaît de plus* en plus isolé à Soukhoumi alors que le *ministre russe de la défense* a ouvertement désavoué sa stratégie dans la région. A Moscou, le général Pavel Gratchev, a en effet affirmé que la guerre civile avait été attisée par les *« ambitions »* des *« anciens et les nouveaux leaders de Géorgie »*. Il a surtout exigé le *« retrait immédiat »* des troupes géorgiennes d'Abkhazie, tandis que le ministère des affaires étrangères et la présidence russe sont pour l'instant restés muets aux derniers appels à l'aide de M. Chevardnadze.

Face à l'attentisme de Moscou, qu'il a déjà qualifié de *« trahison »*, le chef de l'Etat géorgien vient de demander, selon l'agence Interfax, *l'aide militaire de l'Ukraine au nom* du traité d'amitié et d'aide mutuelle *signé par les deux pays. « Tous les documents signés avec la Russie sont restés sur le papier »*, a *regretté lundi* M. Chevardnadze, cité par l'agence *géorgienne Iprinda qui a de nouveau* accusé Moscou de soutenir les séparatistes abkhazes. – *(AFP.)*

**POLOGNE : la victoire des ex-communistes aux élections**

## *Aleksander Kwasniewski l'artisan du renouveau de la gauche*

A trente-huit ans, Aleksander Kwasniewski est, dans une grande mesure, l'artisan du succès des ex-communistes, réunis dans l'Alliance de la gauche *démocratique (SLD), aux élections* polonaises du dimanche 19 septembre, lui qui assurait en janvier 1990 n'avoir *« jamais été communiste »*.

*Janvier 1990, c'était la dissolution* sans gloire du PC polonais, le Parti ouvrier unifié (POUP) – dont Aleksander Kwasniewski était membre depuis 1977, – et à l'époque il est vrai, l'étiquette de *« communiste »* n'était pas bien portée. Il est vrai aussi que, dans les *toutes dernières années* du règne du POUP, Aleksander Kwasniewski émergea comme l'un des chefs de file du courant réformateur au sein du parti, partisan du dialogue avec Solidarité.

Sa jeunesse lui permettait de ne pas être associé aux tares historiques du POUP : il affirme, par exemple, avoir appris par la radio l'instauration de l'état de guerre en décembre 1981. Il était alors rédacteur en chef *d'un hebdomadaire pour la jeunesse, ITD.* Issu d'une famille de médecins, diplômé d'économie des transports de l'université de Gdansk, où il commença à militer à la tête de l'Association des étudiants socialistes, il passa *ensuite à la rédaction en chef du* quotidien des Jeunesses socialistes, *Sztandar Mlodych*, avant d'entrer au gouvernement en 1985 comme ministre de la jeunesse et des sports, poste qu'il occupera jusqu'à 1989.

*Le « camarade Olek », comme* l'appelaient ses amis du parti, attendait son heure et cette heure arriva avec l'effondrement du POUP. La « table ronde » d'abord, autour de laquelle le pouvoir et Solidarité négocièrent la transition, au printemps 1989, lui fut précieuse ; il y noua des contacts et se lia d'amitié avec Adam Michnik, l'un des *théoriciens de l'opposition*.

Puis, lors du dernier congrès du POUP, lorsque fut prise la décision de se saborder, Aleksander Kwasniewski et quelques autres, dont Leszek Miller, créèrent aussitôt, sur les ruines de *ce parti, une nouvelle formation*, la Social-démocratie de la République de Pologne (SDRP), permettant ainsi d'assurer une continuité matérielle, c'est-à-dire d'hériter du patrimoine du POUP. La jeune génération prenait la relève, se détachant du POUP sans pour autant condamner son activité passée.

### *Charme et téléphone cellulaire*

Grâce à cette structure dont il hérite, le nouveau président de la SDRP va discrètement, habilement, reconstruire une force politique sous la forme du SLD, qui englobe la SDRP et l'ancien *syndicat communiste* OPZZ. Pendant que le camp de Solidarité se déchire, Aleksander Kwasniewski fait opérer à son parti un virage idéologique à 180 degrés, jusqu'à lui faire voter au Parlement, cette année, *la loi sur les privatisations* de masse. Avec ce vote, le courant économique libéral prend le dessus au sein du SLD, qui continue pourtant à se présenter comme *une force « de gauche »*.

Charmeur, ouvert, direct, Aleksander Kwasniewski s'habille à l'occidentale, parle anglais, il a une jolie femme et un *téléphone cellulaire. Pour* entamer en forme cette campagne électorale de septembre 1993, il se met au régime, arrête l'alcool et retrouve une *ligne de jeune premier. C'est* l'anti-apparatchik, l'anti-« camarade Szmaciak » (« *camarade Serpillière »*), nom sous lequel on désigne en Pologne le *cadre communiste de bas étage*.

La question que posent aujourd'hui, bien sûr, tous les *adversaires du SLD est précisément* : Aleksander Kwasniewski et les libéraux qui l'entourent sauront-ils résister à la pression des nombreux « camarades Szmaciak » *qui veulent à présent* savourer leur victoire ? Pour ne pas justifier ces craintes, dimanche *soir*, à l'annonce de la victoire, M. Kwasniewski avait *donné une consigne aux militants*, au siège du SLD : pas de triomphalisme, pas de sourires devant les caméras.

SYLVIE KAUFFMANN

**En marge des rencontres avec M. Walesa et M. von Weiszacker**

## M. Mitterrand est fait docteur « honoris causa » de l'université de Gdansk

Le président François Mitterrand devait avoir, mardi 21 septembre, des entretiens avec ses homologues polonais Lech Walesa et allemand Richard von Weiszacker, en marge d'une cérémonie où il devait être fait docteur *honoris causa* de l'université de Gdansk.

François Mitterrand recevait son doctorat des *mains* du recteur de l'université de Gdansk à la maison *d'Artus, édifice historique du seizième siècle*, en compagnie du président *von Weiszacker. Les présidents* français et allemand devaient *avoir ensuite un entretien avec* Lech Walesa. Après un déjeuner *ensemble*, les *trois chefs* d'Etat devaient rencontrer les étudiants de l'université *pendant* une heure.

Plusieurs rencontres tripartites ont déjà été organisées au niveau des ministres des affaires étrangères des trois pays. – *(AFP.)*

□ **AZERBAÏDJAN : Bakou demande son intégration à la CEI.** – Le Parlement azerbaïdjanais s'est prononcé, lundi 20 septembre à Bakou, en faveur de l'adhésion de l'Azerbaïdjan à la Communauté des Etats indépendants (CEI), a annoncé l'agence Interfax reçue par les services de la BBC à Londres. Cette demande d'intégration a été approuvée par trente et une voix contre treize et une abstention. Le président par intérim de l'Azerbaïdjan, Gueidar Aliev, ancien numéro deux du *KGB durant l'ère Brejnev, devrait* signer les documents d'adhésion lors *du prochain sommet de la CEI* qui doit se tenir, vendredi 24 septembre, à *Moscou. La CEI regroupe dix des* quinze anciennes Républiques de l'URSS. – *(AFP, Reuter.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : affrontements dans l'est de Londres.** – Dix policiers ont été blessés et vingt-sept *personnes interpellées, dimanche* 19 septembre, à Brick Lane, dans *l'est de Londres, lors d'affrontements* entre des membres du British National Party (BNP, *extrême droite*) et des militants antiracistes. Les échauffourées ont éclaté quand les membres d'une organisation antiraciste ont tenté d'occuper un coin de trottoir où, le dimanche matin, les militants du BNP distribuent des tracts et vendent leur journal. Ces incidents surviennent trois jours après la première victoire du BNP dans une élection locale à Milwall, autre circonscription de l'East End (*le Monde* daté 19-20 septembre). – *(AFP, Reuter, AP.)*

□ ***ITALIE* : un deuxième membre de l'ex-PCI arrêté dans le cadre des affaires de corruption.** – Marco Fredda, l'administrateur des biens *immobiliers du Parti démocratique* de la gauche (PDS, ex-PCI), a été *arrêté, samedi 18 septembre à Rome*, dans le cadre des enquêtes « mains *propres » sur la corruption. Les* magistrats milanais chargés du dossier ont *ordonné son arrestation pour* violation de la législation sur le financement des *partis politiques, en* relation avec la vente d'un immeuble du Parti communiste *en 1989 qui* comportait plusieurs irrégularités. C'est la deuxième personnalité importante de l'ex-PCI à être impliquée dans les enquêtes sur la corruption en Italie. – *(AFP, Reuter.)*

□ ***TURQUIE* : un nouveau vice-premier ministre.** – Murat Karayalçin a été nommé, dimanche *19 septembre*, ministre d'Etat et vice-premier ministre, une semaine après son élection à la tête du Parti populaire social-démocrate (PPSD), en remplacement d'Erdal Inönü qui avait abandonné ces deux fonctions le 11 septembre (*le Monde* du 15 septembre). Le PPSD est partenaire du Parti de la juste voie (DYP) au sein de la coalition gouvernementale depuis novembre 1991. – *(AFP.)*

## A TRAVERS LE MONDE

### ANGOLA

#### *L'UNITA décrète un cessez-le-feu unilatéral*

Alors que les combats faisaient *rage sur les hauts plateaux, autour* de Kuito, le chef rebelle de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), Jonas Savimbi, a décidé, lundi 20 septembre, un cessez-le-feu unilatéral qui devait entrer en vigueur à partir de minuit. Dans un message retransmis par Vorgan, la radio de son mouvement, M. Savimbi a appelé ses troupes à déposer les armes sur tout le territoire.

M. Savimbi a déclaré qu'il attendait, en retour, du gouvernement angolais le même geste pour pouvoir *« revenir aux pourparlers de paix »*. Il a également sollicité *« la coopération »* de la communauté *internationale pour qu'elle contribue* au processus de paix.

Le chef d'état-major de l'UNITA, le général Arlindo Pena « Ben Ben », a annoncé, la semaine dernière à Abidjan, un plan de paix prévoyant une proclamation unilatérale d'un cessez-le-feu *in situ* à partir du 20 septembre.

Mercredi 15 septembre, le Conseil de sécurité des Nations *unies a voté une résolution donnant* un sursis à l'UNITA – jusqu'au 25 septembre – avant d'imposer un embargo sur les armes et le pétrole si un cessez-le-feu n'entrait pas en vigueur et si M. Savimbi ne revenait pas à la *table des négociations*.

Les autorités de Luanda et les diplomates accrédités dans la capitale angolaise ont exprimé leur scepticisme quant aux intentions *de M. Savimbi, se demandant* notamment pourquoi le leader de l'UNITA n'avait pas décrété un arrêt des hostilités avant la réunion du Conseil de sécurité. Le premier *ministre, Marcolino Moco, avait* rejeté les propositions de l'UNITA, estimant qu'elles n'avaient *« aucun sens »*. – *(AFP, AP, Reuter.)*

### CUBA

#### *L'armée est « démoralisée », selon un pilote qui a fait défection en Floride*

*Le pilote de chasse cubain* Enio Ravelo, qui a utilisé son Mig 21 pour *aller se réfugier en Floride, aux Etats-Unis*, a déclaré, lundi 20 septembre à *Miami, que les membres des* forces armées de son pays étaient *« démoralisés »*, notamment parce que la récente décision de légaliser *la possession de dollars, qu'il critique, « vaut pour les civils mais pas pour les militaires »*. Le pilote de trente-deux ans a estimé que Fidel Castro *était en train de « brader la révolution et de vendre le pays aux investisseurs étrangers »*, violant *« tous les principes qu'on nous avait enseignés »*. Il a assuré que l'armée de l'air ne ferait rien pour défendre le Lider Maximo dans l'hypothèse d'une tentative de renversement et que *« tous les pilotes déserteraient »*.

Quatre Cubains participant aux jeux sportifs universitaires d'Amérique centrale ont demandé lundi *l'asile politique au Honduras, ajoutant* leurs noms à la liste de ceux, membres du Ballet national – dont le danseur Jorge Esquivel – ou de l'Orchestre national de Cuba qui ont récemment fait de même à l'occasion de tournées à l'étranger. En mer, *les garde-côtes américains ont* recueilli depuis le début de l'année plus de deux mille Cubains (contre deux mille cinq cent cinquante-sept pour toute l'année 1992). A Saint-Domingue, les soixante-douze fugitifs cubains qui occupent depuis jeudi 16 les jardins de l'ambassade du Mexique, ont entamé dimanche une grève de la faim, dans l'espoir d'obtenir un visa pour les Etats-Unis *via* le Mexique. Par ailleurs, à La Havane, l'hebdomadaire *Trabajadores*, organe du syndicat unique CTC, *a estimé que le récent message* des évêques catholiques (*le Monde du 17 septembre*) appelant au respect des libertés et à l'instauration d'un véritable dialogue national, constituait *« une provocation délibérée contre la révolution »* et un *« coup de poignard dans le dos au moment le plus difficile de l'histoire cubaine »*. – *(AFP, UPI.)*

# PROCHE-ORIENT

## Après la signature de l'accord entre Israël et l'OLP

Sortant de sa réserve, le président syrien Hafez El Assad a sévèrement critiqué l'accord conclu entre Israël et l'OLP, auquel, a-t-il déclaré dans un entretien publié lundi 20 septembre par le quotidien égyptien *al Akhbar*, *« personne n'a gagné quoi que ce soit, sauf Israël »*.

Cet accord, *« nous ne l'avons pas salué, nous ne l'avons pas soutenu. Nous ne nous y sommes pas opposés, nous ne l'avons pas accepté »*. *« Rien ne justifiait ces négociations secrètes et à mon avis, ils* (les Palestiniens) *comme l'ensemble des Arabes y ont perdu »*, a ajouté le président syrien, à qui Yasser Arafat rappelle l'ex-président égyptien Anouar El Sadate – auquel le monde arabe avait sévèrement reproché d'avoir conclu un traité de paix séparé avec l'Etat juif.

Le chef de l'Etat syrien, pour qui *« la surprise* (de l'annonce de l'accord) *fut douloureuse »*, affirme avoir fait une concession à M. Arafat en le recevant à Damas après la conclusion de l'accord. *« Il est sûr que par cette visite Arafat a fortement amélioré son image. Le recevoir n'était pas une bonne chose »*, souligne-t-il.

En tout cas, a-t-il averti, *« l'Occident et Israël »* ne devront pas compter sur lui pour *« faire taire »* les Palestiniens hostiles à l'accord. *« Je* (leur) *réponds : c'est à* (Itzhak) *Rabin de faire taire le Likoud. »* Au demeurant, *« il est fort probable que des problèmes se posent entre l'OLP et le groupe fondamentaliste Hamas. Ce n'est pas aussi simple que Yasser Arafat le dit. Là-dessus, la Syrie ne pourrait pas intervenir »*.

Les déclarations de M. Assad ont suscité une vive réaction du chef en titre de toutes les délégations palestiniennes aux négociations de paix. *« Nous souhaitons qu'il n'y ait pas d'ingérence dans les affaires intérieures palestiniennes »*, a déclaré au Caire Fayçal Husseini, qui a rappelé que la plupart des organisations palestiniennes hostiles à l'accord israélo-palestinien étaient basées à Damas.

Le jour même, et tenant compte des critiques formulées par la Syrie, mais aussi par la Libye, l'Irak et le Liban, le conseil des ministres de la Ligue arabe réuni dans la capitale égyptienne (*le Monde* du 21 septembre), formulait un soutien mitigé à l'accord israélo-palestinien, nous signale notre correspondant au Caire Alexandre Buccianti. C'est *« un premier pas ayant une certaine importance sur la voie de la réalisation du principe de l'échange de la terre contre la paix »*, indique le communiqué final du conseil de la Ligue. Selon l'agence palestinienne Wafa, M. Arafat n'en a pas moins reçu, pour la première fois depuis la crise du Golfe, un message « verbal » de la part du roi Fahd d'Arabie saoudite, l'assurant du *« soutien »* du royaume à l'accord conclu avec l'Etat juif.

Par ailleurs, à New-York, où il prenait la parole à l'université Columbia; le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher a annoncé que lui-même et le secrétaire au trésor Lloyd Bentsen convoqueraient une réunion des ministres des affaires étrangères et des finances du Japon, de la CEE et des pays arabes du Golfe ainsi que des représentants israéliens et palestiniens pour organiser le soutien financier qui doit être apporté à l'auto-gouvernement palestinien dans les territoires occupés par l'Etat juif.

Il n'a annoncé ni le lieu ni la date de la conférence, mais selon un haut responsable américain qui a requis l'anonymat, elle pourrait se tenir début octobre à Washington. M. Christopher a par ailleurs annoncé la nomination d'un coordinateur américain spécial pour l'aide à l'auto-gouvernement palestinien.

Il a enfin souligné que la Banque mondiale, qui a déjà élaboré un plan de développement de 3 milliards de dollars sur dix ans, aurait *« un rôle majeur de coordination »*. Quant à la contribution des Etats-Unis, elle sera de 250 millions de dollars sur deux ans, a-t-il précisé. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

### Rebaptisée Haut Comité pour la sécurité nationale

## L'Armée de libération de la Palestine se prépare à assurer l'ordre à Gaza et à Jéricho

**AMMAN**

*de notre envoyée spéciale*

Dix mille à douze mille hommes de l'Armée de libération de la Palestine (ALP), rebaptisée Haut Comité pour la sécurité nationale palestinienne, pourraient être engagés pour le maintien de l'ordre à Gaza et à Jéricho, après le retrait de l'armée israélienne, nous a affirmé à Amman un membre du haut commandement de l'ALP.

Commandant en chef de cette armée de 25 000 hommes, répartis entre la Jordanie, l'Egypte, le Yémen, le Soudan, l'Irak, l'Algérie, la Libye et la Tunisie, Yasser Arafat a récemment ordonné une restructuration des contingents et procédé à de nouvelles nominations, notamment pour contourner les réticences de certains officiers généraux, face à la nouvelle tâche de maintien de l'ordre confiée à ces militaires. C'est ainsi que le général Abou Khaled al-Amleh aurait été nommé commandant de la future police de Jéricho, alors que le général Haj Ismaïn commanderait celle de Gaza. Le général Nasser Youssef, membre du comité central du Fath, assurerait pour sa part la coordination avec l'armée israélienne.

Dans le cadre de cette restructuration, les contingents basés en Algérie, en Libye et au Soudan rejoindront l'Egypte, alors que les troupes basées en Irak viendront en Jordanie, qui accueille déjà près de 4 000 hommes de l'ALP. Le général Youssef s'est récemment rendu à Bagdad pour négocier ce retour avec les autorités irakiennes, qui, bien qu'hostiles à l'accord israélo-palestinien, ont laissé le libre choix aux soldats de rejoindre, ou non, la Jordanie.

Ces militaires, dont la moyenne d'âge oscille autour de la quarantaine, sont, affirme le général Yassine Saadé, bien entraînés, et seules les nouvelles recrues, qui seraient environ trois cents, subiront un entraînement dans les pays d'accueil respectifs. Le choix des futurs policiers « de l'intérieur » est effectué par l'état-major de l'ALP, qui comporte une quinzaine de généraux.

Ces policiers, a affirmé lundi 20 septembre à Amman Yasser Arafat, devront être opérationnels dès le retrait de l'armée israélienne et leur passage à Jéricho et à Gaza devra être négocié par le chef de l'OLP, à la fois avec le président Moubarak et le roi Hussein. La question de leur armement, stocké dans les pays d'accueil, devra aussi être débattue, celui-ci ne pouvant être déplacé sans l'accord des autorités du pays où ils stationnent.

*« L'OLP doit entrer* [à Gaza et à Jéricho] *avec ses institutions »*, affirme le général Saadé, pour expliquer ce choix d'une police venant de l'extérieur. *« Ces dernières années*, ajoute-t-il, *il y a eu beaucoup de conflits à l'intérieur des territoires occupés et il sera donc plus facile à des gens venus de l'extérieur et non impliqués dans les querelles internes de faire régner l'ordre. »* Plus tard, des recrues « de l'intérieur » pourront être intégrées, mais, souligne un officier, *« nous ne le ferons qu'une fois installés là-bas et quand nous serons sûrs du passé de chacun »*.

La tâche de ces futurs policiers ne sera pas facile, en particulier en cas de conflits entre les habitants et l'armée israélienne. *« Les accords prévoient que l'OLP assure la sécurité interne et Israël la sécurité externe*, admet à cet égard un officier supérieur. *Donc*, poursuit-il, *nous pourrions être amenés à leur remettre des Palestiniens, de même qu'eux devront nous remettre des colons qui troubleraient l'ordre chez nous. Nous sommes une armée, le règlement c'est le règlement »*, dit-il encore, avant d'avouer sa crainte que les jeunes soient toutefois tentés de suivre davantage leurs sentiments que d'obéir aux ordres.

Cette perspective de devoir affronter des concitoyens n'enchante pas certains militaires. *« Je n'ai pas décidé de rentrer, car je n'ai pas lutté trente ans de ma vie, ni ai été blessé plus de quinze fois pour risquer aujourd'hui de tuer des gens de mon peuple »*, déclare un haut gradé. *« Il est certain qu'il y aura des problèmes, peut-être même des combats interpalestiniens, mais la guerre civile je n'y crois pas, car la majorité des gens de l'intérieur est pour l'accord. Mais j'ai peur du réveil. Maintenant tout le monde pense au drapeau, à l'Etat, mais dans trois mois, quand ils vont voir la réalité... J'ai peur »*, ajoute-t-il.

Conscient de l'enjeu que représente le maintien de la sécurité pour l'avenir du processus engagé avec Israël, M. Arafat a insisté sur l'importance de la préparation de cette police, qui devrait selon lui être prête dans les deux ou trois mois, c'est-à-dire le temps qu'il se donne pour entrer à Jéricho et à Gaza. Cette question a sans aucun doute été débattue avec le roi Hussein d'autant que la Jordanie restera pour un long moment encore, avec l'Egypte, une des bases arrières indispensables de l'ALP.

**FRANÇOISE CHIPAUX**

### ÉGYPTE : la contestation des islamistes

## « Accepterons-nous le complot sioniste-croisé-athée ? »

**LE CAIRE**

*de notre correspondant*

*« Laisserons-nous Jérusalem aux juifs ? La mosquée Al Aqsa* (à Jérusalem-Est) *continuera-t-elle d'être souillée ? Accepterons-nous le complot sionisto-croisé-athée ? »* A toutes ces questions posées sur un ton enflammé par le jeune cheikh, les fidèles répondent en chœur : *« Non. »* Le cheikh conclut son prône consacré à *« l'accord-reddition »* par une dernière question : *« Quelle est notre voie ? »* Réponse : *« Le Djihad »* (la « guerre sainte »). Cette scène avait lieu, vendredi 17 septembre, dans la mosquée du quartier d'Al Zahraa, au nord-est du Caire, dans la banlieue pauvre d'Aïn Chams, un des fiefs des extrémistes musulmans, où, à plusieurs reprises, de violents accrochages les ont opposés aux forces de l'ordre.

Dans un communiqué rendu public à Assiout, en Haute-Egypte, l'organisation extrémiste musulmane Al Djihad a menacé *« les intérêts des sionistes ainsi que de tous ceux qui ont forgé ou soutenu »* l'accord israélo-palestinien sur l'autonomie des territoires ocupés. Malgré tout, et jusqu'à nouvel ordre, les mouvements extrémistes se préoccupent davantage des problèmes intérieurs, les questions étrangères ne servant que de toile de fond à leur objectif : l'instauration d'un Etat islamique après le renversement du régime du président Hosni Moubarak.

Tel était déjà leur objectif quand des membres d'Al Djihad ont assassiné le président Anouar El Sadate, le 6 octobre 1981, au Caire. La paix avec Israël était un prétexte tout à fait secondaire dans les causes de l'attentat. On estime que l'accord palestino-israélien pourrait, tout au plus, servir de couverture à un éventuel attentat perpétré par les extrémistes musulmans. La confrérie des Frères musulmans est, en revanche, beaucoup plus concernée par l'accord entre l'OLP et Israël qui la prive de l'un de ses arguments essentiels. La *« libération de la Palestine »* était, pour elle, un titre de gloire. N'avait-elle pas envoyé, en 1948, des volontaires se battre « contre les sionistes » ? Ils avaient alors noué des contacts avec les *« officiers libres »* qui allaient prendre le pouvoir, en 1952, au Caire. Contacts qui permirent à la confrérie d'être associée au nouveau pouvoir avant de subir, deux ans plus tard, la première purge nassérienne.

Il n'est donc pas étonnant que la confrérie ait rejeté, dans un communiqué, l'accord de Washington, qualifié de *« solution déshonorante imposée aux Palestinien, (..) qui sera enterré sous les pieds de tous les moudjahidins de Palestine et du monde musulman »*. Elle s'en est pris aussi à l'OLP qui *« a accepté le maximum de concessions »*, à preuve l'absence de toute mention de *« Jérusalem la sacrée »*. Elle a rappelé enfin que *« la question palestinienne ne regarde pas seulement le peuple palestinien »*, soulignant que *« la libération de la Palestine est le devoir sacré de tous les musulmans »*.

La confrérie est, elle aussi, en faveur du Djihad, mais contrairement aux jeunes extrémistes, elle fait preuve de pragmatisme. A ses yeux, la « guerre sainte » s'identifie, pour le moment, à une bataille pour le développement. Formule que le bi-hebdomadaire islamiste *Al Chaab* explique ainsi : *« Nous ne réclamons pas aujourd'hui la libération de la mosquée Al Aqsa car cela est difficile tant que nous n'aurons pas changé nous-mêmes (...). Notre objectif doit être de provoquer un changement drastique au sein de ces régimes* (arabes) *qui ne pensent qu'à satisfaire leurs maîtres du nouvel ordre international. »* Le rédacteur en chef d'*Al Chaab* fait sienne la formule du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) de Georges Habache : *« La libération de Jérusalem commence par Le Caire, Amman et Damas. »*

**ALEXANDRE BUCCIANTI**

### TUNISIE

## La visite d'une délégation israélienne est entourée d'une extrême discrétion

**TUNIS**

*de notre correspondant*

Une chape de silence a pesé sur l'arrivée à Tunis, lundi 20 septembre, d'une délégation israélienne venue préparer la réunion du groupe de travail sur les réfugiés palestiniens, prévue dans cette capitale du 12 au 14 octobre, dans le cadre des négociations multilatérales de paix. Théoriquement toujours en état de guerre avec Israël, la Tunisie du président Ben Ali accueillait pour la première fois de son histoire une délégation officielle de l'Etat juif. Mesures de sécurité très strictes, journalistes tenus à l'écart, pas la moindre annonce officielle de cette visite sur laquelle les journaux ont d'ailleurs fait l'impasse : tout a été fait pour éviter que les Tunisiens ne s'imaginent que la politique étrangère de leur gouvernement serait chamboulée, ou que Tunis s'apprêterait à nouer des relations diplomatiques avec le traditionnel ennemi des Arabes.

La délégation israélienne de trois membres est conduite par M. Shlomo Gour, conseiller politique du vice-ministre des affaires étrangères, Yossi Beilin. Lundi après-midi, elle a eu une première réunion de travail avec des responsables tunisiens, dont ni l'identité, ni la fonction n'ont pu être précisées. Les officiels tunisiens soulignaient que les contacts en cours avaient un caractère strictement technique : la Tunisie, qui n'est pas l'organisatrice de cette réunion sur les réfugiés, ne fait qu'offrir *« des facilités »* pour sa tenue.

Au siège de l'OLP, on renvoyait systématiquement les journalistes à la partie tunisienne qui se taisait, tandis que les ambassades des co-présidents américain et russe opposaient un laconique *« No comment »*. Dans la soirée, l'Agence tunisienne de presse (TAP) confirmait enfin l'arrivée de cette délégation, et devait *« se contenter de prendre connaissance des conditions matérielles du séjour de la délégation, attendue le 12 octobre »*. Joint par téléphone, l'un des experts israéliens a finalement précisé que sa délégation séjournerait à Tunis jusqu'à jeudi et que ses conversations avec deux représentants du ministère tunisien des affaires étrangères portaient sur des points d'organisation aussi concrets et peu sujets à polémiques que les moyens de transport, le lieu de séjour et les facilités accordées à la presse.

*(Intérim.)*

### Désireux de contribuer au renforcement du « dialogue politique » régional

## Le Japon va financer un quart de l'aide multilatérale aux territoires occupés

**TOKYO**

*de notre correspondant*

Le processus de paix engagé au Proche-Orient ne laisse pas le Japon indifférent. Il permettra à Tokyo d'avoir un rôle plus actif dans une région dont dépendent les deux tiers de ses approvisionnements en pétrole. *« Le pétrole n'est qu'un aspect : la stabilité de la région est essentielle pour la paix mondiale. Nous comptons contribuer activement au renforcement du dialogue politique : pour donner substance à notre action, nous disposons de l'assistance économique »*, nous a dit un haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères.

Le Japon devrait prendre en charge une partie importante de l'aide multilatérale aux territoires occupés, sans doute 100 millions de dollars sur les 400 millions de dollars envisagés pour la première année, écrit le *Nihon Keizai*. Le Japon est déjà l'un des plus importants fournisseurs d'aide aux Palestiniens des territoires occupés : 27 millions de dollars en 1993. Tokyo s'est d'autre part déclaré prêt à former de futurs fonctionnaires palestiniens, dans le cadre d'un programme des Nations unies.

Longtemps gêné par une politique déséquilibrée adoptée au lendemain de la crise pétrolière du début des années 70, lorsque, confronté à l'embargo des pays producteurs, il pencha résolument de leur côté, le Japon avait commencé à s'en dégager il y a deux ans en améliorant ses relations avec Israël. Mais il restait fermement ancré sur sa position : retrait d'Israël des territoires occupés, reconnaissance du droit à l'autodétermination du peuple palestinien comme à l'existence d'Israël.

Sans participer directement aux négociations de paix, le Japon a contribué au dialogue, par des rencontres avec la plupart des dirigeants de la région, qui se sont succédé ces derniers mois à Tokyo. Il assure en outre la présidence du groupe de travail sur l'environnement mis en place, dans le cadre des négociations multilatérales de paix, à la suite de la conférence de Madrid en 1991.

Leur politique pro-arabe antérieure place les Japonais en bonne position pour élargir le dialogue de paix, en maintenant par exemple le contact avec l'Iran, qui rejette l'accord conclu entre Israël et l'OLP. *« On ne peut envisager une stabilisation de la région si l'on exclut l'Iran. En étroite consultation avec les Américains, qui poursuivent une politique d'encerclement à l'égard de ce pays, nous pouvons contribuer à éviter son isolement excessif »*, estime notre interlocuteur.

Après dix-huit mois de suspension, le rétablissement, au printemps dernier, de l'aide publique à Téhéran est un *« message politique »*, poursuit-il : le Japon fournira 38 milliards de yens en prêts pour la construction d'une centrale hydro-électrique dans le sud du pays. *« Nous avons clairement signifié que notre assistance était désormais assortie de conditions de respect de certaines normes pacifistes, valables pour tous les pays, et que nous nous réservions de la revoir si l'Iran ne satisfaisait pas à ces exigences (fabrication, par exemple, d'armes de destruction massive) »*, indique ce haut fonctionnaire.

Les Japonais ont longtemps hésité à reprendre leur aide. Ils avaient été échaudés par les 75 milliards de yens (1) accordés en 1975 pour la construction d'un complexe pétrochimique. Ces prêts furent gelés à la suite de la révolution iranienne. Abandonné à la suite des destructions causées par la guerre avec l'Irak, le projet s'est soldé par un dédommagement de 77 milliards de dollars, que l'Etat japonais a dû verser aux entreprises engagées dans l'opération. L'Iran doit en outre 100 milliards de yens d'arriérés pour des importations impayées et l'on a enregistré en 1992 une chute des exportations nippones de 49 %, en raison du manque de devises aggravée par la baisse du prix du pétrole.

La visite que vient d'effectuer à Téhéran le vice-ministre des affaires étrangères, Hiroshi Fukuda, afin d'inciter ses interlocuteurs à plus de souplesse, n'a pas été couronnée de succès, admet-on de source officielle. *« Du moins cette visite nous a-t-elle permis de clarifier notre position et d'insister pour que l'Iran ne gêne pas le processus de paix : en rétablissant notre aide à l'Iran, nous espérons encourager les modérés, afin que Téhéran s'oriente sur une voie plus rationnelle »*, dit-on de même source.

L'Iran est, avec l'Algérie, un pays-test pour une politique d'assistance visant, espère-t-on à Tokyo, à réduire des tensions sociales, facteur de développement d'un fondamentalisme religieux déstabilisant : *« Je pense que nous pouvons contribuer à réduire la portée explosive des injustices sociales et assumer ainsi un rôle actif dans la stabilisation de la région »*, estime notre interlocuteur.

Parallèlement, les Japonais approfondissent leurs relations, longtemps négligées, avec Israël. Un accord en matière de science et de technologie est actuellement à l'étude : il s'agira du premier accord de cette sorte passé avec un pays du Proche-Orient. Les échanges entre les deux pays restent anormalement bas (moins de 2 milliards de dollars). Six sociétés nippones sont implantées en Israël. Ce n'est qu'en avril dernier qu'une mission du patronat japonais s'est rendue à Tel-Aviv et, en mai, que le ministre du commerce israélien a effectué une première visite au Japon.

**PHILIPPE PONS**

(1) 1 dollar vaut 104 yens.

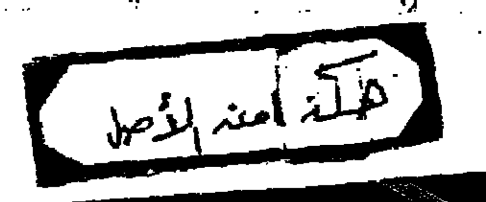
### Première rencontre entre Jean-Paul II et Israël Lau

## Le Vatican insiste sur le caractère strictement religieux du voyage du grand rabbin de Jérusalem

Le grand rabbin de Jérusalem, Israël Meïr Lau, chef de la communauté ashkenaze d'Israël, devait rencontrer Jean-Paul II, mardi 21 septembre au Vatican. C'est la première fois qu'une si haute autorité religieuse juive venant de Jérusalem est reçue par le pape.

Le rabbin Lau s'est fixé comme objectif premier de demander l'aide du Vatican pour obtenir des informations sur les six soldats israéliens disparus ou faits prisonniers au Liban depuis 1982. Avant l'arrivée à Rome du responsable ashkenaze, le porte-parole du Saint-Siège insistait sur le caractère *« privé »* de cette rencontre avec Jean-Paul II et sur sa dimension exclusivement spirituelle et religieuse. Mais la perspective d'une reconnaissance diplomatique officielle entre le Saint-Siège et l'Etat d'Israël, facilitée par la nouvelle situation politique entre les Palestiniens et les Israéliens, ne pourra pas être étrangère à la rencontre entre les deux chefs religieux (*le Monde* daté 19-20 septembre).

Cette visite à Rome du rabbin Lau conclut une réunion œcuménique de prières, qui rassemble depuis dimanche 19 septembre à Milan trois cents responsables chrétiens, musulmans, juifs et bouddhistes, à l'initiative de la communauté italienne de San Eugidio.



# ASIE

## CAMBODGE : après l'adoption de la Constitution

# Le prince Sihanouk va remonter sur le trône

**L'Assemblée cambodgienne élue en mai sous l'égide de l'ONU a adopté, mardi 21 septembre, par 113 voix contre 5 et 2 abstentions, une Constitution qui rétablit la monarchie parlementaire. Le prince Norodom Sihanouk va ainsi remonter sur le trône trente-huit ans après qu'il l'eut quitté pour se lancer, avec des fortunes diverses, dans la politique active.**

BANGKOK

*de notre correspondant en Asie du Sud-Est*

Attendu jeudi 23 septembre à Phnom-Penh, Norodom Sihanouk doit y promulguer la Constitution. Il remontera ainsi sur un trône qu'il avait quitté en 1955. Le prince a indiqué ne pas vouloir de cérémonie de couronnement, en raison de la dureté des temps. Puis il regagnera Pékin pour s'y faire soigner (1).

Devenue législative, l'assemblée devrait alors accorder sa confiance à un gouvernement présidé par le prince Ranariddh, l'un des fils du prince Sihanouk. La formation de ce cabinet, attendue pour la fin de la semaine, mettra officiellement fin, aux termes de l'accord de paix de Paris, à la mission de l'APRONUC, l'Autorité provisoire de l'ONU.

Le texte adopté mardi 21 est le fruit de marchandages pour le partage du pouvoir dont le prince Sihanouk a été, comme on pouvait s'y attendre, l'ultime arbitre. Aux termes du compromis gouvernemental qui s'est négocié parallèlement, le prince Ranariddh, quarante-neuf ans, président du mouvement royaliste (FUNCINPEC) arrivé en tête à l'élection de mai (cinquante-huit députés sur cent vingt), sera *« premier premier ministre »*.

Il aura donc préséance, le temps d'une première législature prévue pour cinq ans, sur le *« second premier ministre »*, Hun Sen, quarante-deux ans, vice-président du PPC (Parti du peuple cambodgien, néo-communiste, au pouvoir jusqu'en mai dernier), qui occupe cinquante-deux sièges à l'Assemblée. Ainsi a-t-on évité de se retrouver avec deux chefs de gouvernement, comme lors du compromis de juin (2).

En échange, le PPC a obtenu que les votes de l'Assemblée se fassent à la majorité des deux tiers : ainsi les représentants du régime mis en place par les Vietnamiens en 1979 disposeront-ils, du moins s'ils demeurent soudés, d'un droit de veto. La Loi fondamentale est donc le reflet d'un équilibre des pouvoirs entre le premier parti du royaume (le FUNCINPEC, qui aurait d'ailleurs la majorité absolue à l'Assemblée si les élections avaient été entièrement libres) et le second, le PPC, qui contrôle encore l'essentiel de l'administration et des forces armées. Pour l'instant, il s'agit donc d'une cohabitation au sein d'un même gouvernement, formule que Norodom Sihanouk a été le premier à préconiser.

### *Une prééminence au prince Ranariddh*

Quant au monarque, qui remonte sur un trône qu'il a occupé de 1941 à 1955, il *« ne gouverne pas »*, mais n'en reste pas moins, selon les dispositions plutôt floues du texte, le garant de la neutralité des forces armées, de l'indépendance de la justice, du respect des libertés et, même, de la bonne conduite des ministres.

Symbole de la souveraineté et de l'unité nationales, il lui revient de définir, au sens le plus large du terme, les règles du jeu. Sihanouk n'entend plus gérer le Cambodge, du moins au jour le jour. Mais il lui revient d'éviter les embûches : tentation du coup de force, avancée de voisins entreprenants (Thaïlande et Vietnam) ; et c'est à lui de rappeler certains impératifs catégoriques, tels que la lutte contre le banditisme ou contre la corruption.

Dans un pays qui a subi plus de vingt ans de désordres et de guerres, encore aux prises avec une guérilla et où des armes traînent partout, une Constitution de circonstance est fatalement fragile. Dans une première phase, le rôle de Norodom Sihanouk demeurera crucial.

Son éventuelle succession pourrait, en revanche, poser problème à ceux qui auront la charge d'en décider : les sept membres du Conseil du trône (le président et les deux vice-présidents de l'Assemblée, les premiers ministres et les deux patriarches bouddhistes). Si les Khmers rouges ont tué quatorze des enfants et petits-enfants de Sihanouk, ce dernier a encore, de trois épouses, sept enfants en vie, dont quatre fils. Le futur roi a, il est vrai, accordé une prééminence au prince Ranariddh en lui conférant le titre jugé prestigieux de *Samdech Krom Luong*.

JEAN-CLAUDE POMONTI

(1) Norodom Sihanouk a déclaré le 21 septembre qu'il avait sans doute un cancer de la prostate.

(2) Le prince Ranariddh était ainsi, dans le gouvernement intérimaire sortant, coprésident, et non « vice-premier ministre », comme il était écrit dans *le Monde* daté 19-20 septembre.

## CHINE : maintenant ses positions en faveur de la démocratie

# Le dissident Wei Jingsheng appuie la candidature de Pékin aux Jeux olympiques de l'an 2000

**Le dissident récemment libéré, Wei Jingsheng, est enfin apparu, lundi 20 septembre, devant les journalistes. Il s'est déclaré favorable à l'organisation des Jeux olympiques en Chine en l'an 2000. Il a assuré qu'il parlait en toute indépendance, voulant écarter l'hypothèse que le régime puisse « jouer » avec les droits de l'homme pour parvenir à ses fins.**

PÉKIN

*de notre correspondant*

Pékin a eu ce qu'il voulait. Mais le coup de pouce fourni le 20 septembre par le dissident Wei Jingsheng à la candidature de la capitale chinoise comme siège des JO de l'an 2000 suffira-t-il ? Verdict, jeudi 23 septembre, à Monaco. Arrivant lundi, en début de soirée, au domicile familial, Wei Jingsheng a reçu les journalistes par petits groupes pour leur dire à tous à peu près la même chose : *« Mes vues politiques n'ont pas changé d'un iota. Je ne regrette rien. Je continuerai évidemment à militer dans le mouvement pour la démocratie, c'est certain. Je n'ai pas eu peur par le passé d'aller en prison, pourquoi aurais-je peur maintenant ? »*

Il n'est pas apparu diminué physiquement, si l'on excepte les douze dents qui lui manquent, remplacées par une prothèse, aux bons soins de la police du peuple. Cela a été dur, reconnaît-il, *« mais jamais au point d'être insupportable »*, quoiqu'à certains moments *« mon équilibre mental était menacé »*. De l'expérience, il lui reste des troubles cardiaques. Et, d'évidence, une solide détermination à reprendre le combat.

Relativisant son soutien à la candidature olympique d'un régime qui l'a retenu quatorze ans et demi en prison, Wei reconnaît qu'il lui faudra du temps pour se faire aux réalités actuelles, en Chine et ailleurs. Tant de choses ont changé depuis qu'il a quitté son pays pour le Goulag. Une seule certitude : le pouvoir qu'il dénonçait jadis, dont Deng Xiaoping, qui en avait fait son prisonnier personnel dans la plus grande tradition impériale, est, en fin de compte, toujours le patron. Mais Wei refuse de se laisser entraîner dans une discussion à ce stade.

Ce pouvoir s'est encore illustré, lundi, en organisant, à l'intention des journalistes étrangers, une *« manifestation de masse »* en faveur de la candidature chinoise aux Olympiades autour du Temple du Ciel à Pékin. Les autorités avaient annoncé *« près de dix mille personnes »* – réponse aux récentes manifestations à Berlin contre les Jeux. En fait – marque de sa perte d'influence pour un régime qui mobilisait jadis un million de manifestants sans effort, – il ne parvint à rassembler que moins de trois mille jeunes gens, à la mine plutôt sombre et peu enthousiastes. Un exercice similaire était prévu mardi autour de la Grande Muraille. Le matin même, un Pékinois nous a téléphoné pour nous supplier de *« faire passer le message à l'étranger que les Chinois ne veulent pas les Jeux olympiques ; seul le gouvernement les veut, pour conforter son pouvoir antidémocratique »*.

C'est au sein même du régime que se poursuit le débat que Wei Jingsheng avait lancé en réclamant une démocratisation jugée indispensable à un développement aussi harmonieux que possible du pays. Un document découvert par l'AFP le montre amplement. Il s'agit d'un rapport fait par deux universitaires de l'Académie des sciences, Wang Shaoguang (politologue) et Hu Angang (économiste), tous deux revenus de l'université Yale. Ce texte prévoit, à la mort de Deng Xiaoping, l'éclatement de conflits graves, du type de l'ex-Yougoslavie, entre le gouvernement central et certaines provinces, ainsi qu'entre provinces rivales, si le régime n'adopte pas immédiatement des mesures pour désamorcer ces tensions.

### *Le cri d'alarme de deux universitaires*

*« A ce jour*, écrivent les deux auteurs, *les décideurs n'ont pas pris la mesure du danger d'un déclin rapide du gouvernement central, ou, s'ils l'ont prise, ils n'ont découvert aucun moyen de mettre fin à cette tendance »*. Ils ajoutent : *« Dans quelques années, ou, au plus tard, dans dix à vingt ans, le pays ira d'un effondrement économique à une dislocation politique, jusqu'à sa désintégration. Si un homme fort meurt, il est possible que se développe une situation comparable à la Yougoslavie d'après Tito. »*

Ces universitaires fondent leur analyse sur la chute des revenus de l'Etat en proportion du PNB, qui, en 2000, sera, selon eux, de 11,3 %, soit trois fois moins que lors du lancement des réformes de 1978. Ce rapport circule au plus haut niveau, mais n'a pas fait l'objet, on se doute, de publicité dans la presse. Les experts estiment que la seule solution alternative serait de refondre le système en une fédération de type américain – une idée que des dissidents ont déjà émise à l'étranger, et qui est aussi dans bien des esprits à Taïwan.

Les deux auteurs préconisent également l'avènement d'une juridiction apte à maîtriser les conflits d'intérêts interrégionaux : ceux-ci paraissent en effet devoir être la principale source de tension, du fait des concurrences régionales, sur les marchés d'approvisionnement en matières premières notamment, engendrées par le brusque décollage économique. Enfin, les deux universitaires jugent indispensable de donner un vrai pouvoir législatif à ce qui fait pour le moment office de Parlement, l'Assemblée nationale populaire. En un mot, la démocratie. Comme le disait déjà Wei Jingsheng.

FRANCIS DERON

## PAKISTAN : à la veille des élections législatives

# Un spectaculaire « coup de balai » du premier ministre par intérim

**Pour préparer les législatives du 6 octobre, après la démission du premier ministre Nawaz Sharif, Moeen Qureshi a été nommé chef de gouvernement par intérim. Il n'a pas hésité à s'en prendre de front à certains groupes privilégiés du Pakistan.**

ISLAMABAD

*de notre envoyé spécial*

Mon premier est une armée, qui réussit, de la coulisse et en douceur, à imposer sa volonté en forçant, à la mi-juillet, le président de la République et le premier ministre à démissionner. Mon deuxième est le chef d'un gouvernement transitoire qui multiplie les réformes économiques, défiant ainsi le pouvoir des grands propriétaires terriens, et se lance dans une opération « coup de balai » contre politiciens corrompus et trafiquants de drogue. Mon troisième est une opinion publique qui n'en revient pas et en redemande, si peu habituée qu'elle est de voir un gouvernement s'attaquer aux « racines du mal ». Mon tout est la République islamique du Pakistan à l'approche des élections du 6 octobre.

A l'échelle du pays, les deux mois aux commandes du premier ministre par intérim, Moeen Qureshi, marquent une rupture. Tout commence le 17 juillet avec la démission du président de la République, Gulam Ishaq Khan et du premier ministre, Nawaz Sharif : après plusieurs mois de lutte féroce pour le contrôle du pouvoir, toute cohabitation était devenue impossible. En la personne du chef d'état-major de l'armée de terre, le général Waheed, ce sont les militaires qui ont, une fois de plus au Pakistan, dicté la marche à suivre aux politiciens. Mais, alors que certains attendaient un nouveau putsch, la transition, cette fois, s'est faite sans heurts. Au point qu'on parle déjà, ici, de *« changement de culture »*.

### *Propriétaires fonciers et politiciens*

Un gouvernement de technocrates a été nommé pour assurer l'intérim jusqu'aux élections. Surprise pour les Pakistanais : le dynamisme du premier ministre, Moeen Qureshi, soixante-trois ans. Dès sa nomination, cet ancien vice-président de la Banque mondiale, qui a passé une grande partie de sa vie aux Etats-Unis, *prend le taureau par les cornes*. Découvrant une situation économique beaucoup plus « alarmante » que prévue, il dévalue la roupie, réduit les subventions aux agriculteurs, augmente le prix du blé, de l'électricité et de l'essence.

Cette politique ultra-libérale, qui a pour objet de réduire l'énorme déficit budgetaire (7,5 % du PNB), *n'a pas fait que des heureux, mais* elle a contribué à assainir les finances et à renflouer les caisses de l'Etat en devises étrangères. *« Nous avons renforcé notre position budgétaire, réduit l'inflation ainsi que les dépenses administratives »*, s'est félicité devant nous M. Qureshi lors d'une conférence de presse.

La fonction publique n'est pas épargnée par le premier ministre, qui multiplie les mesures d'austérité : fermeture d'une dizaine d'ambassades jugées peu rentables (Mexique, Tanzanie, Grèce), suppression d'une quinzaine de ministères, purges et coupes claires dans l'administration, etc. Mais les mesures les plus révolutionnaires visent les puissants *zamindars* : ces grands propriétaires fonciers sont les premiers touchés par la création d'un impôt sur la production agricole.

### *Les barons de la drogue sur la sellette*

Une telle décision est spectaculaire dans un pays où, longtemps, 0,1 % des propriétaires se sont partagés 15 % des surfaces cultivables. Le fait que les réformes agraires y aient été peu ou pas appliquées s'explique aisément : de nombreux hommes politiques sont eux-mêmes des *zamindars* – tel le clan Bhutto, l'une des grandes familles terriennes de la province méridionale du Sindh. Benazir Bhutto a, d'ailleurs, critiqué cet impôt, suggérant de s'en tenir à l'imposition islamique traditionnelle sur la terre – une formule loin d'être aussi coûteuse pour les plus riches propriétaires.

Deuxième lobby (mais il se confond en partie avec celui des *zamindars*) à être frappé par les décisions du « Monsieur Propre » pakistanais : les politiciens. Beaucoup d'entre eux n'ont, en effet, *jamais remboursé leurs emprunts* de banques et d'organismes d'Etat, qui leur ont été parfois consentis en échange de soutiens politiques, comme c'est d'usage ici.

Le montant global de ces crédits est évalué à 2 milliards de dollars. M. Qureshi a publié une liste de cinq mille « mauvais payeurs », dont environ 15 % de candidats aux élections. Ceux d'entre eux qui étaient désireux de se présenter au scrutin ont dû rembourser sur-le-champ. De nombreux députés en puissance se sont exécutés, dont Benazir Bhutto, son mari, le président du Parlement et le frère de l'ex-premier ministre, Nawaz Sharif.

Dernier groupe à faire les frais de la nouvelle politique : les trafiquants de drogue, une catégorie si puissante au Pakistan que certains *dealers* siègent au Parlement. L'argent de l'opium et de l'héroïne représente ici une véritable économie parallèle. Une douzaine de ces barons de la drogue se sont vu refuser leur participation aux élections ; *plusieurs seraient en fuite en* Afghanistan. Jamais personne ne les avait ainsi ouvertement menacés.

*« Ces mesures sont sans précédent, mais elles devront être approuvées par le prochain gouvernement »*, remarque un homme d'affaires de Karachi. Un certain scepticisme tempère, en effet, l'enthousiasme général : les réformes de M. Qureshi devront être avalisées par le Parlement issu des élections d'octobre. L'actuel premier ministre peut se permettre de s'attaquer au « mur de l'argent » et à la corruption sans trop de problèmes, car il n'a pas à s'embarrasser de considérations politiques. Mais tel ne sera pas le cas de son successeur, qu'il s'agisse de Nawaz Sharif ou de Benazir Bhutto, les ténors de la consultation.

*« Moeen Qureshi espère que ses réformes seront acceptées comme un fait accompli par le prochain gouvernement »*, remarque le magazine de Karachi *Herald*. A moins, naturellement, que des considérations d'ordre politico-féodal ne viennent sacrifier l'opération « coup de balai » sur l'autel du projet électoral. En attendant, le Pakistan devrait recevoir une aide de 100 millions de dollars de la Banque mondiale, du FMI et de la Banque de développement asiatique.

La presse pakistanaise remarque que, lors de sa récente visite à Washington, le chef du gouvernement par intérim a rencontré ses ex-collègues de la Banque mondiale. L'ambiance aurait davantage été celle de retrouvailles entre vieux amis que l'atmosphère habituelle de négociations entre un dignitaire national et un organisme de financement international... Le parti intégriste Jamaat-e-Islami n'hésite pas à dépeindre le premier ministre comme un *« étranger »* vendu aux intérêts américains. Les Etats-Unis, il est vrai, se félicitent du passage au pouvoir de Moeen Qureshi.

Ce pragmatique jouit aussi du soutien des militaires. Ceux-ci espèrent, d'ailleurs, que cette *transition pourrait aider à l'amélioration* des relations entre le Pakistan et Wahington. Les Etats-Unis ont coupé toute aide, militaire et économique, depuis 1990, en raison de la politique nucléaire d'Islamabad, qui refuse de se plier au traité de non-prolifération atomique. Une autre série de sanctions, de moindre portée, a récemment été imposée par Washington après la vente de missiles chinois M-11 au *Pakistan*.

*« Le gouvernement transitoire s'est montré si courageux et efficace qu'on peut se demander à quoi sert d'organiser de nouvelles élections, qui auront pour conséquence le retour au pouvoir des corrompus »*, lisait-on récemment dans le courrier des lecteurs du quotidien *The News*. Cette observation, de plus en plus courante dans l'opinion, *symbolise le dégoût de l'électorat à* l'égard des politiciens. Elle fait dire à certains que le gouvernement pourrait être tenté de repousser ce scrutin pour aller plus avant encore.

*« La tâche que s'est fixée Moeen Qureshi est si énorme que l'on voit mal comment il pourrait la réaliser en moins de trois mois »*, remarque un chroniqueur politique de Lahore. Il ajoute, pourtant : *« Si le premier ministre annule les élections, il sera discrédité »*. Le scrutin *« aura lieu à la date fixée »*, soutient de son côté le président par intérim, Wasim Sajjad.

*Le caractère inédit des réformes* en cours pourrait, en tout cas, avoir des conséquences à long terme, même si le prochain Parlement ne les confirme pas toutes. Le vainqueur de la consultation du 6 octobre devra, en effet, tenir compte des espoirs que ces mesures ont engendrés dans l'opinion. Les plus optimistes des Pakistanais semblent d'ailleurs convaincus que le pays est à un tournant et que, après le passage de Moeen Qureshi, *« rien ne sera vraiment plus pareil. »*

BRUNO PHILIP

## JAPON : principale formation de la coalition

# Le parti socialiste est en proie à de sérieuses tensions

**La façon dont a été acquise l'élection, lundi 20 septembre, du nouveau président du parti socialiste, Tomiichi Murayama, est révélatrice de tensions au sein de la principale force de la coalition qui soutient le gouvernement Hosokawa.**

TOKYO

*de notre correspondant*

Tomiichi Murayama, président du groupe socialiste à la Diète, succède à Sadao Yamahana, démissionnaire, à la tête du PS. C'est un modéré. *Son adversaire, le sénateur Masatoshi Ito*, avait l'appui de la gauche plus radicale d'un parti divisé en courants aux positions souvent très tranchées. Le PS est, en outre, partagé entre des parlementaires largement dépendants des syndicats et une base plus radicale.

Alors que Masatoshi Ito remettait en cause la participation du parti à un gouvernement de coalition et refusait la réforme électorale qu'il préconise, M. Murayama est plus flexible. A l'origine opposé à cette réforme, le nouveau président estime néanmoins qu'elle doit être poursuivie, puisque le PS a accepté *le programme commun. On ne peut* cependant attendre du nouveau chef du PS un engagement aussi net que celui de son prédécesseur, qui détient à présent le portefeuille de la réforme électorale dans la cabinet Hosokawa.

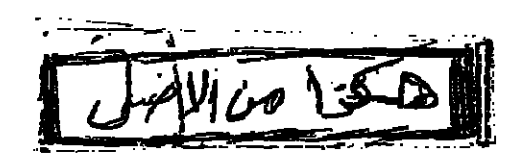
Le gouvernement vient d'annoncer quatre projets de loi relatifs à cette réforme. Ils seront soumis au Parlement lors de la session qui s'ouvre le 22 septembre. Outre une révision des dispositions sur le financement des partis, il est proposé de diviser les circonscriptions en deux catégories : 250 auraient un seul siège à pourvoir ; et les candidats se présentant dans les 250 autres seraient élus selon le système de la représentation proportionnelle. Ce projet suscite de vives oppositions parmi les socialistes dont certains estiment qu'il accélérera leur recul électoral ou obligera leur parti à *passer des alliances lui faisant perdre son identité*.

Les complexes affaires de famille des socialistes ne relèvent plus du débat interne : elles peuvent modifier la position du PS à l'égard de la politique gouvernementale et gêner un premier ministre qui, en dépit de sa popularité, est tributaire d'une coalition fragile. La nouvelle direction socialiste risque d'être moins *conciliante* que la précédente.

Formation malade, qui a essuyé une défaite cuisante lors des élections du 18 juillet, le PS cherche une nouvelle identité. Afin de participer à la coalition qui a évincé les libéraux démocrates du pouvoir, sa direction antérieure a avalé couleuvres sur couleuvres : elle a adopté, sans vrai débat interne, la proposition de réforme électorale imposée par le Nouveau Parti du Japon et le Parti pionnier : en acceptant un programme commun qui fait de la poursuite de la politique étrangère antérieure un principe de gouvernement, elle a par ailleurs renoncé *de facto* à ses positions sur les forces d'auto-défense, la sécurité et le nucléaire.

Ces « capitulations » ont été mal accueillies à la base et par certains parlementaires. L'éviction de la course à la présidence d'un proche de M. Yamahana, Wataru Kubo, vice-président sortant, qui aurait suivi la ligne de son prédécesseur, est symptomatique d'un regain d'opposition à l'aile droite : l'élection de M. Murayama est le résultat d'une alliance réticente entre les modérés et la gauche. La faible participation (45 %) à ce scrutin témoigne du malaise du PS.

PHILIPPE PONS



# AMÉRIQUES

## ÉTATS-UNIS

# *Croisade contre les « clandestins » en Californie*

LOS ANGELES

*correspondance*

Depuis qu'il a adressé, le 9 août dernier, une lettre ouverte publiée par les grands journaux nationaux, demandant au président Clinton de *« fermer les frontières »*, le gouverneur de Californie, le républicain Pete Wilson, a vu sa cote de popularité remonter et sa notoriété s'étendre. Après le succès de sa première intervention, il a entamé une véritable croisade contre les « clandestins ».

Ce républicain modéré, ancien maire de San-Diego, gouverneur depuis 1990 de l'Etat le plus riche et le plus peuplé du pays, s'élève contre *« le flot d'immigrés clandestins qui érode la qualité de la vie de ceux qui vivent légalement en Californie »*. Selon certaines statistiques, un clandestin sur deux vivant aux Etats-Unis résiderait dans cet Etat, soit plus de 2 millions de personnes, dont 1 million pour la seule ville de Los Angeles.

Plus encore, M. Wilson remet en question le *jus soli* en demandant qu'un amendement à la Constitution soit adopté pour que la nationalité américaine ne soit plus accordée automatiquement aux enfants nés sur le sol américain, en particulier dans le cas où leurs parents sont des clandestins. Selon un sondage publié, dimanche 19 septembre, par le *Los Angeles Times*, 54 % des Californiens sont en faveur d'une telle initiative et 90 % des personnes interrogées sont convaincues que l'immigration illégale nuit à leur Etat.

Sans demander d'amendement constitutionnel, les deux sénateurs démocrates de l'Etat de Californie, M^mes Boxer et Feinstein, qui cherchent elles aussi à être réélues l'an prochain, appuient M. Wilson. Celui-ci a également vu M. Cisneros, le secrétaire au logement de M. Clinton, pour demander la suppression d'une partie des aides sociales, vues comme autant de *« pôles magnétiques »* susceptibles d'attirer les clandestins et leurs familles.

La rhétorique anti-illégaux est d'autant plus vive que nombre de Californiens rendent les Hispaniques responsables du taux de chômage élevé (9 % dans l'Etat de Californie contre 6,7 % pour l'ensemble des Etats-Unis). La discussion sur la mise en place d'une vaste zone de libre-échange entre le Mexique, les Etats-Unis et le Canada dans le cadre de l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain), donne une autre occasion aux xénophobes de critiquer le voisin mexicain, coupable à la fois de polluer et de *« voler les emplois aux ouvriers américains »*.

Janet Reno, ministre de la justice, s'est rendue cet été sur la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis, longue de 4 500 kilomètres, afin de chercher le moyen d'y renforcer la surveillance. De son côté, M^me Boxer a demandé l'intervention de la garde nationale, mesure que neuf Californiens sur dix réclament, selon le dernier sondage. M. Wilson voudrait de plus que l'armée mexicaine intervienne pour *« encercler les clandestins qui essaient de franchir la frontière »*.

RÉGIS NAVARRE

## CANADA : la campagne au sein du Parti libéral du Québec

# La succession de Robert Bourassa s'annonce mouvementée

MONTRÉAL

*(correspondance)*

Après l'annonce, le 14 septembre dernier, de la décision du premier ministre du Québec Robert Bourassa de se retirer de la vie politique, la campagne pour sa succession à la tête du Parti libéral du Québec (PLQ), déjà amorcée en sourdine depuis plusieurs mois, s'est enclenchée pour de bon.

Les libéraux du Québec choisiront leur nouveau chef au cours de leur congrès qui aura lieu à une date qui n'a pas encore été fixée, mais qui devrait se situer entre le 15 janvier et le 15 février prochain. Ce qui laisse assez de temps pour qu'émergent de nouvelles candidatures, de l'intérieur ou de l'extérieur du parti, en plus de la poignée de noms qui circulent depuis que l'on sait M. Bourassa atteint d'un cancer de la peau.

Tout revient pour les libéraux québécois à apprendre comment survivre au départ d'un chef qui a dominé la vie politique québécoise et celle de leur parti depuis vingt-trois ans.

A ce jour, le prétendant le plus sérieux à la succession de M. Bourassa à la direction du PLQ est le président du conseil du Trésor, Daniel Johnson. Chez les Johnson, on est premier ministre du Québec de père en fils, mais on pratique l'éclectisme politique. Daniel Johnson père, a été premier ministre du Québec de 1966 à 1968, à la tête du parti aujourd'hui disparu de l'Union nationale, qui était alors l'adversaire des libéraux. C'est lui qui avait accueilli le général de Gaulle lors de son célèbre voyage de 1967 au Québec, et de son nom moins célèbre « Vive le Québec libre » lancé au balcon de l'hôtel de ville de Montréal.

Le fils aîné, Pierre-Marc Johnson, a également été premier ministre de la province de Québec, quoique très brièvement, de septembre à décembre 1985, après la démission du premier ministre québécois René Lévesque. Il était alors à la tête d'un gouvernement du Parti québécois (indépendantiste) qui forme aujourd'hui l'opposition officielle aux libéraux.

### *Barrer la route à Daniel Johnson*

Avec des appuis dans les associations de base du parti, dans le milieu des affaires, et avec une équipe de collaborateurs qui tourne déjà à plein régime, Daniel Johnson a pris quelques longueurs d'avance sur ses concurrents. Mais il ne fait pas l'unanimité dans son parti. Ministre responsable de l'administration de la fonction publique, il a mécontenté les quelque 350 000 fonctionnaires du Québec en leur imposant un gel des salaires et beaucoup lui préféreraient une personnalité plus populaire pour affronter le chef du Parti québécois Jacques Parizeau aux élections générales de 1994. Le vice-premier ministre, M^me Lise Bacon, le ministre de l'industrie et du commerce, M. Gérald Tremblay, le ministre de la justice, M. Gil Rémillard, le ministre de l'environnement, M. Pierre Paradis et celui de l'agriculture, M. Yvon Picotte sont aussi sur la ligne de départ. Mais ils ménagent encore leurs effets et se tiennent prêts à appuyer celui d'entre eux qui sera le mieux placé pour barrer la route à M. Johnson.

Cependant, dans les instances dirigeantes du parti, il est fortement question d'amener du sang neuf en recrutant des candidats à l'extérieur de la députation libérale. Au congrès qui avait suivi leur défaite électorale contre le Parti québécois en 1976, les libéraux étaient allés à l'extérieur des rangs du parti chercher leur nouveau chef, Claude Ryan. Actuel ministre des affaires municipales, Claude Ryan est resté aux commandes du PLQ de 1978 à 1982. Aujourd'hui, l'influent ministre de la santé Marc-Yvan Côté, responsable de l'organisation du PLQ pour l'est du Québec et artisan du retour de Robert Bourassa à la tête de sa formation en 1983, a laissé entendre qu'il trouvait *« très intéressante »* la perspective d'une candidature extérieure. Sa remarque a été aussitôt interprétée comme une rebuffade pour les candidats issus des rangs du parti.

Parmi ces personnalités qui pourraient faire l'affaire et que les libéraux tentent d'attirer à eux, les journaux ont mentionné le nom de l'ancien ambassadeur du Canada auprès des Nations unies, Yves Fortier, de l'ancien président du conseil du Trésor, Paul Gobeil, et même celui de Jean Charest, actuel vice-premier ministre du gouvernement fédéral à Ottawa et candidat malheureux contre M^me Kim Campbell à la direction du Parti conservateur du Canada. Bien que plusieurs de ces personnalités aient démenti avoir des ambitions en politique provinciale, les rumeurs continuent d'aller bon train.

SYLVIANE TRAMIER

## PUBLICATIONS JUDICIAIRES

**Extrait des minutes du Greffe du tribunal de grande instance de Paris**
**CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE**

Par jugement contradictoire en date du 5 avril 1993, la 11^e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné Monsieur **GOLDBERG Jacob, Jacques**, né le 10 juillet 1933 à Paris-12^e, gérant de société, domicilié au 171, rue de Bagnolet à BAGNOLET (93), pour fraude fiscale,

– à la peine de dix mois d'emprisonnement avec sursis et à dix mille francs d'amende.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le « JOURNAL OFFICIEL » et dans « LE FIGARO » et « LE MONDE ».

Pour extrait conforme délivré par le Greffier à Monsieur le procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

**Extrait des minutes du Greffe du tribunal de grande instance de Paris**
**CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE**

Par jugement contradictoire en date du 28 avril 1993 sur opposition du jugement du 30 septembre 1992, la 11^e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné Monsieur **MARÉCHAL Alain, Henry**, né le 23 mars 1951 à Bruxelles (Belgique), ex-directeur commercial actuellement sans emploi, demeurant au 35, rue Malar, 75007 Paris, pour fraude fiscale, OMISSION DE PASSATION D'ÉCRITURE COMPTABLE,

– à la peine d'un an d'emprisonnement avec sursis probatoire de dix-huit mois et obligations prévues à l'article R 58-1° et 3° du C.P.P.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au « JOURNAL OFFICIEL » et dans « LE FIGARO » et « LE MONDE ».

Pour extrait conforme délivré par le Greffier à Monsieur le procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

□ **Décès à Paris du journaliste américain Cyrus Leo Sulzberger.** – Cyrus Leo Sulzberger, l'un des plus célèbres journalistes de la presse écrite américaine, est décédé lundi 20 septembre à l'âge de quatre-vingts ans à son domicile parisien, annonce dans son édition de mardi le *New York Times* dont il fut le spécialiste des affaires étrangères pendant vingt-quatre ans. Cyrus Leo Sulzberger, apparenté à la famille propriétaire du journal, avait obtenu en 1951 le prix Pulitzer pour un reportage sur la Yougoslavie du maréchal Tito. Diplômé de Harvard, il avait travaillé à l'agence UPI à Washington puis était entré au *New York Times* pour lequel il couvrit la seconde guerre mondiale et toute la période de la guerre froide.

□ **NICARAGUA : Managua paralysée par une grève.** – De vives échauffourées ont opposé, lundi 20 septembre, des chauffeurs de bus, de taxi ou de camion – en grève illimitée – aux forces de l'ordre, qui tentaient de dégager les rues bloquées par les manifestants. Ces derniers protestent contre de nouvelles taxes sur les véhicules et la hausse récente de 25 % du prix de l'essence. Ils ont érigé des barricades et mis le feu à des pneus. Le ministre de l'intérieur, Alfredo Mendieta, a déclaré que deux personnes avaient été blessées et une quinzaine d'autres interpellées. Selon lui, les policiers ont ouvert le feu pour dégager l'un des leurs tombé aux mains des manifestants qui lui ont volé son arme. Les écoles sont demeurées fermées. – *(Reuter, UPI.)*

# DIPLOMATIE

## La visite du premier ministre britannique au Japon

# M. Major évoque l'indemnisation des anciens prisonniers de guerre

TOKYO

*de notre correspondant*

En visite au Japon, le premier ministre britannique John Major a demandé que, dans l'hypothèse où Tokyo déciderait d'indemniser les victimes de la deuxième guerre mondiale, les anciens prisonniers anglais bénéficient de ces mesures. C'est la première fois qu'un dirigeant occidental formule une telle demande. Tout en reconnaissant que la question a été réglée par le traité de San-Francisco (1951), M. Major a déclaré, lors d'une conférence de presse conjointe avec le premier ministre Hosokawa, lundi 20 septembre : *« La situation des prisonniers anglais doit être prise en considération »* si des compensations sur des *« bases non gouvernementales »* sont décidées.

Sans être le thème principal de cette première visite d'un chef de gouvernement depuis que le cabinet Hosokawa est en place, cette question est sensible : un groupe d'ex-prisonniers britanniques envisage de faire un procès à l'Etat et à des entreprises nippones, demandant des indemnisations pour le sort qui leur fut infligé (travaux forcés, notamment). Nissan et Mitsubishi sont visés.

L'initiative de l'Association des survivants des camps de travail japonais (douze mille membres), qui réclame 250 millions de dollars, pourrait inciter les Hollandais, autres victimes occidentales de la « guerre de la Grande Asie », à entamer aussi des procédures. Au cours d'entretiens avec M. Major, M. Hosokawa a exprimé *« les profonds remords et les excuses »* du pays pour le passé ; mais il a éludé la question de l'indemnisation des prisonniers. Evoquant l'entrée du Japon au conseil de sécurité de l'ONU, la presse note ici les réserves de M. Major : assurant Tokyo du soutien de Londres, le premier britannique n'a toutefois pas précisé si l'archipel devait bénéficier d'un droit de veto.

Lors de ses entretiens avec le ministre du commerce et de l'industrie (MITI), M. Kumagai, M. Major a demandé des efforts supplémentaires pour une libéralisation du marché du riz et du secteur des services. La Grande-Bretagne est un partenaire privilégié du Japon en Europe, le lieu prioritaire de ses implantations industrielles. Les exportations britanniques, par ailleurs, ont augmenté de 75 % entre 1988 et 1990. Londres avait lancé en 1991 un programme de promotion des échanges avec l'archipel (*« Priority Japan »*) qui s'est révélé efficace.

PHILIPPE PONS

## L'hommage d'Helmut Kohl à Joseph Rovan

# *« Les précieux conseils que vous m'avez donnés... »*

*« Je ne trahirai aucun secret si je vous exprime aujourd'hui en public mes sincères remerciements pour tous les entretiens fructueux et les précieux conseils que vous m'avez donnés en maintes occasions. »* Le chancelier Kohl, en prononçant ces paroles, lundi 20 septembre dans les jardins de la résidence de l'ambassadeur d'Allemagne à Paris, ne sacrifiait pas au rituel habituel des politesses diplomatiques.

Entre le professeur Joseph Rovan et le chancelier allemand existent depuis longtemps sympathie, estime et complicité, qui ont fait du premier le Français le plus écouté à Bonn depuis qu'Helmut Kohl est au pouvoir. Il était alors naturel que l'Allemagne, où la célébration des anniversaires revêt une grande importance, marquât avec éclat le soixante-quinzième anniversaire de ce Français *« qui se souvient d'avoir été allemand »*. Le Tout-Paris politique était lundi dans les jardins de l'hôtel de Beauharnais.

L'itinéraire de Joseph Rovan, l'adolescent de Munich fuyant en 1933 les nazis avec sa famille pour échapper aux persécutions raciales, étudiant brillant, puis résistant et déporté à Dachau, enfin œuvrant, dès la fin de la guerre, pour la réconciliation franco-allemande et la construction européenne, a fait de lui le médiateur des temps difficiles jadis, et aujourd'hui le Nestor d'une idée européenne passablement ballottée au gré des bouleversements politiques et économiques.

Les bons soins du hasard ont fait que la cérémonie en son honneur se déroulait au moment même où, une fois de plus, les gouvernements français et allemand déployaient leurs efforts pour sortir la CEE des difficultés liées aux négociations du GATT. Le compromis de Bruxelles, s'il devait contribuer à une relance européenne, serait sans doute le plus beau des cadeaux d'anniversaire pour l'infatigable professeur Rovan.

L. R.

## EN BREF

□ **ALLEMAGNE : Hans-Dietrich Genscher ne sera pas candidat à l'élection présidentielle.** – L'ancien ministre des affaires étrangères allemand, Hans-Dietrich Genscher, a fait savoir, lundi 20 septembre, qu'il ne sera pas candidat à la présidence de la République, en mai 1994, comme le pressaient à l'être les membres du Parti libéral (FDP), dont il est le président. *« Je l'ai déjà souvent déclaré, mais je vais encore une fois me répéter : je ne suis en aucun cas candidat à la fonction présidentielle »*, a-t-il affirmé. M. Genscher, âgé de soixante-six ans, qui fut l'homme politique le plus populaire d'Allemagne, souffre de problèmes cardiaques et aurait, apparemment, été dissuadé par sa femme de poser sa candidature. – *(AFP.)*

□ **Visite officielle du premier ministre turc.** – Le chef du gouvernement turc, Tansu Ciller, est arrivée, lundi 20 septembre, en Allemagne pour une visite officielle de trois jours. A son arrivée, plusieurs centaines de Kurdes ont manifesté aux cris de *« Ciller, assassin »*. Dans un pays très sensibilisé à cette question, M^me Ciller a répliqué, à l'occasion d'un entretien à la chaîne de télévision Sat 1 : *« A propos des droits de l'homme, je souhaiterais que les Turcs en Allemagne aient au moins une petite partie des droits que nous accordons à nos concitoyens kurdes. »* *« Les Kurdes*, a-t-elle ajouté, *ne sont pas une minorité, ils ont le droit de vote, sont éligibles et peuvent devenir ministres. »* – *(AFP, Reuter, UPI.)*

□ **DANEMARK : création d'un parti anti-Maastricht.** – Un nouveau parti d'extrême gauche, Solidarisk Alternativ (Alternative solidaire), a été constitué, dimanche 19 septembre, à Nyborg, en Fionie, en signe de protestation contre le ralliement du Danemark au traité de Maastricht. La nouvelle formation *« a pour objectif notamment de combattre le traité de Maastricht »* et de lutter *« contre le chômage et pour la protection de l'environnement »*, a déclaré l'un des fondateurs du mouvement, le professeur Niels I. Meyer. – *(AFP.)*

□ **DJIBOUTI : le président de l'Association de défense des droits de l'Homme et des libertés est placé sous mandat de dépôt.** – Selon des sources judiciaires, le président de l'Association de défense des droits de l'Homme et des libertés (ADDHL), Mohamed Houmed Soulé, a été placé sous mandat de dépôt après avoir été présenté, samedi 18 septembre, devant le juge chargé d'instruire la plainte pour diffamation déposée contre lui par le ministère de la défense et l'état-major des forces armées. Amnesty International a dénoncé lundi les *« graves violations des droits de l'homme, viols, tortures et exécutions extra-judiciaires commises par les forces de sécurité de Djibouti »*. L'organisation fait état de *« dizaines de civils tués par balles »* qui *« appartiennent à l'ethnie afar »*. – *(AFP.)*

□ **INDE : vingt-deux morts au Cachemire en vingt-quatre heures.** – Vingt-deux personnes ont été tuées au cours des dernières vingt-quatre heures en différents points du Cachemire, où les autorités de Delhi font face à un mouvement séparatiste musulman, a annoncé la police, lundi 20 septembre. Outre six militaires indiens et dix militants, six civils ont péri lors d'accrochages et incidents divers. Plus de sept mille personnes ont déjà trouvé la mort depuis que la campagne des rebelles cachemiris a pris de l'ampleur, au début de 1990. – *(AFP.)*

□ **IRAK : maintien de l'embargo.** – Estimant que l'Irak ne s'est toujours pas conformé à toutes les exigences de l'ONU, le Conseil de sécurité a maintenu en l'état, lundi 20 septembre, l'embargo multiforme contre ce pays décrété en août 1990. La Chine, soutenue par le Maroc et le Brésil, a demandé que le Conseil *« prenne note »* des progrès effectués par l'Irak au cours des pourparlers techniques tenus à New-York au début du mois. Mais la proposition n'a pas été retenue, en raison notamment de l'opposition des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. – *(AFP.)*







# POLITIQUE

Devant les parlementaires centristes et libéraux

## M. Balladur appelle l'UDF à respecter l'impératif d'union de la majorité

**Edouard Balladur s'est adressé, lundi 20 septembre, aux parlementaires de l'UDF réunis à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), pour leurs journées d'étude préalables à la session d'automne. Le premier ministre a invité la deuxième composante de la majorité à méditer les vertus de l'union, démontrées selon lui par l'élection législative partielle de Loire-Atlantique, et à se garder d'*« inquiéter les Français »* par une ardeur réformatrice intempestive à moins de deux ans de l'échéance présidentielle.**

MOI, JE LE SOUTIENS POUR NE PAS TOMBER.

PESSIN

Ce devait être une journée parlementaire UDF. Ce fut, en fait, une journée Edouard Balladur. Jusqu'à l'arrivée du premier ministre, en fin de matinée, les débats avaient été l'occasion de quelques remarques acides à l'endroit du ministre de l'économie et des finances, Edmond Alphandéry. Ce dernier, qui avait assuré que *« ce gouvernement doit faire plaisir à l'UDF, parce que c'est le gouvernement de la réforme »*, s'était attiré une réplique de François d'Aubert (Mayenne), aigre-doux, assurant qu'*« il est heureux, voire miraculeux qu'avec trois millions de chômeurs, il n'y ait pas de troubles »*.

Francis Delattre (Val-d'Oise), convaincu qu'*« on ira gaillardement vers les quatre millions de chômeurs si on ne fait rien sur les taux d'intérêt »*, et Jacques Barrot (Haute-Loire), président de la commission des finances de l'Assemblée, regrettant fort diplomatiquement, à ce sujet, *« le décalage entre le discours du gouvernement et ce que l'on trouve sur le terrain »*, avaient illustré, à leur tour, le principe de récrimination de la majorité vis-à-vis de son gouvernement. Puis vint M. Balladur, accompagné de Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée, et de Roger Romani, ministre délégué, chargé des relations avec le Sénat. Après avoir très brièvement salué *« le président Giscard d'Estaing et les principaux responsables »* de l'UDF, le premier ministre a évoqué, tout d'abord, le travail entrepris au cours des derniers mois. *« Quel gouvernement a fait autant en six mois ? »* a-t-il demandé, s'attardant sur *« le succès du grand emprunt »*. *« Je vous rappelle*, a-t-il insisté, *qu'il fut le plus important de notre histoire financière. »* *« Certains résultats ont été acquis, beaucoup d'autres ne le sont pas encore*, a-t-il reconnu. *Nous avons choisi de les placer dans une perspective à cinq ans. Nul n'ignore que des échéances politiques interviendront avant ce terme. Ceux qui n'en parlent pas ne sont pas ceux qui y pensent le moins. Pour autant, l'urgence des réformes a conduit le gouvernement à prendre, dès aujourd'hui, des mesures qui ne pourront avoir leur plein effet qu'au fil des années. »*

L'avenir économique et social étant, ainsi, succinctement balisé, M. Balladur a abordé, ensuite, la question de ses résultats politiques. *« Divisés, nous échouons ; unis, nous gagnons*, a-t-il relevé. *Saint-Nazaire devait être un test pour l'audience et la popularité du gouvernement. Eh bien, le test est positif. Que chacun en tire la leçon pour aujourd'hui et pour demain ! Pourrions-nous gouverner et agir autrement qu'ensemble ? Vous savez, comme je sais, que les Français qui nous soutiennent ne le comprendraient pas. »* Le premier ministre a égrené, alors, une liste, parfaitement exhaustive, de sujets d'union entre le *RPR* et *l'UDF* : politique économique et sociale, lutte contre le chômage, aménagement du territoire, défense des intérêts de la France, conception de l'Europe, de la défense, de la société française, rien n'a échappé à l'ardeur unioniste de M. Balladur, tandis que M. Giscard d'Estaing se tassait, circonspect, dans son fauteuil.

*« Les élections européennes*, a repris le chef du gouvernement, *devront être l'occasion, pour nous, de prouver à nos électeurs qu'ils ont raison de nous faire confiance pour rester unis. Comment pourrions-nous expliquer qu'unis au gouvernement, qu'unis au Parlement, nous n'ayons pas la même conception de la politique à mener en matière européenne ? Pour ma part, je crois que rien ne le justifierait. »* Regardant, même, au-delà de cette échéance, le premier ministre a réaffirmé sa conviction que si, *« sur bien des points »*, l'UDF et le RPR *« ont une histoire différente, (...) leur avenir est commun »*.

M. Balladur, qui avait pris soin de ponctuer son discours des noms des ministres UDF, Gérard Longuet, ministre de l'industrie, étant le mieux loti, a exposé sa conception du travail entre le gouvernement et le groupe UDF. *« Je suis totalement ouvert à la discussion (...), mais, permettez-moi de vous le dire, le sens des paroles, le contenu des propositions compte, mais ce qui compte, aussi, c'est la façon de la formuler*, a-t-il précisé. *Nous devons pratiquer entre nous le respect mutuel, cultiver le don de sympathie et de bienveillance. »* Quelques instants auparavant, M. Balladur avait donné un aperçu de son « ouverture » en demandant aux députés UDF, très remontés contre le projet de loi quinquennale sur l'emploi (*le Monde* du 16 septembre), dont le président de groupe, Charles Millon, a dénoncé à plusieurs reprises la timidité, de *« ne pas inquiéter les Français par des changements trop brutaux ou dont l'efficacité n'est pas démontrée »*.

### Un « 49-3 psychologique »

Les députés UDF sont restés sous le coup de ce *« 49-3 psychologique »*, selon l'expression de Jean-Jacques Hyest (Seine-et-Marne), pendant une bonne partie de la journée, même si la table ronde sur l'emploi organisée dans l'après-midi a été, de nouveau, l'occasion de critiquer le manque de hardiesse du projet de loi quinquennale. *« Quinquennal, cela veut simplement dire : « Ne nous jugez pas en 1995 parce que nous venons simplement de nous attaquer à un sujet difficile. » Mais quel manque d'audace, que de reculades ! »* a pesté Francis Delattre.

*« Si ça ne fait pas de bien, au moins, on est sûr que ça ne fait pas de mal »*, a ironisé Claude Malhuret (Allier). Le maire de Vichy a eu, également, l'occasion de tester la solidité du gouvernement de M. Balladur lorsque sa proposition de redistribution du travail s'est attirée un ferme rappel à l'ordre d'Alain Madelin, ministre des entreprises et du développement économique, qui a balayé d'un revers de main cette *« utopie »*. *« Nous n'avons pas le droit de dire que le débat n'a pas à avoir lieu. Nous avons un peu le droit à l'utopie ! »* s'est alors énervé M. Vasseur.

Pour autant, le propos très ferme de M. Balladur n'a pas écorné la confiance qu'il inspire dans les rangs UDF. *« Que voulez-vous ?* expliquait José Rossi (Corse-du-Sud). *Les députés savent qu'il n'y aura pas de résultats avant pas mal de temps. Alors, pour l'instant, ils se raccrochent à la cote de Balladur. C'est leur seul parapluie. »* Rares sont ceux, en effet, qui se risquent à aller tête nue.

GILLES PARIS

Les élections législatives partielles

## Le premier ministre se félicite du « test positif » de Saint-Nazaire

Les deux élections législatives partielles du 19 septembre, dans les Landes et en Loire-Atlantique, ont été diversement commentées, lundi 20 septembre. Négligeant la victoire de l'ancien président socialiste de l'Assemblée nationale, Henri Emmanuelli, dans les Landes, Edouard Balladur a préféré se féliciter de la défaite de Claude Evin en Loire-Atlantique, pour appuyer, devant les parlementaires UDF réunis à Issy-les-Moulineaux, son appel à l'union de la majorité *(lire ci-dessus)*. *« Saint-Nazaire devait être un test pour l'audience et la popularité du gouvernement. Eh bien ! le test est positif »*, a-t-il lancé.

Le RPR, par la voix de Jean-Louis Debré, son secrétaire général adjoint, s'est félicité, également, du succès de son candidat, Etienne Garnier, à Saint-Nazaire. *« Cette circonscription*, a-t-il observé, *pourra enfin être représentée de manière durable par un député gaulliste, alors qu'elle n'avait cessé d'être à gauche depuis trente et un ans.* (...) *Ce succès montre que l'action de redressement conduite par le gouvernement d'Edouard Balladur est bien perçue par les Françaises et les Français. » La Lettre de la Nation* préfère, cependant, y voir un *« un succès personnel »* du candidat. *« Cette victoire*, commente l'organe officiel du RPR, *tient d'abord à la ténacité du candidat gaulliste, qui représentait une majorité unie. Non seulement il se bat depuis vingt ans dans des conditions difficiles, mais, en outre, en quelques mois, il a su prendre à bras-le-corps les problèmes qui assaillent cette ville. »*

Le Parti socialiste s'est attardé, plutôt, sur la victoire au premier tour, dans les Landes, de son ancien trésorier national. Manuel Valls, membre de la direction nationale du PS, s'en est *« réjoui »*, en déclarant que *« voir les électeurs redonner massivement confiance »* à Henri Emmanuelli *« est un point très positif »*. *« Il y a toute une série d'électeurs qui nous avaient abandonnés en mars dernier et qui sont revenus »*, s'est-il encore félicité. S'agissant de la défaite de Claude Evin, M. Valls a constaté qu'il y a eu *« mobilisation de l'électorat de droite »* et, *« sans doute, des reports plus difficiles à gauche et du côté écologiste »*.

# COMMUNICATION

## M. Carignon privilégie les demandes de TF 1

*Suite de la première page*

L'article 11 de l'avant-projet de loi remédie à cette lacune, en partie comblée par la loi complémentaire de 1989, en donnant une marge de manœuvre confortable aux tenants actuels desdites autorisations, à savoir le groupe Bouygues pour TF 1, la Lyonnaise et la CLT pour M 6, la Générale des eaux et Havas pour Canal Plus.

En effet, si la durée de l'autorisation initiale n'est pas modifiée (dix ans), ce texte prévoit que le renouvellement soit, sauf *«manquement grave et répété»* (lequel n'est pas défini et pourrait faire l'objet d'une demande de précision de la part du Conseil d'Etat), *«tacite tous les cinq ans»* (...), pendant quinze ans. Après trois reconductions tacites, le CSA lancerait un appel d'offres, ce qui n'interdirait pas aux actuels détenteurs d'autorisation de se représenter. L'avant-projet reste flou, en revanche, à propos du cahier des charges de chaque chaîne : serait-il reconduit en l'état ? Ferait-il l'objet de réaménagements à la fin de chaque période ? Cela n'est pas précisé.

**2) Le plafond de l'actionnariat serait relevé.**

Une personne physique ou morale ne peut détenir une part supérieure à 25 % du capital d'une chaîne de télévision. Cette limite est censée garantir le pluralisme. Le groupe Bouygues, après avoir démontré qu'il était maître chez lui en détenant seulement 25 % du capital, demandait depuis longtemps que ce seuil soit déplafonné. Il obtient satisfaction. Le texte mis au point par le ministère de la communication autorise un même actionnaire à détenir 49 % du capital d'une chaîne. Cette modification, taillée sur mesure pour TF 1, risquerait d'entrainer aussi des modifications importantes dans le capital de Canal Plus.

Il semble que les services de M. Carignon n'aient pas remarqué que ce relèvement du seuil entrerait en contradiction avec un règlement du Conseil des Bourses de valeur (CBV) qui oblige une entreprise outrepassant le seuil de 33 % à lancer une OPA sur le reste du capital. La loi du 2 août 1989 laisse néanmoins le CBV libre de fixer le seuil à partir duquel une OPA est obligatoire. Le CBV sera donc sans doute amené à se prononcer sur ce point.

**3) Une seconde coupure publicitaire serait autorisée dans les œuvres audiovisuelles.**

M 6 militait depuis longtemps pour obtenir le droit de couper deux fois les œuvres audiovisuelles et les films par des écrans publicitaires. Satisfaction lui serait donc donnée... pour les seules œuvres audiovisuelles. TF 1, qui s'était engagée à pratiquer une coupure unique lors de la privatisation de la «Une», en 1987, se verrait certainement, si cette proposition était retenue, accorder le droit d'en faire autant. L'avant-projet de loi précise, en effet, que les chaînes soumises au régime de l'autorisation pourraient couper deux fois les œuvres *«nonobstant les engagements que ces services auraient pu souscrire antérieurement»*.

**4) Les autorisations des radios seraient renouvelées tacitement.**

Si la durée de l'autorisation initiale (cinq ans) des réseaux radiophoniques n'est pas modifiée par ce texte, le mode de renouvellement y est, comme pour les chaînes de télévision, facilité. Les autorisations d'émettre seraient reconduites tacitement tous les trois ans pendant neuf ans.

**5) La concentration des réseaux radiophoniques serait autorisée jusqu'à 120 millions d'auditeurs.**

La loi de 1986 limitait considérablement toute concentration en matière de réseaux «radios». Un réseau national, par exemple, ne pouvait acquérir un réseau régional qu'à condition que ce dernier ne couvre pas un bassin de population supérieur à quinze millions de personnes. Désormais, toute distinction locale ou nationale serait abolie : l'article 41 de l'avant-projet précise que tout serait permis à condition que le cumul des réseaux n'excède pas un plafond de 120 millions d'habitants. Le CSA aurait également le pouvoir d'autoriser de manière temporaire un réseau radio ou une chaîne locale.

**6) Nouvelle «gestion» des faillites.**

Les fréquences octroyées aux radios et aux chaînes de télévision hertzienne n'étant pas cessibles, la loi de 1986 ne prévoyait aucune solution en cas de faillite. Désormais, les tribunaux de commerce pourraient avoir recours à des formules de location-gérance avec droit d'utilisation des fréquences dans l'attente d'une nouvelle autorisation délivrée par le CSA. Si l'autorisation n'était pas donnée, le contrat de location-gérance serait résilié.

**7) Les présidents des chaînes publiques seraient nommés pour cinq ans.**

L'article 26 de l'avant-projet fait passer de trois à cinq ans le mandat des administrateurs nommés au conseil des chaînes publiques. Comme le président de chaque chaîne est choisi parmi les administrateurs, son mandat s'allongerait de deux ans.

**8) Le CSA pourrait sanctionner les chaînes publiques.**

Le régime de sanctions pécuniaires que le CSA peut actuellement infliger aux seules chaînes privées serait applicable aux chaînes publiques. En outre, le CSA pourrait ordonner l'insertion, dans les programmes des chaînes publiques, de tout communiqué dont il fixerait les termes et les conditions de diffusion. Les refus de diffusion de ces communiqués pourraient entraîner des amendes. Les organisations professionnelles et syndicales pourraient également saisir le CSA, lorsqu'elles estimeraient qu'une chaîne publique ne respecte pas ses obligations. A la fin de son régime de concession, en 1995, le statut de Canal Plus basculerait dans le régime général de l'autorisation et entrerait dans le champ de compétence du CSA.

**9) Le CSA pourrait être saisi par tout parlementaire.**

Si un particulier ou une association considère qu'un programme met en danger les enfants ou porte atteinte aux principes démocratiques, il pourra – si ce texte est adopté – saisir un ou plusieurs parlementaires afin d'alerter le CSA. Il appartiendra au Conseil de trancher après enquête. Tout parlementaire pourra également prendre lui-même l'initiative de saisir le CSA. Cette double disposition inquiéterait beaucoup les diffuseurs.

Voilà pour l'essentiel, qui promet assurément un vaste débat...

YVES MAMOU

### Réactions en chaîne pour Canal Plus

Comme dans une partie de billard, si cet avant-projet de loi était adopté, ce n'est pas forcément la chaîne la plus directement visée qui connaîtrait les plus grands bouleversements.

Le texte conçu sous l'autorité de M. Carignon répond positivement, en effet, aux désirs de TF 1, qu'il s'agisse de bénéficier d'une seconde coupure publicitaire dans les œuvres audiovisuelles (réclamée d'abord par M 6) ou de permettre au groupe Bouygues de détenir en droit une chaîne qu'il contrôle déjà en fait avec un quart du capital. S'il entre en vigueur, TF 1 sera confortée dans sa puissance. Ses détracteurs y verront plus prosaïquement un très politique «renvoi d'ascenseur» de la part de la nouvelle majorité. Mais cela ne changera guère, dans l'immédiat, ses conditions d'exploitation.

Les autres chaînes privées, elles, n'étaient pas si pressées de voir sauter ce plafond de 25 % pour un même actionnaire. Les deux actionnaires principaux de M 6, la Lyonnaise des eaux et la CLT (Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion), pourraient toutefois se résoudre à augmenter leur part à égalité, en préservant le délicat équilibre de leurs relations.

C'est surtout dans la galaxie Canal Plus que les remous pourraient être les plus importants. Car les rumeurs vont bon train autour d'un schéma qui verrait, une fois le «verrou» des 25 % levé, la Générale des eaux et la Société générale échanger leurs parts dans Canal Plus (respectivement 20,9 % et 5,1 %) contre des actions Havas (qui détient déjà 24,6 % de la chaîne cryptée).

Au terme de ce «meccano de la Générale», les deux alliés, et notamment le secret Guy Dejouany, patron de la Générale, auraient le contrôle d'Havas. Celle-ci se rapprocherait de sa filiale Canal Plus, dont le patron, André Rousselet, cherche à préserver l'avenir au moment où il négocie la transformation de sa concession en autorisation, à l'échéance 1995.

Il y a deux ans, André Rousselet déclarait à propos d'une fusion avortée Havas-Canal Plus, dont il était partisan, qu'une *«autre dimension résultant de la fusion eut été bénéfique, notamment dans le contexte européen»* (*le Monde* du 11 décembre 1991).

#### Une autre dimension

Ce schéma n'est pas le seul possible : en alternative, ou en complément, l'opération pourrait aussi associer la CLT du belge Albert Frère, dont Havas est un actionnaire important. Soit sous forme d'une entrée au sommet dans le capital de Havas, soit sous forme d'alliances industrielles entre la CLT et Canal Plus, spécialistes l'un des chaînes en clair, l'autre des chaînes cryptées.

Si ces schémas aboutissaient, ils donneraient naissance à un géant des médias qui ne pourrait à l'évidence limiter ses ambitions au territoire national, ni d'ailleurs aux seuls médias, la privatisation des télécommunications se profilant à l'horizon et alléchant la Générale.

Certes, le gouvernement a toujours clairement annoncé que l'allègement des règles régissant l'audiovisuel privé devait permettre aux «champions» français de se muscler pour jouer un rôle sur la scène internationale. Mais avant d'induire d'éventuels effets hors des frontières, la future loi pourrait d'abord agiter la finance et la politique hexagonale. Car un axe Générale-Havas-Canal Plus toucherait à quelques mastodontes de la Bourse dans le secteur particulièrement sensible des médias. Où personne n'a oublié les remous entraînés par le «noyautage», puis le «dénoyautage», d'Havas au lendemain des alternances politiques de 1986 et 1988...

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Les conditions de rachat des Dernières Nouvelles d'Alsace

## MM. Vernes et Hersant ont l'intention de faire appel de la décision du CBV

La riposte de la Société alsacienne de médias, constituée par la banque Vernes et le groupe Hersant, ne s'est pas fait attendre : au lendemain de la décision du Conseil des Bourses de valeurs (CBV) qui lui a imposé de lancer une offre publique d'achat (OPA), simplifiée par garantie de cours, sur *les Dernières Nouvelles d'Alsace* (*le Monde* du 18 septembre), la filiale commune du groupe Hersant et de la SCI de Jean-Marc Vernes a exprimé l'intention de déposer un recours contre cette décision devant la première chambre de la Cour d'appel de Paris.

Mardi 21 septembre celui-ci n'avait toutefois pas encore été enregistré. Interrogée, d'autre part, sur le *«manque de diligence»* dont elle aurait fait preuve en matière d'information du public lorsque le titre *«DNA»* a été retiré de la cote de la Bourse de Nancy, le 30 juin, la Société des Bourses françaises (SBF) a précisé que le marché hors-cote est un marché d'inscription et non un marché de cotation et qu'elle ne peut, en conséquence, que constater ce qui s'y passe.

Selon elle, l'information du public et du marché a donc bien été assurée dans les conditions habituelles.

# CARNET DU Monde

### Naissances

Marielle ROGER et Philippe GAVI

ont le bonheur d'annoncer la naissance de

**Léa CONTENAY,**

samedi 18 septembre 1993, à 18 h 15.

*«Carpe diem».*

---

Haydée NATAF et Ruta SADOUL,
Gabriel et Gisèle COSCAS,
Yvonne BABY,
Roger SALLOCH,
Alain FOURCADE,

Brigitte COSCAS
et
Nicolas BABY-FOURCADE,

sont heureux d'annoncer la naissance de

**Rebecca,**

leur arrière-petite-fille, petite-fille et fille, le 15 septembre 1993.

13, rue Greneta,
75003 Paris.

### Décès

– Mme Pierre Anquetil,
sa mère,
Jean-Pierre et Françoise Anquetil
et leurs enfants,
Camille et Alain Revel
et leurs enfants,
Marie-Amélie Plessier
et ses enfants,
Isabelle et Constantin Sokolow
et leurs enfants,
ses frère et sœurs, belle-sœur et beaux-frères, ses neveux et nièces,
Le docteur Pierre Plessier,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

**Marie-Claire ANQUETIL,**
assistante en économie,
université Paris-I,

le 17 septembre 1993, à Saint-Germain-en-Laye, à l'âge de cinquante-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 23 septembre, à 8 h 30, en l'église Saint-Wandrille, au Pecq (Yvelines).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

4, rue Henri-Robbe,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

---

– Marie-Paule Dowek,
son épouse,
Ses enfants,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**Joseph DOWEK,**

mort subitement le 19 septembre 1993, à l'âge de soixante-huit ans.

La levée du corps aura lieu jeudi 23 septembre, à 15 heures, à l'amphithéâtre Gustave-Roussy, de l'hôpital Cochin, 12, rue Méchain, et l'inhumation au cimetière d'Antony, rue de Châtenay, à 15 h 45.

---

– Jacques Garnier,
son époux,
Nicolas, Frédéric, François,
ses enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**Dominique GARNIER,**
née Joubert,

survenu le 19 septembre 1993, à l'âge de quarante-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 23 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, Paris-15e, suivie de l'inhumation au cimetière de Belz (Morbihan).

Cet avis tient lieu de faire-part.

103, avenue Félix-Faure,
75015 Paris.

---

– M. et Mme David Trojman,
M. et Mme Jean-Claude Partouche,
M. et Mme Didier Mantoux,
Leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père,

**M. Bernard MANTOUX,**

survenu le 17 septembre 1993, à son domicile.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue Jules-Lemaître,
75012 Paris.
176, rue Lenain-de-Tillemont,
93100 Montreuil.

---

– Le rabbin A. Brakha,
rabbin de la Grande Synagogue Victoire,
Le comité des dames,
La commission administrative,
ont la tristesse de faire part du décès subit de leur président

**M. Bernard MANTOUX,**
chevalier de la Légion d'honneur,

Les obsèques ont eu lieu le 20 septembre 1993.

Le présent avis tient lieu de faire-part,

Grande Synagogue Victoire,
44, rue de la Victoire,
75009 Paris.

---

– Mme Christiane Rauffet,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Max Garnier,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Daniel Gradt,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Fauvet,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Gloria Da Silva,
Les familles Bazin et Fauvet,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Suzanne GERMAIN BAZIN,**

survenu dans sa soixante-dix-neuvième année, le 15 septembre 1993.

La cérémonie religieuse aura lieu le 24 septembre, à 16 heures, au temple de l'Étoile, 54, avenue de la Grande-Armée, et l'inhumation au cimetière de Passy.

4, avenue Raymond-Poincaré,
75116 Paris.

---

– Rose Grimbert,
son épouse,
Danielle Grimbert,
Annette Grimbert-Greif,
ses filles,
Emmanuel Greif,
son petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

**Noica, Thomas, Berco GRIMBERT,**

survenu le 17 septembre 1993, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

---

– Mme Lucien Kalfon,
M. et Mme René Kalfon
et leurs enfants,
Mme Yvonne Lasry
et ses enfants,
M. André Miara,
Mme Madeleine Miara
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Miara
et leurs enfants,
M. Henri Miara
et ses enfants,
M. et Mme Francis Miara
et leurs enfants,
Mme Elisabeth Miara
et ses enfants,
ont le regret de faire part du décès de

**M. Lucien KALFON.**

Les obsèques ont eu lieu le 21 septembre 1993, à 10 h 30, au cimetière de Pantin.

---

– La direction de l'École polytechnique,
Tous les collègues et amis avec lesquels il a collaboré,
ont appris avec tristesse le décès de

**Claude KIPNIS,**
mathématicien,

survenu le 13 septembre 1993.

---

– Mme Geneviève Mellinette,
son épouse,
Mme Janine Mellinette,
sa sœur,
Christine et Didier Mellinette-Mallejac,
Audrey et Manuel,
Françoise Fauvet,
Laure et Camille,
Martine et Jean-François Manier-Mellinette,
Elie et Simon,
ses enfants et petits-enfants,
Toute sa famille,
Proches, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jacques MELLINETTE,**

survenu le 15 septembre 1993, à l'âge de soixante-quinze ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée vendredi 17 septembre, en l'église d'Arthes (Tarn).

11 *bis*, rue Angélique-Vérien,
92100 Neuilly-sur-Seine.

---

– Colette et Charles Mann,
Chantal Peeters,
Marie-José et Roger Odore,
Jean-Pierre et Brigitte Peeters,
Françoise et Babys Valsamis,
ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Jean PEETERS,**
née Algéra Rosati,

survenu le 18 septembre 1993.

Les obsèques ont lieu mardi 21 septembre, à 10 h 45, en l'église de l'Etang-la-Ville.

15, avenue des Chênes,
78620 L'Etang-la-Ville.

---

– Shatta Simon,
Jean-Claude, Jean-Ariel Simon
et leurs enfants,
Elisabeth Hirsch,
Jean-Raphaël et Nicole Hirsch,
La famille Simon,
La famille Hirsch,
ont la douleur de faire part du décès de

**Edouard SIMON**
(Bouli),

le 19 septembre 1993.

Les obsèques auront lieu le jeudi 23 septembre, au cimetière du Père-Lachaise, à 11 heures, 7e division.

Rendez-vous porte principale, boulevard de Ménilmontant, Paris-20e.

---

– Les Eclaireuses et éclaireurs israélites de France,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

**Edouard SIMON,**
dit Bouli,
ancien commissaire national adjoint,
commissaire régional de la FEN,
directeur avec Shatta, sa femme,
de la Maison de l'enfant de Moissac,
de 1940 à 1950,
puis de la maison d'enfant
de Laverune,

qui a toujours contribué à la construction et à l'enrichissement de leur mouvement.

Les EEIF s'associent de tout cœur et avec toute leur affection au deuil de sa famille.

---

– Le député et maire d'Antony
Et le conseil municipal,
ont le regret de faire part du décès de

**M. Georges SUANT,**
ancien maire honoraire d'Antony,
ancien président
du conseil général de la Seine,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 16 septembre 1993.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le 20 septembre, au cimetière d'Antony.

[Né le 28 février 1913 à Roubaix (Nord), Georges Suant, *professeur de lettres, a été élu* conseiller municipal (en 1947), puis maire d'Antony (Hauts-de-Seine) de 1955 à 1977. Elu conseiller général de la Seine en 1959 sous l'étiquette SFIO, il rejoint ensuite le Parti socialiste autonome, l'une des composantes du futur PSU. Président du conseil général de 1965 à 1968, élu avec les voix gaullistes et centristes, il est, ensuite, conseiller général (socialiste indépendant) des Hauts-de-Seine de 1968 à 1976. Administrateur de l'Assistance publique de Paris de 1970 à 1976 et de l'office des HLM des Hauts-de-Seine de 1973 à 1976, il a été directeur de *Banlieue-sud-l'Echo* de 1982 à 1993, puis président-directeur général du mensuel *Libres informations*.]

### Remerciements

– Profondément touchés des nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de leur ami,

**Harold TYKOSZINSKI,**
directeur financier,

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement,

Henri Lachmann,
Et l'équipe de direction de Strafor Facom,
prient toutes les personnes qui ont honoré sa mémoire et qui se sont associées à leur peine par l'envoi de fleurs, de messages de condoléances, par leur présence aux obsèques, de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance émue.

### Avis de messes

– Une messe sera célébrée le samedi 25 septembre 1993, à 9 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17e, à la mémoire de

**André PROT,**

décédé le 8 septembre, à Châteauroux (Indre).

### Anniversaires

– Bianca Lamblin,
Marianne et Sylvia,
rappellent au souvenir de ceux qui l'ont aimé

**Bernard LAMBLIN,**
maître-assistant d'esthétique à Paris-I,

mort le 20 septembre 1978.

---

– Il y a vingt ans, le 22 septembre 1973,

**René SCHNEYDER,**
administrateur des services civils
d'Indochine,
conseiller
du gouvernement vietnamien,

quittait les siens.

Que ceux qui l'ont connu et estimé aient une pensée pour lui.

On rappelle également le souvenir de son épouse,

**Binh SCHNEYDER,**

décédée le 5 mai 1986.

### Communications diverses

– Cabinet de maître Muriel Brouquet, avocat au barreau de Paris, 52, boulevard Ornano, Paris-18e. Tél. : 49-25-48-25.

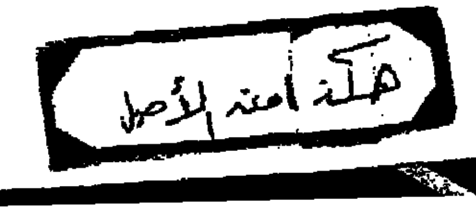
Par jugement non définitif en date du 9 juillet 1993, la 1re chambre du tribunal de grande instance de Paris a déclaré en état d'absence Mme Georgette Itkine, épouse Gabai, née le 16 mars 1918, à Paris-12e, disparue depuis le 22 novembre 1981 de son dernier domicile sis à Paris-1er, 134, rue de Rivoli.

### Soutenances de thèses

– Faculté de médecine de Grenoble, lundi 27 septembre 1993, à 14 heures, amphithéâtre inférieur nord, M. François Leitner : «Segmentation dynamique d'images tridimensionnelles», thèse de doctorat d'informatique.







(Publicité)




**Voici le seul contrat au monde qui vous propose 400 lieux de rencontre et 282 lignes de bus, de métro, de RER pour vous y rendre.**

Tous les jours, 38000 personnes s'engagent sur près de 9 millions de voyages à aller toujours plus vite et toujours plus loin. **On n'en fera jamais assez pour vous donner l'esprit libre.**

RATP

*l'esprit libre*

# SOCIÉTÉ

## URBANISME

Au Conseil de Paris

### Le projet Seine Rive gauche a reçu un nouveau feu vert

Le Conseil de Paris a adopté, lundi 20 septembre, le nouveau plan d'aménagement de zone du projet Seine Rive gauche par 139 voix, la gauche et l'élu Vert ayant voté contre. Le tribunal administratif de Paris avait annulé le plan initial pour insuffisance d'espaces verts et le contentieux est actuellement devant le Conseil d'Etat, mais la Ville a décidé, pour ne pas perdre de temps, de réviser sa copie.

Le document qu'elle a soumis au Conseil comporte une dizaine de squares nouveaux totalisant environ 4 hectares, et quelques précisions sur les rues et sur les places qui devraient environner la gare d'Austerlitz (*le Monde* des 19-20 septembre).

Ces modifications n'ont ni passionné les conseillers de la majorité (ils n'étaient guère plus d'une dizaine en séance), ni convaincu ceux de l'opposition. Pour Jean-Marie Le Guen, élu socialiste du treizième arrondissement, le projet, qui porte sur 130 hectares, reste *« à la fois conformiste et irréaliste »* car il table sur la construction de 900 000 mètres carrés de bureaux actuellement invendables, et d'une université à laquelle le gouvernement semble avoir renoncé. Georges Sarre, dissident du groupe socialiste, a, de son côté, douté de l'utilité de la dalle de 30 hectares qui doit couvrir les voies ferrées et a critiqué l'axe majeur du projet, l'Avenue de France, large de 40 mètres et longue de 2 kilomètres qui, a-t-il fait observer, *« n'a aucun prolongement sur la commune d'Ivry et ne débouche donc sur rien »*. Pour Gisèle Moreau, communiste, *« le projet ignore la demande sociale en ne prévoyant que 5 200 logements. Et il nie les évidences économiques en négligeant le secteur secondaire »*. Enfin, Jean-François Segard, seul élu Vert, a jugé *« navrant »* un projet qui ne prévoit que 2 à 3 mètres d'espaces verts par habitant.

Ce qui reste tout de même le plus grand projet parisien d'urbanisme actuel a été vigoureusement défendu par Camille Cabana, adjoint chargé de l'aménagement, Anne-Marie Couderc, député RPR du 13e arrondissement, et Jacques Toubon, maire de l'arrondissement et ministre de la culture. Pour ces élus de la majorité, le nouveau quartier contribuera à rééquilibrer Paris vers l'Est et il maintiendra 50 000 emplois. *« C'est un projet ambitieux*, a souligné M. Toubon, *qui sera mené avec une volonté politique inébranlable et marquera l'avenir de Paris au cours des vingt prochaines années »*.

MARC AMBROISE-RENDU

Voulant conserver intact son patrimoine foncier

### Paris refuse le POS de Clichy

Ceint de son écharpe tricolore et accompagné d'une quarantaine de ses concitoyens, Gilles Catoire, maire socialiste de Clichy, commune des Hauts-de-Seine forte de 47 000 habitants, s'est présenté, lundi 20 septembre, devant l'Hôtel de Ville de Paris. Les banlieusards souhaitaient assister à la séance du Conseil de Paris, mais l'entrée de la salle leur a été refusée par les forces de l'ordre. Comme le prévoit le code de l'urbanisme, les élus parisiens devaient donner leur avis sur une modification du plan d'occupation des sols de Clichy, ville riveraine de la capitale.

Ils ont émis un avis négatif, car cette modification aurait rendu inconstructibles plusieurs terrains appartenant à la Ville de Paris et totalisant treize hectares. Sur une parcelle de cinq hectares, autrefois occupée par un gazomètre mais inoccupée depuis dix ans, Clichy souhaite réaliser un espace vert, alors que Paris veut conserver intact son patrimoine foncier, même lorsqu'il est situé sur un autre territoire que celui de la capitale.

## EXCLUSIONS

Crise du logement et retards de paiement de l'Etat

### Les centres d'hébergement et de réadaptation sociale en difficulté

Les centres d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS) connaissent de graves difficultés financières. Selon la FNARS (Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale), qui attire l'attention des pouvoirs publics sur ces difficultés, la situation risque encore de s'aggraver si le projet de budget 1994, dans la partie qui la concerne, est adopté tel quel. Celui-ci limite en effet à 2 % l'augmentation de financement des CHRS et fixe l'apport de l'Etat à 2,2 milliards de francs.

*« Si, en 1994, le budget n'atteint pas 2,5 milliards de francs, des CHRS fermeront leur porte »*, affirme dans un appel Jean-Paul Peneau, directeur de cette Fédération qui regroupe des associations telles que l'Armée du Salut, le Secours catholique, ATD Quart-monde, Emmaüs France ou l'UNIOPSS. Toujours selon la FNARS, la moitié environ des 700 CHRS (400 sont adhérents à la fédération) manquent actuellement de ressources. A titre d'exemple, en Loire-Atlantique, douze établissements accusaient, en 1992, un déficit global de 1 500 000 F ; en Région Rhône-Alpes le déficit de quarante-cinq CHRS s'élevait à douze millions de francs...

A cela, plusieurs explications : la crise économique et la crise du logement qui créent de plus en plus d'exclusions, la revalorisation des salaires des travailleurs sociaux, mais, surtout, les retards de paiements pratiqués par l'Etat qui se généralisent malgré de nombreux procès donnant gain de cause aux associations gérantes des établissements. La question posée est politique. Quel prix le gouvernement est-il prêt à payer pour aider les établissements qui ont opté pour la réinsertion ? Car, à la différence d'autres structures qui limitent leur action à un hébergement pendant l'hiver, les CHRS accueillent en permanence les personnes en situation de rupture, dépourvues de revenus, sortant de prison, toxicomanes, victimes de violences, fugueurs, etc. et les aident à trouver une solution appropriée à leur cas pour préparer la réinsertion (1).

Dans un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) sur *« La place des CHRS dans les dispositifs d'insertion »* (août 1992), le rapporteur, M. Maurice Ramond, constatait *« une répartition très inégale des moyens dont disposent les CHRS selon les départements aboutissant parfois à un réel manque de places »*. Il préconisait *« un rattrapage progressif pour les moins dotés, sans soustraction des moyens dont disposent les autres »*.

Ce rapport soulignait que *« la non-prise en charge des sans-logis, de la détresse, de l'urgence et parfois de la violence, a aussi un coût. Les Etats-unis en font actuellement l'amère expérience. Notre pays a choisi pour sa part d'exclure l'exclusion »*. A ceux qui sont tentés par un transfert des compétences en la matière vers les collectivités territoriales, l'IGAS répond : *« La prise en charge des plus démunis relève de la solidarité nationale. Aussi la tutelle des CHRS doit-elle rester de la compétence de l'Etat. »*

Ch. Ch.

(1) Pour en savoir plus : l'hebdomadaire *Lien social* du 2 septembre a publié un dossier sur les CHRS. *Lien social*, 46, rue Paul Bert, 31 000 Toulouse.

## SPORTS

□ **AUTOMOBILISME : Toyota champion du monde des rallyes.** – Le pilote finlandais Juha Kankkunen (Toyota-Celica) a remporté, mardi 21 septembre à Perth, le rallye d'Australie en devançant son compatriote Ari Vatanen (Subaru-Legacy) et le Français François Delecour (Ford-Escort). Cette victoire permet à Kankkunen d'accroître son avance dans le championnat du monde des pilotes et assure à Toyota le titre mondial des constructeurs. C'est la première fois que ce titre revient à une marque japonaise.

□ **Nigel Mansell champion en Indycar.** – Vainqueur dimanche 19 septembre à Nazareth (Pennsylvanie) de l'avant-dernière manche du championnat Indycar – l'équivalent de la formule 1 aux Etats-Unis, – le Britannique Nigel Mansell (Lola Ford) est devenu le premier pilote à remporter le titre dans cette discipline pour sa première participation. Le champion du monde 1992 de formule 1, qui a gagné cinq courses cette saison, a signé un nouveau contrat de deux ans avec l'écurie dirigée par Carl Haas et l'acteur Paul Newman.

## ESPACE

### *La fusée indienne PSLV retombe à la mer*

Rude coup pour l'agence spatiale indienne (ISRO) : sa fusée la plus puissante, lancée pour la première fois, lundi 20 septembre, du pas de tir de Sriharikota, a terminé sa course dans la mer, échouant ainsi à mettre en orbite le satellite équipé d'une caméra allemande qu'elle transportait.

Ce lanceur, le Polar Satellite Launch Vehicle (PSLV), a coûté à l'Inde douze ans de recherches et 150 millions de dollars. Doté de quatre étages et pesant 280 tonnes, il apparaît comme le précurseur d'un vecteur encore plus puissant, le Geostationary Satellite Lauch Vehicle (GSLV), dont l'Inde souhaite se doter afin de mettre sur orbite géostationnaire des satellites allant jusqu'à 2,5 tonnes.

Evoquant malgré tout le *« succès relatif »* de ce lancement (les trois premiers étages de l'engin ont apparemment bien fonctionné), le président de l'ISRO, M. Udipi Ramachandra Rao, a déclaré que le prochain tir du PSLV aurait lieu dans environ un an. – *(AFP, UPI, AP.)*

### La masse cachée des galaxies

*Suite de la première page*

Bref, à l'heure des comptes, il manque quelque 90 % de matière ! Où est-elle ? De quoi est-elle composée ? C'est tout le mystère sur lequel les astronomes du monde entier butaient et que deux équipes de chercheurs, l'une française et l'autre australo-américaine (1), viennent peut-être de percer séparément.

Jusqu'à ce jour, bien des scénarios avaient été avancés pour tenter d'expliquer cette masse obscure des galaxies. Lorsqu'il s'agit d'être inventif, les théoriciens ne sont pas en reste. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner la longue liste des candidats exotiques ou naturels qu'ils ont imaginés.

Dans ce bestiaire, deux types principaux d'objets prédominent : les « mauviettes » et les « machos ». Les premiers, qui sont une traduction libre de l'américain *wimps (weakly interactive massive particle*, ou plus précisément particule lourde interagissant faiblement), pourraient, par leur nombre immense, former cette masse cachée qui échappe aux chercheurs. Les cosmions, les neutralinos, et même les neutrinos dont la masse est toujours inconnue, ont ainsi eu les faveurs des physiciens. Mais les résultats se sont fait attendre et la matière noire a continué de rester invisible.

#### *La dictature des machos*

Avec les machos, la quête de cette Arlésienne de l'astronomie pourrait basculer. Ces *massive compact halo objects* sont en effet constitués d'une matière plus palpable faite de neutrons, de protons et d'électrons, qui se présenterait sous la forme de trous noirs ou de petites étoiles froides, les naines brunes, trop petites pour qu'elles se soient un jour allumées. Certains astrophysiciens pensent que ces soleils ratés, auxquels on donne parfois le nom de « Jupiters » en hommage à l'étoile avortée que constitue la planète géante du système solaire, pourrait expliquer la masse manquante des galaxies.

Si tel est le cas, disent-ils, il suffit de détecter ces quasi-étoiles qui brillent dans l'infrarouge d'un faible feu. Les détecter directement est presque une gageure. Mais il est possible de le faire indirectement lors de leur passage devant une étoile. *« Non parce qu'elles occultent leur lumière durant cette éclipse*, remarque Michel Spiro, du Commissariat à l'énergie atomique, *mais plutôt parce qu'elle l'amplifie provisoirement sous l'effet d'un phénomène connu sous le nom de lentille gravitationnelle. »* Pour vérifier cette hypothèse, il suffit donc de pointer des instruments d'observation en direction de certaines zones du ciel dans l'espoir d'y déceler ces rares événements.

C'est ce qu'ont fait les chercheurs de plusieurs laboratoires français sous la conduite de Michel Spiro. Regroupés au sein d'une opération de recherche sur les objets sombres et compacts – facétieusement baptisée EROS, – ils ont pointé pendant trois ans leurs instruments depuis l'Observatoire européen de l'hémisphère sud sur le grand nuage de Magellan dans l'espoir d'une... petite lumière.

La chose n'est en effet pas simple et réclame plus de doigté qu'il n'y paraît. Car s'il est aisé, à partir de moyens de calcul importants, d'évaluer le nombre de ces naines brunes et le nombre de fois où, statistiquement, elles passeront devant une étoile, il est en revanche plus délicat d'observer le phénomène d'amplification de lumière qu'elles induisent sur les clichés et les scènes prises par les télescopes.

#### *Analyser dix millions d'étoiles*

Si ces naines sont peu massives et, disons, de la taille de la Terre, il suffira d'observer chaque fois que cela est possible 100 000 étoiles pour espérer y découvrir quelque heureux événement. *« Nous avons pris dix mille images avec nos caméras CCD. Mais*, confesse M. Spiro, *nous n'avons observé aucun événement sur le tiers des données que nous avons dépouillées, là où nous aurions espéré en trouver trois. »*

En revanche, avec des objets dont la taille serait comprise entre celle de Jupiter et celle du Soleil, le phénomène, s'il existe, est plus facilement décelable. Revers de la médaille : il faut, cette fois, suivre de manière quotidienne dix millions d'étoiles pendant plusieurs années pour espérer obtenir quelques occultations. Or, en traitant 40 % seulement de leurs données, les chercheurs d'EROS ont recensé deux événements qui se sont manifestés trente jours durant. Deux amplifications de lumière qui ont atteint un facteur 2,5.

La conclusion était alors tentante, car si, comme on le pense, le halo des galaxies spirales, ce ballon sombre sphérique ou ellipsoïdal qui serait trois à quatre fois plus étendu que la galaxie elle-même, est bien rempli de telles naines brunes, on devrait observer des phénomènes de ce type. C'en serait alors fini avec le mystère de la masse manquante des galaxies cachée en majorité dans les naines brunes. Une hypothèse que Michel Spiro aimerait bien voir rapidement confirmer. Car, pour lui, ces premiers résultats sont encore fragmentaires, et *« l'on ne peut exclure que ces variations d'intensité lumineuse soient le fait d'étoiles variables jusqu'ici inconnues »*.

Certes, les résultats de l'équipe australo-américaine, qui ne travaille que depuis un an en Australie, ont aussi donné lieu à l'observation d'une amplification de lumière d'un facteur 7 dans un échantillon de 3 millions d'étoiles. Mais, à un optimisme trop hâtif, les chercheurs français préfèrent la prudence et attendent qu'une vingtaine d'observations supplémentaires soient faites pour confirmer cette hypothèse. Dans ce cas, *« ce serait*, disent-il, *une sacrée révolution »*. Ne resterait plus alors à trouver que l'origine d'une autre masse de matière manquante : celle, énorme, existant dans l'Univers entre les galaxies et dans laquelle, cette fois, les « mauviettes » pourraient jouer le rôle principal.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) L'équipe française est composé de chercheurs appartenant au département d'astrophysique, de physique des particules, de physique nucléaire et d'instrumentation associée du CEA de Saclay, au Laboratoire de l'accélérateur linéaire d'Orsay (IN2P3-CNRS), à l'Institut d'astrophysique de Paris, au Centre d'analyse des images de l'INSU à Paris, de l'Observatoire de Marseille et du Laboratoire d'astronomie spatiale de Marseille. L'équipe australo-américaine, qui, comme sa concurrente, a soumis pour publication un papier à la revue *Nature*, est composée de chercheurs de Livermore, de l'université de Californie et, pour la partie australienne, du Mount Stromlo, regroupés autour de Charles Alcock.

## DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
*de l'Académie française*

### *Trichomanie*

DES millions de jeunes filles et de femmes présentent un tic capillaire dont la genèse mystérieuse devra occuper un jour les historiens des manies humaines, s'il en existe.

*Description.* 1) La tête s'incline vers l'avant, insensiblement ou par une brève secousse, sans autre utilité décelable que de décrocher de derrière l'oreille, et de faire glisser devant le visage, une mèche, toujours la même, comme rodée par le manège, et qui va interdire toute activité requérant l'usage de l'œil, du nez, de la bouche.

2) La mèche importune est rejetée vers l'arrière ; soit par une secousse inverse de la précédente et pouvant égaler, en brusquerie, le cabrage du poney ; soit par un geste machinal de la main, ou du seul index, qui monte enrouler les cheveux rebelles derrière l'oreille.

Si les deux mains sont occupées, au moment où la compulsion se déclenche, l'une d'elles, souvent la plus indispensable, se libère, toute affaire cessante, au risque, malgré sa prestesse, d'interrompre la tâche en cours : notes prises en classe, formalités de guichet, port de bagages, etc.

3) Exécutée sans agacement, comme par un accès subit d'attention tendre à soi-même, l'intervention ne vise pas à supprimer la gène, que chignon, cercle ou barrette éradiqueraient sans peine, mais au contraire à garantir la répétition d'un cycle fébrilement attendu. L'inconscient programme main ou index pour placer la mèche en équilibre si instable qu'elle retombe le plus vite possible et réalise à nouveau l'attente délectable de la phase 1).

Comparable à l'intervalle des démangeaisons chez l'eczémateux, l'écart entre deux compulsions varie selon la nervosité du sujet. Il s'abaisse à quelques secondes seulement, en cas de stress (examens, interviewes, tentatives de séduction, ou les trois).

*Lieux, dates, populations à risques.* Le phénomène est constatable partout, mais il saute aux yeux dans les lieux publics : transports en commun, émissions de télévision, bureaux de poste, guichets de banques, etc. En classe ou en amphi, où le mimétisme joue à plein et se voit d'un coup d'œil, les professeurs lui trouvent les proportions vertigineuses et angoissantes d'une épidémie, d'une démence collective.

L'apparition se situe à la fin du deuxième millénaire (années 1980), dans l'hémisphère Nord. Les populations les plus affectées sont blanches (chevelures lisses, mobiles), jeunes (influençabilité), à forte pénétration audiovisuelle (rôle du modèle, facteur de contagion) et à revenus autorisant le superflu (rôle incitant du commerce de la beauté).

*Antécédents.* Cheveux et ongles ont toujours excité les auto-manipulations, parce qu'ils constituent une frontière incertaine entre soi et le monde extérieur, auquel ils empruntent, sauf en cas d'arrachage, le caractère d'objet matériel, insensible.

Les femmes n'ont pas le monopole de ces jeux machinaux avec les frontières du corps et les droits, inégalement ressentis, d'occuper l'espace commun, le territoire proche. Il y aurait beaucoup à dire sur l'exhibition de la bedaine comme privilège masculin, les rites du fumeur de pipe, de la clef de contact agitée hors la vue de la voiture, en signe de puissance économique ou autre...

Le mythe samsonien du cheveu comme emblème de force physique ou d'excellence intellectuelle se retrouve dans l'hésitation séculaire des guerriers entre tignasse hirsute et boule à zéro, et des penseurs ou artistes entre crinière et calvitie, sans que l'on ait cherché à savoir si les systèmes et les œuvres s'en ressentaient (Jankélévitch « contre » Foucault ? Soljenytsine « contre » Claude Simon ? Dali « contre » Picasso ?)

Les chefs d'orchestre et pianistes ont toujours joué à lutter contre des broussailles dont une coupe plus courte les affranchirait une bonne fois. Sans doute est-ce façon de souligner un effort, une intention, une fatigue, comme l'accessoire dont le danseur embellit sa virtuosité.

*Pathologie.* Le manège inconscient de millions d'adolescentes ou de jeunes femmes n'obéit à aucun code tel le jeu de l'éventail. Il ne signifie rien de voulu. Il s'apparente davantage à une maladie appelée *Trichomanie* dans les dictionnaires non spécialisés, et *Trichotillomanie* par les ouvrages médicaux. Ce tic de tripotage ou d'arrachage des cheveux, surtout visible chez l'enfant mais aussi chez l'adulte, signalerait une névrose d'angoisse ou de dépression, suite à des pertes affectives.

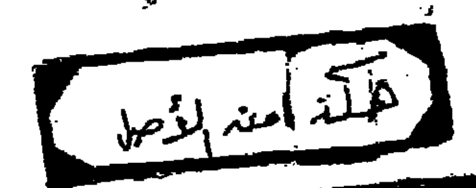
*Hypothèses.* On trouve des psychanalystes pour se demander si l'écartement des cheveux, le dévoilement intermittent des replis de l'oreille, et la caresse de cette dernière par l'index, ne reproduiraient pas symboliquement et innocemment des pulsions exhibitionistes ou onanistes.

La rapidité avec laquelle la manie a gagné des populations entières suppose qu'elle s'est aussi chargée de prestiges sociaux. L'adolescente imite la star, et la jeune femme imite l'adolescente. A la portée de tous, le geste prend valeur d'une présomption de beauté, de possession de soi, de profondeur de pensée. La dépersonnalisation, l'anonymat et l'insécurité que développe l'époque y trouvent un remède ambivalent à la crainte d'être pareil à tous et à la peur d'être différent. La trichomanie jouerait le même rôle contagieux et apaisant que les superlatifs passe-partout – *Tout à fait*, mis pour *oui* – ou que les nasalisations dont les adolescents émaillent leur conversation, sans aucune raison apparente : « Bonjour-*an* ? ça va-*an* ? »

Des sociologues et économistes n'hésitent pas à incriminer le rythme obsessionnel auquel le public concerné est soumis par les réclames des produits de beauté. De fait, les coups de crinière rejetée en arrière, avec passage des doigts en position de peigne et cambrure associée des reins, paraissent directement inspirés des annonces de shampoings et de leurs promesses de douce fermeté scandinave, de pellicules vaincues, de séduction fatale. Inversement, le rejet irrité de la mèche poisseuse vers l'oreille annoncerait le projet radieux de... se laver la tête le soir même.

Manipulée par les firmes de cosmétiques comme une aide décisive à la consommation, la trichomanie, qui a envahi une génération entière, réaliserait l'idéal marchand : changer l'homme en singe de zoo à l'heure de l'épuçage. Encore la guenon garde-t-elle la liberté de ne pas faire comme tout le monde, ou d'aller cacher ses caresses derrière un rocher de ciment, pied de nez à l'appui.

On a sa dignité.



# SOCIÉTÉ

JUSTICE

A Perpignan

## Un « témoin important » est recherché après la disparition de la petite Karine

PERPIGNAN

*de notre correspondant*

Une semaine après la disparition de la petite Karine, huit ans, à la sortie d'une école de Perpignan (Pyrénées-Orientales), Danièle Braud, juge d'instruction chargée de l'enquête, a diffusé, lundi 20 septembre, le signalement et la photo d'un homme qualifié de *« témoin important »*. Il s'agit d'un proche de la mère de la fillette, Patrick Tissier, quarante et un ans, d'allure athlétique, cheveux châtain clair et front dégarni, qui pourrait circuler dans une 305 beige ou dans une 205 rouge. Une ligne téléphonique spéciale a été mise en place pour qu'il puisse se signaler. Patrick Tissier n'a pas réapparu à son domicile depuis le jour de la disparition de Karine. Les enquêteurs estiment que son témoignage est essentiel.

Vendredi 10 septembre, au domicile perpignanais de ce *« témoin important »*, sa jeune concubine âgée de dix-sept ans avait été secourue en urgence par le SAMU après avoir été victime d'un viol et d'une tentative de meurtre par strangulation. Patrick Tissier ne se trouvait pas sur les lieux. Une information judiciaire, ouverte aussitôt, permettait alors d'établir que cet homme, qui vit de « petits boulots », avait récemment retiré de l'argent à l'aide de sa carte bancaire.

Le 13 septembre, jour de l'enlèvement de Karine, il n'était toujours pas revenu à son domicile. Né à Bourges (Cher), Patrick Tissier avait été condamné le 25 avril 1972 à vingt ans de réclusion criminelle pour le viol et le meurtre d'une jeune fille. En décembre 1982, bénéficiant d'une permission de sortie du centre de détention de Muret (Haute-Garonne) où il était incarcéré, il s'était enfui. Quelques mois plus tard, il était interpellé près de Toulouse après le viol d'une mineure. Il était alors condamné à dix ans de réclusion. Il avait retrouvé la liberté en janvier 1992. Après un passage à Albi, il s'était installé à Perpignan en juin 1992. Il semble qu'il ait rencontré Karine, son frère et sa mère à la chapelle des mormons de Perpignan et qu'il les côtoyait à l'occasion d'anniversaires ou de repas.

JEAN-CLAUDE MARRE

*Lire page 23 la chronique de Daniel Schneidermann : « Le témoin. »*

Après la mort d'un prisonnier

## Mouvement de protestation des détenus de Draguignan

DRAGUIGNAN

*de notre correspondant*

Cent soixante-six détenus de la maison d'arrêt et du centre régional de détention de Draguignan (Var) ont refusé de regagner leurs cellules, lundi 20 septembre, en fin d'après-midi. Ils protestaient contre le décès survenu la veille au soir d'un détenu de trente ans, Mustapha El Kheiri, retrouvé mort dans la cellule où il était incarcéré seul, purgeant une peine de vingt mois d'emprisonnement pour infraction à la législation sur les stupéfiants. Il devait être libéré au mois de mars 1994.

Dans la soirée de dimanche, celui-ci se serait plaint de violents maux de ventre. Un médecin, *contacté par téléphone*, aurait alors conseillé de lui donner certains médicaments. Une fois sur place, ce même médecin aurait constaté le décès du malade. Le bruit courait aussitôt au sein de l'établissement que Mustapha El Kheiri n'avait pas reçu les secours que nécessitait son état. L'émotion des détenus a été d'autant plus vive que quelques jours plus tôt, un autre détenu, Jean-Noël Cardi, vingt-trois ans, arrêté le 3 septembre à Ajaccio (Corse-du-Sud), avait été retrouvé pendu dans sa cellule.

### « Climat d'insécurité »

Ces deux décès ont provoqué la protestation des cent soixante-six détenus (quatre-vingt dix dans la maison d'arrêt et soixante-seize au centre régional) contre ce qu'ils considèrent comme un *« climat d'insécurité »*. Devant leur refus de regagner les cellules, les autorités judiciaires ont préféré adopter *« la voie diplomatique »* plutôt que la force. Pierre Cortes, premier substitut du procureur de la République de Draguignan les a convaincus de cesser leur mouvement à la tombée de la nuit.

Une information judiciaire a été ouverte pour *« rechercher les causes de la mort et la manière dont les faits se sont enchaînés »*. Le doyen des juges d'instruction du tribunal de grande instance de Draguignan, Jean-Michel Malatrasi, a saisi le dossier médical de Mustapha El Kheiri en présence d'un représentant du Conseil de l'ordre des médecins. Le corps du jeune homme devrait être autopsié jeudi 23 septembre.

JEAN-PAUL GIRAUD

□ **Les meurtriers présumés d'un jeune handicapé mis en examen à la Réunion.** – Trois personnes, auteurs présumés du rapt et du meurtre d'un jeune handicapé mental sur l'île de la Réunion (*le Monde* du 21 septembre), ont été mises en examen, lundi 20 septembre, pour *« séquestration sous condition »* et *« assassinat »*. Ils ont été placés en détention. Ce sont deux hommes et une femme âgés de vingt à trente ans, sans antécédents judiciaires. Thierry Ah Soon avait été retrouvé mort, dimanche 19 septembre, quelques jours après son enlèvement. Les ravisseurs avaient demandé une rançon de 500 000 F à ses parents, un couple de commerçants.

□ **Bernard Tapie Finance fait appel des jugements sur Trayvou et Testut.** – La direction de Bernard Tapie Finance (BTF) a fait appel, lundi 20 septembre, des jugements rendus par la chambre commerciale du tribunal de grande instance de Béthune et visant les entreprises Testut et Trayvou (*le Monde* daté 19-20 septembre). Cet appel n'est pas suspensif pour Trayvou. A l'inverse, il suspend les décisions concernant Testut, société pour laquelle une *« voie procédurale d'urgence »* a été demandée à la cour d'appel de Douai (Nord).

Agé de treize ans

## Le meurtrier présumé de l'adolescent de Chalon-sur-Saône risque de 10 à 20 ans d'emprisonnement

Christophe, le garçon de treize ans qui a mortellement blessé un adolescent, samedi 18 septembre à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), d'un coup de couteau à la carotide (*le Monde* du 21 septembre), a été mis en examen lundi soir pour meurtre et conduit au quartier des mineurs du centre pénitentiaire de Varennes-le-Grand, dans la région de Chalon-sur-Saône. Après consultation du substitut du procureur de la République, de l'avocat du garçon, mais aussi d'éducateurs, le juge d'instruction, Nourith Azoulay, a décidé l'incarcération de l'adolescent.

A deux mois près, il aurait échappé à des poursuites pénales et aurait vraisemblablement été placé dans une institution spécialisée : la loi pénale prévoit que les enfants de moins de treize ans ne sont pas redevables d'une peine de prison. Pour les adolescents de treize à seize ans, la mise en détention provisoire – d'une durée de six mois, renouvelable une fois, – n'est possible qu'en matière criminelle. Elle se déroule dans les quartiers pour mineurs des maisons d'arrêt. Si le magistrat instructeur prononce le renvoi de Christophe devant une juridiction, il sera jugé par un tribunal pour enfants, composé d'un magistrat et de deux assesseurs. La peine maximale encourue n'est pas la réclusion criminelle à perpétuité, comme un adulte, mais au bénéfice de *« l'excuse atténuante de minorité »*, une peine de dix à vingt ans d'emprisonnement.

# L'épouvantail du droit d'asile

*Suite de la première page*

*Il est vrai que, même amélioré*, le système continue de « produire » quelque 20 000 éboutés par an, qui sont presque autant d'étrangers en situation irrégulière (un sur cinq *seulement quitte le territoire, selon* M. Pasqua). La gauche avait dû gérer, en catastrophe, en 1991, la révolte et les grèves de la faim de ces déboutés, qui, à l'époque, pouvaient *avoir séjourné et travaillé* régulièrement en France pendant des années avant de voir leur dossier rejeté par l'OFPRA. Quelque 20 000 d'entre eux avaient alors discrètement été régularisés *« à titre exceptionnel »*. Si l'accélération des procédures a fait disparaître ces situations intenables, elle n'a fait que réduire le flux des « faux réfugiés », dont les parcours mêlent souvent misère économique et oppression politique.

Aussi le débat actuel gagne-t-il à être éclairé par un retour en *arrière, qui, en dévoilant une* continuité de préoccupations entre les derniers gouvernements socialistes et l'actuel gouvernement de droite, met en évidence la dimension essentiellement politique, sinon électoraliste, de la révision constitutionnelle défendue par M. Pasqua.

### Moins de 4 % des demandes aux frontières

Bien avant que s'en émeuve le gouvernement de M. Balladur, l'évolution positive dont se prévaut aujourd'hui l'OFPRA n'a pas exclu en effet la recherche active d'un filtrage accru des demandes. Précédant M. Pasqua sur le même terrain, *Laurent Fabius*, alors premier ministre, avait, en 1985, voulu soumettre par circulaire les demandes d'asile à un tri dans les préfectures. Un texte concocté à *l'époque aboutissait à rejeter d'emblée* toute demande d'asile émanant d'un étranger *« susceptible de faire l'ojet d'une procédure d'expulsion du fait de son comportement »*. De vives protestations de la gauche avaient conduit M. Fabius à abandonner ce projet. Un projet dans ce sens du gouvernement Chirac, plus restrictif encore, fut, lui aussi, retiré en 1986, après un avis négatif du Conseil d'Etat.

La question est revenue sur le tapis en 1992, à l'approche de l'entrée en vigueur des conventions européennes de Schengen et de Dublin, qui prévoient qu'une demande d'asile ne peut être examinée que par l'un des pays signataires, généralement celui sur le territoire duquel le demandeur a pénétré en premier. A cette époque, le ministre de l'intérieur souhaitait déjà confier aux préfets plutôt qu'à l'OFPRA le soin d'opérer un tri, en vue de leur renvoi, parmi les demandeurs d'asile ayant transité par un autre pays de l'espace Schengen. Paul Quilès, ultime ministre de l'intérieur du gouvernement Bérégovoy, avait d'ailleurs discrètement consulté le Conseil d'Etat en octobre 1992, et obtenu un feu vert des hauts magistrats. L'ouverture des frontières ayant été retardée et les élections approchant, le règlement de cet épineux dossier a aimablement été laissé à la diligence du gouvernement suivant. Et l'intention de M. Quilès a été traduite dans la loi Pasqua.

Mais l'actuel locataire de la place Beauvau a notablement « corsé » les projets de son prédécesseur en prévoyant, dans sa loi votée en juillet, que le refoulement d'un demandeur d'asile par un préfet vers un pays de l'espace Schengen empêcherait celui-ci de saisir l'OFPRA. La censure de cette disposition par le Conseil constitutionnel, si elle affirme le droit au dépôt d'une demande d'asile dans tous les cas, n'emporte pas systématiquement droit au séjour, sauf si l'étranger invoque le préambule de la Constitution de 1946, dont l'OFPRA affirme cependant qu'il concerne un nombre infinitésimal de demandeurs.

Théoriquement, le demandeur *ainsi refusé* pourrait déposer une demande d'asile à l'OFPRA à partir de l'étranger après son refoulement. Mais, aujourd'hui déjà, 55 % des demandes sont instruites sur *dossier, sans la moindre présence* physique du demandeur... Le seul point sur lequel une modification législative pourrait néammoins se révéler nécessaire concerne le fait que l'OFPRA n'est pas actuellement habilité à traiter une demande provenant de l'étranger, sauf par l'intermédiaire des ambassades.

*L'ennui est que ce schéma ne* vaut que pour les demandes d'asile formulées dans les ports et aéroports, où l'étranger se trouve, par définition, entre les mains de la *police de l'air et des frontières*. Or, ces demandes aux frontières, contrairement à une idée répandue, représentent moins de 4 % du total des demandes. D'ailleurs, depuis *l'an dernier*, les étrangers sollicitant l'asile à la frontière peuvent être maintenus pendant vingt jours dans les fameuses « zones d'attente » chères à Mme Cresson, avant même d'avoir posé le pied en France.

Ils sont refoulés si leur demande est considérée comme *« manifestement infondée »* par le ministère de l'intérieur, ce que le Conseil constitutionnel a parfaitement accepté en 1992. S'ils ont transité par un autre pays d'Europe, ils y sont immédiatement renvoyés en vertu des accords de « réadmission », signés par la France et ces pays bien avant la convention de Schengen. En dépit des affirmations de M. Pasqua, le problème des faux demandeurs d'asile ne se pose donc guère aux frontières.

L'essentiel réside dans les 96 % de demandes formulées directement dans les préfectures. Ces étrangers ont déjà pénétré sur le *sol français et se trouvent, pour les* trois quarts d'entre eux, en situation irrégulière. Les données du problème sont relativement simples dans ce cas. Jusqu'à présent, il suffisait de se présenter au guichet d'une préfecture pour se déclarer demandeur d'asile et obtenir, en principe, une autorisation provisoire de séjour d'un mois, puis, une fois le dossier déposé à l'OFPRA, une prolongation de séjour de trois mois (sauf si l'étranger est en cours d'expulsion ou s'il peut être « réadmis » dans un pays de premier accueil). Ce n'est qu'après le rejet de la demande par l'OFPRA (sept cas sur dix en 1992) que « tombait » l'arrêté de reconduite à la frontière, et donc l'obligation, toute théorique, de quitter le territoire.

### Le casse-tête de la convention Schengen

La prochaine application de la convention de Schengen complique cette procédure. Elle suppose que soit créé un filtrage systématique des demandes pouvant être renvoyées sur un autre pays européen signataire. Comme on l'a vu, le Conseil constitutionnel ne s'y est pas opposé, à l'exception du cas *des étrangers alléguant une persécution* en raison de leur *« action en faveur de la liberté »*, selon les termes du Préambule de la Constitution de 1946. En vertu de la décision d'août dernier, ces derniers ont droit au séjour jusqu'à la décision de l'OFPRA, même s'ils ont déjà demandé l'asile dans un autre pays d'Europe, sauf si leur demande est considérée comme *« manifestement infondée »*.

En acceptant ces exceptions limitées aux règles européennes, le Conseil constitutionnel n'a certes *pas facilité l'application* des conventions de Schengen et de Dublin, qui veulent qu'un pays signataire unique soit responsable de l'examen au fond des demandes d'asile. Mais il n'a guère plus donné le signal à la grande vague d'immigration illégale que M. Pasqua agite devant l'opinion, ni, par conséquent, à l'ouverture de vastes *« camps »* de rétention dont le ministre de l'intérieur agite le spectre. *Perspectives d'autant moins* crédibles que la France, entourée au sud comme à l'est par des pays signataires de Schengen, est moins exposée que l'Allemagne à servir *de pays de premier accueil*, et offre des conditions d'accueil nettement moins favorables qu'outre-Rhin, où le logement et l'autorisation de travail sont garantis aux demandeurs d'*asile*.

Dans tous les cas cependant, se pose le problème du statut de l'étranger sur le territoire pendant l'examen de sa situation au regard de la convention de Schengen (est-il expulsable ou non vers un autre pays ?), voire pendant l'examen de la demande d'asile elle-même. Si on l'autorise à séjourner provisoirement, comme aujourd'hui, on prend le risque de le transformer en immigré illégal une fois sa demande rejetée. Plutôt que la non-admission pure et simple, sans accès à l'OFPRA, prévue par la loi Pasqua, l'idée d'un court placement en rétention est défendue par ceux qui cherchent à concilier Schengen, la fermeté à l'égard des faux demandeurs d'asile, et la décision du Conseil constitutionnel.

Cette solution, dont la réalisation ne suppose évidemment *aucune révision constitutionnelle*, n'est pas irréaliste, puisque l'OFPRA répond déjà couramment en moins de quarante-huit heures dans des cas urgents. La possibilité *d'une mise en rétention est d'ailleurs* inscrite en filigrane dans la partie non censurée de la loi Pasqua, en vigueur depuis le 31 août, dans les cas où le demandeur *menace gravement l'ordre public*, s'il a fraudé ou si sa démarche ne vise qu'à empêcher une mesure d'expulsion. Si cette formule garantit, mieux que la loi Pasqua avant sa censure, les droits du demandeur d'asile menacé de renvoi dans un autre pays de l'espace Schengen, elle n'en introduit pas moins un bouleversement profond de la pratique administrative. Dans cette hypothèse, tout étranger présentant une demande d'asile dans une préfecture pourrait être interpellé au guichet et placé en rétention. Les demandes d'asile, désormais risquées, verraient alors leur nombre diminuer, certains préférant probablement l'illégalité.

### Chasse policière aux « preuves »

Il reste que les savants débats juridiques font l'impasse sur un élément concret essentiel : comment apporter la preuve que l'étranger est réellement passé par le pays de l'espace Schengen où l'on souhaite le renvoyer ? Simple en apparence, cette question est on ne peut plus complexe pour les spécialistes, hormis le cas des demandes formulées dans les aéroports (on connaît alors les escales) ou celui des personnes munies d'un passeport chargé de visas. Dans la *majorité des cas, le demandeur* d'asile en préfecture ne présente pas le moindre document de voyage pouvant permettre d'établir son itinéraire. Etant donnée la position géographique de la France, le passage par un autre pays signataire de Schengen (tous les pays limitrophes sauf la Suisse) est évident le plus souvent. Reste à l'établir formellement.

Un document confidentiel rédigé en avril dernier par le « groupe *ad hoc* immigration », réuni pour l'application de la convention de Dublin, insiste sur les grandes difficultés à apporter cette preuve, et va jusqu'à dresser une liste d'objets dont la possession permettrait de présumer le séjour dans un autre pays : *« billet de train, de bus ou de tram (...), adresses notées dans un agenda (...), billet d'entrée pour un match de football (...), connaissance imparfaite d'une langue d'un autre Etat membre »*, etc. Affirmant que les *« exigences de preuves »* doivent être *« aussi réduites que possible »* pour que le système fonctionne, le document recommande l'utilisation d'un *« faisceau d'indices »*, à défaut des *« preuves formelles »* que constitue la possession d'un titre de séjour ou d'un visa. Car on imagine mal un demandeur d'asile produisant, de lui-même, un indice permettant son renvoi. Reste alors la fouille, qui, en France, est encadrée *dans des limites légales précises*.

Tant au ministère de l'intérieur qu'à l'OFPRA, on attend beaucoup des échanges d'informations prévus par la convention de Schengen et, en particulier de l'aboutissement du projet Eurodac. Ce dernier vise à généraliser dans l'espace Schengen l'utilisation du système qui permet déjà en France, grâce à une analyse informatique systématique des empreintes digitales des demandeurs d'asile, de repérer les personnes qui déposent plusieurs dossiers sous différentes identités (5 % actuellement). La Commission nationale de l'informatique et des libertés n'autorise l'OFPRA à communiquer les données aux préfectures qu'au cas par cas, sur consultation, excluant tout accès direct au système. En fonction à l'OFPRA depuis 1990, cet étonnant outil « dactyloscopique » a déjà été exporté en Allemagne et devrait permettre de confondre certains des fraudeurs aux règles de Schengen. Mais son extension européenne ne sera opérationnelle, dans le meilleur des cas, qu'à la mi-1995...

La réforme à venir de la pratique française du droit d'asile, qu'elle soit constitutionnelle ou simplement législative, risque de se heurter à cette lourde réalité.

PHILIPPE BERNARD

## REPÈRES

### ÉCONOMIES

*Un hélicoptère du GLAM cédé à la marine*

L'armée de l'air va céder à la marine un hélicoptère Dauphin qu'elle alignait, sur la base de Vélizy-Villacoublay (Yvelines), au profit du Groupement de liaisons aériennes ministérielles (GLAM) chargé du transport des personnalités gouvernementales. Ce Dauphin devrait désormais assurer des missions de service public, par exemple le sauvetage en mer.

La décision s'inscrit dans la logique des mesures d'économies (30 %) relatives au déplacement des ministres par les moyens du GLAM *arrêtées par le premier ministre*. Au lieu des 4 231 heures de vol en 1992, le potentiel alloué en 1993 est de 2 962 heures (avions et hélicoptères confondus). *Durant le premier semestre*, on a comptabilisé 1 457 heures de vol.

Selon François Léotard, une activité de l'ordre de 3 000 heures de *vol par an* est compatible avec le maintien en condition des équipages et avec la rentabilité des appareils. Toutefois, le ministre de la défense a reconnu récemment *qu'il faudrait – si le besoin s'en fait sentir –* permettre à des pilotes du GLAM d'avoir une activité aérienne dans d'autres unités de l'armée de l'air, pour conserver *leurs compétences. Ce qui risque* de se révéler délicat : le transport aérien militaire est surtout composé d'avions à hélices, alors que le GLAM dispose essentiellement d'avions à réaction.

### POLICE

*M. Pasqua veut « réapprendre la politesse aux policiers »*

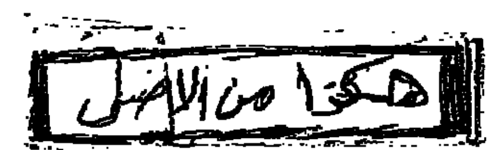
L'application de la loi du 10 août sur les contrôles d'identité exige une formation accélérée des policiers chargés de l'appliquer. Aussi, *une campagne de formation, qui devra* avoir touché tous les policiers à la fin du mois d'octobre, selon le ministère de l'intérieur, a-t-elle été lancée, lundi 20 septembre, par Charles Pasqua. Le contenu de la formation concerne les techniques d'interpellation, ainsi que les aspects juridiques et déontologiques, que devront respecter les gardiens de la paix opérant sur la voie publique.

*« Ce qu'il faut réapprendre aux policiers, en général, c'est la politesse »*, a déclaré M. Pasqua devant quelque trois cents policiers réunis au Centre national d'étude et de formation de la police à Gif-sur-Yvette (Essonne). *« La vérité essentielle est que le comportement de la personne face à soi est, en réalité, un miroir »*, a ajouté le ministre, notant que le contrôle d'identité est *« l'opération la plus banale, la plus classique, mais aussi porteuse de risques »*. Le ministre a enfin souhaité qu'un *« concours* [du] *policier le plus policé »* soit lancé dans la police nationale.

### PUBLICITÉ

*L'affaire Benetton sera jugée le 6 octobre*

La première chambre du tribunal de grande instance de Paris examinera le 6 octobre la plainte de l'Agence française de lutte contre le sida (AFLS) contre la multinationale italienne de prêt-à-porter Benetton (*le Monde* des 17 et 18 septembre). Cette agence paragouvernementale reproche notamment à Benetton d'utiliser des *« images dégradantes »* (des photographies montrant différentes parties du corps humain tatouées avec la mention *« HIV positive »*) à des fins commerciales : *« Cette société semble en réalité ne vouloir faire parler que de sa marque dans la recherche de ce qui est le plus provoquant et porte ainsi gravement atteinte au but poursuivi par l'AFLS, qui est notamment d'éviter par tout moyen la stigmatisation des personnes contaminées. »* L'action de l'association, qui se fonde sur l'article 1382 du code civil, vise à obtenir de la société Benetton et des firmes d'affichage Giraudy et Decaux une somme de 1 million de francs à *titre de dommages et intérêts*, l'AFLS s'engageant à verser sans délai cette somme aux associations françaises de lutte contre le sida.



Le Monde

# SCIENCES • MEDECINE

# Angkor, fragile renaissance

## L'UNESCO va proposer au Cambodge un plan global de réhabilitation des temples mariant harmonieusement tourisme et développement local

SIEM-REAP

*de notre envoyée spéciale*

ABANDONNÉ et tombé quelques siècles dans l'oubli, il fut redécouvert et chanté, admiré et soigné, avant d'être à nouveau fermé, interdit. Attaqué, pillé, il a été la victime à la fois des hommes et de la nature, des dieux peut-être et de la politique, des guerriers et des trafiquants, de l'eau, de la mousson et d'une jungle qui le submerge et l'asphyxie. Angkor, l'un des plus fabuleux ensembles de monuments de la planète, aborde peut-être, enfin, aujourd'hui le tournant le plus important de sa longue et tumultueuse histoire : l'éveil au regard du monde, l'ouverture au tourisme international.

Le moment est charnière et l'heure décisive. Il est en quelque sorte minuit moins le quart avant la bascule qui placera irrésistiblement Angkor au centre des grands circuits touristiques internationaux et scellera son destin. Tout semble annoncer un mouvement de reprise sans précédent. Même si quelques incidents violents, au début de cette année 1993, marquée au Cambodge par des élections importantes et la constitution d'un nouveau gouvernement, ont donné un coup de frein brutal au flux touristique fortement accru l'année précédente.

Chance ou malédiction? *« Bénédiction,* tranche sans hésiter Nouth Narang, le nouveau ministre de la culture... *A condition d'en prévoir et d'en gérer les contradictions. »* Chance, dit aussi Sam Rainsy, ministre des finances, qui y voit *« la potentialité d'une manne financière formidable pour le Cambodge... à condition de contrôler, planifier, sélectionner »* le développement touristique. Chance, confirme le député Son Soubert, ancien élève de l'école du Louvre ... *« A condition d'éviter les erreurs de pays comme la Thaïlande, débordés par le flot de touristes. »*

Et c'est peut-être le quart d'heure restant avant l'irruption de ce flot dont profite l'UNESCO pour radiographier sous toutes les coutures un site qu'elle a fait inscrire l'an passé sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité, et auquel elle entend donner le maximum d'atouts pour survivre et garder la maîtrise de son destin. Symbole presque millénaire de l'unité khmère, Angkor, selon certains, n'aurait jamais été autant menacé. Ce n'est pas qu'un problème d'archéologues et de chercheurs, une histoire de vieilles pierres à maintenir, à déchiffrer. La question de la survie des temples d'Angkor transcende aujourd'hui tous les clivages entre disciplines et exige, affirment les experts de l'UNESCO, une approche globale. Les pierres, la forêt, la mousson, les cultures, la faune, la flore, les gens, la ville... Les temples ne peuvent plus être déconnectés de leur environnement naturel ni des réalités de Siem-Reap, la ville la plus proche. Leur avenir n'est pas dissociable de celui d'une région en proie désormais à toutes les spéculations économiques et immobilières. Impossible de limiter leur gestion à la périphérie des monuments. Impensable de ne pas coordonner leur aménagement avec une réflexion sur l'eau et l'agriculture, et avec une véritable politique de travaux publics : construction et entretien des canaux d'irrigation, aménagement de voies d'accès, construction d'infrastructures touristiques, etc.

Depuis le printemps, vingt-cinq experts internationaux de différentes disciplines scientifiques se sont donc penchés sur l'avenir d'Angkor, étudiant, qui les problèmes d'hydrologie, qui les questions de gestion des ressources forestières, qui la sociologie du site, ou l'économie urbaine. Une sorte de scanner du parc visant à mettre en valeur l'interdépendance des dossiers, l'importance d'une coordination des actions futures et la nécessaire redéfinition des limites du parc d'Angkor. Ces travaux, traduits dans un projet de plan d'aménagement d'une zone de près de 5 000 kilomètres carrés, seront présentés au mois d'octobre à Tokyo devant des représentants du Cambodge et des principaux pays intéressés dans la sauvegarde et le développement de la région d'Angkor, Japon et France étant traditionnellement les principaux donateurs.

Ce projet suggère la hiérarchisation de zones selon le niveau de protection requis. D'abord celles nécessitant la protection maximale au regard de leur intérêt archéologique, culturel, écologique et qui incluent évidemment les principaux monuments comme les fameux temples d'Angkor Vat (qui figure sur tous les drapeaux cambodgiens), Angkor Thom, Preah Khan et Banteay Samre; les barays et les parcs satellites culturels comme Banteay Srei. Ensuite, les nouveaux sites identifiés comme ayant un intérêt archéologique (plus de cinq cents sites presque encore inexplorés, et dont il est urgent de faire un inventaire complet). Ils sont actuellement en grand danger vu l'absence de protection. Enfin, c'est l'ensemble de l'aire d'étude qui, selon l'UNESCO, devrait être classé « périmètre d'intérêt culturel », seul moyen de donner aux autorités un droit de regard sur les projets de développement économique, urbain ou touristique.


MARC RIBOUD

### La ruée des agences

En effet, les pressions promettent d'être multiples. L'Asie du Sud-Est est la destination de voyage la plus en pointe depuis quelques années, et les tour-opérateurs n'attendaient que le retour de la stabilité politique au Cambodge pour s'y déployer. *« Les temples d'Angkor,* dit l'un d'eux, *sont peut-être la dernière chance de proposer aux touristes internationaux avides de nouveautés quelque chose d'inédit, presque inexploré, jusqu'à présent introuvable sur les catalogues. »*

Inédit, disent-ils... Il y eut pourtant des époques sans charters où la beauté mystérieuse d'Angkor attira des voyageurs audacieux, fascinés par quelque image ou récit d'explorateur, d'archéologue (comme ceux d'Henri Mouhot à la fin du siècle dernier) ou bouleversés par la réplique partielle du temple d'Angkor Vat à l'exposition coloniale de 1931 au Bois de Vincennes. Il y eut des touristes prestigieux qui ne perçurent pas toujours les mystères de l'art khmer, comme Paul Claudel, ou les comprirent trop bien, tel André Malraux qui tenta d'emporter avec lui quantité de bas-reliefs.

Il y eut même les prémisses d'un tourisme de masse quand, à la fin des années 60 – alors que le prince Sihanouk donnait dans les cours des temples éclairés par des torches des spectacles de danse fastueux, – des chaînes internationales négocièrent la construction d'hôtels et l'agrandissement de la piste d'aéroport pour recevoir plusieurs dizaines de milliers de touristes. Il y eut, enfin, ce travail considérable poursuivi avec obstination par l'Ecole française d'Extrême-Orient qui, depuis 1907, entreprit de sauver, consolider, restaurer, faire revivre ce qui est sans doute le plus vaste ensemble archéologique du monde.

C'était avant la guerre. Avant la déchirure.

Angkor a certes rouvert ses portes. Un millier de visiteurs en 1988, trente-cinq mille en 1992... *« Les statistiques sont à peu près inexistantes,* affirme Sok Chenda, un jeune conseiller du nouveau ministre du tourisme, fraîchement débarqué de France. *Nous manquons donc de points de repère pour prévoir l'avenir. Mais nombreuses sont déjà les agences de voyage qui viennent nous voir, submergées de demandes pour les prochains mois et catastrophées par le manque d'organisation et de structures d'accueil des visiteurs. A nous, Cambodgiens, d'agir vite, de prendre les choses en main, de ne pas subir cet assaut touristique mais de le maîtriser pour en profiter en termes d'image – les touristes étrangers deviendront nos ambassadeurs – d'emplois et de devises. »*

L'UNESCO partage cet avis, convaincue qu'un tourisme maîtrisé, raisonné, est aujourd'hui la chance d'Angkor et de sa population. Encore faudrait-il fixer des étapes de développement, définir l'esprit d'une politique voire d'une philosophie du tourisme au Cambodge. Prévoir aussi des mesures urgentes en matière de protection des sites et de la petite ville de Siem-Reap, et de sécurité des visiteurs (les mines laissées par les Khmers rouges provoquent chaque mois un nombre effrayant d'accidents). Il faut surtout déterminer les capacités d'accueil de chaque site, fixer le nombre maximal de visiteurs, et en déduire les besoins réels en installations hôtelières. La démarche inverse serait catastrophique, explique l'expert de l'UNESCO : chaque édifice ne peut tolérer qu'un nombre très limité de visiteurs...

### La sélection par l'argent

Mais cette évaluation est difficile. N'est-il pas déjà trop tard? La fragilité actuelle des monuments les plus courus et des infrastructures incite à limiter le nombre des visiteurs entre cent mille et cent cinquante mille au cours des cinq prochaines années. Ce seuil nécessite, pour leur accueil, le doublement du parc hôtelier actuel dans la région de Siem-Reap. Mais ce chiffre est déjà dépassé par les projets en cours de réalisation. Conclusion de l'expert : hors de ceux déjà planifiés, aucun hôtel ne doit voir le jour à Siem-Reap dans les cinq années à venir. On imagine déjà les grincements de dents des spéculateurs...

Mais la limitation forcée du nombre de touristes devra s'accompagner de leur sélection, estiment à la fois l'UNESCO et le gouvernement cambodgien. Une sélection par l'argent. Taxe d'aéroport, tarif d'entrée élevé. *« Une façon de résoudre le problème des goulets d'étranglement, de privilégier les touristes fortement motivés ou fortunés au détriment de routards susceptibles de passer la nuit dans les temples* (!) », estime le ministre des finances. Cela permettra aussi de récolter des fonds à affecter à l'entretien du site, ajoute-t-il, déplorant cependant l'anarchie du système actuel dans lequel aucune redevance ne parvient jamais à l'Etat.

Restent les aménagements indispensables à la survie du site. C'est peut-être là l'urgence. Le génie de l'empire khmer s'était particulièrement illustré dans ce domaine dès le neuvième siècle, avec la réalisation de bassins, de canaux d'irrigation et de dérivation des rivières, digues, ponts, témoignant d'une maîtrise parfaite de l'eau et du milieu ambiant. En reprenant ses droits, la forêt a rompu ce bel équilibre climatique et hydrographique. Les ouvrages se sont détériorés par assèchement, ensablement, envasement. Des digues ont été coupées pour faire passer des routes.

La sagesse voudrait que l'on réhabilite le système original, celui qui permettait aux célèbres tours d'Angkor Vat de se mirer dans les douves entourant le temple, et aux paysans khmers de faire trois cultures de riz par an. Ces derniers seront les premiers bénéficiaires de cette renaissance, pense l'UNESCO, qui insiste pour que la population locale ne soit pas déplacée. *« Vider le parc de sa vie reviendrait à en faire un site mort »,* avertit une sociologue. Alors que le développement du site pourrait créer, estime un expert, neuf mille à douze mille emplois dès 1996.

ANNICK COJEAN

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
*(adjoints au directeur de la rédaction)*
Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon
Daniel Vernet
*(directeur des relations internationales)*

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

*RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :*
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
*ADMINISTRATION :*
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

*Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration*

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

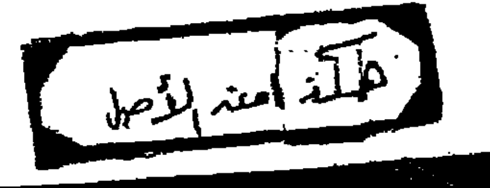
Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction :
Jacques Guiu.
Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS/CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. – Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO





SCIENCES • MEDECINE

# Les sursauts du cosmos

*Le télescope spatial Hubble a observé, avec une précision inégalée dans le domaine visible, un jet de matière provenant d'un quasar*

IL ne faut pas bouder ses plaisirs, encore moins lorsqu'ils se font rares. La NASA ne dira pas le contraire, elle qui désespère de retrouver trace de sa sonde Mars-Observer, n'en finit plus de voir les tirs de ses navettes spatiales reportés, et connaît aujourd'hui une chute de confiance sans précédent de la part du public américain *(voir encadré)*. Les récentes données envoyées par le télescope spatial Hubble lui auront-elles au moins mis un peu de baume au cœur? Publiées en couverture d'un récent numéro de la revue britannique *Nature* (1), celles-ci, en tout cas, constituent l'image la plus détaillée jamais obtenue dans le domaine visible d'un jet de matière en provenance d'un quasar, l'un des objets les plus lointains et les plus intrigants de la cosmologie. Une réussite d'autant plus méritoire que le télescope Hubble, attendu il y a quatre ans comme le nouveau symbole de la conquête spatiale américaine, ne tarda pas, lui non plus, à faire déchanter les plus optimistes.

Lancé en avril 1990 au prix de 2 milliards de dollars (11,5 milliards de francs), cette merveille de technologie aurait dû devenir, selon la NASA à qui en revient la charge, *« le plus grand événement astronomique depuis Galilée »*. Premier télescope optique d'importance à être placé dans l'espace, aussi puissant qu'un observatoire terrestre et affranchi de l'atmosphère qui entoure notre globe, il avait pour mission, du haut de son orbite (600 km d'altitude), d'observer des galaxies situées à quatorze milliards d'années-lumière, ou encore de détecter des objets cinquante fois moins lumineux que les moins lumineux connus à ce jour. Mais la communauté scientifique, qui l'attendait depuis sept ans, n'eut bientôt que ses yeux pour pleurer : quelques semaines après son lancement, Hubble se révéla affligé d'une myopie non guérissable depuis la Terre, due à un défaut de polissage de son miroir primaire (*le Monde* du 30 juin 1990) dont seule une mission de réparation dans l'espace, prévue pour la fin de cette année, parviendra peut-être à venir à bout.

### Une énergie colossale

Indifférent aux soucis qu'il donne aux Terriens, Hubble, myope mais pas aveugle, n'en continue pas moins de nous envoyer, de ci de là, d'intéressantes nouvelles de son royaume céleste. Celle qu'il vient de nous offrir du quasar 3C 273 ravira assurément tous les cosmologistes. Ces derniers l'étudieront avec d'autant plus d'émotion que 3C 273 fut le premier quasar à être détecté, en 1963, par l'astronome américain Maarten Schmidt. Et avec d'autant plus d'intérêt que ces objets, qui ressemblent à des étoiles sans en être (d'où leur nom, contraction anglo-saxonne de quasi-star), constituent l'une des plus fascinantes énigmes de l'astrophysique.

Détectées pour l'essentiel grâce aux outils de la radio-astronomie, ces quasi-étoiles présentent la double spécificité d'être à la fois les astres les plus éloignés et les plus lumineux de l'univers. 3C 273, le plus brillant de tous, se situe « seulement » à trois milliards d'années-lumière ; mais la plupart des mille cinq cents quasars répertoriés à ce jour sont plus éloignés encore, parfois de plus de dix milliards d'années-lumière. Ce qui signifie, si l'on parvient à les détecter à de telles distances, que tous émettent une quantité d'énergie colossale, bien supérieure à celle d'une quelconque galaxie, fût-elle très brillante.

Si la raison de cette extrême luminosité n'est pas encore certifiée, on sait désormais, grâce aux progrès de l'observation, que les quasars sont des noyaux de galaxies. Des noyaux cent fois, voire des centaines de fois plus lumineux qu'à l'ordinaire. Pourquoi ? On en arrive ici aux hypothèses. Selon la plus courante, chacun de ces noyaux galactiques hébergerait un trou noir géant (*« super-massif »*, disent les astronomes) : grand dévoreur de matière, celui-ci absorberait jusqu'à épuisement le gaz de sa galaxie-hôte – lequel gaz, en décrivant une spirale dans sa chute, serait responsable de ce fabuleux rayonnement.

Dans ce contexte hautement théorique, que peut apporter l'observation des jets de matière émis par les quasars, tel celui que vient de photographier le télescope Hubble ? L'information, en elle-même, ne constituera pas une surprise pour les spécialistes : on connaît de longue date l'existence de ces jets de plasma, que les quasars ou les lointaines galaxies actives (2) crachent à une vitesse proche de celle de la lumière. On les a même maintes fois observés : le plus souvent à l'aide de radiotélescopes, plus rarement à l'aide de télescopes optiques. Mais on ignore toujours l'origine de ces structures insolites, dont l'énergie, par sa concentration, figure parmi les plus élevées de l'univers.

### La loi de l'expansion universelle

*« Au cours des dernières années, les techniques d'interférométrie à longue base* (3) *ont permis aux radioastronomes de résoudre les jets en différentes sous-unités, emboîtées les unes dans les autres à la façon de poupées russes »*, notait déjà en 1987 Jean-Pierre Luminet (4). Pour ce spécialiste des trous noirs comme pour la plupart des astrophysiciens, ces formidables jaillissements, en général orientés dans une seule et même direction, auraient pour propulseur une sorte de « machine infernale », astre massif et compact logé au cœur du noyau galactique. On retrouve donc ici l'hypothèse du trou dévoreur, dont l'axe de rotation fournirait tout naturellement une direction privilégiée à l'évasion du gaz.

Parce qu'il provient d'une star parmi les quasi-stars, le jet de matière émanant de 3C 273 que vient de photographier Hubble a déjà été observé plusieurs fois, depuis la Terre, par les plus puissants instruments astronomiques. Mais la confirmation, en sciences, n'est pas un luxe, et moins encore dans un domaine où tout ou presque reste à découvrir. Pour les astrophysiciens, l'essentiel est là : l'image obtenue par la caméra optique de Hubble, légèrement plus précise, se révèle quasiment identique à celles prises par les radiotélescopes terrestres. Elle confirme ainsi ce que l'on supposait déjà : 3C 273 émet un jet unique et unidirectionnel, constitué d'une succession de nodules brillants – ce qui laisserait penser, comme pour la plupart des sursauts cosmiques déjà observés, que les particules et les gaz qui le composent sont éjectés par bouffées et non à jet continu.

Restent les questions, innombrables, auxquelles la théorie elle-même ne parvient pas encore à répondre. Pourquoi certains de ces jets sont-ils rectilignes, quand d'autres s'incurvent ou ondulent ? Par quelle dynamique sont-ils éjectés du noyau galactique ? Comment, une fois à l'« air » libre, se tiennent-ils sur de si grandes distances (leur longueur atteint plusieurs dizaines de milliers d'années-lumière) sans se diluer dans le cosmos ? Seule certitude : myope ou pas, Hubble, à lui seul, ne pourra jamais résoudre l'énigme des quasars et de leurs éruptions. Le télescope spatial n'en vient pas moins de rendre un bel hommage à l'astronome qui lui a donné son nom : Edwin P. Hubble, celui-là même dont la loi, dite de l'expansion universelle (1929), établit que la lumière d'une galaxie est d'autant plus décalée vers le rouge qu'elle est éloignée. Ce qui situe les quasars aux confins de l'univers observable, et en fait les témoins privilégiés de sa toute première enfance.

CATHERINE VINCENT

(1) *Nature*, daté du 9 septembre, article signé par RC. Thomson, C. D. Mackay et A. E. Wright (Institut d'astronomie de Cambridge, Grande-Bretagne).

(2) On regroupe sous le terme de « galaxies actives » des objets qui rayonnent de considérables quantités d'énergie, à un rythme tel qu'il ne peut, selon les modèles cosmologiques actuels, être soutenu sur une longue durée. On suppose que ces objets aux propriétés extrêmes représentent des phases très rapides, mais essentielles, de l'évolution d'une galaxie « classique ».

(3) La technique VLBI *(Very long base interferometry)* est fondée sur le couplage d'antennes radiotélescopiques situées à grande distance les unes des autres, parfois même sur différents continents. On peut ainsi obtenir des pouvoirs séparateurs de quelques dix-millièmes de seconde d'arc et des cartographies détaillées de radio-sources extrêmement lointaines (plusieurs milliards d'années-lumière).

(4) *Les Trous noirs*, de Jean-Pierre Luminet, Belfond, « Sciences », 1987.

## Record d'impopularité pour la NASA

Les Américains avaient fait de leur conquête spatiale une légende, ils sont en train de la détruire. Selon un sondage rendu public, vendredi 17 septembre, par la chaîne de télévision CNN et le journal *USA Today*, 51 % d'entre eux souhaitent en effet que le budget de la NASA soit *« réduit »*, voire *« supprimé »*. En deux ans, la cote de l'agence spatiale a ainsi baissé de façon radicale : selon un sondage identique réalisé en 1991, 21 % des Américains souhaitaient alors une augmentation du budget de la NASA, contre seulement 9 % aujourd'hui.

De même, s'ils restent 43 % à estimer les performances de la NASA *« bonnes ou excellentes »* (contre 64 % en 1991), ils sont aujourd'hui majoritaires (46 %) à les juger *« tout juste correctes »* sinon *« médiocres »*. Si sa cote d'amour était restée à peu près stable tout au long des années 80 (y compris après l'explosion, en 1986, de la navette Challenger), les multiples échecs enregistrés par l'agence spatiale depuis le début de l'année semblent donc avoir eu raison de la patience du peuple américain. A moins que la NASA, comme l'ont évoqué ses responsables à plusieurs reprises, ne fasse les frais de la fin de la guerre froide...

Ca. V.

# L'étrange passivité des médecins

*Comment expliquer le désintérêt des praticiens pour le débat sur les références médicales opposables ?*

DANS le cadre des négociations de la prochaine convention et de la maîtrise des dépenses de santé, la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) et des syndicats de médecins se sont attelés à définir des « références opposables » sur vingt-quatre problèmes pathologiques courants, par exemple, la prescription des antibiotiques, des benzodiazépines (tranquillisants), l'hypertension artérielle, l'échographie au cours de la grossesse, la mammographie dans le dépistage du cancer du sein, etc. Ce sont des références parce que ces travaux visent à définir la « bonne pratique », c'est-à-dire ce qu'il faut faire dans chacune de ces situations. Elles sont opposables parce qu'en cas de non-observance de ces références le médecin prescripteur pourra s'exposer à des sanctions. L'objectif de la Caisse est de dégager 11 milliards d'économies en 1994 par l'application de ces références. Dans ces circonstances, il paraît utile de rappeler ce que sont les références médicales, c'est-à-dire les recommandations de pratique clinique, et à quoi elles servent.

La définition de recommandations de pratique clinique *(guidelines)* a commencé aux Etats-Unis il y a une quinzaine d'années pour répondre à deux problèmes de nature différente : la croissance incontrôlable des dépenses de santé, d'une part, la constatation de variations inexpliquées de la pratique médicale, de l'autre. Le problème des dépenses de santé est évident. Nous n'y reviendrons pas. La question des variations inexpliquées de la pratique médicale est moins connue en France. C'est elle qui nous retiendra ici.

Des travaux entrepris aux Etats-Unis dans les années 70 par John Wennberg, médecin, ont démontré que, pour de nombreuses situations pathologiques courantes, on constatait des variations considérables dans le mode de prise en charge des malades, sans que ces variations soient expliquées ni par des différences dans l'état clinique des patients, ni par des situations épidémiologiques différentes, ni par des différences relatives au niveau de formation ou de spécialisation des prescripteurs. Robert Brook, également médecin, et l'équipe de chercheurs médicaux de la Rand Corporation à Santa-Monica en Californie ont démontré que la pertinence des prescriptions pouvait varier jusqu'à 30 % suivant les procédures examinées. On sait que l'efficacité d'un grand nombre de procédures médicales couramment utilisées n'a jamais été démontrée, faute d'une évaluation suffisante. Ces travaux, qui devraient être connus de chaque étudiant en médecine, restent encore largement ignorés, en France, par les médecins, ainsi, hélas, que par de nombreux décideurs. Ils ont mis en évidence la grande variabilité du jugement et des pratiques en médecine. Des travaux de ce type n'existent pas, à notre connaissance, dans notre pays.

### Absence de consensus professionnel

S'il existe des variations inexpliquées de la pratique médicale, si le jugement médical lui-même présente un degré élevé de variabilité (les patients s'en aperçoivent, qui, lorsqu'ils consultent plus d'un médecin pour le même problème, reçoivent rarement le même avis), il ne faut pas pour autant en tenir rigueur aux seuls praticiens. Les conditions actuelles de la décision médicale sont empreintes d'un degré de complexité et d'incertitude jamais atteint jusqu'ici. L'inflation vertigineuse des connaissances et des publications, la rapidité de cet accroissement, la multiplicité des alternatives diagnostiques et thérapeutiques disponibles, l'hyperspécialisation, rendent difficiles, pour ne pas dire impossibles pour le médecin individuel, aussi bien la mise à jour permanente de ses connaissances que la certitude dans les options choisies. *« Nous sommes dans un nuage d'inconnaissance et d'incertitude, et la connaissance a produit ce nuage »*, a écrit Edgar Morin. Cette situation, fondamentalement nouvelle en médecine, n'a pas été prise en compte dans l'enseignement médical, et les médecins ne sont pas préparés à la gérer. Les études de médecine continuent à essayer de bourrer les têtes d'une quantité toujours croissante d'informations plutôt qu'à les organiser de telle manière qu'elles puissent les intégrer, les interpréter, et les appliquer. Quand on sait qu'au bout de sept ans 50 % des connaissances acquises en médecine sont devenues obsolètes, on frémit de penser que la formation médicale continue n'est même pas obligatoire en France pour exercer. Les technologies médicales sont insuffisamment évaluées, la plupart des pratiques ne le sont pas. Il n'y a pas de consensus professionnel sur la manière de procéder face à la majorité des situations cliniques rencontrées quotidiennement.

Wennberg résume cette situation par des mots forts : *« Il apparaît que les bases scientifiques de la décision médicale sont beaucoup moins développées qu'on a pu le croire (...). Les médecins découvrent qu'ils ne peuvent pas justifier d'une évaluation à caractère scientifique de leurs résultats. Les malades s'interrogent de plus en plus sur l'efficacité et l'innocuité des traitements qu'ils reçoivent. Les décideurs constatent qu'ils ne peuvent pas justifier des dépenses médicales en termes de coût-efficacité. »* Il poursuit : *« Cette prise de conscience entraîne une crise intellectuelle de la médecine qui affecte aussi bien les médecins que les malades et les décideurs politiques. »* Ajoutons qu'en France une telle prise de conscience nous paraît loin d'être généralisée. Or c'est là, fondamentalement, la raison pour laquelle il est indispensable de définir des recommandations cliniques. Elles seraient indispensables même s'il n'existait aucun problème de financement des soins. Elles constituent la réponse médicale à un problème médical.

En effet, qu'est-ce qu'une recommandation clinique ?

Il y a une quinzaine d'années que les Américains, et plus récemment les Britanniques, ont pris conscience qu'aussi bien le praticien que le décideur politique avaient besoin d'une aide à la décision pour pouvoir se déterminer de façon pertinente. Celle-ci consiste essentiellement à rendre utilisable la masse énorme d'informations qui existent sur de nombreux sujets de pathologie que personne ne semble d'accord sur la manière de traiter : l'échographie pendant la grossesse normale est-elle utile ? A partir de quel chiffre de cholestérol faut-il traiter un homme par ailleurs bien portant et quel est le bénéfice apporté par ce traitement ? C'est de cette démarche que sont nées, en 1977 aux Etats-Unis, sous l'impulsion des National Institutes of Health (NHS, INSERM américain), les conférences de consensus, qui visent, par une procédure décisionnelle structurée, à substituer à l'addition d'opinions individuelles contradictoires le jugement informé de la communauté scientifique sur la meilleure utilisation possible d'une technique ou d'une procédure médicale données, à un moment donné, compte tenu de l'état de la science et de l'expérience. Du fait de son importance, un tel travail est impossible à réaliser pour chaque prescripteur individuel. Les recommandations cliniques ont le même objectif : elles sont *« la description argumentée et spécifique, formulée à partir d'une analyse formalisée de la littérature scientifique et de l'opinion des experts, de la meilleure conduite à tenir dans des circonstances pathologiques précises »*.

Il existe une importante littérature sur la méthode requise pour définir une recommandation de pratique clinique scientifiquement valide. Cette littérature est évidemment en anglais, idiome peu connu de nos décideurs, mais il existe quelques documents dans notre langue. C'est une méthode scientifique. On ne saurait, en effet, définir des stratégies médicales qui mettent en jeu la santé et la vie des hommes autrement que par des méthodes scientifiques. Ce n'est pas le lieu de les décrire ici, mais bornons-nous à dire qu'elles exigent une revue structurée de la littérature scientifique pouvant comporter l'analyse critique de plusieurs centaines de publications, de préférence par une méthode statistique appelée méta-analyse. Que les conclusions de cette méta-analyse doivent ensuite être soumises au jugement d'experts objectifs, désintéressés et incontestables. Que, pour éviter autant que faire se peut la subjectivité des opinions personnelles, cet avis doit être sollicité par des méthodes structurées de jugement de groupe.

A la fin de cette procédure, on doit pouvoir disposer d'informations scientifiquement étayées sur l'efficacité théorique de la procédure étudiée telle qu'elle ressort des essais thérapeutiques, sur ces bénéfices pour la santé par rapport à ses effets secondaires, sur son coût, sur ses avantages par rapport à ses coûts, et sur les alternatives possibles. Une référence sérieuse doit décrire les circonstances cliniques dans lesquelles la procédure étudiée doit être appliquée, ainsi que celles où elle ne doit pas l'être, et expliquer pourquoi. Elle doit préciser les qualifications exigées des praticiens appelés à la mettre en œuvre ainsi que le niveau d'intensité de soins dans lequel elle doit être appliquée (ville, hôpital, soins intensifs, etc.). Elle doit enfin citer explicitement les références et les bases scientifiques sur lesquelles ses auteurs se sont appuyés pour conclure. On comprend aisément qu'un tel processus demande des mois, sinon davantage, par problème traité.

### 11 milliards d'économies par an

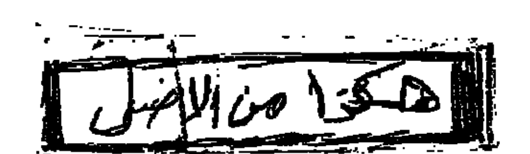
Or, quand on lit dans la presse professionnelle qu'en trois mois des experts *« choisis conventionnellement »* auront défini des références opposables sur vingt-quatre thèmes de pratique courante on reste songeur. Quand on lit que, *« si l'on arrive à définir quatre à cinq critères de prescription en moyenne par thème, on arrivera à cent vingt critères. Si la moitié des critères font l'objet d'un accord des experts et de la commission médicale nationale paritaire, ces critères deviendront des références médicales opposables »*, on reste confondu par tant de légèreté ou d'ignorance. Il existe en France, depuis 1989, une Agence pour le développement de l'évaluation médicale (ANDEM), chargée de diffuser les méthodes de l'évaluation médicale. Elle vient de publier un guide pour l'élaboration des recommandations de pratique clinique. La CNAM, qui finance l'agence et siège à son conseil d'administration, ne semble pas en avoir pris connaissance.

Par ailleurs, est-ce bien la vocation d'une référence médicale que d'être opposable, c'est-à-dire de devenir obligatoire *« sous peine de sanctions »* ? Certes, les recommandations de pratique clinique doivent aussi servir à réduire, sinon à éliminer, cette masse énorme de prescriptions abusives et redondantes dont notre système d'assurance-maladie est en train de mourir. Mais il est contre nature, il pourrait devenir dangereux d'enfermer l'exercice de la médecine dans des recettes figées qui risqueraient d'être inadaptées dans de nombreux cas individuels. Surtout lorsque ces recettes sont définies avec l'objectif avoué de réaliser 11 milliards d'économies en un an... Une recommandation de pratique clinique ne saurait être ni une recette économique ni une *« norme obligatoire sous peine de sanctions »*. De telles formulations, pour le moins malheureuses, témoignent d'une méconnaissance totale de la nature de la pratique médicale. Une recommandation de pratique clinique ne saurait ni lier le prescripteur ni remplacer le jugement médical. Elle doit uniquement encadrer ce jugement, le guider, diminuant ainsi les variations inexpliquées de la pratique, mais autorisant au contraire celles que la diversité des patients impose. Une recommandation de pratique clinique doit surtout servir à savoir pourquoi on ne la suit pas. C'est une aide à la décision, rien de plus. Or on mélange ici deux logiques différentes : la logique clinique d'une part, la logique financière de l'autre. Cela augure mal de la qualité des soins à l'avenir.

Plus étonnante est la passivité de la communauté scientifique médicale. On peut comprendre, à la limite, que la caisse d'assurance-maladie, sans doute peu familiarisée avec la nature des recommandations de pratique clinique et confrontée à une situation financière qui met en jeu l'avenir des régimes sociaux, essaie de parer au plus pressé dans les limites de temps imparties par son ministre. Mais que la communauté médicale, qui semble ne pouvoir se mobiliser que pour ses intérêts corporatistes, laisse définir par le payeur la manière dont il faut traiter les malades sans la moindre réaction, pose une question grave, une de plus, sur l'état de la médecine française. En Angleterre, ce n'est pas le NHS qui définit les conduites à tenir, ni les syndicats professionnels, ce sont les collèges royaux de spécialistes et les sociétés savantes. On ne peut que regretter, à cet égard, le silence des sociétés savantes françaises, car ce n'est pas à l'Etat de prescrire la médecine. C'est aux médecins. Mais où sont-ils ?

ALEXANDRA GIRAUD

▶ Médecin hospitalier de santé publique, auteur de : *Evaluation médicale des soins hospitaliers*, Economica, Paris, 1992.



# CULTURE

FESTIVALS

## Manchester, du coton au rock

*Une rencontre professionnelle et de nombreux concerts pour consacrer la seconde capitale musicale britannique*

MANCHESTER

*de notre envoyé spécial*

Avant 1992, la Grande-Bretagne était dépourvue de salon professionnel consacré à l'industrie du disque. Bien qu'originaires de la mère patrie du rock (les Etats-Unis se réservant la paternité), du deuxième pays fournisseur d'artistes internationaux et du quatrième consommateur de disques du monde (après les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne), c'est à l'étranger que les professionnels britanniques devaient se rencontrer. C'est pourquoi Anthony Wilson a fondé In The City, dont la seconde édition vient de se tenir, du 11 au 15 septembre, à Manchester. Près de deux mille professionnels, dont 90 % de Britanniques, se sont réunis à nouveau dans les salons de l'hôtel Crowne Plaza.

Cette réussite, In The City la doit à la personnalité de ses organisateurs, à l'intelligence de son concept et à l'attrait d'une ville. Depuis quinze ans, Manchester, ancienne place forte de l'industrie textile britannique, a enfanté – à l'instar de sa voisine et rivale Liverpool – quelques-uns des groupes rock majeurs du Royaume-Uni. De l'explosion punk des Buzzcocks ou The Fall à la new wave de New Order, né Joy Division ; des guitares pop des Smiths et de James aux voyous sous ecstasy de la génération Madchester – Happy Mondays, Stone Roses, 808 State – qui mélangeaient rock et dance music, Manchester s'est imposée comme une des capitales mondiales de la culture jeune. Elle s'est, en conséquence, enrichie d'un nombre impressionnant de clubs et de salles de concert dont la clientèle se recrute principalement sur l'un des plus importants campus universitaires de Grande-Bretagne.

D'après Peter Hook, bassiste de New Order (groupe vedette resté attaché à sa ville au point de posséder deux de ses clubs, le Dry 201 et la mythique Hacienda) *« avec des groupes comme Sub Sub ou les Sugar Merchants, la scène musicale reste très vivante, elle a enfin l'occasion de se développer à son rythme. C'est mieux pour les musiciens qu'ils ne soient pas trop tôt exposés. La vague précédente avait vite attrapé la grosse tête »*. Si l'underground mancunian est aujourd'hui moins fleurissant, on constate tout de même que deux des groupes les plus commerciaux du pays, Take That et Simply Red, sont originaires de la ville.

Rodée aux pratiques des industries de la musique, Manchester aurait pourtant pu souffrir de son éloignement de Londres. Au contraire, certains y ont vu un atout. Ed Bicknell, manager de Dire Straits et participant assidu de la convention, l'explique ainsi : *« Londres n'est pas une ville pratique, on y circule mal et l'attention des intervenants aurait été trop dispersée. A Manchester, nous sommes pendant quelques jours coupés de nos activités quotidiennes et ce déplacement implique une volonté de travail qui assure le sérieux du séminaire. »*

Autre gage de succès, la personnalité de l'équipe organisatrice et d'Anthony Wilson en particulier. Présentateur vedette sur la chaîne régionale Granada TV, Tony Wilson fut aussi le fondateur d'une maison de disques, Factory, label phare des années new wave, qui servit de tremplin international aux meilleurs artistes de la scène locale (Joy Division, New Order, Happy Mondays, Durutti Column) jusqu'à sa faillite en novembre dernier. Travaillant au lancement d'un projet Factory 2, Tony Wilson reste une des figures les plus charismatiques (et provocatrices) du secteur indépendant britannique.

### Jeux de rôles

Pour ne pas limiter l'impact de la convention au seul ghetto des *indies*, les compagnies discographiques indépendantes, il s'est associé aux managers de Simply Red, Andy Dodd et Elliot Rashman, bien décidé à ne pas concevoir un Salon professionnel comme les autres. Tony Wilson tient à cette originalité. *« Nous voulions donner à In The City un petit côté* arty *et surtout, comme le disait le docteur Johnson : « divertir en enseignant, s'instruire tout en s'amusant. »* De fait, presque autant que les deux cent cinquante concerts organisés dans toute la ville pendant cinq soirs, les conférences de la journée font le spectacle.

Parmi les participants figurent quelques-uns des plus hauts responsables du secteur musical anglo-saxon, qui, tout en intervenant le plus sérieusement du monde dans une trentaine de débats sur les problèmes les plus aigus de leur profession, oublient souvent leur devoir de réserve et les conventions de la langue de bois. On rit et on apprend beaucoup. Quand en particulier Tony Wilson anime avec brio un de ses jeux de rôles (*Hypotheticals*). Autour d'une table placée sur une scène sont réunies quelques personnalités éminentes auxquelles le directeur de In The City propose un scénario. *« Juste avant la sortie de son nouvel album, une rock star de votre catalogue se tue. Que faites-vous ? »*. Plongé dans cette fiction, chacun joue son rôle, souvent avec conviction. Au-delà d'une drôlerie surréaliste, ces réactions sur le vif en disent plus que bien des discours sur les réalités de ces métiers.

La fonction de ces rencontres, souvent prolongées dans les pubs de la ville, déborde le simple effet de convivialité. Ed Bicknell en tire beaucoup d'informations utiles. *« J'apprécie en particulier les conférences consacrées aux nouvelles technologies. Tout va tellement vite, même les juristes sont dépassés. En ce moment, je travaille sur un contrat concernant un jeu interactif basé sur les chansons de Dire Straits. Le groupe est emballé, mais il nous faut à tout prix éviter la précipitation et les pièges qui ont prévalu au moment du lancement du CD. »*

In The City sert aussi de chambre d'écho aux conflits interprofessionnels et à des revendications dont l'impact peut être politique et international. L'an dernier, des managers profitaient de la convention pour lancer l'*International Managers Forum*, organisme regroupant aujourd'hui plus de 500 représentants d'artistes parmi les plus populaires. Après avoir remis en cause les réductions de royautés sur les nouveaux formats (DCC et Mini Disc), ils se faisaient entendre cette fois sur les problèmes de propriété intellectuelle, sur le coût véritable des CD ou les connivences officieuses entre maisons de disques, portant leurs griefs jusque devant les commissions parlementaires enquêtant sur les monopoles.

Conscient des besoins d'une industrie phonographique britannique moins performante qu'hier à l'exportation, mais aussi d'une mentalité encore trop insulaire, Tony Wilson espère mieux ouvrir sur le monde la prochaine édition de In The City. En développant des partenariats européens et en programmant des intervenants et des artistes continentaux. Sans pour autant renier sa philosophie première : *« Se souvenir de notre principale motivation : le plaisir. »*

STÉPHANE DAVET

## Images des minorités

*Des Chinois des Etats-Unis aux Mohawks de Montréal un foisonnement de films passionnants à Toronto*

TORONTO

*de notre envoyé spécial*

L'image est inoubliable : sur une plage déserte, balayée par le vent et la neige, un homme s'avance, de loin, vers la caméra. Sa place dans le champ le montre solitaire ; sa démarche le révèle vulnérable, déterminé. C'est sur cette vision du pianiste Glenn Gould (incarné par Colm Feore) que s'ouvre *Thirty-two Short Films about Glenn Gould*, de François Girard, cinéaste québécois de vingt-neuf ans, une des révélations du XVIIIe Festival des Festivals de Toronto (Canada) qui s'est achevé le 18 septembre. Vingt-deux vignettes de longueurs variables sur le pianiste, originaire de Toronto. Portrait d'une richesse rigoureuse, d'une féroce intelligence et d'une exceptionnelle élégance.

L'image de l'homme marchant droit vers la caméra peut aussi symboliser un certain nombre de voix déterminées à se faire entendre. *Zero Patience*, de John Greyson, est la première manifestation d'une nouvelle génération de cinéastes homosexuels face au sida. Le metteur en scène imagine une rencontre (et une sorte de liaison) entre Sir Richard Burton, explorateur-traducteur-ethnographe du XIXe siècle, et celui que la médecine a surnommé le patient Zéro, ce pilote canadien homosexuel soupçonné d'avoir porté le virus du sida en territoire nord-américain. A partir de là, Greyson concocte une fantaisie burlesque, mêlant histoire et hystérie, Brecht et Busby Berkeley, Michel Foucault et Barbra Streisand et satire des milieux médicaux.

Déjà présenté à Deauville, *Strapped*, de l'acteur Forest Whitaker (*Bird*), décrit un univers clos – un ghetto noir qui n'ose pas dire son nom – que le système social verrouille implacablement. Pour raconter l'Afrique du Sud d'avant la libération de Nelson Mandela, Morgan Freeman, comédien lui aussi passé à la réalisation, choisit, dans *Bopha*, d'en démonter le mécanisme à travers les rapports entre un policier (Danny Glover), sa femme (Alfre Woodard) et son fils (Maynard Eziashi) que tout poussera à s'engager dans la résistance. Le calibre de l'interprétation est tel qu'on en veut une fois de plus à Hollywood (*Bopha* est distribué par la Paramount) de trouver si peu de rôles pour les acteurs de couleur.

Paradoxalement, c'est un studio réputé pour son conservatisme, Touchstone-Disney, qui présente le premier film hollywoodien réalisé et interprété par des Américains d'origine asiatique. *The Joy Luck Club* emploie beaucoup de main-d'œuvre : soixante-douze rôles parlants. Inspiré du roman d'Amy Tan, le film du cinéaste sino-américain Wayne Wang, montre une réunion de famille, avec le ban et l'arrière ban des tantes et des cousines, celles-ci nées aux Etats-Unis, celles-là ayant grandi en Chine, pays dont elles ne parlent jamais même si elles en ont conservé toutes les traditions. Comme dans le roman, la structure dramatique est d'une formidable complexité où l'on se perd parfois.

Amérindienne née dans le New Hampshire (Etats-Unis) et élevée sur la réserve Odanak, au nord-est de Montréal, Alanis Obomsawin, fut d'abord chanteuse. En 1967, l'Office national du cinéma l'engage à titre de conseillère sur un film traitant des cultures aborigènes. Depuis, la militante obomsawin est devenue l'une des grandes réalisatrices de documentaires au Canada. Elle fut la seule, pendant l'été 1990, à demeurer au pied des barricades lors des affrontements entre les Mohawks de Kanehsatake et les forces armées canadiennes. C'est ce qu'elle relate dans *Kanehsatake : 270 Years of Resistance*, étoffant sa description du conflit d'une profonde connaissance historique et psychologique des protagonistes. Sa réalisation est aussi simple et aussi directe que la réponse *de cette femme à qui on demande*, dans le film, jusqu'où elle irait pour défendre son sol : *« Jusqu'à six pieds sous terre. »*

Le film a reçu le prix du meilleur long-métrage canadien, décerné par la ville de Toronto, le festival lui même n'attribuant pas de récompense. Cette année, la sélection présentait 299 films. Comme Berlin et Montréal, Toronto est résolument tourné vers le public, qui prit d'assaut certaines salles. 192 projections sur 456 firent salle comble.

HENRI BÉHAR

## Réinventer Los Angeles

*Sous la direction de Peter Sellars, une tentative de renaissance culturelle*

LOS ANGELES

*correspondance*

Depuis trois ans, Peter Sellars préparait le quatrième Festival international de Los Angeles, centré pour son édition de 1993 sur les mondes africains, arabes et juifs, après avoir été consacré en 1990 aux pays du Pacifique. Pendant ce temps, l'Histoire est venue à la rencontre du metteur en scène : la guerre du Golfe, les émeutes du printemps 1992 à Los Angeles, l'attentat du World Trade Center de New-York et, alors que le festival (20 août-19 septembre) tirait à sa fin, l'accord de paix israélo-palestinien. C'est exactement ainsi que Sellars apprécie la culture : en prise avec la réalité.

Le défi n'était pas mince. Si Los Angeles penche spontanément vers le *Pacific Rim* (la bordure du Pacifique), les cultures africaines et afro-américaines, arabes et juives sont maintenues en ghetto dans la ville, au mieux elles restent lointaines, au pire elles sont synonymes de crises politiques aigües. De plus, le festival 1993 a connu des difficultés financières. La récession économique sévit en Californie, et les organisateurs ont vu leur budget amoindri.

Ils ont dû annuler des invitations d'artistes internationaux, et se contenter de ressources plus locales, de *performances* en solo, de concerts, de projections de films et de vidéos, d'expositions, de lectures, bref d'événements moins coûteux que les grands spectacles chinois, japonais, thaïlandais, et les fêtes en plein air qui avaient électrisé la ville en 1990.

L'ouverture du festival s'est faite sur le thème de *Home, Place, Memory* (patrie, lieu, mémoire) et sa première semaine a privilégié la « spiritualité dans l'art » : *We've Come This Far By Faith* (« C'est notre foi qui nous a menés aussi loin ») fut un hommage à la tradition californienne très vivace du gospel. Dans le programme musical, la série des concerts *Sacred Landmarks* (« points de repère sacrés ») a rempli les églises et les temples, nombreux à Los Angeles.

Dans le nouveau Musée de la tolérance, le Théâtre juif itinérant a présenté *Sometimes We Need a Story More Than Food* (« Parfois nous avons besoin d'une histoire plus que de nourriture »). Sur une esplanade étalée au pied des gratte-ciel de *Downtown*, était monté *Sexual Illegals*, un spectacle tiré des conversations des Noirs chez leurs barbiers : *« Reginald Denny n'est pas mort »*, scandait le chœur, égrenant la liste des Afro-Américains tués, alors même que se déroule à Los Angeles le procès des deux Noirs accusés d'avoir battu un camionneur aux premières heures des émeutes de Los Angeles...

### Le cœur d'une société

Assis à la terrasse d'un café de Leimert Park, un parc urbain à la frontière nord des quartiers noirs et latinos de South Central, et un des lieux pivots de ce festival, Peter Sellars expose son projet culturel pour la ville de Los Angeles. Derrière lui, des boutiques avenantes, un disquaire, des galeries, un club de jazz, le Vision Complex – une salle de spectacles que le festival a rénovée, créant ainsi un îlot culturel et humain dans un quartier dont la télévision ne parle que pour évoquer la criminalité.

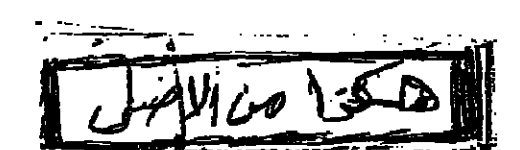
*« L'art*, dit Sellars, *doit reconstruire la ville. La revitalisation urbaine part de cette renaissance culturelle. L'Amérique a tort de traiter les arts comme un supplément d'âme, un élément luxueux ou décoratif. La culture est un mécanisme de survie essentiel, c'est le cœur d'une société. »* Parmi les passants, Nate Holden, un conseiller municipal influent, des artistes du quartier ou le nouveau maire républicain, Richard Riordan.

*« Nous n'avons pas simplement proposé une liste de spectacles, nous installons un réseau culturel interne à la ville*, explique Peter Sellars. *« Dans dix ans, la scène culturelle de Los Angeles existera grâce à cette succession de festivals. »* L'ambition et la vision de Sellars prennent aussi pour cible Hollywood *« qui montre l'Amérique comme un état policier, encore au moyen Age, et qui, malheureusement domine le monde... Durant la décennie à venir, on va travailler ensemble. Andy Garcia, une vedette hollywoodienne, a présenté le premier film qu'il a réalisé,* Cachao, *dans le cadre du festival »*. *Cachao* raconte l'histoire d'Israel Lopez Cachao, le Cubain qui a inventé le mambo.

Peter Sellars, qui a pris en 1990 la suite de Robert Fitzpatrick à la direction du Festival de Los Angeles, créé en 1984 à l'occasion des Jeux olympiques, continuera de piloter la manifestation, et envisage même de lui donner une périodicité annuelle. Après le mouvement du Harlem Renaissance, qui vit fleurir écrivains et musiciens de jazz dans le New-York des années 20, c'est aux confins du Pacifique que Peter Sellars a choisi de poser cette question : un festival peut-il réinventer Los Angeles ?

CLAUDINE MULARD





FESTIVALS

# Manchester, du coton au rock

## *Une rencontre professionnelle et de nombreux concerts pour consacrer la seconde capitale musicale britannique*

**MANCHESTER**

*de notre envoyé spécial*

Avant 1992, la Grande-Bretagne était dépourvue de salon professionnel consacré à l'industrie du disque. Bien qu'originaires de la mère patrie du rock (les Etats-Unis se réservant la paternité), du deuxième pays fournisseur d'artistes internationaux et du quatrième consommateur de disques du monde (après les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne), c'est à l'étranger que les professionnels britanniques devaient se rencontrer. C'est pourquoi Anthony Wilson a fondé In The City, dont la seconde édition vient de se tenir, du 11 au 15 septembre, à Manchester. Près de deux mille professionnels, dont 90 % de Britanniques, se sont réunis à nouveau dans les salons de l'hôtel Crowne Plaza.

Cette réussite, In The City la doit à la personnalité de ses organisateurs, à l'intelligence de son concept et à l'attrait d'une ville. Depuis quinze ans, Manchester, ancienne place forte de l'industrie textile britannique, a enfanté – à l'instar de sa voisine et rivale Liverpool – quelques-uns des groupes rock majeurs du Royaume-Uni. De l'explosion punk des Buzzcocks ou The Fall à la new wave de New Order, né Joy Division ; des guitares pop des Smiths et de James aux voyous sous ecstasy de la génération Madchester – Happy Mondays, Stone Roses, 808 State – qui mélangeaient rock et dance music, Manchester s'est imposée comme une des capitales mondiales de la culture jeune. Elle s'est, en conséquence, enrichie d'un nombre impressionnant de clubs et de salles de concert dont la clientèle se recrute principalement sur l'un des plus importants campus universitaires de Grande-Bretagne.

D'après Peter Hook, bassiste de New Order (groupe vedette resté attaché à sa ville au point de posséder deux de ses clubs, le Dry 201 et la mythique Hacienda) *« avec des groupes comme Sub Sub ou les Sugar Merchants, la scène musicale reste très vivante, elle a enfin l'occasion de se développer à son rythme. C'est mieux pour les musiciens qu'ils ne soient pas trop tôt exposés. La vague précédente avait vite attrapé la grosse tête »*. Si l'underground mancunian est aujourd'hui moins fleurissant, on constate tout de même que deux des groupes les plus commerciaux du pays, Take That et Simply Red, sont originaires de la ville.

Rodée aux pratiques des industries de la musique, Manchester aurait pourtant pu souffrir de son éloignement de Londres. Au contraire, certains y ont vu un atout. Ed Bicknell, manager de Dire Straits et participant assidu de la convention, l'explique ainsi : *« Londres n'est pas une ville pratique, on y circule mal et l'attention des intervenants aurait été trop dispersée. A Manchester, nous sommes pendant quelques jours coupés de nos activités quotidiennes et ce déplacement implique une volonté de travail qui assure le sérieux du séminaire. »*

Autre gage de succès, la personnalité de l'équipe organisatrice et d'Anthony Wilson en particulier. Présentateur vedette sur la chaîne régionale Granada TV, Tony Wilson fut aussi le fondateur d'une maison de disques, Factory, label phare des années new wave, qui servit de tremplin international aux meilleurs artistes de la scène locale (Joy Division, New Order, Happy Mondays, Durutti Column) jusqu'à sa faillite en novembre dernier. Travaillant au lancement d'un projet Factory 2, Tony Wilson reste une des figures les plus charismatiques (et provocatrices) du secteur indépendant britannique.

### *Jeux de rôles*

Pour ne pas limiter l'impact de la convention au seul ghetto des *indies*, les compagnies discographiques indépendantes, il s'est associé aux managers de Simply Red, Andy Dodd et Elliot Rashman, bien décidé à ne pas concevoir un Salon professionnel comme les autres. Tony Wilson tient à cette originalité. *« Nous voulions donner à In The City un petit côté* arty *et surtout, comme le disait le docteur Johnson : « divertir en enseignant, s'instruire tout en s'amusant. »* De fait, presque autant que les deux cent cinquante concerts organisés dans toute la ville pendant cinq soirs, les conférences de la journée font le spectacle.

Parmi les participants figurent quelques-uns des plus hauts responsables du secteur musical anglo-saxon, qui, tout en intervenant le plus sérieusement du monde dans une trentaine de débats sur les problèmes les plus aigus de leur profession, oublient souvent leur devoir de réserve et les conventions de la langue de bois. On rit et on apprend beaucoup. Quand en particulier Tony Wilson anime avec brio un de ses jeux de rôles (*Hypotheticals*). Autour d'une table placée sur une scène sont réunies quelques personnalités éminentes auxquelles le directeur de In The City propose un scénario. *« Juste avant la sortie de son nouvel album, une rock star de votre catalogue se tue. Que faites-vous ? »*. Plongé dans cette fiction, chacun joue son rôle, souvent avec conviction. Au-delà d'une drôlerie surréaliste, ces réactions sur le vif en disent plus que bien des discours sur les réalités de ces métiers.

La fonction de ces rencontres, souvent prolongées dans les pubs de la ville, déborde le simple effet de convivialité. Ed Bicknell en tire beaucoup d'informations utiles. *« J'apprécie en particulier les conférences consacrées aux nouvelles technologies. Tout va tellement vite, même les juristes sont dépassés. En ce moment, je travaille sur un contrat concernant un jeu interactif basé sur les chansons de Dire Straits. Le groupe est emballé, mais il nous faut à tout prix éviter la précipitation et les pièges qui ont prévalu au moment du lancement du CD. »*

In The City sert aussi de chambre d'écho aux conflits interprofessionnels et à des revendications dont l'impact peut être politique et international. L'an dernier, des managers profitaient de la convention pour lancer l'*International Managers Forum*, organisme regroupant aujourd'hui plus de 500 représentants d'artistes parmi les plus populaires. Après avoir remis en cause les réductions de royautés sur les nouveaux formats (DCC et Mini Disc), ils se faisaient entendre cette fois sur les problèmes de propriété intellectuelle, sur le coût véritable des CD ou les connivences officieuses entre maisons de disques, portant leurs griefs jusque devant les commissions parlementaires enquêtant sur les monopoles.

Conscient des besoins d'une industrie phonographique britannique moins performante qu'hier à l'exportation, mais aussi d'une mentalité encore trop insulaire, Tony Wilson espère mieux ouvrir sur le monde la prochaine édition de In The City. En développant des partenariats européens et en programmant des intervenants et des artistes continentaux. Sans pour autant renier sa philosophie première : *« Se souvenir de notre principale motivation : le plaisir. »*

**STÉPHANE DAVET**

# Images des minorités

## *Des Chinois des Etats-Unis aux Mohawks de Montréal un foisonnement de films passionnants à Toronto*

**TORONTO**

*de notre envoyé spécial*

L'image est inoubliable : sur une plage déserte, balayée par le vent et la neige, un homme s'avance, de loin, vers la caméra. Sa place dans le champ le montre solitaire ; sa démarche le révèle vulnérable, déterminé. C'est sur cette vision du pianiste Glenn Gould (incarné par Colm Feore) que s'ouvre *Thirty-two Short Films about Glenn Gould*, de François Girard, cinéaste québécois de vingt-neuf ans, une des révélations du XVIII[e] Festival des Festivals de Toronto (Canada) qui s'est achevé le 18 septembre. Vingt-deux vignettes de longueurs variables sur le pianiste, originaire de Toronto. Portrait d'une richesse rigoureuse, d'une féroce intelligence et d'une exceptionnelle élégance.

L'image de l'homme marchant droit vers la caméra peut aussi symboliser un certain nombre de voix déterminées à se faire entendre. *Zero Patience*, de John Greyson, est la première manifestation d'une nouvelle génération de cinéastes homosexuels face au sida. Le metteur en scène imagine une rencontre (et une sorte de liaison) entre Sir Richard Burton, explorateur-traducteur-ethnographe du XIX[e] siècle, et celui que la médecine a surnommé le patient Zéro, ce pilote canadien homosexuel soupçonné d'avoir porté le virus du sida en territoire nord-américain. A partir de là, Greyson concocte une fantaisie burlesque, mêlant histoire et hystérie, Brecht et Busby Berkeley, Michel Foucault et Barbra Streisand et satire des milieux médicaux.

Déjà présenté à Deauville, *Strapped*, de l'acteur Forest Whitaker (*Bird*), décrit un univers clos – un ghetto noir qui n'ose pas dire son nom – que le système social verrouille implacablement. Pour raconter l'Afrique du Sud d'avant la libération de Nelson Mandela, Morgan Freeman, comédien lui aussi passé à la réalisation, choisit, dans *Bopha*, d'en démonter le mécanisme à travers les rapports entre un policier (Danny Glover), sa femme (Alfre Woodard) et son fils (Maynard Eziashi) que tout poussera à s'engager dans la résistance. Le calibre de l'interprétation est tel qu'on en veut une fois de plus à Hollywood (*Bopha* est distribué par la Paramount) de trouver si peu de rôles pour les acteurs de couleur.

Paradoxalement, c'est un studio réputé pour son conservatisme, Touchstone-Disney, qui présente le premier film hollywoodien réalisé et interprété par des Américains d'origine asiatique. *The Joy Luck Club* emploie beaucoup de main-d'œuvre : soixante-douze rôles parlants. Inspiré du roman d'Amy Tan, le film du cinéaste sino-américain Wayne Wang, montre une réunion de famille, avec le ban et l'arrière ban des tantes et des cousines, celles-ci nées aux Etats-Unis, celles-là ayant grandi en Chine, pays dont elles ne parlent jamais même si elles en ont conservé toutes les traditions. Comme dans le roman, la structure dramatique est d'une formidable complexité où l'on se perd parfois.

Amérindienne née dans le New Hampshire (Etats-Unis) et élevée sur la réserve Odanak, au nord-est de Montréal, Alanis Obomsawin, fut d'abord chanteuse. En 1967, l'Office national du cinéma l'engage à titre de conseillère sur un film traitant des cultures aborigènes. Depuis, la militante obomsawin est devenue l'une des grandes réalisatrices de documentaires au Canada. Elle fut la seule, pendant l'été 1990, à demeurer au pied des barricades lors des affrontements entre les Mohawks de Kanehsatake et les forces armées canadiennes. C'est ce qu'elle relate dans *Kanehsatake : 270 Years of Resistance*, étoffant sa description du conflit d'une profonde connaissance historique et psychologique des protagonistes. Sa réalisation est aussi simple et aussi directe que la réponse de cette femme à qui on demande, dans le film, jusqu'où elle irait pour défendre son sol : *« Jusqu'à six pieds sous terre. »*

Le film a reçu le prix du meilleur long-métrage canadien, décerné par la ville de Toronto, le festival lui même n'attribuant pas de récompense. Cette année, la sélection présentait 299 films. Comme Berlin et Montréal, Toronto est résolument tourné vers le public, qui prit d'assaut certaines salles. 192 projections sur 456 firent salle comble.

**HENRI BÉHAR**

# Réinventer Los Angeles

## *Sous la direction de Peter Sellars, une tentative de renaissance culturelle*

**LOS ANGELES**

*correspondance*

Depuis trois ans, Peter Sellars préparait le quatrième Festival international de Los Angeles, centré pour son édition de 1993 sur les mondes africains, arabes et juifs, après avoir été consacré en 1990 aux pays du Pacifique. Pendant ce temps, l'Histoire est venue à la rencontre du metteur en scène : la guerre du Golfe, les émeutes du printemps 1992 à Los Angeles, l'attentat du World Trade Center de New-York et, alors que le festival (20 août-19 septembre) tirait à sa fin, l'accord de paix israélo-palestinien. C'est exactement ainsi que Sellars apprécie la culture : en prise avec la réalité.

Le défi n'était pas mince. Si Los Angeles penche spontanément vers le *Pacific Rim* (la bordure du Pacifique), les cultures africaines et afro-américaines, arabes et juives sont maintenues en ghetto dans la ville, au mieux elles restent lointaines, au pire elles sont synonymes de crises politiques aigües. De plus, le festival 1993 a connu des difficultés financières. La récession économique sévit en Californie, et les organisateurs ont vu leur budget amoindri.

Ils ont dû annuler des invitations d'artistes internationaux, et se contenter de ressources plus locales, de *performances* en solo, de concerts, de projections de films et de vidéos, d'expositions, de lectures, bref d'événements moins coûteux que les grands spectacles chinois, japonais, thaïlandais, et les fêtes en plein air qui avaient électrisé la ville en 1990.

L'ouverture du festival s'est faite sur le thème de *Home, Place, Memory* (patrie, lieu, mémoire) et sa première semaine a privilégié la « spiritualité dans l'art » : *We've Come This Far By Faith* (« C'est notre foi qui nous a menés aussi loin ») fut un hommage à la tradition californienne très vivace du gospel. Dans le programme musical, la série des concerts *Sacred Landmarks* (« points de repère sacrés ») a rempli les églises et les temples, nombreux à Los Angeles.

Dans le nouveau Musée de la tolérance, le Théâtre juif itinérant a présenté *Sometimes We Need a Story More Than Food* (« Parfois nous avons besoin d'une histoire plus que de nourriture »). Sur une esplanade étalée au pied des gratte-ciel de *Downtown*, était monté *Sexual Illegals*, un spectacle tiré des conversations des Noirs chez leurs barbiers : *« Reginald Denny n'est pas mort »*, scandait le chœur, égrenant la liste des Afro-Américains tués, alors même que se déroule à Los Angeles le procès des deux Noirs accusés d'avoir battu un camionneur aux premières heures des émeutes de Los Angeles...

### *Le cœur d'une société*

Assis à la terrasse d'un café de Leimert Park, un parc urbain à la frontière nord des quartiers noirs et latinos de South Central, et un des lieux pivots de ce festival, Peter Sellars expose son projet culturel pour la ville de Los Angeles. Derrière lui, des boutiques avenantes, un disquaire, des galeries, un club de jazz, le Vision Complex – une salle de spectacles que le festival a rénovée, créant ainsi un îlot culturel et humain dans un quartier dont la télévision ne parle que pour évoquer la criminalité.

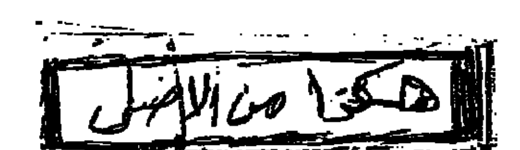
*« L'art,* dit Sellars, *doit reconstruire la ville. La revitalisation urbaine part de cette renaissance culturelle. L'Amérique a tort de traiter les arts comme un supplément d'âme, un élément luxueux ou décoratif. La culture est un mécanisme de survie essentiel, c'est le cœur d'une société. »* Parmi les passants, Nate Holden, un conseiller municipal influent, des artistes du quartier ou le nouveau maire républicain, Richard Riordan.

*« Nous n'avons pas simplement proposé une liste de spectacles, nous installons un réseau culturel interne à la ville*, explique Peter Sellars. *« Dans dix ans, la scène culturelle de Los Angeles existera grâce à cette succession de festivals. »* L'ambition et la vision de Sellars prennent aussi pour cible Hollywood *« qui montre l'Amérique comme un état policier, encore au moyen Age, et qui, malheureusement domine le monde... Durant la décennie à venir, on va travailler ensemble. Andy Garcia, une vedette hollywoodienne, a présenté le premier film qu'il a réalisé,* Cachao, *dans le cadre du festival »*. *Cachao* raconte l'histoire d'Israel Lopez Cachao, le Cubain qui a inventé le mambo.

Peter Sellars, qui a pris en 1990 la suite de Robert Fitzpatrick à la direction du Festival de Los Angeles, créé en 1984 à l'occasion des Jeux olympiques, continuera de piloter la manifestation, et envisage même de lui donner une périodicité annuelle. Après le mouvement du Harlem Renaissance, qui vit fleurir écrivains et musiciens de jazz dans le New-York des années 20, c'est aux confins du Pacifique que Peter Sellars a choisi de poser cette question : un festival peut-il réinventer Los Angeles ?

**CLAUDINE MULARD**





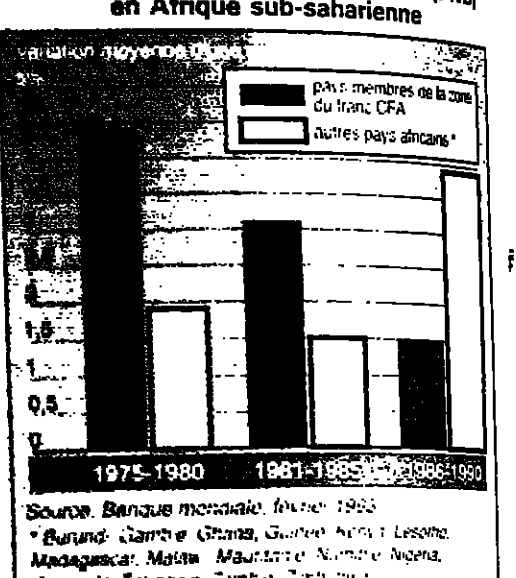
istres des finances de la zone franc à Abidjan

# e son attachement au maintien parité du franc CFA

progrès ont été réalisés. Signé en juillet de la même année, le traité instituant la Communauté interafricaine des marchés d'assurances (CIMA) a fixé les termes d'un code unique des assurances pour les pays de la zone. D'ici à la fin de l'année, huit Etats devraient l'avoir ratifié et il entrera alors en vigueur.

Le processus est identique mais moins avancé en matière de prévoyance sociale. Un traité – à l'ambition limitée – instituant une Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (CIPRES) sera vraisemblablement signé mercredi 22 septembre à Abidjan. A défaut d'harmoniser les systèmes de prévoyance, ce que les disparités de développement entre Etats de la zone rend difficile, le traité (lui aussi

**Evolution du produit national brut (PNB) en Afrique sub-saharienne**




Source: Banque mondiale, février 1993

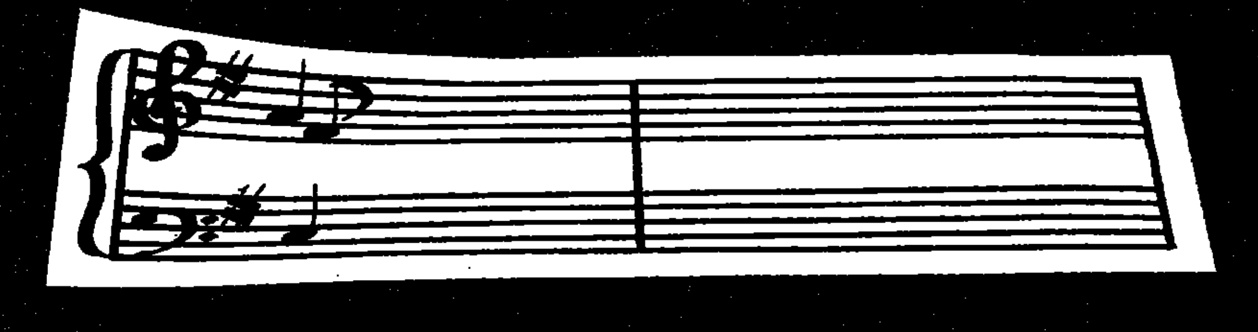
a (aussi) prévoit la création d'une inspection générale de la prévoyance sociale. Mais sera-t-elle assez forte pour dénoncer les détournements de fonds sociaux parfois opérés par certains dirigeants?

Troisième chantier dont l'état d'avancement sera étudié à Abidjan, la création d'un droit régional des affaires. A quelques semaines de la signature du traité instituant les organes chargés de le faire appliquer (elle doit avoir lieu à l'île Maurice en octobre, en marge du sommet de la francophonie), différents points restent semble-t-il, en suspens, qui touchent au champ du droit à harmoniser (faut-il inclure le droit du travail?) et, sujet politique sensible, à la compétence de la future cour régionale chargée de garantir l'ensemble de l'édifice – contre les Etats.

## «...s d'autre choix pour les Africains ...i d'un ajustement structurel»

nous déclare Edmond Alphandéry

# PEA



Qui vous propose une gamme de solutions sans oublier votre note personnelle ?

Au départ, tout le monde a les mêmes données : 7 notes. Puis l'imagination et la compétence aidant, on peut les composer à l'infini. C'est comme le PEA au Crédit Agricole. Nous vous offrons le maximum de possibilités, afin de vous permettre de composer, avec votre Conseiller, le PEA le plus harmonieux. Le vôtre. Que vous recherchiez la performance, la sûreté, le dynamisme, que vous souhaitiez miser sur les entreprises régionales ou sur les plus grosses capitalisations, UNIFRANCE, ATOUT FUTUR, UNI-FONCIER, UNI-REGIONS et INDICIA répondent à vos attentes. Enfin, pour profiter des opportunités du moment, participez aux privatisations. Votre Conseiller saura vous montrer à quel point l'épargne, au Crédit Agricole, a de l'imagination. 3615 CA



Le bon sens

Demandez à votre Conseiller les notices d'information. SICAV : Unifrance Paris B 305 585 903 - Atout Futur Paris B 343 315 081 - Uni-Foncier Paris B 305 190 092 - Uni-Régions Paris B 325 677 722 - Indicia Paris B 388 421 767

Au Crédit Agricole, votre épargne a de l'imagination.

Alors que les manifestations paysannes ont eu

# La France se déclare satisfaite de la décision de la CEE certains points du préaccord

Un sentiment mêlé de soulagement et de relative déception régnait, dans la matinée du mardi 21 septembre, dans les milieux politiques et professionnels agricoles, quelques heures après le compromis trouvé dans la nuit de lundi à mardi par les Douze et la Commission de Bruxelles à l'issue du conseil des ministres. Lundi 20 septembre, François Mitterrand et Helmut Kohl s'étaient également brièvement entretenu à Paris, sans faire de déclarations.

L'Europe a évité une crise et des divisions, ce qui était l'enjeu majeur de la réunion consacrée au GATT. Les ministres ont réaffirmé la prééminence du pouvoir politique des Etats sur celui des commissaires, en donnant un mandat précis à la Commission pour que reprennent des discussions avec les Etats-Unis et pour qu'elle rende compte au Conseil de ses démarches. Sir Leon Brittan, le commissaire chargé des contacts avec l'administration Clinton, se rendra à Washington le 26 septembre.

Les réserves concernent le contenu même de ce qui, dans le préaccord de Blair House, peut être rediscuté avec les Etats-Unis, sans parler de «renégociation» au sens juridique du terme, ce qui soulève l'hostilité de plusieurs partenaires de la France, notamment la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, mais aussi les Etats-Unis, l'Allemagne et la Commission. *«Nous avons obtenu ce que nous voulions. Les conclusions de la réunion sont très satisfaisantes»*, a jugé Alain Juppé, ministre des affaires étrangères. Quant à Willy Claes, chef de la diplomatie belge et président en exercice du conseil des ministres, il a indiqué : *«Il n'y a pas de crise, pas de désastre. L'objectif de terminer les négociations du GATT avant le 15 décembre est maintenant unanimement accepté par les Douze»*. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche a qualifié de *«bon premier résultat»* le compromis et a estimé que la France avait montré qu'*«elle était un élément moteur dans notre Europe en reconstituant des solidarités notamment avec l'Allemagne»*.

Cet accord ne constitue toutefois qu'une *«étape»* et selon lui, *«s'il est vrai qu'il faut conclure au GATT le plus vite possible, le dossier est d'une telle importance qu'on n'est pas à quelques jours près»*. Sans employer le terme tabou de renégociation, le ministre français a fondé sa satisfaction sur le fait qu'on allait *«modifier, compléter, interpréter certains points»* du préaccord de Blair House.

Le communiqué des Douze

## Préférence communautaire et vocation exportatrice

Dans les conclusions du conseil des ministres de la CEE, le communiqué, publié mardi 21 septembre, consacre le passage suivant au compromis agricole de Blair House : *«Le Conseil a examiné la question de la compatibilité du préaccord de Blair House avec la PAC, telle qu'elle a été réformée en 1992. Il a pris note des réponses fournies par la Commission aux points spécifiques soulevés par la délégation française et plusieurs autres délégations. Ont été discutés les clauses de paix et de sauvegarde, les produits de substitution des céréales, l'appréciation des engagements en fin de période..., l'écoulement des stocks, la croissance du marché mondial.*

*» A la lumière de ces discussions, certaines orientations générales ont été définies à l'intention de la Commission.* (...) *Pour les secteurs dont les organisations communes de marché n'ont pas encore été modifiées, le Conseil et la Commission s'engagent à adopter les dispositions nécessaires pour assurer les revenus agricoles et la préférence communautaire. Il est important d'obtenir une tarification de la part des pays tiers qui permette une ouverture réelle de leurs marchés agricoles.*

*» La Communauté doit s'assurer que ses engagements internationaux soient compatibles avec la PAC. Le Conseil a confirmé sa position selon laquelle les résultats du Cycle d'Uruguay dans le secteur agricole ne peuvent avoir pour effet de mettre en cause directement ou indirectement la pérennité de la PAC ainsi que le respect de ses principes de base et notamment la préférence communautaire. Il est nécessaire de maintenir la vocation exportatrice de la Communauté et de lui assurer sa place sur le marché international des produits agricoles.»*

## *Nombre de députés de la majorité s'estiment tenus par leurs engagements de campagne envers les agriculteurs*

**Les manifestations organisées par la FNSEA et le CNJA, lundi 20 septembre, à l'occasion des négociations de Bruxelles sur le GATT, ont été l'occasion, pour de nombreux députés de la majorité, d'affirmer leur solidarité avec les revendications des agriculteurs. Souvent élus avec l'appui de ces groupes de pression, les nouveaux parlementaires du RPR, mais, aussi, de l'UDF, s'estiment tenus par leurs promesses de campagne – qui leur sont rappelées par ceux à qui elles avaient été faites – et ne manquent pas de le faire savoir au gouvernement.**

Une date, soulignée au feutre rouge sur leurs agendas : *«Lundi 20 septembre, manif soutien CDJA-FDSEA, négociation GATT»*. Pour tout solliciteur autre qu'agriculteur, il était vain de frapper, lundi, à la porte de la permanence des parlementaires de la Somme, de la Seine-et-Marne, de l'Aveyron ou des Landes, en passant par la Vienne, le Pas-de-Calais, la Creuse ou encore le Loiret. Monsieur le député était *«sur le terrain»*, c'est-à-dire qu'il battait le pavé devant les grilles de la préfecture de son département, au côté des agriculteurs venus répondre à l'appel de leurs organisations syndicales pour défendre la fermeté française dans la renégociation du préaccord de Blair House.

Pour ces élus de circonscriptions rurales, qui ont largement contribué à la victoire écrasante de la droite aux élections législatives, c'est leur crédibilité politique qui est en jeu.

### *Du syndicalisme au Palais-Bourbon*

Ils sont nombreux à penser, comme Philippe Vasseur (UDF, Pas-de-Calais), secrétaire général du Parti républicain, que *«l'affaire agricole est probablement, aujourd'hui, la plus difficile à gérer pour le gouvernement»*. *«Le premier ministre est issu d'une majorité qui a fondé une grande partie de sa campagne électorale sur l'engagement clair de défendre la France à travers le monde agricole. Il n'a pas le droit de céder»*, observe, en écho, Jean-Paul Charié (RPR, Loiret). *«Dans le monde rural, si la majorité d'hier a été battue, c'est pour avoir signé la nouvelle politique agricole commune. Nous ne pouvons pas les décevoir à notre tour»*, souligne Jacques Godfrain (RPR, Aveyron). *«Nous devons respecter nos promesses, il en va de notre honneur»*, confirme Louis Lauga (RPR, Landes).

Agriculteur lui-même, père d'un garçon de vingt et un ans qui vient de s'installer comme éleveur, Jean Auclair (RPR, Creuse) résume abruptement un sentiment partagé par de nombreux membres de la nouvelle Assemblée : *«Ce sont les agriculteurs qui m'ont fait»*, dit-il. C'est une manière de rappeler au gouvernement d'Edouard Balladur que les exploitants agricoles, les présidents de chambre d'agriculture ou les anciens syndicalistes entrés massivement au Palais-Bourbon, en mars dernier, sont à la droite d'aujourd'hui ce que les instituteurs barbus étaient à la gauche triomphante de 1981.

*«Pacte»*, *«contrat moral»*, *«devoir»* : c'est avec ces mots que les acteurs du monde rural ont rappelé gravement les députés de la nouvelle majorité à leurs serments de campagne. Ce sont ces mêmes mots que les députés ont répercutés sur les instances nationales de leur parti. Secrétaire général adjoint et porte-parole du RPR, Jean-Louis Debré en témoigne : dans la seule matinée de lundi, il a reçu plus d'une vingtaine de coups de téléphone de parlementaires inquiets, qui voulaient s'assurer de la détermination du gouvernement. Et, au ministère de l'agriculture, à celui des affaires étrangères comme à l'hôtel Matignon, on ne compte plus les courriers pressants, envoyés des quatre coins de la France rurale par des députés RPR ou UDF.

Moins représenté dans le monde agricole que son allié gaulliste, la formation que préside Valéry Giscard d'Estaing n'a pas hésité, de son côté, à ouvrir ses journées parlementaires d'Issy-les-Moulineaux, lundi matin, par la lecture d'un message exprimant son *«soutien»* aux organisations agricoles. Car tous ont bien conscience de l'enjeu : face à la pression exercée dans les circonscriptions, c'est la cohésion de la majorité parlementaire qui est menacée en cas de reculade française à Bruxelles. Si la plupart des députés proclament leur confiance dans le gouvernement, ils l'assortissent d'un avertissement très clair : le non- respect des engagements pris à l'égard du monde rural les délivrerait, eux, de leur serment de solidarité.

### *Risque de «turbulences»*

Pudiquement, Jean-Louis Debré évoque de possibles *«turbulences»* au sein de la majorité parlementaire, alors qu'Arnaud Lepercq (RPR, Vienne) souligne qu'un échec à Bruxelles créerait *«une tension très forte»* entre les députés et le gouvernement. *«Entre l'intérêt technocratique et macro-économique d'une part, la micro-économie et les intérêts paysans d'autre part, je choisis sans hésiter ces derniers, et cela, quel que soit le gouvernement»*, prévient M. Charié. *«Mes relations avec le gouvernement pourraient être sérieusement affectées si les promesses n'étaient pas tenues»*, observe M. Lauga, en rappelant qu' *«un député a des tas de moyens d'exprimer son mécontentement, comme, par exemple, le refus de voter un budget»*. Encore plus impérieux, Jean Auclair ajoute : *«J'ai donné publiquement ma parole qu'en cas de faiblesse quelconque de la France dans la renégociation de l'accord de Blair House, je ne serai plus solidaire de ce gouvernement.» «Si le gouvernement cédait, j'aurais vraiment le sentiment d'avoir été roulé dans la farine»*, assure, pour sa part, Jérôme Bignon (RPR, Somme).

Un an, jour pour jour, après le référendum sur la ratification du traité de Maastricht, qui avait déjà provoqué dans l'opposition d'alors de sérieuses divisions, et à quelques mois d'une nouvelle échéance électorale européenne, ces propos définitifs ne laissent pas d'inquiéter les plus fervents partisans de la construction communautaire. Des centristes comme Jacques Barrot (Haute-Loire) ou Jean-Jacques Hyest (Seine-et-Marne) font presque figure de provocateurs lorsqu'ils osent mettre en garde poliment leurs collègues députés contre *«trop de démagogie»*, en rappelant que les plus respectables des doléances du monde rural *«ne valent tout de même pas qu'on leur sacrifie la cause européenne»*.

PASCALE ROBERT-DIARD

## Le compromis obtenu éloigne le risque d'une crise européenne

**Suite de la première page**

La Commission, voici quelques jours, vint opportunément au secours des thèses françaises en admettant que des évènements récents, à savoir les fluctuations des monnaies et l'accumulation des stocks, rendaient effectivement plus problématique qu'il y a un an la compatibilité de Blair House avec la réforme de la PAC.

L'étroite coopération entre la France et l'Allemagne, engagée au niveau des hauts fonctionnaires la semaine passée, et qui s'est poursuivie de façon impressionnante tout au long de ces douze heures ininterrompues de débat, a grandement facilité le cheminement vers l'adoption des conclusions du conseil. La discussion s'est concentrée sur le degré de précision que devait revêtir le texte adopté par les Douze et, par là même, le mandat confié à la négociation.

### *Le mandat de M. Brittan*

Sir Leon Brittan, vice-président de la Commission chargé des relations économiques extérieures et principal porte-parole de la Commission dans les négociations du GATT, désireux de garder les mains libres, le souhaitait le plus faible possible, et ajoutait d'ailleurs qu'il n'avait nullement besoin d'un nouveau mandat. Le Royaume-Uni et quelques autres le soutenaient, estimant que ce serait provoquer les Américains et risquer d'aboutir à un blocage de la négociation si la Communauté revenait parler avec un catalogue ambitieux et détaillé de revendications.

La France et l'Allemagne estimaient, au contraire, préférable d'encadrer étroitement l'action de M. Brittan, afin qu'il n'y ait aucun doute chez les Américains et les autres partenaires commerciaux sur ce que la Communauté entendait obtenir pour être en mesure de mener à terme avant la fin de l'année l'Uruguay Round.

Un premier projet de conclusion fut présenté par la présidence belge, qui faisait le tour des questions que les pays demandeurs d'une reprise des pourparlers voulaient voir traitées mais qui fut considéré, notamment par la France comme rédigé en termes encore trop généraux.

C'est alors qu'entra en scène le rouleau compresseur franco-allemand. Deux textes furent présentés successivement au nom des deux pays, et le document finalement adopté par les Douze s'inspire très largement de ces contributions.

Leurs caractéristiques consistaient à énumérer clairement les sujets faisant problème – clause de paix, clause de sauvegarde, produits de substitution des céréales, appréciation des engagements en fin de période, agrégation, écoulement des stocks, croissance du marché mondial – et à indiquer les objectifs que devait s'assigner la Commission : *«S'assurer que ses engagements internationaux sont compatibles avec la PAC* (...) ; [éviter] *de mettre en cause directement ou indirectement la pérennité de la PAC ainsi que le respect de ses principes de base et notamment la préférence communautaire* (...) ; *maintenir la vocation exportatrice de la Communauté.»*

Projet franco-allemand ou bien projet français soutenu par l'Allemagne? Klaus Kinkel, ministre des affaires étrangères, parut tenté, à plusieurs reprises, d'accréditer la seconde idée, comme si la complète identité de vue que suggérait l'autre définition lui semblait excessive.

Du côté français, on confirmait pourtant qu'il s'agissait bien de textes élaborés en commun, à partir notamment de projets allemands mis au point – explication peut-être du souci de nuances manifesté par M. Kinkel – par les services de la chancellerie!

### *Faire le bonheur de l'Europe unie*

Quoi qu'il en soit, cette offensive franco-allemande fut ressentie comme une agression par Sir Leon Brittan, qui, aussitôt le premier de ces projets de compromis présenté, sans attendre que les autres membres du conseil se prononcent, s'employa à le démolir et à expliquer en substance qu'il ne pouvait pas aller négocier avec un tel carcan. Il s'ensivit un incident très vif, M. Juppé faisant valoir qu'il revenait au conseil de définir un mandat et à la Commission de l'exécuter.

La France n'était apparemment pas mécontente de saisir l'occasion pour manifester sa suspicion à l'égard de la Commission et de ses méthodes de négociation. *«Si la Commission voulait saboter les efforts de la France et de l'Allemagne, elle ne s'y prendrait pas autrement»*, commentait un des porte-parole français. Il est difficile d'imaginer que cette prise de bec ne laisse pas de trace. D'autant plus que M. Brittan continuait à estimer, à la fin de la réunion, qu'il n'y avait pas de nouveau mandat et qu'il n'était par conséquent lié d'aucune manière, bref, qu'il avait tout loisir de discuter comme bon il l'entendait avec les Américains – évidemment en tenant compte de ce qui avait été dit devant le conseil – pour parvenir au meilleur résultat possible pour la Communauté.

Le problème est, bien sûr, de savoir si le brillant commissaire britannique a les mêmes idées que le gouvernement français sur la voie à suivre pour faire le bonheur de l'Europe unie!

M. Brittan va reprendre les discussions avec les Américains dans les prochains jours et rendra compte aux ministres des affaires étrangères lors de leur réunion du 4 octobre à Luxembourg. Il a qualifié la mission qu'il a maintenant à remplir pour aménager le préaccord de Blair House d'*«importante mais limitée»*. Une manière de dire que les compléments au préaccord ne pourraient guère aller très loin?

Beaucoup dépendra bien sûr du degré de bonne volonté que manifesteront les Etats-Unis. M. Juppé espère que la plate-forme commune maintenant approuvée par les Douze *«pourra modifier le rapport de force»*.

Il reconnaît cependant aussitôt que le succès de la première étape devra encore être confirmé : *«Nous avons la procédure, qui doit nous permettre d'atteindre nos objectifs, mais nous n'avons pas encore le résultat.»*

PHILIPPE LEMAITRE

Faible mobilisation dans le Limousin

## Le «devoir de solidarité»

LIMOGES

*de notre correspondant*

Un limpide soleil inondait lundi 20 septembre le Limousin, région agricole s'il en est, mais ce n'est pas le beau temps en général qui favorise les manifestations paysannes. Les travaux des champs avaient été retardés par les pluies de ces dernières semaines et il fallait se hâter de terminer les ensilages. C'est l'argument avancé par les responsables départementaux de la FNSEA et du CNJA de la Haute-Vienne pour expliquer la faible mobilisation de leurs troupes. 200 agriculteurs environ avaient répondu à l'appel du *«devoir de solidarité»* réaffirmé par Claude Souchaud, président départemental des syndicats d'exploitants et s'étaient rassemblés dès le matin devant l'entrée principale, style Haussmann, de la préfecture de région.

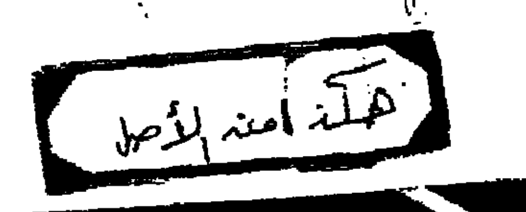
Un rassemblement bon enfant avec retrouvailles, poignées de mains, nouvelles de la famille. Pendant ce temps, une délégation des responsables professionnels et syndicaux était reçue par le préfet. Un tracteur relié à une remorque plate avait été installé devant la grille, garnie de banderoles, pour servir de tribune. Pas un tracteur américain bien sûr...

Pas de fièvre donc, pas de déception non plus devant la maigreur du rassemblement. *«On a bien conscience que cela ne sert pas à grand-chose*, dit un jeune manifestant, *mais il faut bien marquer le coup.»* Deux députés étaient présents (Evelyne Guilhem, agricultrice elle-même et Jacques-Michel Faure, tous deux RPR; les deux autres, Alain Rodet (PS, maire de Limoges) et Alain Marsaud (RPR) avaient envoyé des messages de solidarité. Mais l'absence à peu près totale d'élus locaux, à un moment où l'on commence à penser aux élections cantonales du printemps 1994, en disait long sur le peu d'importance réelle que le monde rural limousin attachait à cette matinée.

Le florilège des commentaires saisis au passage sont significatifs : *«J'en veux à la FNSEA et ses instances départementales de n'agir qu'en réaction aux initiatives de la Coordination rurale... Est-ce qu'on est là pour soutenir le gouvernement ou pour lui dire qu'on l'a à l'œil? ... Je n'ai pas tout compris.»* Les paysans limousins, majoritairement éleveurs et le cœur à gauche, ont visiblement du mal à compatir avec les céréaliers du Bassin parisien. *«La Coordination rurale, c'est les gros qui veulent mobiliser les petits à leur profit»*. Le GATT? *«Pour nous ce n'est pas une menace, mais une réalité depuis longtemps. Le marché du mouton est réglementé depuis plus de vingt ans par un accord du GATT qui dit que les droits de douanes ne doivent pas dépasser 20 % de la valeur marchande. Résultat : avec un cheptel de 7 millions de brebis, la France a perdu 1,5 million de têtes en dix ans. Elle produisait 85 % de sa viande de mouton et n'en produit plus que 46 %»*, constate un éleveur de moutons.

De discussions en commentaires, il est bientôt midi. La remorque-tribune se couvre de saucissons à l'ail, de terrines odorantes, de baguettes de pain et de vin de pays français. Opinel et Laguiole sortent des poches. Le casse-croûte est offert par les organisations syndicales. Commentaire rigolard d'un jeune manifestant : *«C'est bien la première fois que j'ai l'impression que ma cotisation sert à quelque chose...»*

GEORGES CHATAIN



## une ampleur limitée

# de rediscuter agricole

**Du côté de la FNSEA, la prudence est de mise. Son président, Luc Guyau, a jugé qu'*« on avait franchi une première étape positive mais que tout restait à faire. Il faut en permanence surveiller la Commission »*, a-t-il ajouté...**

**Pendant que les ministres étaient réunis à Bruxelles, la FNSEA et le CNJA avaient organisé dans chaque département français des rassemblements et des séances d'explications publiques sur les *« dangers »* que représentent pour la France les accords du GATT. La quasi-totalité de ces rassemblements se sont déroulés dans le calme et dans un esprit bon enfant, mais la mobilisation des paysans, chez qui perce une certaine lassitude, voire une certaine résignation, n'a pas été à la mesure de ce qu'attendaient les organisateurs.**

# La France incomprise

*La position de Paris sur le GATT reste obscure pour les hommes de Harvard et du MIT*

**BOSTON**

*de notre envoyé spécial*

La France est-elle devenue folle? Pour l'Amérique académique qui travaille au service de l'administration Clinton, celle notamment des campus de Cambridge (Etat du Massachusetts), la question serait aujourd'hui d'actualité. Les politiques économique et commerciale du gouvernement d'Edouard Balladur relèvent, aux yeux des experts américains, de critères irrationnels. Sur la monnaie comme sur le GATT, la France est incomprise. Et elle risque d'être bien isolée dans les mois à venir. C'est en tout cas le sentiment qu'ont pu retirer les quelques rares participants français au «Sommet de l'industrie», un symposium international organisé du 9 au 12 septembre à Cambridge, aux Etats-Unis, par le Forum de l'économie mondiale (1) et le MIT (Massachusetts Institute of Technology) en collaboration avec l'université Harvard, une manifestation à laquelle participaient quelque sept cents dirigeants d'entreprises, d'Etats et d'administrations.

*« Il s'agit d'un problème qui relève de la psychiatrie »* : évoquant le refus des autorités françaises de procéder à un assouplissement brutal de la politique monétaire, Robert Solow, professeur d'économie du MIT et Prix Nobel d'économie, n'est pas tendre avec le gouvernement de M. Balladur. Son collègue, Stanley Fischer, ancien vice-président et ex-économiste en chef de la Banque mondiale, ne l'est pas plus : la volonté de coller le franc au deutschemark est à ses yeux un objectif de *« fierté nationale »* ne correspondant à aucune *« vision rationnelle »* de l'économie. En fait, comme Rudiger Dornbusch, du MIT aussi, aucun d'entre eux n'arrive à expliquer l'attitude de Paris. Pour ces économistes, proches de M. Clinton, la France est confrontée à un chômage massif qui nécessite plus que jamais que soit engagée une politique de relance. L'arme budgétaire étant épuisée, seul un stimulant monétaire peut être utilisé.

S'il approuve toutes les actions de réforme engagées en France sur le marché du travail, Robert Solow estime cependant qu'elles sont largement insuffisantes. Le chômage français n'est pas, selon lui, seulement lié aux dysfonctionnements du marché du travail. *« C'est là une explication commode qui décharge de leurs responsabilités les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales*, expliquait-il aux personnalités d'une cinquantaine de pays réunis au MIT. *Une large part du chômage y est la conséquence d'une insuffisance de la demande. »* Il importe donc, à ses yeux, que le gouvernement prenne des mesures de soutien de la demande.

Rejetant les arguments *« euro politiques »*, Robert Solow juge donc indispensable que les pays européens, et notamment la France, profitent de la liberté qu'ils ont retrouvée avec l'éclatement du Système monétaire européen et procèdent à une relance de l'activité par une baisse rapide et ample des taux d'intérêt, à l'instar de ce qui a été fait en Grande-Bretagne et en Italie. *« La raison finira par l'emporter »*, estime le Prix Nobel. *« Une stratégie à l'américaine* [avec une forte réduction du loyer de l'argent pendant une longue période] *s'imposera tôt ou tard en Europe, même en Allemagne »*, ajoute Rudiger Dornbusch.

S'ils ne comprennent pas la politique macro-économique française, les experts de Cambridge n'entendent guère mieux sa stratégie dans les négociations commerciales internationales. Multipliant les appels en faveur d'un aboutissement heureux des négociations de l'Uruguay Round, les dirigeants de grands groupes multinationaux participant à ce Sommet de l'industrie – Percy Barnevik, président d'ABB, Robert Palmer, PDG de Digital Equipment – ont d'ailleurs les mêmes interrogations, voire la même attitude critique à l'égard du « mouton noir » que serait, dans ces discussions, la France.

A écouter Rudiger Dornbusch, par exemple, l'échec de l'Uruguay Round aurait des conséquences dramatiques pour l'économie mondiale. *« L'échéance du 15 décembre est la dernière, réellement cette fois-ci »*, affirme-t-il, dessinant déjà un sombre horizon en cas d'échec : *« Les Bourses s'effondreront, la récession se généralisera... »*. L'apocalypse en quelque sorte, un peu à l'image de celle qu'avaient annoncée les partisans du « oui » à Maastricht, il y a un an, en cas de victoire du « non ». Il ne sera plus question de poursuivre les négociations au-delà du 15 décembre, car le Congrès américain, très peu favorable au libre-échange, ne l'autorisera pas, a-t-il commenté en substance.

### *M. Pasqua et les étrangers*

Pour tous les intervenants de ces quatre journées, une évidence semblait s'imposer : le pays qui menace de faire échouer ce round, c'est la France. Tous les Européens y ont certes une part de responsabilité. Professeur à Harvard, Jeffrey Sachs dénoncera à nouveau l'attitude de la Communauté, fermée selon lui aux produits est-européens. Mais c'est surtout le dossier agricole qui laisse perplexes les analystes de Cambridge. L'attitude française sur ce dossier leur est totalement incompréhensible. Les statistiques sur lesquelles ils appuient leurs observations les amènent à quelques interrogations. Economie très dépendante de ses exportations et dans laquelle l'agriculture ne joue qu'un rôle relativement marginal, la France a, d'après eux, impérativement besoin d'un système de commerce mondial très ouvert et a donc intérêt au succès des négocations en cours. Ils n'imaginent pas un seul instant que Washington puisse rouvrir les discussions sur l'accord de Blair House conclu fin 1992 entre les Etats-Unis et la CEE. *« C'est une affaire entre Européens »*, juge Rudiger Dornbusch. Celui-ci invoque de vulgaires *« raisons électorales très locales, provinciales »*. Il cherche une explication de l'attitude française dans une guerre d'ambitions entre Balladur et Chirac ! Mais, surtout, il s'inquiète, comme d'autres, de ce que, désormais, *« à Paris, on n'a même plus besoin de s'excuser lorsque l'on veut défendre des thèses protectionnistes »*. Ce serait même devenu une mode.

*« Est-il exact que, avec Pasqua, la France ne souhaite plus recevoir d'étrangers ? »* Posée à un participant français par un industriel japonais qui cherche à investir en Europe, la question est révélatrice des difficultés que rencontre Paris pour faire comprendre sa politique à l'étranger. Si certains groupes de pression ont intérêt à déformer la réalité, encore faudrait-il que celle-ci soit clairement exprimée et défendue. Ce n'était pas le cas à Cambridge. Mais cela l'est-il toujours à Paris?

**ERIK IZRAELEWICZ**

(1) Le Forum de l'économie mondiale est une association basée à Genève qui organise des séminaires – comme celui, chaque année en février, de Davos (Suisse) – permettant des débats entre experts et dirigeants d'entreprises, d'Etats et d'administrations.

## Examiné au conseil des ministres du 22 septembre

# Le projet de budget 1994 prévoit d'importantes modifications de la fiscalité de l'épargne

**Le projet de budget de l'Etat pour 1994, qui sera examiné en conseil des ministres mercredi 22 septembre, prévoit un montant de dépenses publiques de 1 447,5 milliards de francs, en progression de 1,1 % par rapport au budget rectifié de 1993 (1 431,7 milliards de francs) voté en juin dernier. Outre une réforme et un allègement du barème de l'impôt sur le revenu, le projet gouvernemental que les députés commenceront à examiner en octobre prévoit d'importantes modifications du régime fiscal de l'épargne, notamment des sicav monétaires.**

Les dépenses de l'Etat dans leur ensemble, y compris les opérations de prêt, atteignent 1447,5 milliards de francs, en progression de 1,1 % par rapport au budget rectifié de juin dernier. La charge de la dette publique progresse de 5 % (atteignant 193 milliards de francs), les interventions publiques diminuent de 0,8 % (88,6 milliards de francs), les dépenses d'équipements civils atteignent 88,6 milliards de francs contre 99,5 milliards en juin. Le budget militaire atteint 242,5 milliards de francs en progression de 1,3 % par rapport à juin.

Les recettes, qui comprennent 55 milliards de francs de cessions d'actifs publics (après 43 milliards prévus cette année), augmentent de 3 %. Le déficit est ainsi ramené de 317 6 milliards de francs (niveau où il se trouvait après le collectif de juin) à 299,7 milliards de francs.

La partie « recettes » du projet de loi de finances est riche de deux réformes. D'une part, celle du barème de l'impôt sur le revenu dont le nombre de tranches est ramené de 13 à 7, et qui bénéficiera à tous les contribuables imposables, les réductions allant de 1 % à 12 ou 13 %. Pour 44 % des contribuables – surtout des familles – la baisse d'impôt atteindra 10 %. La partie déductible de la CSG (1,3 point) ne sera en revanche plus déductible mais la réforme du barème a été calculée de telle façon qu'aucun contribuable ne perde au change.

La profonde modification du régime fiscal de l'épargne et des sicav monétaires en particulier est un autre point important du projet de budget pour 1994 :

1) Le seuil de cession annuelle en dessous duquel les plus-values réalisées sur des titres de sicav monétaires ou obligataires de capitalisation ne sont pas imposées va être progressivement réduit : de 166 000 francs en 1993, il passera à 100 000 en 1994 et à 50 000 en 1995. Cette plus grande sévérité est atténuée par le bénéfice – qui sera désormais accordé aux plus-values de ces sicav – de l'abattement de 8 000 francs (16 000 francs pour un couple) jusqu'à présent réservé aux actions et aux obligations. Les intérêts des bons de caisse et des comptes à terme bénéficieront de cette mesure mais pas les livrets B.

2) Les plus-values réalisées sur des sicav monétaires ou obligataires de capitalisation sont exonérées d'impôts (quel que soit le montant des cessions) si elles ont été ou doivent être transférées sur un PEA (plan d'épargne en actions) entre le 21 juin 1993 et le 31 décembre 1993. Eléments nouveaux : ces plus-values transférées ne seront pas prises en compte pour le calcul des seuils d'imposition.

Une autre disposition exonère d'imposition entre le 1er octobre 1993 et le 30 septembre 1994 ces mêmes plus-values de sicav monétaires et obligataires, si celles-ci sont utilisées à l'achat d'un logement neuf ou ancien, à usage principal ou secondaire. Le bénéfice de cette mesure pourra se cumuler avec la réduction d'impôt dite Méhaignerie, la réduction d'impôt pour l'accession à la propriété et l'exonération des droits de mutation adoptée dans le collectif de juin. L'exonération s'appliquera dans la limite d'un montant de cessions de 600 000 francs pour un célibataire, veuf ou divorcé et de 1 200 000 francs pour les contribuables mariés, soumis à une imposition commune. Là encore, ces cessions ne seront pas prises en compte dans le calcul des seuils.

3) Le prélèvement libératoire de 35 % (39,4 % avec le prélèvement social et la CSG) sera ramené à 15 % (19,4 % tout compris) sur les bons de caisse, les bons du Trésor, les bons d'épargne, les dépôts bancaires à vue ou à terme livret B. Cette mesure entrera en vigueur le 1er janvier 1995 et non au début de 1994 comme il avait été envisagé.

4) Les titulaires d'un PEP (plan d'épargne populaire) non imposables à l'impôt sur le revenu pourront retirer leurs fonds par anticipation sans perdre aucun avantage du PEP. Ce retrait devra se faire entre le 22 septembre 1993 et le 30 juin 1994 pour bénéficier de la prime d'Etat et des intérêts. Le plan devra toutefois avoir été ouvert avant le 25 août 1993. Les produits de ces retraits ne seront pas imposés à l'impôt sur le revenu. En revanche, la prime d'Etat sera supprimée pour les nouveaux plans.

**AL. V.**

## Préservant les grands projets d'armement

# Les dépenses militaires pour l'an prochain devraient frôler les 200 milliards de francs

**Le projet de budget de la défense pour 1994 devrait approcher les 200 milliards de francs et n'abandonner aucun des grands programmes d'armement, se contentant d'étaler les commandes ou de réduire les livraisons prévues de matériels. Ce devrait être un budget de transition – à ceci près qu'il met fin à la déflation des effectifs entreprise depuis trois ans – pour attendre la programmation militaire qui pourrait couvrir les années de 1995 à 2000 et qui sera présentée par le gouvernement, au printemps 1994, à l'examen du Parlement.**

D'un montant total de 199,3 milliards de francs, ce projet de budget devrait se répartir entre 103 milliards consacrés à l'équipement et 96,3 milliards attribués au fonctionnement des trois armées et de la gendarmerie. Il s'agit là de moyens financiers dits *« disponibles »*, compte non tenu des changements qui peuvent intervenir en cours de route en raison du coût des actions extérieures couvert *a posteriori* et partiellement par des « collectifs » budgétaires approuvés en fin d'année.

Avec 96,3 milliards de francs, le budget de fonctionnement est en hausse de 1,4 % par rapport à celui de 1993. Chaque année, il enregistrait une baisse des effectifs qui pouvait atteindre environ 20 000 postes, essentiellement dans les rangs des appelés. Pour 1994, l'administration des finances aurait souhaité une déflation portant sur quelque 25 000 emplois, toutes catégories confondues. A la demande du ministre de la défense, Edouard Balladur est intervenu pour que les armées soient, au contraire, autorisées à créer 1 000 postes supplémentaires d'engagés dans l'armée de terre, pour en accroître le taux de professionnalisation, et 600 emplois de gendarmes auxiliaires (ce sont des recrues du contingent). La gendarmerie nationale doit bénéficier, d'autre part, du transfert à son profit de 200 emplois civils, au sein même du ministère de la défense, qui est sa tutelle administrative.

*Enfin, deux mesures particulières* marqueront ce budget de fonctionnement. Les crédits destinés à l'entraînement, à l'instruction et à l'infrastructure devraient croître de 2,1 %, et il est envisagé une déflation – portant sur quelque 3 000 emplois – du nombre des civils travaillant pour la défense.

Le budget d'équipement atteindra 103 milliards de francs répartis de la façon suivante : 97,5 milliards de crédits de paiement *« disponibles »*, directement affectés aux armées par la loi de finances 1994, et 5,5 milliards de francs, provenant des « gels » ou reports de crédits décidés en 1993. Par rapport à l'année 1993, la hausse devrait être de 5,7 %. C'est une mesure que le premier ministre a lui-même inspirée en dépit du fait qu'elle peut être assimilée à un financement des armées par le déficit budgétaire. A l'origine, lors des premières discussions préparatoires, le ministère de la défense avait estimé ses besoins d'équipement à 106,1 milliards de francs.

### *Aucun grand programme remis en cause*

Selon des informations recueillies dans l'entourage de François Léotard, aucun des grands programmes d'armement n'est fondamentalement remis en cause. Tous sont préservés, dit-on, à commencer par les projets conçus en coopération européenne, mais aucun programme nouveau n'est lancé en 1994, dans la mesure où ce sera à la programmation militaire 1995-2000 de trancher si doivent apparaître d'autres besoins d'équipement. Il semble d'ores et déjà acquis, cependant, que la première année d'application de cette loi de programmation sera conçue sur la base d'un budget d'équipement équivalent au montant des dépenses consenties pour 1994, soit 103 milliards de francs.

**J. I.**

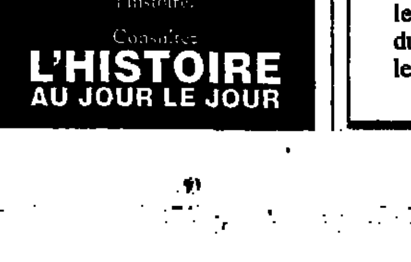
## L'argent le moins cher du monde

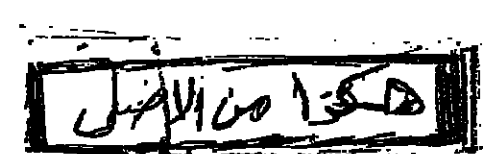
# La Banque du Japon ramène son taux d'escompte à 1,75 %

Pour la septième fois consécutive depuis juillet 1991, la Banque du Japon a annoncé mardi 21 septembre dans la matinée une baisse de 0,75 % de son taux d'escompte revenu à 1,75 %, soit son plus bas niveau historique. La Banque du Japon précise que cette mesure a été prise dans un contexte *« d'une économie toujours stagnante due à la faiblesse des investissements des entreprises et de la consommation individuelle »*. Cette stimulation de la croissance complète un plan de relance budgétaire annoncé la semaine dernière pour un montant de 6 200 milliards de yen (340 milliards de francs).

Les agents économiques japonais disposent désormais de l'argent le moins cher du monde. Les taux d'intérêt exprimés en termes réels (hors inflation) avaient tendance ces derniers mois à augmenter en raison d'une inflation négative dans l'archipel. Mais la banque centrale avait facilité, en août, une détente des taux sur le marché monétaire. La Bourse de Tokyo a salué, mardi, le geste de la banque centrale en gagnant 0,99 % en clôture.





# VIE DES ENTREPRISES

## Démarrage de la privatisation de la BNP

Le coup d'envoi de la privatisation de la BNP et de la pré-souscription des actions (*le Monde* du 19 septembre) a été donné, lundi 20 septembre, par Michel Pébereau, sous la forme d'un grand « show » devant analystes financiers et journalistes. Conscient que le contexte financier *« n'a rien à voir »* avec l'euphorie boursière des années 86-87, le président de la BNP, qui souhaite avoir un million d'actionnaires, s'est employé durant plus de deux heures à convaincre, en insistant sur sa stratégie *« claire »* et le redressement de la rentabilité... en 1995. Conclusion : *« Le gouvernement a été avisé de nous choisir pour être la première. »*

### *« Un projet de développement »*

En attendant, *« rien ne permet de penser que le résultat du second semestre soit différent de celui de la première partie de l'année »* (chute de 60 %), explique M. Pébereau. Première banque française pour les entreprises, la BNP est touchée de plein fouet par la multiplication des faillites de PME et la stagnation de l'encours de crédit. Compte tenu du décalage entre la conjoncture et les provisions bancaires, le premier semestre de 1994 risque d'être encore difficile, même si la reprise de la croissance se précise.

Mais si l'objectif de la BNP est *« d'obtenir une amélioration significative de sa rentabilité à partir de 1995 »*, il ne se limite pas à cela. *« La banque a un projet de développement et n'envisage pas l'avenir en terme de régression »*, a précisé M. Pébereau. Elle s'est choisi deux axes : rester une grande banque de proximité en France et servir dans le monde la clientèle des grandes entreprises à partir d'un réseau présent dans soixante-dix-sept pays. Les alliances avec l'UAP pour distribuer des produits d'assurances et la Dresdner Bank s'inscrivent directement dans cette logique.

E. Le

Toujours intéressé par les hôtels Méridien

## Accor rénove sa chaîne quatre-étoiles Sofitel

La transformation de la chaine hôtelière quatre-étoiles Sofitel en un réseau d'une centaine d'établissements haut de gamme, présent dans les capitales ou grandes métropoles européennes qui comptent pour les hommes d'affaires, répond à une double logique, à la fois interne et externe.

Interne : Accor ayant réussi en 1991 l'OPA sur la Compagnie internationale des wagons-lits, le groupe s'est retrouvé à la tête de 140 hôtels de grand standing, sous deux enseignes différentes, Sofitel et Pullman. Fidèle à sa théorie marketing qui veut la stricte adéquation d'un nom, d'un produit et d'un segment de marché (Formule 1 pour l'hôtellerie très économique, Ibis pour les deux-étoiles, Novotel pour les trois-étoiles), le groupe Accor a choisi la marque Sofitel.

Le nouveau réseau ainsi constitué comprend 90 établissements (quatre anciens Sofitel sur cinq et à peu près la moitié des Pullman), auxquels s'ajouteront neuf unités d'ici à 1995. L'objectif est d'atteindre une taille critique estimée autour de 125 hôtels. Accor a déjà investi 300 millions de francs pour rénover son réseau haut de gamme et compte engager 150 millions de francs par an pour les cinq ans à venir. Quant aux hôtels non retenus, ils vont rejoindre la catégorie fourre-tout formée par les enseignes Mercure et Altéa, qui regroupent désormais près de trois cents hôtels.

La raison externe n'est pas moins importante. Qualifié de *« projet industriel séduisant »* par Daniel Vrancx, directeur général de Sofitel, le rapprochement avec la chaîne Méridien, officiellement mise en vente par le groupe Air France (*le Monde* du 16 septembre), est toujours en ligne de mire. En juin, les coprésidents d'Accor, Paul Dubrulhe et Gérard Pélisson, avaient rendu public leur désir d'acquérir – malgré le peu de liquidités dont ils disposent – la chaîne Méridien, qui avec ses 57 hôtels et une implantation internationale est complémentaire du réseau Sofitel. Toutefois, tant que les actionnaires minoritaires qui possèdent 43 % du capital de Méridien ne se sont pas prononcés, les dirigeants d'Accor demeurent très prudents sur les chances de voir aboutir cette union.

A. B.-M.

Les acquéreurs confortés

## Les experts évaluent la FNAC entre 2,4 et 2,7 milliards de francs

Les deux acquéreurs de la FNAC – Althus et la Compagnie immobilière Phénix (CIP) – ressortent confortés de la publication, lundi 20 septembre, des conclusions des experts diligentés par la Commission des opérations de Bourse pour examiner le prix de cession du vendeur de produits culturels. Le cabinet de commissaires aux comptes Mazars et Salustro Reydel a, en effet, conclu à une évaluation de la FNAC comprise entre 2,4 et 2,7 milliards (valeur juillet 1993). Or, la reprise de la chaîne de magasins s'est faite sur la base de 2,4 milliards.

Par ailleurs, les experts ont estimé que *« les autres opérations menées dans la période récente entre les acquéreurs et le vendeur ne conduisent pas à une remise en cause de cette évaluation »*. Ils dissocient donc le rachat de la FNAC d'une autre opération annoncée simultanément : la reprise par la CIP d'un complexe touristique à Saint-Martin appartenant à la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF). Enfin, la COB a demandé aux acquéreurs *« de faire connaître leurs intentions concernant la FNAC »*, ce qui devrait permettre d'en savoir plus sur le sort qui lui sera réservé.

## CHIFFRES ET MOUVEMENTS

### RÉSULTATS

□ **Michelin : perte nette semestrielle de 3,1 milliards de francs.** – Victime de la crise économique en Europe, Michelin, premier fabricant mondial de pneumatiques, a enregistré une perte nette (part du groupe) de 3,1 milliards de francs au premier semestre, contre un bénéfice net (part du groupe) de 820 millions en 1992. Dans un communiqué, publié mardi 21 septembre, le groupe précise que, hors provisions exceptionnelles de 2,6 milliards de francs, le résultat net est ramené à – 817 millions de francs. Ces provisions sont destinées à couvrir l'ensemble des charges découlant du plan de réduction des coûts de 3,5 milliards de francs annoncé en avril. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe a baissé de 12 % au premier semestre, à 30,6 milliards de francs, contre 34,8 milliards l'an dernier. En volume, les ventes ont diminué de 7,5 % et, hors effets de changes, la baisse est de 7,9 %, précise le groupe, qui ajoute que la seconde moitié de l'année *« se présente cependant plus favorablement »*.

### CRISES

□ **Yamaha-musique va supprimer 1 500 emplois.** – Le groupe japonais Yamaha Corp. prévoit de supprimer 1 500 postes de travail dans son activité « musique » au cours des trois prochaines années, a annoncé, lundi 20 septembre, l'agence Kyodo. Yamaha, premier facteur japonais de pianos et autres instruments de musique, restructure ce secteur, où il emploie 10 500 salariés, en raison de la baisse des ventes en cette période de récession économique, ajoute Kyodo, en citant la direction du groupe.

□ **KNP-BT (papier) va réduire son effectif de 450 personnes dans ses activités « carton dur ».** – Le groupe papetier néerlandais KNP-BT va réorganiser sa production de carton dur et supprimer 450 des 5 000 emplois de cette division. Effectif avant fin 1994, ce plan de restructuration permettra de *« réduire les coûts de production et les problèmes structurels de surcapacité »* du groupe. Il est rendu *« nécessaire par la détérioration de la situation économique »* de KNP-BT. Le groupe, un des géants européens de la papeterie, a accusé une perte nette de 16 millions de florins (49,6 millions de francs) au premier semestre 1993, contre un bénéfice net de 161 millions pour la période correspondante de 1992. KNP-BT est né en mars dernier de la fusion des sociétés papetières néerlandaises KNP, Buerhmann-Tetterode (BT) et VRG.

### CONTENTIEUX

□ **Fuji dédommage Honeywell pour avoir copié son brevet d'appareil autofocus.** – Honeywell a annoncé, mercredi 15 septembre, avoir réglé un différend commercial avec la firme japonaise Fuji, qui a versé au constructeur américain un montant non précisé pour avoir copié son brevet d'appareil photo autofocus. Le règlement sera intégré par Honeywell dans ses comptes du troisième trimestre. Honeywell a abandonné sa plainte, qui devait venir en octobre devant un tribunal de New-York. Fuji était la quinzième et dernière société poursuivie par Honeywell, à qui les quatorze autres entreprises ont versé un total de 314,2 millions de dollars (1 759 millions de francs). Honeywell a réalisé en 1992 un chiffre d'affaires de 6,2 milliards et compte 55 000 salariés.

### CONTRÔLE

□ **Christofle (orfèvrerie) : la famille Borletti renforce son influence.** – Maurizio Borletti a été nommé, lundi 13 septembre, président du directoire de Christofle, en remplacement d'Albert Bouilhet, porté de son côté à la présidence du conseil de surveillance. Ce chassé-croisé semble entériner l'influence grandissante de la branche italienne du groupe familial, qui contrôle l'orfèvre français confronté à des pertes importantes en 1992 : 39,5 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 623 millions. Christofle avait annoncé, début août, avoir élaboré un projet de restructuration financière. La famille Bouilhet, actionnaire majoritaire, avait alors indiqué qu'elle bénéficierait du concours de ses cousins italiens, les Borletti, pour en garantir le succès. La Société du Louvre (Taittinger), détenteur de 10,5 % du capital de Christofle, avait à l'époque affirmé que cette recapitalisation risquait de faire passer Christofle *« dans des mains italiennes »*.



# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS, 21 septembre ↓ Rechute

Après deux séances de hausse plus ou moins importante, la Bourse de Paris rechutait mardi dans le sillage du marché obligataire. En recul de 0,59 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,83 %. Aux alentours de 13 heures, les valeurs françaises relâchaient un peu du chemin perdu et n'abandonnaient plus que 0,57 % à 2 095,37 points. Le montant des échanges avoisinait 1,2 milliard de francs sur le marché à règlement mensuel.

Cette baisse du marché ne surprenait pas outre mesure des analystes qui estimaient que le marché, en phase de consolidation depuis le début septembre, peut encore perdre 100 points (un CAC 40 à 2 000-2 020 points).

Après avoir fait montre d'optimisme en août sur des perspectives économiques et financières encourageantes, les investisseurs devraient, au début de l'automne, prendre prétexte de toutes les nouvelles plus ou moins médiocres pour dégager des bénéfices, estiment encore les spécialistes boursiers.

Sur le front des taux, la situation semblait bloquée. Mardi, la Bundesbank a annoncé une prise en pension à 14 jours au taux inchangé de 6,70 %. La légère diminution de l'évolution de la masse monétaire M3 en août en Allemagne (7,2 % contre 7,4 % en juillet) n'était pas jugée suffisante pour un changement de la politique monétaire allemande.

Les résultats du sommet européen de lundi ne suscitaient que des propos désabusés dans les salles de marché, où l'on relève qu'il n'y a pas eu de « clash » mais que rien n'était réglé.

Du côté des valeurs, Michelin reculait de 1,35 % à 174,90 francs dans un marché étoffé de 250 000 titres. Le groupe de pneumatiques a annoncé une perte semestrielle de 3,1 milliards de francs contre un bénéfice de 820 millions un an plus tôt. Cette contre-performance était attendue par les analystes financiers.

## NEW-YORK, 20 septembre ↓ Forte baisse

Wall Street est repassé sous le seuil des 3 600 points lundi 20 septembre, cédant près de 38 points dans le sillage d'une correction à la baisse sur le marché obligataire qui a provoqué une remontée des taux d'intérêt à long terme. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 575,80, en baisse de 37,45 points (– 1,04 %).

Dans la matinée, le Dow Jones avait peu évolué, le marché reprenant son souffle après l'activité très éphémère observée le vendredi précédent avec l'expiration trimestrielle de contrats à terme et d'options liés aux indices boursiers (*« journée des trois sorcières »*).

L'activité a été modérée avec quelque 227 millions d'actions échangées. Le nombre de titres en baisse a dépassé celui des valeurs en hausse : 1 133 contre 854 ; 621 titres sont restés inchangés. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, est monté à 6,09 % contre 6,04 % vendredi soir.

Le passage de l'indice Dow Jones sous la barre des 3 600 points a accéléré le mouvement de baisse pour des raisons essentiellement techniques. En effet, les 3 600 points ayant été présentés par les analystes sur graphique comme un seuil de résistance, le simple passage sous cette barre a déclenché la mise en marche automatique des programmes informatiques de ventes.

| VALEURS | Cours du 17 sept. | Cours du 20 sept. |
|---|---|---|
| Alcoa | 71 1/2 | 68 3/4 |
| ATT | 59 3/8 | 59 |
| Boeing | 40 | 40 |
| Chase Manhattan Bank | 35 7/8 | 36 1/4 |
| Du Pont de Nemours | 48 7/8 | 47 7/8 |
| Eastman Kodak | 59 7/8 | 58 7/8 |
| Exxon | 65 1/8 | 64 3/4 |
| Ford | 56 | 56 |
| General Electric | 98 3/4 | 97 1/4 |
| General Motors | 46 | 45 3/4 |
| Goodyear | 45 1/4 | 45 1/2 |
| IBM | 43 3/8 | 42 1/4 |
| ITT | 92 5/8 | 90 3/4 |
| Mobil Oil | 76 1/8 | 75 7/8 |
| Pfizer | 60 1/8 | 59 |
| Schlumberger | 62 | 61 5/8 |
| Texaco | 64 1/2 | 64 1/4 |
| UAL Corp. ex-Allegis | 143 1/2 | 141 1/4 |
| Union Carbide | 19 | 18 7/8 |
| United Tech. | 57 3/8 | 57 |
| Westinghouse | 13 7/8 | 13 1/4 |
| Xerox Corp. | 71 3/4 | 71 1/4 |

## LONDRES, 20 septembre ↓ Repli symbolique

Les valeurs ont débuté le nouveau terme boursier en très légère baisse lundi 20 septembre au Stock Exchange, l'impact négatif du grand nombre de détachements de dividendes ayant été atténué par les gains de certains groupes pharmaceutiques. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 1 point, soit 0,04 %, à 3 004,5 points, après une perte de 18 points en début de séance. La séance a été très calme avec 438,8 millions de titres échangés contre 761 millions vendredi.

Le marché a bien accueilli l'annonce d'une hausse de 3,3 milliards de livres des crédits bancaires en août, supérieure aux prévisions des analystes.

Du côté des valeurs, Glaxo Holdings, qui détachait son dividende, a clôturé en baisse de 2 pence à 642. Il avait initialement atteint 673 pence, après sa victoire dans le procès intenté aux Etats-Unis contre la firme canadienne Novopharm pour défendre le brevet de commercialisation de son médicament vedette Zantac après 1995.

| VALEURS | Cours du 17 sept. | Cours du 20 sept. |
|---|---|---|
| Allied Lyons | 5,78 | 5,80 |
| B.P. | 2,97 | 2,96 |
| B.T.R. | 3,75 | 3,78 |
| Cadbury | 4,81 | 4,80 |
| De Beers | 11,25 | 11,13 |
| Glaxo | 6,43 | 6,43 |
| G.U.S. | 18 | 18 |
| I.C.I. | 7,11 | 7,08 |
| Reuters | 15,47 | 15,45 |
| RTZ | 6,86 | 6,85 |
| Shell | 6,56 | 6,49 |
| Unilever | 10,62 | 10,72 |

## TOKYO, 21 septembre ↑ Rebond

La baisse de trois quarts de point du taux d'escompte japonais, pour le ramener à 1,75 % – son plus bas niveau historique – a stimulé la cote qui a fini en hausse, mardi 21 septembre, au terme d'une séance assez active. L'indice Nikkei a gagné 200,62 points, soit 0,99 %, à 20 466,65 points. Environ 350 millions de titres ont été échangés contre 220 millions la veille.

La baisse des taux devrait attirer les fonds de placement vers la Bourse, au détriment des autres marchés, déclarent les boursiers qui notent toutefois une inquiétude persistante sur les perspectives de reprise. *« Le marché évoluera peu avant la semaine prochaine lorsque les entreprises céderont leurs titres avant la clôture des comptes de la fin septembre »*, a prédit un opérateur.

| VALEURS | Cours du 20 sept. | Cours du 21 sept. |
|---|---|---|
| Ajinomoto | 1 410 | 1 420 |
| Bridgestone | 1 320 | 1 330 |
| Canon | 1 420 | 1 430 |
| Fuji Bank | 2 300 | 2 300 |
| Honda Motors | 1 450 | 1 470 |
| Matsushita Electric | 1 420 | 1 440 |
| Mitsubishi Heavy | 678 | 688 |
| Sony Corp. | 4 330 | 4 400 |
| Toyota Motors | 1 670 | 1 650 |

## CHANGES

### Dollar : 5,6060 F ↓

Mardi 21 septembre, le dollar cotait en légère baisse à la mi-journée à 5,6060 francs contre 5,6245 francs à la clôture du marché des changes parisien la veille au soir, tandis que le deutschemark se raffermissait en s'inscrivant à 3,4945 francs au cours des premiers échanges entre banques contre 3,4865 francs, selon le cours indicatif de la Banque de France, lundi 20 septembre.

| | | |
|---|---|---|
| FRANCFORT | 20 sept. | 21 sept. |
| Dollar (en DM) | 1,6120 | 1,6045 |
| TOKYO | 20 sept. | 21 sept. |
| Dollar (en yens) | 104,28 | 105,38 |

### MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (21 sept.) ........ 7 3/16 - 7 5/16 %

New-York (20 sept.) ........ 3 1/16 %

## BOURSES

| | 17 sept. | 20 sept. |
|---|---|---|
| (SBF, *base 100 : 31-12-81*) | | |
| Indice général CAC | 577,40 | 582,28 |
| (SBF, *base 1000 : 31-12-87*) | | |
| Indice CAC 40 | 2 099,58 | 2 107,36 |

**NEW-YORK** *(Indice Dow Jones)*

| | 17 sept. | 20 sept. |
|---|---|---|
| Industrielles | 3613,25 | 3575,80 |

**LONDRES** *(Indice « Financial Times »)*

| | 17 sept. | 20 sept. |
|---|---|---|
| 100 valeurs | 3005,50 | 3 004,50 |
| 30 valeurs | 2331 | 2 328,30 |
| Mines d'or | 169,10 | 174,30 |
| Fonds d'Etat | 101,51 | 101,57 |

**FRANCFORT**

| | 17 sept. | 20 sept. |
|---|---|---|
| Dax | 1881,99 | 1912,84 |

**TOKYO**

| | 20 sept. | 21 sept. |
|---|---|---|
| Nikkei Dow Jones | 20 266,03 | 20 466,65 |
| Indice général | 1638,90 | 1649,80 |

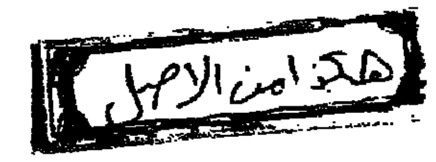
## MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS COMPTANT | | COURS TERME TROIS MOIS | |
|---|---|---|---|---|
| | Demandé | Offert | Demandé | Offert |
| $ E-U | 5,6150 | 5,6180 | 5,6708 | 5,6753 |
| Yen (100) | 5,3229 | 5,3308 | 5,3840 | 5,3945 |
| Ecu | 6,6352 | 6,6416 | 6,6263 | 6,6357 |
| Deutschemark | 3,4925 | 3,4945 | 3,4967 | 3,5002 |
| Franc suisse | 4,0021 | 4,0072 | 4,0260 | 4,0332 |
| Lire italienne (1000) | 3,5976 | 3,6019 | 3,5800 | 3,5860 |
| Livre sterling | 8,6044 | 8,6119 | 8,6306 | 8,6414 |
| Peseta (100) | 4,3628 | 4,3686 | 4,3303 | 4,3392 |

## TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

| | UN MOIS | | TROIS MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Demandé | Offert | Demandé | Offert | Demandé | Offert |
| $ E-U | 3 | 3 1/8 | 3 1/16 | 3 3/16 | 3 1/4 | 3 3/8 |
| Yen (100) | 2 9/16 | 2 11/16 | 2 3/8 | 2 1/2 | 2 3/8 | 2 1/2 |
| Ecu | 7 11/16 | 7 13/16 | 7 1/2 | 7 5/8 | 7 3/16 | 7 5/16 |
| Deutschemark | 6 3/4 | 6 7/8 | 6 1/2 | 6 5/8 | 6 1/4 | 6 3/8 |
| Franc suisse | 4 3/4 | 4 7/8 | 4 5/8 | 4 3/4 | 4 1/2 | 4 5/8 |
| Lire italienne (1000) | 8 15/16 | 9 3/16 | 8 15/16 | 9 3/16 | 8 13/16 | 9 1/16 |
| Livre sterling | 5 13/16 | 5 15/16 | 5 13/16 | 5 15/16 | 5 3/4 | 5 7/8 |
| Peseta (100) | 10 1/16 | 10 7/16 | 9 3/4 | 10 1/16 | 9 9/16 | 9 7/8 |
| Franc français | 7 1/16 | 7 1/4 | 7 1/16 | 7 1/4 | 6 11/16 | 6 7/8 |

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS, 21 septembre ↓ Rechute

Après deux séances de hausse plus ou moins importante, la Bourse de Paris rechutait mardi dans le sillage du marché obligataire. En recul de 0,59 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,83 %. Aux alentours de 13 heures, les valeurs françaises refaisaient un peu du chemin perdu et n'abandonnaient plus que 0,67 % à 2 095,37 points. Le montant des échanges avoisinait 1,2 milliard de francs sur le marché à règlement mensuel.

Cette baisse du marché ne surprenait pas outre mesure des analystes qui estimaient que le marché, en phase de consolidation depuis le début septembre, peut encore perdre 100 points (un CAC 40 à 2 000-2 020 points).

Après avoir fait montre d'optimisme en août sur des perspectives économiques et financières encourageantes, les investisseurs devraient, au début de l'automne, prendre prétexte de toutes les nouvelles plus ou moins médiocres pour [illegible] des bénéfices, estiment les spécialistes boursiers.

Sur le front des taux, la situation était bloquée. Mardi, la Bundesbank annonçait une prise en pension à [illegible] au taux inchangé de 6,70 %. La diminution de l'évolution de la masse monétaire M3 en août en Allemagne (7,2 % contre 7,4 % en juillet) [illegible] pas jugée suffisante pour un changement de la politique monétaire allemande.

Les résultats du sommet européen de lundi ne suscitaient que des propos [illegible] dans les salles de marchés : l'on relève qu'il n'y a pas eu de [illegible] mais que rien n'était réglé.

Du côté des valeurs, Michelin [illegible] de 1,35 % à 174,90 francs [illegible] marché étoffé de 250 000 titres. Le groupe de pneumatiques a [illegible] perte semestrielle de 3,1 milliards de francs contre un bénéfice de [illegible] un an plus tôt. Cette contre-performance était attendue par les analystes financiers.

## NEW-YORK, 20 septembre ↓ Forte baisse

Wall Street est repassé sous le seuil des 3 600 points lundi 20 septembre cédant près de 38 points dans le sillage d'une correction à la baisse sur le marché obligataire qui a provoqué une remontée des taux d'intérêt à long terme. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 575,80, en baisse de 37,45 points (– 1,04 %).

Dans la matinée, le Dow Jones avait peu évolué, le marché reprenant son souffle après l'activité très éphémère observée le vendredi précédent avec l'expiration trimestrielle de contrats à terme et d'options liés aux indices boursiers (« journée des trois sorcières »).

L'activité a été modérée avec quelque 227 millions d'actions échangées. Le nombre de titres en baisse a dépassé celui des valeurs en hausse : 1 133 contre 864 ; 621 titres sont restés inchangés. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, est monté à 6,09 % contre 6,04 % vendredi soir.

Le passage de l'indice Dow Jones sous la barre des 3 600 points a accéléré le mouvement de baisse pour des raisons essentiellement techniques. En effet, les 3 600 points, ayant été [illegible] par les analystes [illegible] comme un seuil de résistance, le passage sous cette barre a déclenché la mise en marche automatique des programmes informatiques de vente.

| VALEURS | Cours du 17 sept. | Cours du 20 sept. |
|---|---|---|
| Alcoa | 71 1/2 | [illegible] |
| ATT | 59 3/8 | [illegible] |
| Boeing | 40 | [illegible] |
| Chase Manhattan Bank | 36 7/8 | [illegible] |
| Du Pont de Nemours | 48 7/8 | [illegible] |
| Eastman Kodak | 59 7/8 | [illegible] |
| Exxon | 65 1/8 | [illegible] |
| Ford | 56 | [illegible] |
| General Electric | 98 3/4 | [illegible] |
| General Motors | 48 | [illegible] |
| Goodyear | 45 1/4 | [illegible] |
| IBM | 43 3/8 | [illegible] |
| ITT | 92 5/8 | [illegible] |
| Mobil Oil | 76 1/8 | [illegible] |
| Pfizer | 60 1/4 | [illegible] |
| Schlumberger | 62 | [illegible] |
| Texaco | 64 1/2 | [illegible] |
| UAL Corp. ex-Allegis | 143 1/2 | [illegible] |
| Union Carbide | 19 | [illegible] |
| United Tech. | 57 3/8 | [illegible] |
| Westinghouse | 13 7/8 | [illegible] |
| Xerox Corp | 71 3/4 | [illegible] |

## LONDRES, 20 septembre ↓ Repli symbolique

Les valeurs ont débuté le nouveau terme boursier en très légère baisse lundi 20 septembre au Stock Exchange, l'impact négatif du grand nombre de détachements de dividendes ayant été atténué par les gains de certains groupes pharmaceutiques. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 1 point, soit 0,04 %, à 3 004,5 points, après une perte de 18 points en début de séance. La séance a été très calme avec 432 millions de titres échangés contre 781 millions vendredi.

Le marché a bien accueilli l'annonce d'une hausse de 3,3 milliards de livres des crédits bancaires en août, supérieure aux prévisions des analystes.

Du côté des valeurs, Glaxo Holdings, qui détachait son dividende, a clôturé en hausse de 2 pence à 642. Il avait auparavant atteint 673 pence après sa victoire dans le procès intenté aux États-Unis contre la firme canadienne Novopharm pour défendre la commercialisation de son médicament vedette Zantac après 1995.

| VALEURS | Cours du 17 sept. | Cours du 20 sept. |
|---|---|---|
| Allied Lyons | 5,78 | [illegible] |
| BP | 2,87 | [illegible] |
| BTR | 3,75 | [illegible] |
| Cadbury | 4,81 | [illegible] |
| De Beers | 11,25 | [illegible] |
| Glaxo | 6,43 | [illegible] |
| GUS | 20 | [illegible] |
| ICI | 7,11 | [illegible] |
| Reuters | 15,47 | [illegible] |
| RTZ | 6,88 | [illegible] |
| Shell | 6,58 | [illegible] |
| Unilever | 10,62 | [illegible] |

## TOKYO, 21 septembre ↑ Rebond

La baisse de trois quarts de point du taux d'escompte japonais, pour le ramener à 1,75 % – son plus bas niveau historique – a stimulé la cote qui a fini en hausse mardi 21 septembre au terme d'une séance assez active. L'indice Nikkei a gagné 200,62 points, soit 0,99 %, à [illegible] points. Environ 350 millions de titres ont été échangés contre 220 millions la veille.

La baisse des taux devrait attirer les fonds de placement vers la Bourse, au détriment des autres marchés, [illegible] les boursiers qui notent toutefois une inquiétude persistante sur les perspectives de reprise. [illegible] avant la semaine prochaine lorsque les entreprises céderont des titres avant la clôture des comptes à la fin septembre, a précisé un [illegible].

| VALEURS | Cours du 20 sept. | Cours du 21 sept. |
|---|---|---|
| Ajinomoto | 1 410 | [illegible] |
| Bridgestone | 1 330 | [illegible] |
| Canon | 1 420 | [illegible] |
| Fuji Bank | 2 380 | [illegible] |
| Honda Motors | 1 450 | [illegible] |
| Matsushita Electric | 1 400 | [illegible] |
| Mitsubishi Heavy | [illegible] | [illegible] |
| Sony Corp | 4 330 | [illegible] |
| Toyota Motors | 1 670 | [illegible] |

## CHANGES

### Dollar : 5,6060 F ↓

Mardi 21 septembre, le dollar valait en légère baisse à la mi-séance 5,6060 francs contre 5,6245 francs à la clôture du marché des changes [illegible] lundi 20 septembre.

| FRANCFORT | 20 sept. | 21 sept. |
|---|---|---|
| Dollar (en DM) | 1,6130 | 1,6045 |
| **TOKYO** | **20 sept.** | **21 sept.** |
| Dollar (en yens) | 104,70 | 105,55 |

### MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

| | |
|---|---|
| Paris (21 sept.) | [illegible] |
| New-York (20 sept.) | [illegible] |

## BOURSES

| | 17 sept. | 20 sept. |
|---|---|---|
| SBF base 100 - 31-12-81 Indice général CAC | 577,0 | [illegible] |
| SBF base 1000 31-12-87 Indice CAC 40 | [illegible] | [illegible] |
| NEW-YORK (Indice Dow Jones) | [illegible] | [illegible] |
| LONDRES (Indice « Financial Times ») | [illegible] | [illegible] |
| FRANCFORT | [illegible] | [illegible] |
| TOKYO | [illegible] | [illegible] |

## MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

[illegible]

## TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

[illegible]



# MARCHÉS FINANCIERS

# BOURSE DE PARIS DU 21 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 7,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : –0,62 % (2094,36)

## Règlement mensuel

| Montant coupon(1) | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|
| 147,28 | EDF-GDF 3% | 5660 | 5630 | –0,53 |
| 65,23 | B.N.P. (T.P) | 1041 | 1025 | –1,54 |
| 75,05 | Cr.Lyonnais(T.P.) | 1046 | 1046 | — |
| 92,76 | Renault (T.P.) | 2221 | 2218 | –0,14 |
| 101,79 | Rhone Poulenc(T.P) | 2325 | 2380 | +2,37 |
| 99,14 | Saint Gobain(T.P.) | 1125 | — | — |
| 62,24 | Thomson S.A (T.P) | 1040 | 1030 | –0,96 |
| 18 | Accor 1 | 608 | 606 | –0,33 |
| 14 | Air Liquide 1 | 750 | 745 | –0,67 |
| 14,50 | Alcatel Alsthom 1 | 729 | 726 | –0,41 |
| 48 | Alsac.Super.(Ny) 1 | 2449 | 2396 | –2,16 |
| 13 | Alspi 1 | 375,10 | 375,10 | — |
| 12 | AGF(Ass.gle.Fce) 1 | 646 | 653 | +1,08 |
| 23 | Axa 1 | 1549 | 1543 | –0,39 |
| 8,89 | Bail Equipement 1 | 51 | 48,60 | –4,71 |
| 72,01 | Bail Invest. 1 | 1180 | 1179 | –0,08 |
| 10 | Bancaire (Cie) 1 | 528 | 518 | –1,89 |
| 18 | Banque Colbert CZ | 156 | 152,90 | –1,99 |
| 16 | Bazar Hot. Ville 2 | 641 | 625 | –2,50 |
| 15 | Berger (M) 2 | 1228 | 1220 | –0,65 |
| 29 | Bertrand Faure 2 | 460 | 460 | — |
| 17 | BIC 1 | 1294 | 1295 | +0,08 |
| 4 | BIS 1 | 151,50 | 153 | +0,99 |
| 7,50 | B.N.P. CI 1 | 272 | 267,50 | –1,65 |
| 22 | Bollore Techno 1 | 454 | 451,10 | –0,64 |
| 61 | Bongrain 1 | 2835 | 2800 | –1,23 |
| 18 | Bon Marche (Au) 1 | 685 | 673 | –1,75 |
| 11 | Bouygues 1 | 678 | 677 | –0,15 |
| 4 | BP France 1 | 118,50 | 111,10 | +0,54 |
| 15 | BSN 1 | 888 | 884 | –0,45 |
| 25 | Canal + 1 | 1230 | 1219 | –1,83 |
| 7 | Cap Gemini Sogeti1 | 211,80 | 209 | –1,32 |
| 4 | Carnaudmetalbox 1 | 198,20 | 197,20 | –0,50 |
| 35 | Carrefour 1 | 3296 | 3280 | –0,49 |
| 5 | Casino Guichard 1 | 168,80 | 164,50 | –2,55 |
| 5,25 | Casino Guich.ADP 1 | 125 | 124,60 | –0,32 |
| 8,10 | Castorama Dl (Li)1 | 722 | 729 | +0,97 |
| 4 | C.C.F. 1 | 243 | 244,60 | +0,66 |
| 2,40 | CCMC-Manogix(Ly) 2 | 33,10 | 34,80 | +5,14 |
| 10 | Cegid (Ly) 1 | 269 | 265,10 | –1,45 |
| 16,01 | Centrest (Ny) 2 | 34 | 35 | +2,94 |
| 7,50 | CEP Communication1 | 400 | 395 | –1,25 |
| 20 | *Cerus Europ.Reun 1* | *115,20* | *114,20* | *–0,87* |
| 18 | Cetelem 1 | 1116 | 1116 | — |
| 32 | CGIP 1 | 1238 | 1243 | +0,40 |
| 28 | Chargeurs 1 | 1100 | 1095 | –0,45 |
| 3,40 | Christian Dior | 352 | 352,40 | +0,11 |
| 15 | CICA (M) 2 | 515 | — | — |
| 17,50 | Ciments Fr.Priv.B | 327 | 326 | –0,31 |
| 6,60 | Clarins 1 | 493 | 495 | +0,41 |
| 7 | Club Mediterranee1 | 390 | 385 | –1,28 |
| 22 | Colas 1 | 1015 | 1020 | +0,49 |
| 11 | CGP (Papiers)(Ly)2 | 555 | — | — |
| 7,50 | Comptoir Entrep. 1 | 219 | — | — |
| 18,50 | Comptoir Moder. 1 | 1430 | 1432 | +0,14 |
| 15,50 | CPR Paris.Reesc. 1 | 438,30 | 431 | –1,67 |
| 37,50 | Credit.F.France 1 | 1199 | 1182 | –1,42 |
| 9,40 | Credit Local Fce 1 | 426 | 425 | –0,23 |
| 18 | Credit Lyonn.CIP 1 | 688 | 675 | –1,89 |
| 40 | Credit National 1 | 655 | 654 | –0,15 |
| — | CSEE 1 | 541 | 541 | — |

| Montant coupon(1) | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|
| 51 | Damart 1 | 5050 | 5050 | — |
| 6 | Dassault-Aviation1 | 510 | 500 | –1,96 |
| 4,80 | Dassault Electro 1 | 332 | 340 | +2,41 |
| 45 | De Dietrich 1 | 1865 | 1860 | –0,27 |
| 5,50 | Degremont 1 | 520 | 505 | –2,88 |
| 5 | Dev.R.N-P De Cal 2 | 41 | 41 | — |
| 16,50 | Dev.R.Sud-Est.Ly)2 | 78,30 | — | — |
| 4 | DMC (Dollfus Mi)1 | 317 | 318 | +0,32 |
| 9,50 | Docks France 1 | 620 | 610 | –1,61 |
| 3 | Dynaction 1 | 135 | 135,50 | +0,37 |
| 43 | Eaux (Gle Des) 1 | 2583 | 2576 | –0,27 |
| 17 | EBF (Epeda B.) 1 | 688 | 683 | –0,73 |
| 10 | Ecco 1 | 526 | 530 | +0,76 |
| 23,90 | Eiffage(ex Foug.)1 | 1060 | 1050 | –0,94 |
| 13 | Elf Aquitaine 1 | 387 | 386,50 | –0,13 |
| 24 | Elf Sanofi 1 | 995 | 987 | –0,80 |
| 13 | Erap-Elf CPet 1 | 347,80 | 346 | –0,52 |
| 30 | Eridania Beghin 1 | 796 | 803 | +0,88 |
| 8,60 | Essilor Intl 1 | 539 | 537 | –0,37 |
| 9,40 | Essilor Intl ADP 1 | 323 | 320 | –0,93 |
| 25 | Esso 1 | 798 | 824 | +3,26 |
| 47 | Euralrance 1 | 2000 | 1995 | –0,25 |
| 0,68 | Euro Disney 1 | 57,80 | 57,65 | –0,26 |
| 10,75 | Euro RSCG W.W | 615 | 615 | — |
| 15 | Europe 1- 1 | 1179 | 1175 | –0,34 |
| — | *Eurotunnel 1* | *43,70* | *44* | *+0,69* |
| 12 | Filipacchi Medias | 750 | 746 | –0,53 |
| 8 | Finextel 1 | 153,20 | 153 | –0,13 |
| — | Fives-Lille 1 | 404 | 403 | –0,25 |
| 32 | Fromageries Bel 1 | 4700 | 4720 | +0,43 |
| 11 | Galeries Lafayet.1 | 1938 | 1940 | +0,10 |
| 4 | GAN 1 | 510 | 509 | –0,20 |
| 10 | Gascogne (B) 1 | 376 | 372 | –1,06 |
| 55 | Gaz Eaux(Fin.Ind)1 | 1890 | 1885 | –0,26 |
| 8 | Geophysique 1 | 650 | 643 | –1,08 |
| 8,50 | Groupe Andre S.A. | 634 | 635 | +0,16 |
| 16,50 | Groupe De La Cite1 | 661 | 659 | –0,30 |
| 7 | GTM-Entrepose 1 | 521 | 525 | +0,77 |
| 22 | Guyenne Gascogne 1 | 1675 | 1660 | –0,90 |
| 8 | *Havas 1* | *476* | *473* | *–0,63* |
| 7 | IDIA 1 | 238 | 242,50 | +1,89 |
| 9,30 | Imetal 1 | 464,80 | 461,80 | –0,65 |
| 2 | Immob.Phenix 1 | 135 | 134,20 | –0,59 |
| 1 | Ingenico 1 | 152 | 151 | –0,66 |
| 43 | Ins.Merieux Int. 1 | 2341 | 2349 | +0,34 |
| 43,50 | Interbail 1 | 540 | 542 | +0,37 |
| 23,50 | Intertechnique 1 | 559 | 564 | +0,89 |
| 25 | Jean Lefebvre 1 | 1210 | 1191 | –1,57 |
| 33,50 | Klepierre 1 | 680 | 676 | –0,59 |
| 21,50 | Labinal 1 | 765 | 755 | –1,31 |
| 9 | Lafarge Coppee 1 | 422,80 | 413,70 | –2,15 |
| 2,20 | Lagardere (MMB) C1 | 138,70 | 138,60 | –0,07 |
| 3,78 | Lapeyre C1 | 238,10 | 236 | –0,88 |
| 7 | Lebon 2 | 289,50 | 289 | –0,17 |
| 28,50 | Legrand 1 | 4661 | 4670 | +0,19 |
| 45,60 | Legrand ADP 1 | 3020 | 2960 | –1,99 |
| 8 | Legris Indust. 1 | 204,20 | 205,50 | +0,64 |
| 70,50 | Locindus 1 | 942 | 940 | –0,21 |

| Montant coupon(1) | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|
| 50,50 | LVMH Moet Vuitton1 | 4160 | 4125 | –0,84 |
| 16 | Lyon.Eaux-Dumez 1 | 542 | 540 | –0,37 |
| 12,50 | Marine Wendel 1 | 389 | 389 | — |
| 2,20 | Matra-Hachette 1 | 146,20 | 145 | –0,82 |
| 4 | Metaleurop 1 | 75,50 | 75,10 | –0,53 |
| 2,50 | Metrologie Intl 1 | 18,30 | 18,65 | +2,15 |
| 1,50 | Michelin 1 | 177,30 | 175,50 | –1,02 |
| 4 | Moulinex 1 | 105 | 105 | — |
| 40 | Navigation Mixte 1 | 1060 | 1072 | +1,13 |
| 5,20 | Nord-Est 1 | 155 | 154 | –0,65 |
| — | Nordon (Ny) 1 | 564 | 558 | –1,06 |
| — | *Olipar 1* | *35,80* | *35,55* | *–0,70* |
| 9,00 | Oreal 1 | 1135 | 1125 | –0,88 |
| 12 | Paribas 1 | 470 | 463,50 | –1,38 |
| 10 | Pechiney CIP 1 | 334 | 331 | –0,90 |
| 5 | Pechiney Intl 1 | 196,50 | 198,50 | — |
| 4,50 | Pernod-Ricard 1 | 412,90 | 407 | –1,43 |
| 10 | Peugeot 1 | 646 | 643 | –0,46 |
| 21,20 | Pinault-Printemps1 | 786 | 780 | –0,76 |
| 6,50 | Plastic-Omn.(Ly) 1 | 740 | 733 | –0,95 |
| 5,50 | Poliet | 351 | 357 | +1,71 |
| 14,70 | Primagaz 1 | 850 | 848 | –0,24 |
| 7 | Promodes 1 | 884 | 885 | +0,11 |
| 15 | Radiotechnique 1 | 345 | 339 | –1,74 |
| 95 | Redoute(S.A.La)1 | 7930 | 8120 | +2,40 |
| 4,42 | *Remy Cointreau 1* | *218,90* | *208,10* | *–0,85* |
| 8,20 | Rexel(ex.CDME) 1 | 548 | 542 | –1,09 |
| 3 | Rhone Poulenc A 1 | 155,80 | 154,50 | –0,83 |
| 1,20 | Rochette (La) 1 | 29,15 | 28,50 | –2,23 |
| 11 | Roussel Uclaf 1 | 640 | 632 | –1,25 |
| 80 | Rue Imperiale(Ly)1 | 3702 | 3700 | –0,05 |
| 11 | Sade (Ny) 1 | 175 | 173 | –1,14 |
| 18,50 | Sagem 1 | 1870 | 1880 | +0,53 |
| 14,50 | Saint-Gobain 1 | 566 | 564 | –0,35 |
| 32 | Saint-Louis 1 | 1351 | 1350 | –0,07 |
| 8 | Salomon (Ly) 1 | 1790 | 1800 | +0,56 |
| 16 | Salvepar (Ny) 2 | 450 | 446 | –0,89 |
| 22 | Sat 2 | 2010 | 2080 | +3,48 |
| 25 | Saupiquet (Ns) 1 | 973 | 972 | –0,10 |
| 13 | *Schneider 1* | *735* | *731* | *–0,54* |
| — | SCOA 1 | 14,15 | 13,90 | –1,77 |
| 8 | SCOR S.A 1 | 640 | 640 | — |
| 7,50 | S.E.B. 1 | 496 | 498 | +0,40 |
| 28,50 | Sefimeg 1 | 503 | 506 | +0,60 |
| 12,60 | Selectibanque 1 | 186 | 186 | — |
| 7 | Sextant Avionique1 | 300 | — | — |
| 32 | SFIM 2 | 990 | 990 | — |
| 5 | SGE 1 | 274 | 276,70 | +0,99 |
| 31,15 | Simco 1 | 569 | 565 | –0,70 |
| 6 | S.I.T.A 1 | 640 | 645 | +0,78 |
| 10 | Skis Rossignol 1 | 1350 | 1343 | –0,52 |
| 9 | Sligos 1 | 555 | 545 | –1,80 |
| 15 | Societe Gale A 1 | 631 | 628 | –0,48 |
| 5 | Sodecco (B) 2 | 44 | 44 | — |
| 8,85 | Sodero (Ns) 2 | 74,50 | 74,50 | — |
| 21 | Sodexho 1 | 967 | 960 | –0,72 |
| 2 | Sogenal (Ny) 2 | 135 | 133 | –1,48 |
| 33 | Sommer-Allibert 1 | 1860 | 1848 | –0,65 |

| Montant coupon(1) | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|
| 39,38 | Sephia 1 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 34,50 | Sovac 1 | 1305 | 1278 | [illegible] |
| 10,50 | SPEP | 389 | 384 | [illegible] |
| 17 | Spie Batignolles 1 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 23 | Strafor Facom 1 | 535 | 535 | — |
| 8,30 | Suez 1 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 14,50 | Synthelabo 1 | 251 | 249 | [illegible] |
| 6 | Thomson-CSF 1 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 7 | Total 1 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 8 | UAP 1 | [illegible] | 606 | [illegible] |
| 10 | UFB Locabail 1 | 349 | [illegible] | [illegible] |
| 5 | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 25 | UIC 1 | 541 | 541 | — |
| 33 | UIF 1 | [illegible] | 624 | [illegible] |
| 73,30 | UIS 2 | 955 | 958 | [illegible] |
| 28 | Unibail 1 | 552 | 550 | [illegible] |
| 7 | Valeo 1 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 8,30 | Vallourec 1 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 9 | Via Banque 1 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 7 | Worms & Cie 1 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 28 | Zodiac 1 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 56 | Elf Gabon | [illegible] | 999 | [illegible] |
| 0,47 | Amax 1 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 0,17 | American Barrick 1 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 1,25 | American Express 1 | 191 | [illegible] | [illegible] |
| 1,89 | A.T.T. 1 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 4 | Anglo American 1 | 162 | [illegible] | [illegible] |
| 7,61 | Amgold 1 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 1,87 | Banco Santander 1 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 25,27 | B.A.S.F. 1 | 900 | 895 | [illegible] |
| 27,79 | Bayer 1 | 1066 | 1065 | — |
| 0,26 | Blyvoor Exkbab 1 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 2,38 | Buffelsfontein 1 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 1,50 | Chase Manhattan 1 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 32,76 | Daimler Benz 1 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| — | De Beers 1 | [illegible] | 95 | [illegible] |
| 37,80 | Deutsche Bank 1 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 30,34 | Dresdner Bank 1 | 1445 | 1428 | [illegible] |
| 1,34 | Driefontein 1 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 2,06 | *Du Pont Nemours 1* | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 2,45 | Eastman Kodak 1 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| — | East Rand 1 | [illegible] | 17 | [illegible] |
| 0,16 | Echo Bay Mines 1 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 3,29 | Electrolux 1 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 1,82 | Ericsson 1 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 3,40 | Exxon Corp. 1 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 1,94 | Ford Motor 1 | 309 | [illegible] | [illegible] |
| 2,04 | Freegold 1 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 0,23 | Gencor Limited 1 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 3,19 | General Electric 1 | 555 | 547 | [illegible] |
| 0,96 | General Motors 1 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 13,77 | Generale Belgique1 | 415 | | |
| 0,43 | Grd Metropolitan 1 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 0,71 | Guinness Plc 1 | [illegible] | [illegible] | — |
| 0,25 | Hanson Plc 1 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 0,33 | Harmony Gold 1 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 1,25 | Hewlett-Packard 1 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 0,25 | Hitachi 1 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

| Montant coupon(1) | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

## Comptant (sélection)

### Obligations

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| BFCE 9% 91-02 | 117,40 | 7,915 |
| CEPME 8,5% 88 CB | 108,80 | 1,910 |
| CEPME 9% 89 CA | 114,95 | 8,814 |
| CEPME 9% 92-06 TSR | — | 2,219 |
| CFD (CCCE)9,7%90CB | — | 6,059 |
| CFD exCCCE9,8%92CB | 117,40 | 5,254 |
| CRH 8,5% 87-88 CA | 111,54 | 4,658 |
| CFF 10% 88-90 | 117,20 | 9,151 |
| CFF 9% 88-97 C1 | 110,70 | 8,704 |
| CFF 10,25% 90 C1 | 122,96 | 5,336 |
| CRH 8,6% 92-93 CB | 114,55 | 1,979 |
| *CLF 8,9% 88 C1* | *114,97* | *2,828* |
| CLF 9%88-93/98 C1 | 111,44 | 5,721 |
| CNA 9% 4/92 CB | 119,10 | 3,452 |
| EDF 8,6% 88-89 | 112,79 | 5,136 |
| EDF 8,6% 92 C1 | 116,43 | 3,888 |
| Emp.Etat 10,9%79 | 104,35 | 0,503 |
| Em.Etat 13,4%83 CA | 101,45 | 10,059 |
| Em.Etat10,26%86 CA | 110,20 | 5,425 |
| Emp.Etat 6%67/93-97 | 101,40 | 1,101 |
| Financier 9%91C2# | 121,21 | 7,373 |
| Finansd.8,6%92 #C2 | 114,75 | 5,584 |
| Floral9,75% 90 C1 | 118,02 | 1,576 |
| OAT 9,90% 12/97 CA | 115,30 | 7,649 |
| *OAT TMB 01/99 CA* | *98,90* | *5,945* |
| OAT 10% 5/00 CA | 121,55 | 3,205 |
| OAT 01 TME CA | 99,25 | 4,227 |
| OAT 8,5%11/02 CA | 118,57 | 6,986 |
| OAT 8,50% 19 CA | 121,81 | 7,708 |
| OAT 8,50% 92-23 CA | 122,23 | 3,470 |
| PTT 11,2% 85 CB# | 110,90 | 8,285 |
| SNCF8,8% 87-93C1 | 112,37 | 5,569 |
| Lyon.Eaux 6,5%90CV | 939 | — |

### Actions

| VALEURS | Cours Préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Arbel 2 | 404,50 | 394 |
| Bains C.Monaco 2 | 980 | 909 |
| B.Hypoth.Europ. | 158 | — |
| B.N.P Intercont.2 | 445,70 | 445,70 |
| Benedictine | 2900 | — |
| Bidermann Intl | 409 | — |
| B T P (la cie) 2 | 35,60 | 36,10 |
| Cambodge | 876 | — |
| Carbone Lorraine 2 | 458 | 445 |
| Case Poclain 2 | 3,50 | — |
| CBC 1 | 378,90 | 377,50 |
| Centenaire Blanzy | 343 | 345 |
| Ceragen Holding | 30 | — |
| Champex (Ny) | 11 | — |
| CIC Un.Euro.CIP 1 | 263 | 267 |
| C.I.T.R.A.M. (B) | 2551 | — |
| Cpt Lyon Alem.2 | 347 | 354,90 |
| Concorde-Ass Risq2 | 879 | 886 |
| Constr.Met.Prov. | 72,80 | — |
| Credit Gen.Ind. | 114 | — |
| Darblay | 610 | — |
| Didot Bottin | 525 | 525 |
| Eaux Bassin Vichy | 2880 | — |
| *Ecia 1* | 395 | 387,50 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Est.Mag. Paris | 4126 | — |
| Eridania Beghin C1 | 680 | 680 |
| Fidei(exImmofice)2 | 359 | 358,50 |
| Finalens | 383 | 370 |
| F.I.P.P. | 145 | — |
| *FNAC 2* | 2890 | — |
| Fonciere (Cie) | 655 | 655 |
| Foncina | 425,50 | 481 |
| France I.A.R.D | 403 | 403 |
| France S.A 1 | 2100 | 2081 |
| From. Paul-Renard | 2850 | — |
| Gaumont 2 | 700 | 692 |
| Geneflm | 344,90 | 340,10 |
| Gevelot | 474 | 475 |
| *G.F.C. 1* | *470* | *464* |
| Groupe Victoire | 1490 | 1489 |
| G.T.I (Transport) | 262 | 261 |
| Immobail 2 | 480 | 485 |
| Immobanque 2 | 872 | 880 |
| Im.Marseillaise 2 | 5800 | 5780 |
| Invest.(Ste Cie.) | 2657 | — |
| Lille Bonnieres | 1188 | 1178 |
| Locafinanciere | 524 | 524 |
| Louvre 1 | 2470 | 2440 |
| Lucia | 180,50 | 161 |
| Machines Bull 2 | 24,10 | 24,10 |
| Mag.Uniprix | 185 | — |
| *Metal Deploye* | 262 | 262 |
| Mors 2 | 40,40 | 40,35 |
| Navigation (Nle) | 155 | 160 |
| Optorg 2 | 283,50 | — |
| Oreal (Cl) | 901 | 901 |
| Origny-Desvroise | 920 | 919 |
| Monoprix | 1339 | 1348 |
| Paluel-Marmont | 437 | — |
| Parfinance | 194 | 192 |
| Paris Orleans | 205,60 | 205,30 |
| Piper Heidsieck | 750 | 750 |
| Porcher | 231,30 | — |
| Promodes (CI) | 570 | — |
| Publicis 2 | 846 | 846 |
| Rochefortaise Com. | 166,90 | 166,10 |
| Rosario 2 | 167 | 168 |
| Rougier | 231,40 | 220 |
| S.A.F.A.A. | 210 | — |
| S.A.F.I.C Alcan | 190,20 | — |
| Saga | 349 | 344 |
| Salins du Midi 2 | 545 | 540 |
| Savoisienne M. | 162 | — |
| Silic 2 | 790 | 791 |
| S.I.P.H. | 101 | — |
| Sofal | 460 | 468 |
| Soffo | 301 | — |
| Sofitam | 65 | — |
| *Sofragi* | 3600 | — |
| Soudure Autogene | 713 | 717 |
| Sovabail | 430 | — |
| Stemi | 975 | — |
| Taittinger 1 | 2260 | — |
| Tour Eiffel | 280 | 276 |
| Ufiner Cofrath | 1545 | 1550 |
| Vicat 2 | 430 | 424,50 |
| Virax | 112,90 | — |

### Étrangères

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.E.G. AG | 528 | — |
| Akzo NV | 523 | — |
| Alcan Aluminium | 105,10 | — |
| American Brands | 188 | — |
| Arbed | 476,50 | — |
| Asturienne Mines | 109,10 | 109,10 |
| Banco Pop. Espanol | 708 | 704 |
| Banque Regl.Inter. | 32120 | 32200 |
| Chrysler Corp | 258,10 | — |
| C.I.R SPA | 4 | — |
| Commerzbank AG | 1065 | 1075 |
| *Dow Chemical Co.1* | *338* | *327,60* |
| Fiat Ord | 20 | 20 |
| G.B.L.(Brux.Lamb) | 537 | 540 |
| Gevaert | 1185 | 1125 |
| Glaxo Holdings Plc | 58,80 | 55,80 |
| Goodyear T.& R.Cy | 251 | — |
| Honeywell Inc. | 195 | — |
| Johannesburg Cons. | 80,50 | — |
| Kubota Corp. | 35,10 | — |
| Noranda Mines | 89,30 | 91 |
| Olivetti Priv. | 7,55 | — |
| Pfizer Inc. | 338 | 332 |
| Ricoh Cy | 38,35 | — |
| Robeco | 345,20 | 347,30 |
| Rodamco N.V. | 176,10 | 184,90 |
| Rolinco | 346,10 | 340,50 |
| Saipem SPA | 12,25 | — |
| Sema Group Plc | 30,50 | — |
| SKF Aktiebolaget | 72,80 | — |
| Tenneco Inc. | 258,10 | — |
| Toray Ind. | 32,60 | — |
| West Rand Cons. | 5,10 | — |

## Hors-cote (sélection)

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| *Bque Hydro Energie* | 330 | — |
| Blanzy-Ouest* | 868 | — |
| Brasseries Maroc | 480 | — |
| Calciphos* | 67 | — |
| Canadien Pacifique | 86,50 | — |
| CGH Cogenhor ech.* | 7 | — |
| CEGF (Ent.Ga.Fri.) | 525 | — |
| Cie Industrielle* | 4285 | — |
| Coparex Inter.* | 559 | — |
| Cr.Universel (Cie) | 230 | — |
| CEAC* | 75,85 | — |
| GFF (Grpe Fon.F) 2 | 2 | — |
| Grace and Co | 203 | — |
| Table France* | 342,20 | — |
| *Koninkl. Pakhoed* | *75,10* | — |
| Lecteurs Monde+* | 161,10 | — |
| *Nicolas nom.* | 650 | — |
| Off.Com.Pharm.* | 950 | — |
| Paris France | 215 | — |
| Parisi.Percier* | 192,50 | — |
| Rorento | 288,20 | — |
| S.A.C.E.R. | 631 | — |
| St-Dominique(Fin)2 | 154 | — |
| St Gobain Embal.* | 2900 | — |
| Schlumberger Ind.* | 450 | — |
| SEPR* | 1200 | — |
| SMCI (M) | 50 | — |
| SPR "B" nom. | 257 | — |
| Testut-Aequitas | 100 | — |
| Viniprix | 1700 | — |
| Waterman* | 1100 | — |

## Second marché (sélection)

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Alcatel Cable 1 | 610 | 609 |
| B.A.C. | 23,70 | — |
| Boiron (Ly) 2 # | 585 | 515 |
| Boisset (Ly) | 225 | 225 |
| CRCAM Paris IDF 1 | 1010 | 1020 |
| Calberson | 318 | 318 |
| Cardif SA 1 | 1010 | 1009 |
| CEGEP # | 185 | 182 |
| CFPI | 174 | 173,80 |
| C.N.I.M 1 | 1290 | 1289 |
| Codetour | 325 | 329 |
| Creeks | 145 | — |
| Dauphin OTA | 255 | 255 |
| Devanlay 2 | 1041 | 1041 |
| Labor.Dolisos | 105 | 110 |
| Editions Belfond | 113,10 | — |
| Europ Propulsion 2 | 302 | 295 |
| Finacor | 220 | 230 |
| G.L.M. S.A. | 710 | 700 |
| *Gravograph* | 140 | 140 |
| Guintoli | 807 | — |
| I.C.C. 2 | 277 | 263 |
| Idianova | 70 | 70 |
| Immob.Hotel. 2 # | 1150 | 1130 |
| Int. Computer | 132 | — |
| IPBM | 41 | 40,65 |
| Molex | 192 | 198,20 |
| N.S.C Schlum.Ny | 810 | 819 |
| Seribo | 169,20 | 158 |
| Sopra | 299,90 | 300 |
| TF1-1 | 493 | 490 |
| Thermador Hold(Ly) | 350 | 359 |
| Unilog | 242 | 246 |
| Viel et Compagnie | 206 | 205 |

## Sicav (sélection) 20 septembre

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Actilion | 251,92 | 245,19 |
| Actimonetaire C et D | 33071,15 | 33071,15 |
| Amén-gan | 8116,62 | 7804,44 |
| Amplitude | 766,97 | 744,63 |
| Antigone trésor | 734630 | 734630 |
| Arbitr. Court Terme | 8152,60 | 8152,60 |
| Associa Premiere | 33594,17 | 33594,17 |
| Associc | 1210,83 | 1210,82 |
| Atout Amérique | 100,91 | 98,45 |
| Atout Asie | 100,15 | 97,71 |
| Atout Futur | 535,02 | 521,97 |
| Aurecic | 1504,39 | 1460,57 |
| Avenir Alizes | 1894,65 | 1857,50 |
| Axa Capital | 210,61 | 204,48 |
| *Axa Court Terme* | 9003,57 | 9003,57 |
| Axa Cro.Ex.Dr.Inve. | 1125,31 | 1092,52 |
| Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn | 924,71 | 897,78 |
| Axa Europe | 141,30 | 137,19 |
| Axa Investments | 130,31 | 126,51 |
| Axa NPI | 135,95 | 131,99 |
| Axa Ob.Fr.Extrans. | 166,01 | 161,17 |
| Axa Ob.In.Ex Mu.U.Se | 160,22 | 155,55 |
| Axa Prem.Ex.Agepre | 130,65 | 126,84 |
| Axa Sél.Ex.Dr.Sele. | 163,87 | 159,10 |
| Axa Valeurs PER | 147,27 | 142,98 |
| Cadence 1 | 1137,96 | 1115,65 |
| Cadence 2 | 1122,55 | 1100,54 |
| Cadence 3 | 1115,54 | 1093,67 |
| Capimonetaire | 7040,88 | 7033,85 |
| Capobliq | 7763,04 | 7610,82 |
| Capracic | 1614,75 | 1590,89 |
| Cornis | 1555,27 | 1526,27 |
| Comptavalor | 3958,82 | 3952,99 |
| Credinter | 497,56 | 483,07 |
| Credit Mutuel Capital | 1501,17 | 1471,74 |
| Cred.Mut.Ep.Cour.T | 749,35 | 749,35 |
| Cred.Mut.Ep.Ind. Cap | 111,21 | 108,23 |
| Cred.Mut.Ep.Ind. Dis | 109,26 | 136,24 |
| Cred.Mut.Ep.J | 78241,39 | 78241,39 |
| Cred.Mut.Ep.long.T | 220,45 | 214,55 |
| Cred.Mut.Ep.Monde | 1303,11 | 1268,23 |
| *Cred.Mut.Ep.Quatre* | *1172,92* | *1147,52* |
| Dieze | 1640,48 | 1609,89 |
| Drouot France | 1013,70 | 984,25 |
| Drouot Sécurité | 265,79 | 258,05 |
| Ecocic | 1240,48 | 1234,35 |
| Ecupar | 139,23 | 135,17 |
| Ecur. Capacourt | 201,21 | 200,71 |
| Ecur. Capitalisation | 3861,94 | 3831,62 |
| Ecur. Expansion | 544180,67 | 543365,62 |
| Ecur. Geovaleurs | 2662,16 | 2574,91 |
| Ecur. Investissement | 170,55 | 165,58 |
| Ecur. Monepremière | 75682,32 | 75682,32 |
| Ecur. Monétaire | 22159,81 | 22159,81 |
| Écur. Trésorerie | 2729,23 | 2729,23 |
| Ecur. Trimestriel | 2142,25 | 2121,04 |
| Elanciel | 131,16 | 127,34 |
| Energie | 354,59 | 338,51 |
| Eparcic | 4072,93 | 4072,93 |
| Eparcourt-Sicav | 4388,27 | 4377,33 |
| Epargne Associat. | 35471,20 | 35169,90 |
| Epargne-Unie | 1542,58 | 1504,96 |
| Eurl Cash capi. | 8987,89 | 8987,89 ◆ |
| Eurco Solidarite | 1220,99 | 1216,82 |
| Eurocic Leaders | 1222,81 | 1187,19 |
| Eurodyn | 1351,70 | 1378,73 |
| Euro Gan | 7425,42 | 7138,83 |
| Fonsicav | 16343,67 | 16378,04 |
| France-gan | 12819,88 | 12336,54 |

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| France Garantie | [illegible] | [illegible] |
| France Obligations | 438,19 | 432,25 |
| Francic | 538,42 | [illegible] |
| Francic Pierre | 134,90 | 130,97 |
| Francic Regions | 1274,48 | 1237,36 |
| Fructi-Associations | 39,41 | 39,41 |
| Fructi-Capi | 49,58 | 48,85 |
| Fructidor | 253,92 | 250,17 ◆ |
| Fructifrance action C | 225,08 | 219,59 |
| Fructifrance action D | [illegible] | 212,14 |
| GAN Rendement | 5738 | 5653,20 |
| Gestilion | [illegible] | [illegible] |
| Gest.Associations | [illegible] | [illegible] |
| Horizon | [illegible] | [illegible] |
| HLM Monetaire | [illegible] | [illegible] |
| Indocic | [illegible] | [illegible] ◆ |
| Indost.Fse Court T | [illegible] | [illegible] |
| Interasys | [illegible] | [illegible] |
| Interepar | [illegible] | [illegible] |
| Interobliq | [illegible] | [illegible] |
| Interselection Fce | [illegible] | [illegible] |
| Japacic | [illegible] | [illegible] |
| Jeunepargne | 336,65 | [illegible] |
| Latitude | [illegible] | 2524,56 |
| Lion Association | [illegible] | [illegible] |
| Lion Institution | [illegible] | [illegible] |
| Lionplus | [illegible] | [illegible] |
| Lion Tresor | [illegible] | [illegible] |
| Livret Bourse Inv. | [illegible] | 632,70 |
| Livret Portefeuil. | [illegible] | [illegible] |
| Mediterranee | [illegible] | [illegible] |
| Mensuel CIC | [illegible] | [illegible] |
| Monecic | [illegible] | [illegible] |
| Mone.J | [illegible] | [illegible] |
| Monevalor | [illegible] | [illegible] |
| Mutuelle Depôts | [illegible] | [illegible] |
| Natio Court Terme | [illegible] | [illegible] |
| Natio Court Terme2 | [illegible] | [illegible] |
| Natio Epargne | [illegible] | [illegible] |
| Natio Ep. Capital | [illegible] | [illegible] |
| Natio Ep. Croissance | [illegible] | [illegible] |
| *Natio Ep. Obligations* | [illegible] | [illegible] |
| Natio-Ep. Retraite | [illegible] | 137,30 |
| Natio Ep. Tresor | [illegible] | [illegible] |
| Natio Epargne Valeurs | [illegible] | [illegible] |
| Natio-Francinter | [illegible] | [illegible] |
| Natio-Inter | [illegible] | [illegible] |
| Natio-Monetaire | [illegible] | [illegible] |
| Natio-Opportunites | [illegible] | [illegible] |
| Natio-Patrimoine | [illegible] | [illegible] |
| Natio-Perspectives | [illegible] | [illegible] |
| Natio-Placements | [illegible] | [illegible] |
| Natio-Revenus | [illegible] | [illegible] |
| Natio Securite | [illegible] | [illegible] |
| Natio-Valeurs | [illegible] | [illegible] |
| Nippon-Gan | [illegible] | [illegible] ◆ |
| Nord Sud Develop. | [illegible] | [illegible] |
| Obli-Associations | [illegible] | [illegible] |
| Oblicic-Mondial | [illegible] | [illegible] |
| Oblicic-Regions | [illegible] | [illegible] |
| Oblifutur | [illegible] | [illegible] |
| Oblig. tres cate. | [illegible] | [illegible] |
| Oblisor | [illegible] | [illegible] |
| Oblisecurite Sicav | [illegible] | [illegible] |
| Oravys | 508,20 | 508,20 |
| Orachon | [illegible] | [illegible] |
| Paribas Capitalisation | [illegible] | [illegible] |
| Paribas Opportunites | [illegible] | 140,09 |

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Paribas Patrimoine | 671,94 | [illegible] |
| Patrimoine Retraite | 256,84 | [illegible] |
| Pervalor | 671,98 | [illegible] |
| Planeter | 1438,27 | [illegible] |
| Plenitude | 160,23 | [illegible] |
| Poste Croissance | 8171,67 | [illegible] |
| Poste Gestion | [illegible] | [illegible] |
| Premiere Oblig | 11170,18 | [illegible] |
| Prevoy. Ecureuil | [illegible] | [illegible] |
| Pri Associations | 33088,36 | 33088,36 |
| Proficus | 1034,08 | [illegible] |
| Quartz | 153,89 | [illegible] |
| Restacic | 177,55 | [illegible] |
| Revenus Trimestr. | 5664,94 | [illegible] |
| Revenu-Vert | 1238,49 | [illegible] |
| St Honore Vie & Sante | [illegible] | [illegible] |
| St Honore Bons du Tr | [illegible] | [illegible] |
| St Honore Invest. | [illegible] | [illegible] |
| St Honore Pacifique | [illegible] | [illegible] |
| St Honore Real | [illegible] | [illegible] |
| Sécuricic | 1948,24 | 1948,24 |
| Securi Gan | [illegible] | [illegible] |
| Securitaux | 1562 | 1562 |
| Sensivalor | 30308,85 | 30308,85 |
| Sicavsden | [illegible] | [illegible] ◆ |
| Sicav Associations | 2070,08 | 2070,08 |
| SFI-CNP Assur | 769,03 | 746,63 |
| S.G. Fr. Opport. C et D | 1485,90 | 1458,84 |
| Sicav 5 000 | [illegible] | [illegible] |
| S.I. Est | [illegible] | 1548,64 |
| Silvafrance | [illegible] | [illegible] |
| Sivam | 464,12 | 451,70 |
| Sivarente | [illegible] | [illegible] |
| Slivinter | [illegible] | [illegible] |
| S.N.I. | [illegible] | [illegible] |
| Sogenfrance C | [illegible] | [illegible] |
| Sogenfrance D | [illegible] | [illegible] |
| Sogepargne | [illegible] | [illegible] |
| Sogincer | [illegible] | [illegible] |
| Soleil Investissements | [illegible] | [illegible] |
| Solstice | [illegible] | [illegible] |
| *State Street Act. Fu* | [illegible] | [illegible] ◆ |
| State Street Act. Frce | [illegible] | [illegible] ◆ |
| St. Str. Act.Japon | [illegible] | [illegible] ◆ |
| State Street Emer. Mts | [illegible] | [illegible] ◆ |
| St.Street OAT Plus | [illegible] | [illegible] ◆ |
| Stratégie Actions | [illegible] | [illegible] |
| Stratégie Rendement | [illegible] | [illegible] |
| Techno-Gan | [illegible] | [illegible] |
| Thesora | [illegible] | [illegible] |
| Tresor Plus | [illegible] | [illegible] |
| Tresor Trimestriel | [illegible] | [illegible] |
| Tresoricic | 147148,89 | 147148,89 |
| Trivon | [illegible] | [illegible] |
| Uni-Associations | [illegible] | [illegible] |
| Uni-Foncier | [illegible] | [illegible] |
| Unifrance | [illegible] | [illegible] |
| Uni-Regions | [illegible] | [illegible] |
| Univar | [illegible] | [illegible] |
| Univers Actions | [illegible] | [illegible] |
| Univers Obligations | [illegible] | [illegible] |
| Valorg | [illegible] | [illegible] |
| Valrea! | [illegible] | [illegible] |
| Winterthur St-Honore | [illegible] | [illegible] |

## Marché des Changes

| Cours indicatifs | Cours préc. | Cours 20/09 | Cours des billets achat | Cours des billets vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats Unis (1 usd) | 5,6415 | 5,6425 | 5,40 | 5,90 |
| Ecu | 6,6370 | 6,6395 | — | — |
| Allemagne (100 dm) | 349,1100 | 348,8500 | 339 | 382 |
| Belgique (100 F) | 16,3320 | 16,3300 | 15,75 | 16,75 |
| Pays-Bas (100 fl) | 310,8300 | 310,3700 | 302 | 323 |
| Italie (1000 lires) | 3,6095 | 3,6095 | 3,37 | 3,82 |
| Danemark (100 krd) | 85,5100 | 85,5300 | 80 | 88 |
| Irlande (1 iep) | 8,1175 | 8,1320 | 7,80 | 8,55 |
| Gde-Bretagne (1 L) | 8,8090 | 8,6360 | 8,35 | 9,15 |
| Grèce (100 drachmes) | 2,4275 | 2,4255 | 2,69 | 3,09 |
| Suisse (100 f) | 401,1000 | 400,5800 | 387 | 409 |
| Suède (100 krs) | 70,4400 | 70,0300 | 67 | 76 |
| Norvège (100 k) | 80,1100 | 80,0800 | 75 | 84 |
| Autriche (100 sch) | 49,6040 | 49,5430 | 48,30 | 51,30 |
| Espagne (100 pes) | 4,3550 | 4,3615 | 4,05 | 4,60 |
| Portugal (100 esc) | 3,4100 | 3,4150 | 3,05 | 3,80 |
| Canada (1 $ can) | 4,2967 | 4,2876 | 4,10 | 4,55 |
| Japon (100 yens) | 5,4089 | 5,4047 | 5,10 | 5,45 |

## Marché libre de l'or

| Monnaies et devises | Cours préc. | Cours 20/09 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 63500 | 64200 |
| Or fin (en lingot) | 64450 | 64500 |
| Napoléon (20f) | 372 | 373 |
| Pièce Fr (10 f) | 385 | — |
| Pièce Suisse (20 f) | 370 | 379 |
| Pièce Latine (20 f) | 368 | 373 |
| Souverain | 475 | 487 |
| Pièce 20 dollars | 2440 | 2420 |
| Pièce 10 dollars | 1220 | 1220 |
| Pièce 5 dollars | 750 | — |
| Pièce 50 pesos | 2420 | 2385 |
| Pièce 10 florins | 390 | 383 |



## Matif (Marché à terme international de France)

**20 septembre 1993**

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimes : 193 855

| Cours | Mars 94 | Sept. 93 | Dec. 93 |
|---|---|---|---|
| Dernier | 127,28 | 124 | 123,70 |
| Précédent | 126,86 | 123,50 | 123,18 |

CAC 40 A TERME — Volume : 26 587

| Cours | Sept. 93 | Oct. 93 | Nov. 93 |
|---|---|---|---|
| Dernier | 2118 | 2132 | — |
| Précédent | 2112 | 2126 | 2137 |

### RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

### ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

### SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

# AGENDA

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément «Arts et Spectacles» du mercredi (daté *jeudi*).

## CINÉMA

### LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

MERCREDI

Intégrale Sacha Guitry : Désiré (1938), de Sacha Guitry, 19 h ; Quadrille (1937), de Sacha Guitry, 21 h.

### CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma arménien : Lebbaeus/Thaddeus (v.o. traduction simultanée), de Arby Ovanessian, Arshin Mal Alan (1937, v.o. traduction simultanée), de Setrag Vartian, 14 h 30 ; Tendrement, Anastasia passait (1980, v.o. s.t.f.), d'Alexandru Tatos, 17 h 30 ; Nostalgie (1990, v.o. s.t.f.), de Frounze Dovlatian, 20 h 30.

### VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

MERCREDI

Portraits de Paris : Paris slave : Un honnête homme (1963) d'Ado Kyrou, les Favoris de la lune (1984) d'Otar Iosseliani, 14 h 30 ; Paris black : Concerto pour un exil (1968) de Désiré Ecaré, les Ambassadeurs (1975) de Naceur Ktari, 16 h 30 ; French Paris : Paris vu de la Seine (1904), Charade (1963, v.o. s.t.f.) de Stanley Donen, 18 h 30 ; Paris magique : les Morts de la Seine (1989) de Peter Greenaway, l'Eveillé du pont de l'Alma (1985) de Raoul Ruiz, 20 h 30.

### LES EXCLUSIVITÉS

**AKIRA** (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

**ANTONIA & JANE** (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**ARIZONA DREAM** (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**LES ARPENTEURS DE MONTMARTRE** (Fr.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

**L'AVOCAT DU DIABLE** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

**BAD LIEUTENANT** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

**BASIC INSTINCT** (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

**BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN** (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

**BEIGNETS DE TOMATES VERTES** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

**BENNY & JOON** (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

**BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**BOXING HELENA** (A., v.f.) : Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

**C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS** (Bel.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

**CIBLE ÉMOUVANTE** (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

**LES COMMITMENTS** (irlandais, v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

**CUISINE ET DÉPENDANCES** (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**DANDY** (All., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

**DANS LA LIGNE DE MIRE** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

**DENIS LA MALICE** (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-93-93 ; 36-65-70-23) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**DRACULA** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**L'ENFANT LION** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**LES EPICES DE LA PASSION** (Mex., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**EPOUSES ET CONCUBINES** (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**LA FIRME** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

**LE FUGITIF** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

**HÉLAS POUR MOI** (helvético-Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

**HENRY V** (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

**L'HOMME SUR LES QUAIS** (Fr.-All.-Can., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

**HOT SHOTS ! 2** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

**IMPITOYABLE** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

**JAMBON JAMBON** (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

**JUSTINIEN TROUVÉ OU LE BATARD DE DIEU** (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

**KALIFORNIA** (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55).

**LAST ACTION HERO** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45).

**LA LEÇON DE PIANO** (Austr., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

**LOUIS, ENFANT ROI** (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

**MEDITERRANEO** (It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

**MÉTISSE** (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45).

**MOI IVAN, TOI ABRAHAM** (Fr., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**MY OWN PRIVATE IDAHO** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

**LES NUITS FAUVES** (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

**L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE** (vietnamien, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

**L'ŒIL DE VICHY** (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).

**ORLANDO** (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**LA PART DES TÉNÈBRES** (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

**PETER'S FRIENDS** (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**LES PRINCES DE LA VILLE** (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

**PROPOSITION INDÉCENTE** (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

**QIU JU UNE FEMME CHINOISE** (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**4 NEW-YORKAISES** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**RABI** (Fr., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

**RESERVOIR DOGS** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

**RETOUR A HOWARDS END** (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**SI LOIN, SI PROCHE** (All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

**SIDEKICKS** (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

**LE SILENCE DES AGNEAUX** (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**SLIVER** (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

**LA SOIF DE L'OR** (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

**LE SOUPER** (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**SWING KIDS** (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**TALONS AIGUILLES** (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**THE CRYING GAME** (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

**THELMA ET LOUISE** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**LES TORTUES NINJA 3** (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**TOUS LES MATINS DU MONDE** (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**TOUT ÇA POUR ÇA** (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

**TROIS COULEURS-BLEU** (Fr.-helvético-Pol.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

**TROIS FILLES** (Ind., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

**UN, DEUX, TROIS, SOLEIL** (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

**UN JOUR SANS FIN** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Mistral, 14e (36-65-70-41).

**UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS** (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

**VAL ABRAHAM** (Por., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

**VERSAILLES RIVE GAUCHE** (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

**LES VISITEURS** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

### LES FILMS NOUVEAUX

**FAUSTO.** Film français de Rémy Duchemin : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**LA FRONTERA.** Film chilien de Ricardo Larrain, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

**LA NAISSANCE DE L'AMOUR.** Film français de Philippe Garrel : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

**POISSON-LUNE.** Film français de Bertrand Van Effenterre : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

**LE TEMPS DE L'INNOCENCE.** Film américain de Martin Scorsese, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

**LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT** (Fr.-Brit.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 20 h.

### LES SÉANCES SPÉCIALES

**ALPHA BRAVO** (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) 19 h.

**LA BATAILLE DE SALAMMBO** (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) 16 h, 18 h.

**CERCLE DE FEU** (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) 19 h, 21 h.

**LES COPAINS D'ABORD** (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

**LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT** (Fr.-Brit.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 20 h.

**LES DÉCOUVREURS** (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

**HOTEL DU NORD** (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

**LABYRINTHE DES PASSIONS** (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 22 h.

**LE LAURÉAT** (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

**LOIN DU BRÉSIL** (Fr., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 16 h 10.

**MIDNIGHT EXPRESS** (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

**NIAGARA, AVENTURES ET LÉGENDES** (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) 17 h, 20 h.

**LA NUIT SACRÉE** (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 19 h 50.

**PHILADELPHIA ANTHEM** (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 19 h 30.

**PINK FLOYD THE WALL** (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10.

**QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ?** (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

**LE ROI ET L'OISEAU** (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 18 h.

**LE TEMPS DES GITANS** (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 19 h.

### LES GRANDES REPRISES

**BAMBI** (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

**BARTON FINK** (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

**C'EST ARRIVÉ DEMAIN** (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

**CŒUR DE TONNERRE** (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

**LA COMTESSE AUX PIEDS NUS** (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

**LA DAME DE SHANGHAI** (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

**DIAMANTS SUR CANAPÉ** (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

**LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE** (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**L'EMPIRE DES SENS** (Fr.-Jap., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

**FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS** (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

**GERMINAL** (Fr., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05).

**MADAME PORTE LA CULOTTE** (A., v.o.) : Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).

**MARIAGE A L'ITALIENNE** (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

**MEAN STREETS** (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

**LE MÉPRIS** (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

**LA ROUE** (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**LE SALON DE MUSIQUE** (Ind., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

**SWEETIE** (A.-Austr., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

**WÊND KUUNI** (burkinabé, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

### FESTIVALS

**ADORABLE AUDREY** (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Funny Face, séances mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 15 mn après ; Deux têtes folles, séances jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 15 mn après ; Vacances romaines, séances ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30film 15 mn après ; Ariane, séances sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 15 mn après ; Sabrina, séances dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 15 mn après ; Charade, séances lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 15 mn après ; Au risque de se perdre, séances mar. à 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30 film 15 mn après.

**CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE**, L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). Léon Morin, prêtre, dim. 11 h T.U. : 30 F.

**DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN**, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Les Enfants de Néant, Les Inconnus de la Terre, dim. 14 h ; Chronique d'un été, dim. 16 h projection suivie à 18 h d'une rencontre-débat avec Annie Tresgot ; la Visite du général de Gaulle au Québec, Wesin Kara, Rose et Landry, dim. 20 h ; Paul Tomkowicz, aiguilleur de tram, Les Raquetteurs, Moi, un Noir, dim. 22 h.

**ERIC ROHMER**, Denfert, 14e (43-21-41-01). L'Arbre, le maire et la médiathèque, lun. 17 h 40 ; la Boulangère de Monceau, La Carrière de Suzanne, Véronique et son cancre, sam. 12 h ; la Collectionneuse, sam. 20 h 10 ; l'Amour l'après-midi, ven. 13 h 50 ; le Beau Mariage, ven. 15 h 40 ; Ma nuit chez Maud, jeu. 19 h 40 ; la Marquise d'O, lun. 15 h 10 ; le Genou de Claire, ven. 17 h 30 ; Pauline à la plage, jeu. 16 h 20.

**FÊTES D'AUTOMNE - TRAIN DANS LE CINÉMA** (v.o.), Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49). Certains l'aiment chaud, mer., sam. 0 h 30 ; Brève Rencontre, mer., jeu. à 0 h 30 ; Cat Ballou, jeu., ven. à 0 h 30 ; le Pont de la rivière Kwaï, ven., sam. à 0 h 30.

**GORDON MATTA-CLARK** (v.o.), Galerie nationale du Jeu de Paume, 1er (47-03-12-50). Vidéos et films inédits, films mer., mar. à 15 h 45, 16 h, 17 h, jeu., ven. à 14 h 45, 16 h, 17 h, 18 h, sam., dim. 11 h 15, 12 h 15, 15 h 15, 15 h 30, 16 h 30, 17 h 30, +mar. 18 h 30, 19 h 30.

**HOMMAGE A FRANK CAPRA** (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Arsenic et Vieilles Dentelles, mer., sam., mar. à 14 h 10, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 40 film 10 mn après ; la Vie est belle, jeu., dim. à 14 h 10, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 40 film 10 mn après ; New York Miami, ven., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après.

**HOMMAGE A JEAN GENET**, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Chant d'amour, jeu., lun. 18 h 15, sam., mar. 15 h 45.

**HUIT MODÈLES DE L'HUMOUR A L'ANGLAISE** (v.o.), Reflet Médicis II (ex Logos II), 5e (43-54-42-34). Noblesse oblige, mer., sam. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 10 film 5 mn après ; Whisky à gogo, jeu. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 10 film 5 mn après ; De l'or en barres, ven. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 10 film 5 mn après ; Tueurs de dames, dim. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 10 film 5 mn après ; l'Homme au complet blanc, lun. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 10 film 5 mn après ; l'Homme au million, mar. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 10 film 5 mn après.

**INGMAR BERGMAN** (v.o.), Utopia, 5e (43-26-84-65). De la vie des marionnettes, mer. à 16 h, 20 h 10 ; l'Œil du Diable, jeu. à 16 h, 20 h 10 ; la Source, ven. à 16 h, 20 h 10 ; Persona, sam. à 16 h, 20 h 10 ; Cris et Chuchotements, dim. à 16 h, 20 h 10 ; la Nuit des forains, lun. à 16 h, 20 h 10 ; les Communiants, mar. à 16 h, 20 h 10.

**LE CINÉMA FRANÇAIS DE LUMIÈRE A JACQUES ROZIER**, Epée de Bois, 5e (43-37-57-47). Thérèse Raquin, mer. 20 h, jeu., mar. 18 h, ven. 16 h, dim. 21 h 30 ; la Bête humaine, mer. 16 h, ven. 18 h, lun. 22 h 30, mer. 16 h, 20 h ; Compartiment tueurs, mer. 18 h, jeu. 22 h, sam. 17 h, dim. 19 h 30, lun. 16 h ; Gare du Nord, La Bataille du rail, mer., mar. 22 h, jeu. 16 h, sam. 19 h, lun. 18 h ; Pacific 231, Le Train des suicides, jeu. 20 h ; l'Arrivée d'un train en gare de La Ciotat, Maine Océan, dim. 14 h, lun. 20 h.

**LE DÉCALOGUE** (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). Le Décalogue 1, un seul Dieu tu adoreras, Le Décalogue 2, tu ne commettras point de parjure, dim., mar. à 14 h 10, 16 h 20, 19 h 30, 22 h film 10 mn après ; le Décalogue 3, tu respecteras le jour du Seigneur, Le Décalogue 4, tu honoreras ton père et ta mère, ven. à 14 h 10, 16 h 20, 19 h 30, 22 h film 10 mn après ; le Décalogue 5, tu ne tueras point, Le Décalogue 6, tu ne seras pas luxurieux, mer., sam. à 14 h 10, 16 h 20, 19 h 30, 22 h film 10 mn après ; le Décalogue 7, tu ne voleras pas, Le Décalogue 8, tu ne mentiras pas, lun. à 14 h 10, 16 h 20, 19 h 30, 22 h film 10 mn après ; le Décalogue 9, tu ne convoiteras pas la femme, Le Décalogue 10, tu ne convoiteras pas les biens, jeu. à 14 h 10, 16 h 20, 19 h 30, 22 h film 10 mn après.

**LUIS BUNUEL, ARCHITECTE DU RÊVE**, Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34). Tristana, mer. 11 h 55 ; le Fantôme de la liberté, jeu. 11 h 55 ; le Journal d'une femme de chambre, ven. 11 h 55 ; Cet obscur objet du désir, sam. 11 h 55 ; le Charme discret de la bourgeoisie, dim. 11 h 55 ; Belle de jour, lun. 11 h 55 ; la Voie lactée, mar. 11 h 55.

**MANOEL DE OLIVEIRA : QUATRE GRANDS FILMS** (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Et puis elle est partie, Les Cannibales, mer., ven. 16 h 30, jeu., mar. 21 h 30, sam., lun. 19 h ; la Divine Comédie, mer., jeu. 19 h, ven., lun. 14 h, sam., mar. 16 h 30.

**NUIT SCORSESE** (v.o.), Escurial, 13e (47-07-28-04). Alice n'est plus ici, Raging Bull, Les Affranchis, sam. 0 h T.U. : 75 F.

**RAINER WERNER FASSBINDER** (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18). Le Mariage de Maria Braun, mer. à 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30 ; Tous les autres s'appellent Ali, jeu. à 13 h 45, 15 h 40, 17 h 35, 19 h 35, 21 h 35 ; Maman Kusters s'en va au ciel, ven. à 13 h 45, 15 h 40, 17 h 35, 19 h 35, 21 h 35 ; les Larmes amères de Petra von Kant, sam. à 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30 ; l'Année des treize lunes, dim. à 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30 ; Lola, une femme allemande, lun. à 13 h 15, 15 h 20, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35 ; l'Amour est plus froid que la mort, mar. à 13 h 45, 15 h 40, 17 h 35, 19 h 35, 21 h 35.

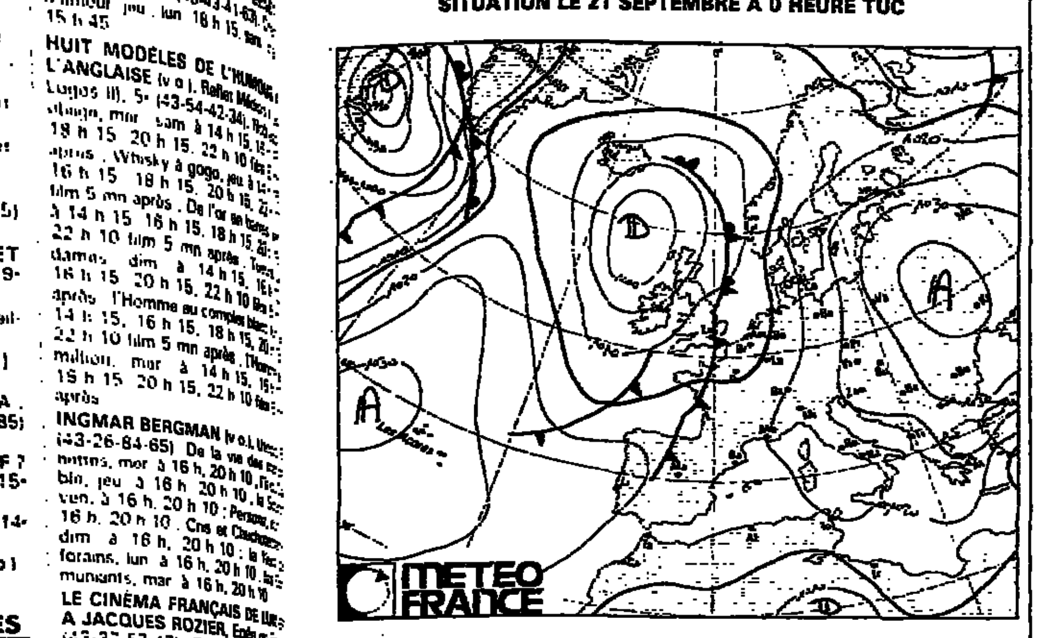
**RENÉ CLAIR CINÉASTE DE L'ÉLÉGANCE ET DE L'IRONIE** (v.o.), Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60). La Belle Ensorceleuse, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Ma femme est une sorcière, jeu., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; C'est arrivé demain, mer., ven., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Fantôme à vendre, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après.

**RENÉ CLAIR CINÉASTE DE L'ÉLÉGANCE ET DE L'IRONIE**, Reflet Médicis salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34). Le Million, mer. à14 h 05, 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05, 22 h film 5 mn après ; les Grandes Manœuvres, jeu. à 14 h 05, 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05, 22 h film 5 mn après ; 14-Juillet, ven. à14 h 05, 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05, 22 h film 5 mn après ; Tout l'or du monde, sam. à 14 h 05, 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05, 22 h film 5 mn après ; la Beauté du Diable, dim. à 14 h 05, 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05, 22 h film 5 mn après ; les Belles de nuit, lun. à 14 h 05, 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05, 22 h film 5 mn après ; A nous la liberté, mar. à 14 h 05, 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05, 22 h film 5 mn après.

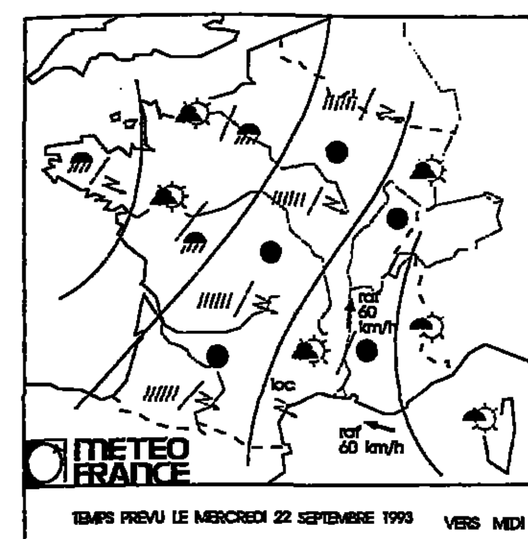
**ROBERT BRESSON : LEÇON DE CINÉMA**, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Les Anges du péché, ven. 16 h, 20 h, mar. 14 h, 18 h, 22 h ; les Dames du bois de Boulogne, mer. 16 h, 20 h, dim. 14 h, 18 h, 22 h ; le Journal d'un curé de campagne, sam. 14 h, 18 h, 22 h, mer. 16 h, 20 h ; Un condamné à mort s'est échappé, ven. à 14 h, 18 h, 22 h, lun. 16 h, 20 h ; Pickpocket, mer. 14 h, 18 h, 22 h, sam. 16 h, 20 h ; le Procès de Jeanne d'Arc, jeu. 14 h, 18 h, 22 h, dim. 16 h, 20 h ; Une femme douce, jeu. 16 h, 20 h, lun. 14 h, 18 h, 22 h ; Lancelot du Lac, mer., sam., mar. 14 h, jeu., lun. 16 h 30, ven. 21 h 30.

# MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21 SEPTEMBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 22 SEPTEMBRE 1993

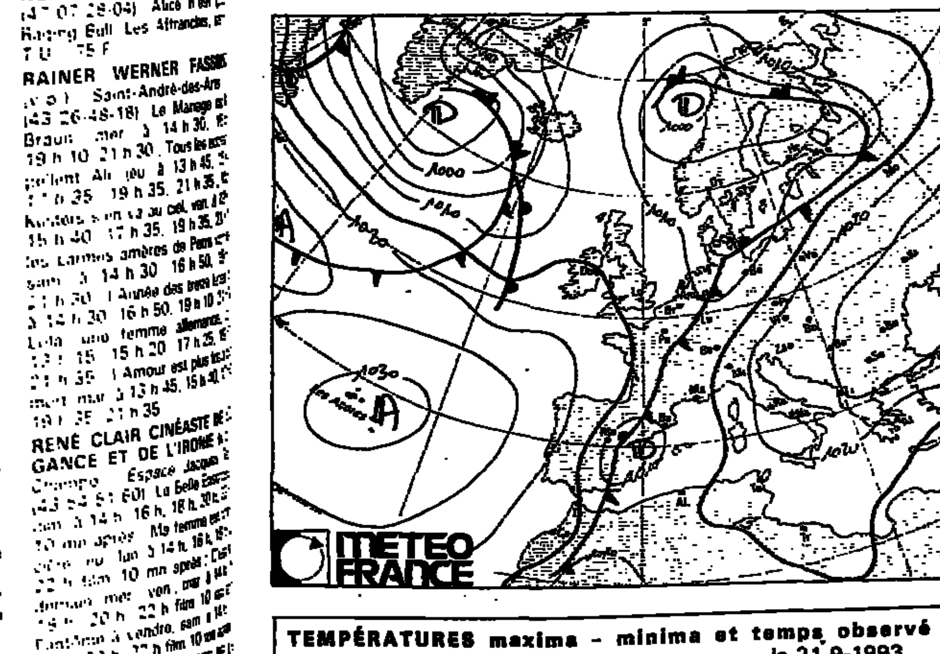



**Mercredi : temps très maussade avec de la pluie ou des orages.** – Le matin, la perturbation pluvio-orageuse se situera de l'Aquitaine au Poitou, au *Centre, à l'Ile-de-France, à Champagne-*Ardennes et à l'est de la Picardie et du Nord-Pas-de-Calais. Les pluies seront *modérées*. A l'arrière, sur la Bretagne, *les Pays* de Loire, la Normandie, les Charentes et l'ouest de la Picardie et du Nord-Pas-de-Calais, un temps de traîne dominera avec des éclaircies entrecoupées d'averses. A l'avant, le ciel deviendra très nuageux avec des orages. Le vent du sud en vallée du Rhône et le vent d'est sur le littoral du Var souffleront à 60 km/heure. La Corse et la Côte d'Azur auront un *temps ensoleillé*.

En cours de journée, tout se décalera vers l'Est. En fin de journée, le temps pluvio-orageux touchera les régions allant des Pyrénées au Massif Central, à *la Bourgogne et à la Lorraine. Le ciel de* traîne aura gagné une ligne Biarritz-Reims. A l'avant, le temps très nuageux et orageux aura gagné les régions de l'Alsace aux Alpes et à la Provence-Côte d'Azur. Les pluies pourront être abondantes en particulier sur les Cévennes. La Corse sera encore épargnée avec du soleil.

Les températures matinales seront assez douces. L'après-midi, le thermomètre atteindra 17 à 20 degrés en général, 20 à 24 degrés près des frontières de l'est et localement 27 degrés en Corse.

PRÉVISIONS POUR LE 23 SEPTEMBRE 1993 A 0 HEURE TUC



**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 21-9-1993**
Valeurs extrêmes relevées entre le 20-9-1993 à 18 heures TUC et le 21-9-1993 à 6 heures TUC

| FRANCE | | | |
|---|---|---|---|
| AJACCIO | 29 | 17 | D |
| BIARRITZ | 29 | 16 | C |
| BORDEAUX | 29 | 15 | C |
| BOURGES | 28 | 16 | P |
| BREST | 15 | 13 | N |
| CAEN | 24 | 12 | D |
| CHERBOURG | 16 | 12 | D |
| CLERMONT-FER. | 30 | 18 | C |
| DIJON | 27 | 15 | C |
| GRENOBLE | 29 | 13 | N |
| LILLE | 25 | 16 | C |
| LIMOGES | 24 | 14 | P |
| LYON-BRON | 28 | 18 | N |
| MARSEILLE | 26 | 19 | D |
| NANCY | 25 | 18 | C |
| NANTES | 25 | 14 | N |
| NICE | 27 | 20 | D |
| PARIS-MONTS. | 27 | 17 | C |
| PAU | 28 | 16 | C |
| PERPIGNAN | 25 | 16 | N |
| POINTE-A-PITRE | 29 | 23 | D |
| RENNES | 23 | 12 | B |
| ST-ETIENNE | 29 | 16 | N |
| STRASBOURG | 24 | 15 | N |
| TOULOUSE | 30 | 18 | C |
| TOURS | 26 | 13 | C |

| ÉTRANGER | | | |
|---|---|---|---|
| ALGER | 28 | 19 | D |
| AMSTERDAM | 23 | 16 | C |
| ATHÈNES | 27 | 19 | D |
| BANGKOK | 29 | 25 | O |
| BARCELONE | 25 | 18 | D |
| BELGRADE | 22 | 12 | D |
| BERLIN | 19 | 11 | N |
| BRUXELLES | 26 | 17 | C |
| COPENHAGUE | 24 | 11 | N |
| DAKAR | 31 | 26 | N |
| GENÈVE | 23 | 14 | C |
| ISTANBUL | 23 | 15 | N |
| JÉRUSALEM | 29 | 15 | D |
| LE CAIRE | 34 | 21 | D |
| LISBONNE | 23 | 15 | D |
| LONDRES | 17 | 13 | D |
| LOS ANGELES | 22 | 17 | D |
| LUXEMBOURG | 23 | 16 | C |
| MADRID | 28 | 14 | N |
| MARRAKECH | 31 | 17 | D |
| MEXICO | 17 | 13 | C |
| MILAN | 26 | 16 | N |
| MONTRÉAL | 14 | 1 | N |
| MOSCOU | 9 | −1 | D |
| NAIROBI | 25 | 8 | D |
| NEW-DELHI | 35 | 26 | N |
| NEW-YORK | 17 | 9 | C |
| PALMA-DE-MAJ. | 28 | 19 | D |
| PÉKIN | 29 | 19 | C |
| RIO-DE-JANEIRO | – | – | – |
| ROME | 30 | 19 | D |
| HONGKONG | 32 | 26 | D |
| SÉVILLE | 32 | 17 | D |
| SINGAPOUR | 31 | 25 | C |
| STOCKHOLM | 14 | 4 | C |
| SYDNEY | 23 | 10 | N |
| TOKYO | 26 | 20 | C |
| TUNIS | 30 | 19 | C |
| VARSOVIE | 15 | 3 | D |
| VENISE | 25 | 2 | D |
| VIENNE | 19 | 13 | D |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

# RADIO-TÉLÉVISION

**IMAGES**

DANIEL SCHNEIDERMANN

## Le témoin

L'AFFAIRE avait été rajoutée, à la dernière minute, au menu de « Témoin n° 1 », sur TF 1. *« Une affaire très pénible »*, soupira Jacques Pradel, navré de devoir nous infliger tant d'horreurs. Mais il le fallait. L'urgence commandait. Car pour la première fois de sa courte histoire « Témoin n° 1 » s'emparait d'un cas en temps réel. Avec nos loupes de détectives, nous n'allions pas nous pencher sur un vieux cadavre mystérieux, sur des coupures jaunies. Non. La fillette de huit ans, Karine, dont la photo souriante apparut sur l'écran, n'était disparue que depuis quelques jours. Le chagrin de son père, que nous offrait TF 1 en exclusivité, n'était pas un chagrin figé par les années, réchauffé pour les besoins de l'émission, mais une détresse brûlante, crucifiée par l'incertitude, un véritable chagrin d'actualité. D'ailleurs PPDA, tout à l'heure, n'avait-il pas ouvert son journal sur l'affaire Karine?

Allait-on retrouver Karine vivante? Mme le juge d'instruction nous présenta la photo d'un témoin. Attention, insistèrent à l'unisson les deux journaux de 20 heures, et encore Jacques Pradel, en montrant longuement les photos : un simple témoin, pas davantage. Chacun se garda ostensiblement de dire à l'antenne que ce témoin pouvait être soupçonné de quoi que ce fût, alors que depuis le matin, avant que le juge ne décidât de divulguer sa photo, toutes les radios le présentaient comme le ravisseur virtuel de la fillette. Mais, le juge ayant décidé d'en appeler au peuple, le suspect redevenait simple témoin.

Des minces digues des procédures que renversait l'une après l'autre la télévision dans sa marche, seule subsistait cette ultime prudence de vocabulaire, ce « témoin » jeté comme un manteau troué sur le suspect recherché. Quant au reste, les appels téléphoniques en direct, la télétraque, la compétition, les primes peut-être, on pressentait que tout cela viendrait aussi, en son temps, bientôt. *« Son frère et elle étaient inséparables »* sanglotait le père sur le plateau, en nous montrant une bande vidéo des enfants lors de la dernière rentrée scolaire, insoutenable rappel d'un bonheur foudroyé. *« Je crois, monsieur, qu'on a compris le drame que vous vivez actuellement »* répondait Jacques Pradel, tandis que la caméra se repaissait du chagrin brûlant du père de Karine. Et « Témoin n° 1 » s'approchait enfin du cœur palpitant de sa vocation, de l'assouvissement de son désir fondateur : la chasse à l'homme en direct, affligée mais impitoyable, irrésistiblement portée par les ailes blanches de la douleur.

**Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.**

## Mardi 21 septembre

### TF 1

**20.45 Cinéma : Indiana Jones et le temple maudit. ■■**
Film américain de Steven Spielberg (1984).
**22.55 Divertissement : Ciné gags.**
**23.00 Cinéma : Le Retour des Sept. □**
Film américain de Burt Kennedy (1966).
**0.40 Magazine : Le Club de l'enjeu.**
Présenté par Emmanuel de La Taille et Alain Weiller. Invités : Yvon Jacob, président de *Legris Industries ; Pierre Dauzier, PDG de* Havas ; Chantal Cumunel, auteur de Lettre urgente aux cadres qui en ont ras-le-bol ; Anne-Marie Finkelstein, PDG d'Usine nouvelle ; Bertrand Collomb, PDG de Lafarge ; Christian Cambier, PDG de PRIGEST et président d'Eurotunnel : Andrea Brignone, président de Protexame.

### FRANCE 2

**20.50 Cinéma : Au revoir les enfants. ■■■**
Film français de Louis Malle (1987).
**22.35 *Les Chefs-d'œuvre* de la Fondation Barnes** (et à 0.15).
**22.40 Magazine : Bas les masques.**
Présenté par Mireille Dumas. J'ai fumé du hasch. Reportages : Entretien avec Yannick Noah, par Mireille Dumas ; Cecil Rucker, un basketteur au chômage pour un pétard ; Cité-Beurs-Shit-Deal.
**23.30 Journal et Météo.**
**23.50 Magazine : Le Cercle de minuit.**
Présenté par Michel Field.

### FRANCE 3

**20.45 Les Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes.**
**20.50 Spectacle : Attention magie !**
**22.10 Journal et Météo.**
**22.40 Cinéma : Un monde sans pitié. ■**
Film français d'Eric Rochant (1989)
**0.05 Magazine : A la une sur la 3.**
Avec Serge July et Philippe Alexandre
**0.30 Continentales.**
L'Eurojournal : l'info en v. o.

### CANAL PLUS

**20.35 Cinéma : Terminator 2, *le jugement dernier*. ■**
Film américain de James Cameron (1991).
**22.45 Flash d'informations.**
**22.50 Cinéma : A propos d'Henry. ■**
Film américain de Mike Nichols (1991) (v.o.)
**0.30 Surprises.**

### ARTE

**20.40 Soirée thématique : Edith Piaf.**
Soirée conçue par Claude-Jean Philippe (rediff.).
**20.45 *Documentaire :* Le Récital de toute une vie.**
De Claude-Jean Philippe.
**22.05 Interview de Charles Aznavour.**
Par Claude-Jean Philippe.
**22.15 Documentaire : Le Roman d'une existence.**
De Claude-Jean Philippe.
**23.45 Court métrage : Nogent, Eldorado du dimanche.**
De Marcel Carné.

### M 6

**20.35 Magazine : Grandeur nature.**
**20.50 Série : Docteur Quinn, femme médecin.**
L'Epidémie, de Chuck Bowman
**23.00 Série : Mission impossible.**
De l'or pour des prunes
**0.00 Les Stars en noir et blanc.**

### FRANCE-CULTURE

**20.30 Archipel médecine.**
Par Antoine Vial
**21.30 Grand angle.**
Les vingt ans de Marmottan (rediff.)
**22.40 Les Nuits magnétiques.**
Musique (s) de nos rêves (1)
**0.05 Du jour au lendemain.**
Avec Jean-Marie Touratier (Bois rouge)
**0.50 Musique : Coda.**

### FRANCE-MUSIQUE

**20.30 Concert** (donné le 22 juin lors des Fêtes musicales en Touraine). La Danse des heures, extrait de La Gioconda, de Ponchielli ; *Barcarolle, extrait des Contes* d'Hoffmann, d'Offenbach ; Pas de six, extrait de La Belle au bois dormant, de Tchaïkovski ; Crème fouettée op. 70, de R. Strauss ; Scherzo humoristique pour quatre bassons op. 121 bis, de Prokofiev, Concerto pour piano et orchestre en *la* majeur, de Gershwin, par l'Orchestre national de Lettonie
**22.00 Les Voix de la nuit.**
**23.09 Ainsi la nuit.** Quintette pour clarinette et cordes en si bémol majeur op. 34, de Weber. Sonate pour piano en si mineur op 40 n° 2, de Clementi ; Sérénade italienne pour quatuor à cordes en sol majeur, de Wolf.
**0.00 L'Heure bleue.**

## Mercredi 22 septembre

### TF 1

**14.35 Club Dorothée.**
**17.50 Série : Premiers baisers.**
**18.20 Série : Hélène et les garçons.**
**18.50 Magazine : Coucou c'est nous !**
Invité : Raymond Devos.
**19.50 Divertissement : Le Bébête Show.**
**20.00 Journal et Météo.**
**20.45 Variétés : Sacrée soirée.**
Emission présentée par Jean-Pierre Foucault.
**22.45 Magazine : Télé-vision.**
Présenté par Béatrice Schönberg. Les grandes familles de la télévision, avec Michel et Jean Drucker. Les poils à gratter de la télévision, avec Thierry Ardisson, Laurent Baffie, Arthur, Karl Zéro.

### FRANCE 2

**15.35 Variétés : La Chance aux chansons.**
Emission présentée par Pascal Sevran.
**16.30 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**17.00 Magazine : Giga.**
**18.30 Jeu : Un pour tous.**
**19.15 Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
**19.50 Tirage du Loto** (et à 20.45).
**20.00 Journal, Journal des courses, Météo et Loto.**
**20.50 Téléfilm : Tout va bien dans le service.**
De Charlotte Silvera.
**22.30 Les Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes** (et à 23.45).
**22.35 Documentaire : Chroniques de l'hôpital d'Armentières.**
De Daniel Karlin (2e chronique).
**23.25 Journal et Météo.**
**23.50 Magazine : Le Cercle de minuit.**
Présenté par Michel Field.

### FRANCE 3

**15.20 Série : Capitaine Furillo.**
**16.10 Documentaire animalier.**
**16.45 Jeu : Les Délires d'Hugo.**
Animé par Karen Cheryl. Invité : Yves Duteil.
**17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.**
**18.25 Jeu : Questions pour un champion.**
**18.50 Un livre, un jour.**
*Haut Fonctionnaire*, de Bayon.
**19.00 Le 19-20 de l'information.**
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
**20.05 Divertissement : La Grande Classe.**
**20.30 Le Journal des sports.**
**20.45 Les Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes.**
**20.50 ▶La Marche du siècle.**
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada. Silence, on viole.
**22.25 Journal et Météo.**
**23.00 Mercredi chez vous.**
Programme des télévisions régionales.

### CANAL PLUS

**15.15 Téléfilm : Faux et usage de faux à la cour d'Angleterre.**
De John Schlesinger.
**16.30 Documentaire : Les Allumés...**
Jour de ciné, de Michel Royer.
**16.54 Surprises.**
**17.05 Les Superstars du catch.**
**17.55 Surprises.**
**18.00 Canaille peluche.** Corentin.

*En clair jusqu'à 21.00*

**18.30 Ça cartoon.**
**18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.**
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Pierre Magnan et Isabelle Carré.
**20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.**
**21.00 Cinéma : Ce cher intrus. ■**
Film américain de Lasse Hallström (1990)
**22.50 Flash d'informations.**
**22.55 Cinéma : Frères de sang. □**
Film australien de Stephen Wallace (1990)
**0.40 Cinéma : Opening Night. ■■■**
Film américain de John Cassavetes (1978).

### ARTE

*Sur le câble jusqu'à 19.00*

**17.00 Magazine : Mégamix.**
De Martin Meissonnier (rediff.).
**17.55 Chronique : Le Dessous des cartes.**
De Jean-Christophe Victor (rediff.).
**18.00 Documentaire : Histoire parallèle** (rediff.).
**19.00 Série : Fast Forward.**
**19.35 *Documentaire : Carbone 14.***
Découvertes archéologiques en Allemagne, de Gisela Graichen (1re partie).
**20.00 Documentaire : Paysages.**
De Jean-Loïc Portron et Pierre Zucca 2. Bierre-lès-Semur.
**20.30 8 1/2 Journal.**
**20.40 Danse : Ubu roi.**
Ballet de Bernd Schindowski, d'après Alfred Jarry. Musique de Bernd-Aloïs Zimmermann. Chorégraphie de Bernd Schindowski.
**21.25 Musique pour les Soupers du roi Ubu.**
De Peter Rocholl. Avec l'Orchestre radio-*symphonique de Sarrebruck et l'Orchestre* de danse de la Radio sarroise, dir. Hans Zender.
**22.10 Théâtre : Ulrike Meinhof.**
Pièce chorégraphique de Mano Krebs, mise en scène de Johann Kresnik. Musique de Serge Weber.
**23.40 Documentaire : Les Yeux de pierre.**
De Nikita Vachani (70 min).

### M 6

**15.30 Magazine : La Tête de l'emploi.**
**16.00 Magazine : Flashback.**
**16.30 Magazine : Fax'O** (et à 0.50)
Présenté par Olivier Cachin.
**17.05 Variétés : Multitop.**
**17.40 Série : Croc blanc.**
***18.10 Série : Le Magicien.***
**19.00 Série : Deux flics à Miami.**
**19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
**20.00 Série : Notre belle famille.**
**20.35 Magazine : Ecolo 6** (et à 0.45)
**20.45 Téléfilm : Duplex.**
De Michel Lang.
**22.30 Téléfilm : Rapt à New-York.**
De Richard Michaels.

### FRANCE-CULTURE

**20.30 Antipodes.**
Algérie : la violence à deux visages. Avec Rachid Mimouni, Mohamed Kacimi, Georges Grenatier, Georges Morin, Leïla Sebbar.
**21.32 Correspondances.**
**22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** Exil et mouvances d'Acadie (3).
**22.40 Les Nuits magnétiques.**
Mexique (s) de nos rêves (2).
**0.05 Du jour au lendemain.**
**0.50 Musique : Coda.**

### FRANCE-MUSIQUE

**20.30 Concert** (donné les 13 et 14 janvier à Berlin) : Symphonie n° 3, de Ives ; Concerto pour piano et orchestre n° 3, de Villa-Lobos ; Symphonie n° 5, de Bolcom, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Dennis Russel-Davies ; Cristina Ortiz, piano.
**21.50 Concert** (donné le 31 août 1991 lors du Festival de Francfort) : The Rare Requiem, de Bussotti, par l'Ensemble vocal « Konzertchor » de Darmstadt et l'Ensemble moderne, dir. Arturo Tamayo.
**23.09 Ainsi la nuit.**
**0.33 *L'Heure bleue.***

Le Monde

# A la recherche des archives perdues de Roger-Patrice Pelat

## *Le juge Thierry Jean-Pierre est sur la piste de mystérieux cartons qui auraient appartenu à l'homme d'affaires*

**Depuis le 30 juillet, le juge d'instruction Thierry Jean-Pierre est à la recherche des archives perdues de Roger-Patrice Pelat. Entreposées dans un appartement loué au nom de la femme de ménage de l'homme d'affaires disparu en 1989, elles auraient été récupérées, en juin 1990, par deux individus se présentant comme des policiers. Depuis le 11 septembre, cette découverte, qui reste encombrée de nombreux mystères, est devenue une affaire d'Etat : à cette date, le magistrat manceau a écrit au ministre de l'intérieur pour lui demander si ces deux hommes *« appartiennent bien »* à ses services et lui réclamer, *« dans l'affirmative »*, leur identité. Selon nos informations, l'entourage de Charles Pasqua serait convaincu qu'il s'agirait de policiers ayant appartenu à l'équipe *« réservée »*, chargée des missions délicates, placée jusqu'au changement de majorité auprès du directeur de la Direction de la surveillance du territoire (DST), Jacques Fournet. Ce que dément catégoriquement ce dernier.**

C'est une histoire abracadabrante, insolite et bizarre, entre Gaston Leroux et Honoré de Balzac, évoquant les mystères embrouillés des aventures de Rouletabille ou les secrets de famille enfouis d'*Une ténébreuse affaire*. Une histoire qui, malgré son parfum littéraire, n'amuse guère en haut lieu où elle suscite plutôt agacement et inquiétude tant elle remue de mauvais souvenirs puisqu'elle met en scène le turbulent et tenace juge Jean-Pierre qui, loin d'avoir renoncé après le suicide de Pierre Bérégovoy, n'en finit pas de s'intéresser aux libéralités financières de Roger-Patrice Pelat, l'ami du président, décédé le 7 mars 1989.

Depuis un mois et demi, le magistrat manceau est sur la piste d'une centaine de cartons qui auraient contenu des archives discrètement entreposées par Roger-Patrice Pelat dans un appartement parisien loué au nom de sa femme de ménage. Ce résumé abrupt est cependant très en deçà du véritable dédale qu'explorent actuellement le juge Jean-Pierre et les gendarmes de la section de recherches de Paris-Minimes.

### *D'une lettre anonyme à la Century*

Au départ, un «corbeau». En juillet dernier, le juge Jean-Pierre reçoit à son cabinet une lettre anonyme tapée à la machine. Il n'y aurait guère prêté attention si quelques détails ne trahissaient un connaisseur de l'institution policière. En substance, l'épistolier masqué affirme que les archives personnelles de Roger-Patrice Pelat ont été récupérées en 1989, après sa mort, par un certain Jean-Yves Garnault, directeur du personnel à la société de protection Century, avant d'être livrées à deux fonctionnaires du ministère de l'intérieur. Aussi le magistrat décide-t-il d'en avoir le cœur net en délivrant une commission rogatoire à la gendarmerie afin qu'elle entende ce M. Garnault. Chargé d'enquêter sur une commission occulte de 20 millions de francs versée à Roger-Patrice Pelat au détour d'un contrat entre la France et la Corée du Nord, le juge Jean-Pierre affirme ne pas être sorti du cadre juridique de sa saisine qui repose sur cinq réquisitoires successifs, dont l'un couvre tous les faits de recel des infractions poursuivies.

Le 30 juillet, une minute après six heures, quatre voitures de gendarmerie se garent devant la propriété de M. Garnault, dans le Val-d'Oise. Avant même d'ouvrir sa porte, ce dernier comprend la situation. Il est vrai qu'il a maintenant l'habitude : c'est sa septième perquisition. La Century, aujourd'hui disparue et dont il fut l'une des chevilles ouvrières, a toujours eu mauvaise presse chez les représentants de la loi. Son fondateur, Glenn Souham, a été mystérieusement assassiné devant son domicile de Neuilly-sur-Seine le 24 septembre 1986. L'ancien associé et successeur de Souham, Marc Delachaux, est décédé à son tour, le 18 août 1992, dans un énigmatique accident de plongée, près de Saint-Tropez. Quant à M. Garnault, il est inculpé depuis le 10 septembre 1990 de violation de la législation des postes et des télécommunications dans une affaire d'écoutes téléphoniques qui sera fatale à la-dite Century.

Mais, fût-il un habitué, M. Garnault tombe des nues quand il comprend le motif de cette visite matinale. Autour d'un café, il ne fait aucune difficulté pour rassembler ses souvenirs qui sont cependant imprécis – les noms et les dates, ce n'est pas son fort... Mais malgré quelques erreurs, déjà présentes dans la lettre anonyme – ainsi les faits remontent à 1990 et non à 1989 – les gendarmes obtiennent de quoi poursuivre leur enquête. De fait, les témoignages recueillis et les recoupements matériels effectués permettront d'établir que la lettre anonyme n'était pas un tuyau percé.

Voici donc l'histoire telle qu'elle est aujourd'hui reconstituée. En avril 1987, M^me Laizé, qui habite dans la Manche et dont le mari est un négociant en vins et spiritueux, met en location pour 2 500 francs mensuels un petit appartement, situé villa Bel-Air, dans le douzième arrondissement de Paris. Le bail est établi au nom d'une M^me K., femme de ménage chez Roger-Patrice Pelat dont le nom est enregistré comme garant par l'agence chargée de la transaction. Les loyers sont versés régulièrement par mandat postal. Mais en mars 1990 les versements s'interrompent brusquement, après avoir connu plusieurs retards dans les mois précédents. M^me Laizé charge alors un avocat établi en Bretagne de régler cette affaire en souffrance. Celui-ci découvre que l'appartement est encombré de cartons – entre quatre-vingts et cent, – tandis que les voisins confient qu'ils n'ont pas souvenir d'avoir jamais vu la locataire. Auprès de l'agence, et sans doute aussi en jetant un œil au contenu des cartons, l'avocat découvre le lien avec l'homme d'affaires qui avait défrayé la chronique début 1989, lors de l'affaire Pechiney avant de mourir brutalement.

### *Un appel au secrétariat de M. Ménage*

Aussi conseille-t-il à M^me Laizé de se débarrasser au plus vite de ces encombrants colis. L'une des relations de l'avocat, Jacques Lemorvan, lui conseille de la mettre en relation avec l'un de ses bons amis, Jean-Yves Garnault, homme rêvé pour une transaction délicate. Un soir de la fin mai 1990, M. Garnault reçoit ainsi un appel de M^me Laizé qui lui raconte son problème. Pour preuve de sa bonne foi, M. Garnault invoque un témoin qui dînait ce soir-là à son domicile, Alain-Paul Bidault, qui fut au début des années 80 attaché parlementaire d'un député socialiste. M. Bidault assure avoir conseillé à son ami de contacter l'Elysée : *« Il fallait éviter une utilisation malveillante de ces cartons*, raconte-t-il. *Et ne pas permettre qu'ils soient déménagés par n'importe qui... »*

Aussitôt dit, aussitôt fait. M. Garnault téléphone le soir-même à l'Elysée en demandant Paulette Decraene, la secrétaire personnelle du président. En vain. Le lendemain, il appelle la secrétaire de Gilles Ménage, alors directeur du cabinet de François Mitterrand, qui prend bonne note de son histoire. M. Garnault affirme qu'un homme se présentant comme M. Ménage l'a ensuite rappelé pour lui dire qu'il ne souhaitait pas se mêler de cette affaire par trop sulfureuse. Aujourd'hui président d'EDF, M. Ménage, qui a retrouvé les notes manuscrites de sa secrétaire, assure que c'est cette dernière qui a rappelé M. Garnault mais confirme le contenu du message : *« La présidence ne pouvait pas intervenir dans cette affaire. » « Mon rôle s'est arrêté là*, ajoute M. Ménage. *Depuis, je n'ai jamais entendu dire qu'il y avait quelque chose dans ces cartons. Mon attitude fut claire et nette. »*

### *Deux policiers sans identité*

Après cette fin de non-recevoir, M. Garnault décide de déménager lui-même les fameux cartons, dont il assure n'avoir jamais regardé le contenu. Il charge de l'opération son bras droit, Kim N'Guyen, qui recrute pour l'occasion trois colosses yougoslaves, dont ils ont aujourd'hui tous deux oublié l'identité et qui se seraient depuis égarés sur quelque champ de bataille. Le 3 juin 1990, les cartons sont convoyés jusqu'à un magasin désaffecté que possède M. N'Guyen à Boissy-sous-Saint-Yon. Deux ou trois jours après, deux hommes se présentent dans les locaux qu'occupait à l'époque Century, avenue Marceau, à Paris.

Selon le témoignage de MM. Garnault et N'Guyen, ils affirment être du ministère de l'intérieur et évoquent l'appel téléphonique reçu par le secrétariat de M. Ménage. Prêt à toutes les gentillesses, M. Garnault invite M. N'Guyen à conduire ces messieurs jusqu'au magasin désaffecté où ce dernier les laissera avec les clés afin qu'ils fassent tranquillement leur inventaire. Deux jours après, M. Garnault affirme avoir reçu un appel d'un de ses deux visiteurs – auxquels il n'avait pas demandé leur identité – pour lui confier que ce n'était pas *« l'affaire du siècle »* et que *« du ménage »* avait été fait.

En réalité, affirment en chœur MM. Garnault et N'Guyen, tous les cartons avaient disparu... Autant les autres témoignages recueillis confirment l'existence du studio, la personnalité de sa locataire, la matérialité des cartons, autant l'épisode de leur déménagement ne repose que sur les témoignages des deux anciens de Century. Mais les gendarmes, lors de leurs perquisitions, ont réussi à dénicher deux recoupements matériels : dans le magasin désaffecté, quelques feuilles déchirées et vierges de papier à en-tête au nom de Roger-Patrice Pelat ; dans l'appartement, un carton d'invitation au nom du même pour une réception à l'occasion d'une remise de Légion d'honneur au palais de l'Elysée.

MM. Garnault et N'Guyen savent bien qu'on a peine à croire, connaissant leur passé et leurs activités, qu'ils n'aient pas manifesté plus de curiosité. *« C'est peut-être la seule affaire qu'on ait faite à la régulière, et personne ne nous croit ! »*, se lamente Kim N'Guyen. Quant au témoin principal, M^me K., qui a quitté son emploi auprès de la famille Pelat en juin 1987, elle est incapable d'aider le juge Jean-Pierre. Sans domicile fixe, dormant parfois à l'asile de nuit de Nanterre, traînant avec des vieux sacs dans les rues, elle tient des propos incohérents. Et ne peut expliquer ce qu'il y avait vraiment dans ces cartons et qui lui a permis de payer le loyer durant l'année qui a suivi le décès de Roger-Patrice Pelat...

EDWY PLENEL

□ **Démantèlement d'un réseau de trafiquants de voitures volées.** – A l'issue d'un mois d'enquête confiée au service régional de police judiciaire de Rouen (Seine-Maritime), un réseau de trafiquants de voitures volées opérant entre la France et le Liban a été démantelé au Havre. Près de quatre-vingts véhicules haut de gamme, de marques Mercedes, BMW, Ferrari ou Porsche, dérobés dans le sud de la France et en Italie, auraient été écoulés au Liban *via* le port normand. L'enquête, qui a été déclenchée sur la base d'une information initiale fournie par des douaniers, a permis de remonter la filière jusqu'à l'animateur présumé du réseau, un homme de nationalité italienne, au domicile duquel ont été trouvés de faux documents d'immatriculation. L'homme a été interpellé, jeudi 16 septembre, à Nice (Alpes-Maritimes).

□ **Premier raid aérien israélien au Liban depuis l'accord avec l'OLP.** – Pour la première fois depuis la conclusion d'un accord entre Israël et l'OLP, l'aviation israélienne a effectué lundi 20 septembre un raid aérien au Liban du sud contre le Hezbollah pro-iranien, a indiqué un porte-parole militaire israélien. L'armée libanaise a indiqué de son côté que deux hélicoptères israéliens de type Cobra avaient tiré plusieurs roquettes, sans faire de victime, sur un bois dans la région de Mlita, dans le massif de l'Iqlim at-Touffah, bastion du Hezbollah, situé à l'est de Saïda. Le raid avait été précédé d'échanges de tirs d'artillerie entre l'armée israélienne et le Hezbollah. Le dernier raid aérien israélien remonte au 19 août. – *(AFP.)*

*Les dépenses de campagne d'Alain Juppé*

# Le Conseil constitutionnel face au système Decaux

*La campagne de publicité pour la Tentation de Venise était-elle une dépense électorale?* L'auteur du livre, Alain Juppé, répond négativement, mais la commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques pense le contraire. Lors de la campagne des élections législatives de mars dernier, l'ouvrage du secrétaire général du RPR, candidat dans le dix-huitième arrondissement de Paris, avait fait l'objet d'une semaine de promotion sur treize «panneaux Decaux», dont dix situés sur les Champs-Elysées. Cette publicité avait suscité une polémique, les adversaires de M. Juppé estimant qu'il s'agissait de propagande électorale. Celle-ci leur paraissait d'autant plus choquante que le grand argentier de la capitale semblait avoir bénéficié d'une libéralité de la part de Jean-Claude Decaux (*le Monde* du 19 février).

Le risque de confusion entre publicité commerciale pour un livre et propagande politique pour un homme était, du reste, apparu assez grand à M. Juppé pour qu'il interroge par écrit, préalablement à cette campagne, René Vaquier, président de la commission des comptes. Dans sa réponse, ce dernier avait incité le dirigeant du RPR *«à la plus grande prudence quant aux modalités de la promotion de son ouvrage dans la presse ou par voie d'affichage»*, laissant entendre que, *«sous réserve de l'appréciation des juridictions»*, le coût de cette promotion pourrait, à son avis, être intégré dans les dépenses de campagne de M. Juppé (*le Monde* daté 21-22 février).

Au terme du second tour, l'adversaire malheureux de M. Juppé, Christophe Caresche (PS), avait déposé un recours devant le Conseil constitutionnel. Avant que celui-ci ne se prononce, la commission des comptes a décidé, le 16 juillet, de réformer les dépenses électorales de M. Juppé, qui atteignaient 394 503 francs – le plafond autorisé est de 500 000 francs – en y intégrant la somme de 26 548,61 francs. Ce montant se décompose en deux factures : l'une de 17 386,76 francs pour la conception et la fabrication de l'affiche qui servait de support à la publicité, l'autre de 9 161,85 francs pour l'affichage.

Dans son mémoire en défense rédigé, en avril, à l'intention du Conseil constitutionnel, M. Juppé estime que le titre de son livre *«n'a nullement un caractère politique ou électoral»*, car il évoque *«le voyage ou l'évasion»*. Dans une réponse aux observations du rapporteur de la commission des comptes, dont il prend acte, M. Juppé maintient, le 13 juillet, que ces dépenses n'avaient pas à figurer dans son compte de campagne. En dernière instance, le Conseil aura à se prononcer, tant sur le bien fondé de l'intégration des dépenses «Decaux» que sur leur montant.

O. B.

## SOMMAIRE



La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté 25 à 42

Le numéro du « Monde » daté 21 septembre 1993 a été tiré à 490 623 exemplaires.

**Demain dans « le Monde »**

*« Arts et spectacles » :*
*Londres et Saint-Pétersbourg à Bobigny*

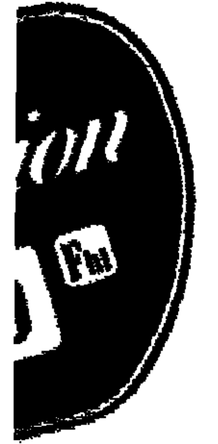
La saison de la MC 93, la maison de la culture de Bobigny, s'annonce résolument cosmopolite, accueillant aussi bien la Royal Shakespeare Company (qui présentera *Un conte d'hiver*, mis en scène par Adrian Noble) que le Théâtre Maly de Saint-Pétersbourg, dirigé par Lev Dodine. Egalement : la rentrée des galeries.

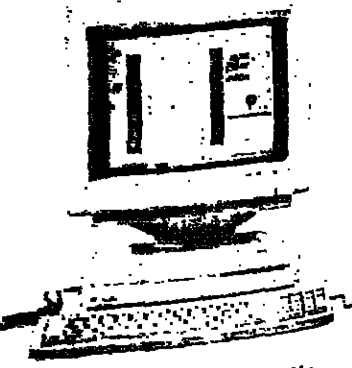
Patrice Pelat

...u à l'homme d'affaires

EDWY PLENEL

...mballe ou c'est
...iser tout de suite?





Macintosh LC III 4/80 Mo



Le Monde

INITIATIVES

# Retrouver l'esprit d'entreprendre

*Le manque d'imagination paralyse de nombreuses sociétés. Le retour à l'offensif est la seule parade*

PEU importe l'anglicisme. *« Les entreprises ont été surmanagées au détriment de la créativité »*, reconnaissait publiquement Jean-René Fourtou, PDG de Rhône-Poulenc, un jour où, avant les élections, il présentait les innovations qu'il entendait prendre en matière d'emploi. L'heure était peut-être à la confidence ou au cri du cœur. Toujours est-il que, inquiet des ravages causés par le chômage, ce grand patron poursuivait ensuite sur le ton de l'introspection. *« Il n'y a plus de créativité, plus d'entrepreneurs. C'est "sociétal" »*, se lamentait-il, citant l'expérience difficile de son fils. *« Un certain dynamisme nous manque, alors qu'il y a beaucoup à imaginer. Il faudrait favoriser l'initiative, notamment des jeunes. »*

Et de s'interroger, persuadé que *« le front »* de la *« mobilité d'initiative »* sera à terme plus important que celui de l'emploi : *« Comment reconnaître celui qui prend des risques ? »* Ce qui l'amenait à conclure, pessimiste : *« Le manque d'imagination et d'entrepreneurs, c'est la chute de nos sociétés. Aujourd'hui, il n'y a plus que des gestionnaires. »*

Dans une autre enceinte, peu de semaines plus tard, Henri Lachmann, PDG de Strafor, reprenait, comme en écho, les mêmes réflexions. *« Nous sommes en période de sur-gestion »* constatait-il, considérant que les chefs d'entreprise, aujourd'hui, *« sous-dirigent et sur-gèrent »*. *« A cause de la frousse, nous avons maintenant des sur-gestionnaires à la place d'entrepreneurs »* et, par voie de conséquence, *« on sait faire le défensif mais, simultanément, comme on le devrait, on ne sait plus faire de l'offensif. »* Alsacien, et donc voisin, par la pensée, du *« dual system »* allemand de formation en alternance, il ajoutait une cause à son verdict. *« Il faut sortir d'un système où on pense en termes de diplômes et non en termes de métiers »*, lâcha-t-il, fustigeant *« les grandes écoles et ces élites qu'on nous envoie »*. Que de tels propos soient désormais tenus par des responsables économiques ne relève pas que de la coïncidence. D'autres, tels que Bernard Bruhnes, font un diagnostic identique, au mot près. Ce sont les circonstances et bien plus encore l'évolution récente qui les amènent à mettre le doigt sur des mécanismes, sociologiquement liés à notre culture et notre histoire, pour expliquer l'origine des maux dont nous souffrons.




DE fait, il est possible de lire, au travers d'un processus d'adaptation ou de modernisation engagé depuis la crise, un mouvement qui conduit inexorablement à la prédominance de la gestion sur l'esprit d'entreprendre. Depuis plus de quinze ans, les entreprises ont pris l'habitude de serrer les boulons, d'élaguer et d'économiser – on dit d'optimiser-pour d'abord survivre, puis se protéger des aléas contraires. Elles ont acquis un deuxième sens, ramenant la voile afin d'éviter la tourmente quand elle se présente, et sont désormais bien décidées à se mettre en position pour éviter la prochaine.

On l'a vu au cours de cette longue période, qui s'est à nouveau aggravée au cours des trois dernières années, les financiers et les gestionnaires ont pris le pouvoir. Les critères d'appréciation privilégient ceux qui savent licencier, limiter les coûts, se débarrasser des filiales inutiles, bref éliminer la graisse et conserver les muscles. A l'inverse, et sauf rares exceptions, les créateurs, les fonceurs et les dynamiques n'ont pas la cote. A part un court moment d'euphorie, entre 1987 et 1990, qu'ils ont parfois payé de leur éviction brutale. Quoi de plus normal ensuite que de faire le lien entre cette tendance qui nous minerait et le mode de sélection des élites dirigeantes, ou encore la place que celles-ci tiennent dans l'organisation socio-économique du pays ?

Après tout, pratiquement issus des mêmes grandes écoles, ou ayant parcouru le même cursus, ils ont été repérés sur des bases communes de connaissances – les mathématiques, les sciences exactes – qui servent à la détection de talents à leur tour uniformes. Il n'y a presque plus une école d'ingénieur qui ne prépare ses élèves au *« management »* et on sait depuis belle lurette que les diplômés des écoles de commerce veulent tout faire, sauf de la vente.

Dès lors, l'économie serait aussi malade de son conformisme exagéré et viendrait à souffrir de son goût trop prononcé pour la rigueur. Quand l'analyse se réduit en équations et quelques paramètres, la logique peut entraîner loin, comme aujourd'hui, où il convient de sabrer toujours davantage, et jusqu'à l'absurde. Surtout, et c'est le sens des arguments de MM. Fourtou et Lachmann, le caractère exclusif de la démarche, qui peut par ailleurs être fondée, devient choquant. Dans le même temps, pour marcher sur deux pieds, il faudrait construire, développer, créer les moyens de faire renaître la vie économique.

Par de nombreux exemples, chacun sait que cela reste possible ou que des trésors demeurent inexploités. Heureusement, des créateurs d'entreprises font la démonstration de leurs capacités. Dans les entreprises, des talents cachés ou inexprimés ne demandent qu'à sortir, et il y a des directions des ressources humaines pour s'inquiéter d'un pareil gâchis.

Ici ou là, on en vient à réhabiliter l'ingénieur de production ou à redécouvrir les imaginatifs. Mais cela n'est pas suffisant et, de toute manière, force est de reconnaître que la voie menant à ce rééquilibrage, qui exige une attention de tous les instants, est également semée d'embûches. C'est plus facile à dire qu'à faire. Et puis, on ne revient pas comme ça sur de vieux travers bien ancrés.

**Alain Lebaube**

# Restez classiques !

*Les grandes écoles tueraient l'esprit créatif*

LA scène se passe dans une « prépa » d'un grand lycée parisien. On rend un devoir de mathématiques, accompagné de force commentaires. Le professeur s'arrête longuement devant un élève. *« C'est intéressant, bien sûr, très intéressant même, et original, trop original en vérité ; ne vous amusez surtout pas à faire ce genre de plaisanterie le jour du concours : c'est beaucoup trop risqué. Restez classique et sans extravagance. On ne vous demande pas de faire preuve de fantaisie. »* Ce conseil bienveillant en forme d'avertissement résume toute la philosophie du système éducatif français : former des gens dans le moule et aboutir à un produit connu, repéré, catalogué par les recruteurs, déterminé par la conception classique de l'élitisme républicain ; priorité aux savoirs abstraits.

D'après Michel Bauer et Bénédicte Bertin-Mourot, sociologues au CNRS, responsables de l'Observatoire des dirigeants et auteurs de l'ouvrage *Les 200, ou comment devient-on un grand patron* (1), l'Ecole polytechnique et l'ENA fournissent plus de 45 % des présidents des deux cents plus grosses entreprises françaises. Si l'on ajoute HEC à ce duo prestigieux, la proportion dépasse la moitié. Quant aux cadres dirigeants, ils sortent à 75 % des écoles dites de première catégorie, c'est-à-dire, outre les précédentes, les Mines de Paris, Centrale de Paris, les ponts et chaussées et l'ESSEC. L'X à elle seule représente un gros quart des effectifs.

Cette population des brillants cerveaux, l'élite de la France, selon l'expression consacrée, est triée sur le volet depuis l'âge le plus tendre par une succession de sélections qui débute à l'école primaire, se poursuit au collège (en dépit du discours officiel), s'accélère au lycée et s'épanouit en terminale C. Là, on peaufine l'élagage, qui envoie les meilleurs élèves des meilleurs établissements en classe préparatoire, le vivier où se recrutent nos diplômés des grandes écoles. Le mode de sélection de nos dirigeants est donc basé exclusivement sur les sciences exactes, essentiellement sur les mathématiques, avec ce que cela implique de capacité d'abstraction, de puissance de travail, de rigueur de raisonnement et de précision des démonstrations.

Toutes qualités éminentes mais plus génératrices de gestion méticuleuse que d'esprit d'entreprise, d'imagination, d'originalité. La vie même d'une « prépa », ce bachotage, soixante-dix à quatre-vingts heures par semaine, la pression perpétuelle des contrôles et des classements engendrent, à l'âge où les pulsions sont les plus fortes, une véritable prison psychologique, dominée par l'obsession des concours. Rien là n'est très favorable à la spontanéité, à la curiosité, au goût du risque, à la capacité d'innover.

## Une part insuffisante à la recherche

Jean-Michel Gaillard, l'ancien directeur d'Antenne 2, auteur de *Tu seras président mon fils* (2), brûlot impitoyable contre les grandes écoles, affirme que la crise a encore aggravé, depuis 1991-1992, ce manque de fièvre créatrice. *« En période de difficultés, c'est le repli total. Priorité est faite à la gestion, aux résultats comptables et financiers. On refuse les risques, on craint l'aventure, on ne se lance plus dans l'inconnu. »*

Bernard Esambert, ancien président du conseil d'administration de l'Ecole polytechnique et initiateur de la réforme des études de 1986, s'élève en faux contre les accusations si facilement et si fréquemment portées sur les méfaits de la sélection par les mathématiques et sur l'ensemble du système scolaire français. Il reconnaît volontiers qu'il serait bon d'introduire des enseignements plus inductifs que déductifs. Mais l'essentiel n'est pas là. Selon lui, *« ce sont les entreprises qui sont responsables de la situation : elles ne font pas une part suffisante à la recherche et aux chercheurs. Ceux-ci sont en moyenne rétribués 20 % de moins que les autres cadres. C'est là que le bât blesse ; ils ne sont pas considérés comme essentiels ; l'essentiel, ce sont les gestionnaires. Or l'innovation vient des chercheurs, pas des financiers »*.

Michel Bauer renchérit : *« Le système éducatif est accusé à tort. Il ne fait que répondre à la demande des entreprises ; il fournit le modèle réclamé. Tout au long du cursus, l'école ne forme pas les jeunes, elle les classe. Ce faisant, elle décharge de ce soin le milieu professionnel. Tout en haut de la pyramide, on trouve les grandes écoles, avec la crème au-dessus, l'X, l'ENA, les grands corps. En descendant, on trouve les autres écoles, suit une hiérarchie bien connue, et ainsi de suite, jusqu'aux lycées professionnels. Il est aberrant de répéter depuis des décennies : il faut changer l'école. Elle fait ce qu'on lui demande ; elle remplit la fonction qui lui est assignée. Quand elle innove, elle casse le conformisme social et risque de tuer ce sur quoi l'entreprise est basée, c'est-à-dire la hiérarchie. »*

C'est un peu l'histoire de la poule et de l'œuf. En tout état de cause, il paraît évident que les difficultés actuelles ne favorisent guère ceux qui laissent libre cours à leur imagination. Alors que c'est pourtant ce dont l'entreprise aurait le plus besoin.

**Liliane Delwasse**

(1) Editions du Seuil.
(2) Editions Ramsay, 1987.

# Du rêve à la réalité

*Pour le PDG de Pizza Hut France, il faut savoir utiliser les signes du destin et en tirer profit*




SES deux rêves, Roland de Farcy, PDG de Pizza Hut France, a fini par les réaliser. Il s'agissait, il est vrai, de rêves à portée de ses capacités : faire des études aux Etats-Unis et créer une entreprise. Après Polytechnique et deux années d'expérience professionnelle dans une entreprise du bâtiment, notre homme part préparer un MBA à Stanford. *« C'était en 1978-1980, à l'époque où le business bourgeonnait, où le fondateur d'Apple venait recruter en jeans sur le campus. Bref, un climat idéal pour entretenir les projets de créations d'entreprise. »*

A l'issue de ses études, il entre au Boston Consulting Group (BCG), société de conseil en stratégie. Les hasards de la vie le mettent en contact avec un ancien collègue passé chez Pizza Hut. *« Nous avons eu une conversation tout à fait banale sur ses activités professionnelles. Et puis, au fil du temps, ça a fini par faire tilt : pourquoi ne pas essayer d'adapter à la France cette formule de pizzas qui avait fait ses preuves aux Etats-Unis ? »*

Il tenait son idée. Restait à la réaliser. Ouvrir un magasin, attendre qu'il fasse suffisamment de bénéfices pour en ouvrir un deuxième, puis un troisième, ne le tentait pas vraiment. *« Avec ce genre de stratégie, on a toutes les chances d'être un pionnier, mais pas un leader. On risque de se faire piquer l'idée par un plus gros. »*

Et puis il n'avait pas fait toutes ses études pour faire cuire des pizzas et les livrer. A trente-cinq ans, et avec cinq enfants à charge, il voulait fonder une entreprise qui grandisse vite pour avoir quelque chose à gérer. Seulement, comment créer de but en blanc une société champignon quand on n'a pas de moyens financiers ?

Le hasard faisant décidément bien les choses, il rencontre, dans le cadre de ses activités chez BCG, un client belge (groupe Artal) qui souhaitait diversifier ses activités agroalimentaires, et il lui propose son idée de livraison de pizzas à domicile. En mars 1988, un accord de partenariat est signé entre Artal et Roland de Farcy, qui prend la direction de la nouvelle société Spizza 30. En juin, le premier point de livraison est ouvert à Paris ; un an plus tard, il y en a déjà six. L'automne suivant, Spizza 30 rachète les magasins d'un concurrent, American Pizza, portant à dix-sept le nombre des points de vente. Fin 1992, Spizza 30 est forte de quarante-cinq magasins, dont quinze en province, qui emploient un millier de salariés, dont les trois quarts à temps partiel.

## Créer vingt unités supplémentaires

Quelques mois plus tard, nouveau signe du destin : le franchisé qui avait implanté en France les restaurants à l'enseigne de Pizza Hut jetait l'éponge. Roland de Farcy entre en contact avec la direction de Pizza Hut. Dans la discussion, chacun trouve vite son intérêt. La filiale de Pepsi-Cola souhaite développer sa stratégie de pénétration du marché français, tandis que Spizza 30 cherche à se mettre à l'abri d'une concurrence sérieuse. Un accord de partenariat est conclu en mars 1993 entre les deux sociétés. L'activité de restauration et de livraison est réunie sous l'enseigne de Pizza Hut France. Des projets de développement sont prévus à court et moyen termes. Objectif pour 1994 : créer vingt unités supplémentaires (livraison et restaurants) et quatre cents emplois, puis passer à un rythme annuel de création de vingt-cinq unités minimum.

En France, remarque Roland de Farcy, il n'est pas facile de se lancer dans une activité nouvelle. *« Quand vous avez une idée, la première chose que l'on fait ici, c'est de vous démontrer pourquoi elle ne fonctionnera jamais. Les banquiers sont frileux, on se heurte à des lourdeurs administratives et la législation du travail n'est guère propice à ce genre d'activité. »*

Mais, inversement, cela peut avoir des conséquences plutôt bénéfiques pour ceux qui veulent vraiment entreprendre. *« En France, créer une entreprise, c'est tellement compliqué que, du coup, cela limite la concurrence, tandis qu'aux Etats-Unis, où il n'y a pas de complications administratives, dès que vous innovez dans un domaine, le lendemain vous avez quinze concurrents sur le marché ! »* A quelque chose malheur est bon...

**Catherine Leroy**





ENTRETIEN AVEC HENRI LACHMANN

# Développer l'autonomie et le droit à l'erreur

***« Quand vous vous exprimez sur la situation des entreprises françaises vous résumez votre diagnostic en deux verbes : « sur-gérer » et « sous-entreprendre ». Qu'entendez-vous par là ?***

– Sans l'élaboration d'une stratégie qui témoigne de la détermination à entreprendre, il n'y a pas d'entreprise. Sans gestion, il n'y a plus d'entreprise. Les deux sont essentiels. Mais dans les faits, le second l'emporte constamment sur le premier. Au lieu d'être offensifs, nous nous comportons de manière défensive : nous essayons de nous adapter à la situation quand il faudrait la changer. La plus grande partie de nos ressources, de notre énergie, de notre matière grise, de notre imagination est consacrée à un effort permanent pour ajuster les coûts et les structures.

*Réduire ces derniers est* devenu un sujet de fierté. N'est-ce pas en effet ce qui vaut aujourd'hui à une société cotée en Bourse les félicitations des analystes financiers? Dans ma propre entreprise je le constate : mes collaborateurs sont extrêmement capables et efficaces en la matière malgré les difficultés sociales et morales auxquelles ils sont obligés de faire face, mais ils sont insuffisamment entreprenants.

***– Concrètement, que mettez-vous sous ce mot?***

– Nous Français nous n'avons pas encore bien compris qu'un pays est responsable de sa croissance. Elle ne dépend certes pas exclusivement de nous. Mais nous avons trop tendance à voir dans la conjoncture la seule cause de nos difficultés – peut-être parce qu'elle nous a longtemps été si favorable, que nous avons pris l'habitude de nous laisser porter par elle. Nous pouvons – nous devons – créer nous-mêmes de la croissance : en innovant en matière de produits, de services, de méthodes commerciales. Il faut faire naître des demandes nouvelles, un désir *de consommer. Pourquoi n'ai-je* pas envie d'acheter une voiture ? Parce qu'aucune de celles qu'on me propose (je tiens à « acheter français ») ne m'offre un « plus » suffisamment attractif pour me décider à le faire. Nous sommes en panne de consommation parce que nous sommes en panne d'innovation. Autre point faible : nous sommes trop repliés sur nous-mêmes. Je voyage beaucoup et suis très frappé par la difficultés des Français à entreprendre à l'étranger.

» En Afrique du Sud d'où je reviens, des enseignes, des camions témoignent de la présence des Allemands, des Américains, des Anglais... ; mais la France est presque absente. Cette faiblesse – qui est générale, sauf dans les pays francophones et de la part des très grands groupes, – est l'une des facettes de ce que j'appelle le *« sous-entreprendre »*. Quand les animaux n'ont plus de quoi manger sur leur territoire, ils en sortent. Si nous étions capables d'en faire autant, nous réussirions peut-être à transformer les contraintes et les calamités actuelles en opportunités.

***– Comment changer cet état d'esprit?***

– Le terme d'entrepreneur est trop réservé aux chefs d'entreprise et l'on n'imagine pas que l'on puisse entreprendre dans une société appartenant à quelqu'un d'autre. En réalité, il faut beaucoup d'entrepreneurs dans chaque entreprise ; ce qui suppose que l'on laisse à un maximum de personnes un périmètre de responsabilités, avec le droit à l'erreur et même, de mon point de vue, le droit à l'échec. Mais *nos structures restent trop hié*rarchiques, pas assez transversales, ou bien elles comportent trop de règles et de procédures. Au lieu de favoriser les comportements qu'implique l'esprit d'« entreprendre », on les étouffe.

***– Les jeunes que vous recrutez ou que vous avez recrutés ces dernières années vous paraissent-ils ouverts à cet esprit?***

– Oui, bien davantage que nous ! Et ils ont beaucoup plus envie que naguère de créer leur propre entreprise. Est-ce pour avoir plus d'indépendance, pour gagner plus d'argent? Je ne sais. Mais je leur sens plus d'appétit et de courage pour tenter de jouer un rôle personnel. Malheureusement, ils sont trop souvent bridés : on ne leur donne pas l'espace d'autonomie et le droit à l'erreur, voire à l'échec, que je viens d'évoquer. »

**Propos recueillis par Marie-Claude Betbeder**

# Retour au concret

## *Les ingénieurs retrouvent le goût de la production et de l'innovation*

« *FACE à la concurrence, nous avions un impératif : baisser les prix. Alors nous avons réfléchi, fait appel à notre imagination, innové.* »

Ancien ouvrier chez Renault, devenu technicien supérieur grâce à la formation interne, Patrice Choffé a, comme il le dit, *« soulevé le couvercle »* en quittant l'ancienne régie. A Fougères (Ille-et-Vilaine), il a créé, en 1989, Créatec Rollers – 130 personnes aujourd'hui, – une PME leader sur son marché spécialisé dans le décolletage et la construction de rouleaux destinés à entraîner le papier des photocopieurs. Ses clients ? Canon-Bretagne, Toshiba, IBM, Rank-Xerox, SAGEM. Une belle réussite.

Certes, il fallut à Patrice Choffé l'esprit d'entreprendre. Mais au moins, autant faire preuve d'ingéniosité, un mot qu'il répète comme un leitmotiv. Les rouleaux traditionnellement utilisés étaient en inox acheté sur la base de 18 francs le kilo. *« Nous avons décidé d'utiliser de l'acier, lequel ne coûte que 5 francs, et de le recouvrir d'un coup de nickel chimique. »* Cette invention – le mot n'est pas ridicule, prévient Patrice Choffé – fait qu'aujourd'hui Créatec Rollers est le troisième fabricant mondial de rouleaux.

De la PME bretonne à la prestigieuse Ecole centrale de Paris il existe apparemment un fossé de taille. N'a-t-on pas dit, répété et écrit que les jeunes ingénieurs brillamment diplômés se détournaient de la production, jugée peu valorisante? D'où une pénurie d'ingénieurs de production. *« Vers la fin des « trente glorieuses », les jeunes ingénieurs avaient perdu le goût de la production et l'innovation technologique a été effectivement quelque peu négligée,* convient Daniel Gorisse, directeur de l'Ecole centrale. *Pis ! Ils estimaient s'être fourvoyés. L'air du temps, le milieu ambiant, les médias aussi privilégiaient la gestion ou la finance devenues reines. L'ENA ou HEC brillaient. Un phénomène qui a perduré jusqu'au milieu des années 80* [période] *où l'entreprise fut réhabilitée dans les esprits.* »

### Logique et certitude

Selon Daniel Gorisse, si l'attrait vers les techniques est revenu petit à petit, cela ne s'est *pas fait sans réticences, voire* sans une légère suspicion à l'égard de la production. Le management des hommes sur le terrain, l'acte de pédagogie, pourtant fondamental, la peur aussi de prendre des responsabilités sociales au plein sens du terme ; les conflits, les plans sociaux qui se préparaient ont contribué à freiner ce renversement de tendance.

*« Aujourd'hui, je me montre relativement optimiste,* poursuit le directeur. *Les jeunes diplômés sont, dans l'ensemble, disposés à commencer leur carrière en production. Ils ont compris qu'il s'agissait là d'un excellent moyen de progresser dans la hiérarchie. L'acquisition par ce biais d'une connaissance intime de l'entreprise leur est utile.* » Au passage, il rappelle que, sur 10 000 ingénieurs centraliens actuellement en activité, 55 % travaillent dans des entreprises de production de moins de 2 000 salariés. Une proportion qui tord le coup à l'idée que les diplômés d'une grande école choisiraient, de préférence, les grands groupes industriels.

Mais *quid* de la créativité et de l'esprit inventif? Toujours pour Daniel Gorisse, il convient de jeter aux orties le vieux précepte qui veut qu'*« un problème bien posé a une solution unique »*. Rien ne serait plus nuisible à la découverte que la *« vérité acquise »*. La logique de certitude, – ce *« handicap lié aux critères de sélection des intelligences lors des études secondaires »* – conduit plus tard au refus de l'individu, fût-il ingénieur, à se remettre en cause.

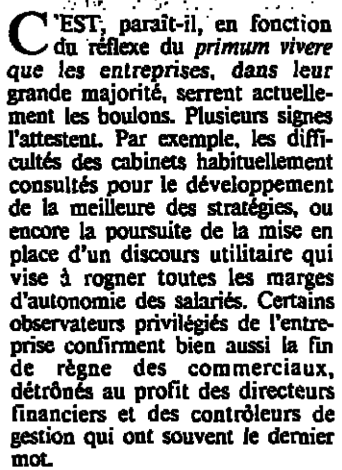
Professeur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Régis Ribette se montre quant à lui persuadé que l'ingénieur, par nature, se doit d'être en situation créative, lui qui a trop longtemps reçu une formation conceptuelle, ce travers bien français : *« On a trop mis l'accent sur le mental en oubliant la faculté cognitive. Or à quoi peut conduire la conception abstraite, loin de l'usager? Au système Socrate de la SNCF. »*

**Jean Menanteau**



# Entreprises : la survie d'abord

## *Les salariés doivent à nouveau croire à la reconnaissance de leur qualité*





C'EST, paraît-il, en fonction du réflexe du *primum vivere* que les entreprises, dans leur grande majorité, serrent actuellement les boulons. Plusieurs signes l'attestent. Par exemple, les difficultés des cabinets habituellement consultés pour le développement de la meilleure des stratégies, ou encore la poursuite de la mise en place d'un discours utilitaire qui vise à rogner toutes les marges d'autonomie des salariés. Certains observateurs privilégiés de l'entreprise confirment bien aussi la fin de règne des commerciaux, détrônés au profit des directeurs financiers et des contrôleurs de gestion qui ont souvent le dernier mot.

*« Résultat,* remarque Geneviève Le Callennec, PDG d'EOS Conseil – cabinet d'out-placement parisien, – *les initiatives sont régulièrement bridées. La hiérarchie préfère alors rentrer la tête dans les épaules plutôt que se faire le relais d'idées intéressantes mais aventureuses, car il n'est pas bon aujourd'hui de voir les feux des projecteurs braqués sur son service. Il vaut mieux vivre dans l'ombre.* » La période serait plutôt difficile pour tous ceux qui considèrent que la prise de risques (calculés, bien sûr) est inséparable de l'activité de l'entreprise. L'origine des difficultés se trouve en amont, du côté des actionnaires qui vont ou non insuffler une priorité, celle du maintien coûte que coûte du cours en Bourse, imposant leurs décisions aux opérationnels du terrain. Voilà défini un premier espace de liberté pour l'esprit d'entreprise au cas où il pourrait encore s'exercer. *« C'est une donnée qu'il ne faut absolument pas négliger,* insiste ce dirigeant d'une PME de haute technologie. *Il est toujours possible d'avancer d'autres arguments, de se cacher derrière la technique par exemple, mais si le mot d'ordre est à la défensive, comment passer outre? »*

Malgré cette frilosité ambiante, il serait malvenu de généraliser les comportements car certaines entreprises remontent tout de même la rivière à contre-courant. Rank Xerox France, filiale du groupe américain, s'est ainsi récemment distinguée en augmentant ses prix alors que ses principaux concurrents les baissaient. *« Cette décision, prise collégialement par l'équipe dirigeante,* raconte Stéphane Roussel, directeur des ressources humaines, *est, selon moi, un acte véritable d'entrepreneur. C'était pour nous le seul moyen de rester le numéro un en termes de qualité de services. Bien sûr, la maison-mère américaine a laissé faire, mais il fallait franchir le pas, et même si nos résultats montrent que ce risque s'est révélé gagnant, cela fut loin d'être facile.* » Première mission : expliquer aux clients le choix de cette stratégie. Stéphane Roussel se souvient des moments de flottement et des difficultés rencontrées par les commerciaux, les premières lignes au combat. *« Aujourd'hui,* insiste-t-il, *pour une entreprise telle que la nôtre, la différence ne se fait plus entre client satisfait et client non satisfait, mais entre très satisfait et satisfait. L'enjeu est désormais là. Finalement, c'est vrai que nous avons perdu deux à trois points de parts de marché, mais nos clients les plus fidèles nous ont suivis ; nos résultats tout à fait positifs le prouvent.* »

### Le retour du social

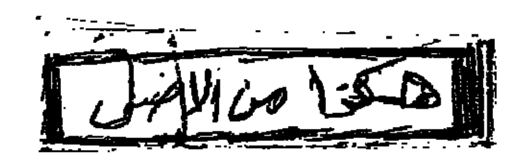
Le contexte de Rank Xerox est particulier : une bonne assise clientèle, des produits liés entre eux ; l'entreprise partait avec des atouts en main. Malgré tout, son cas ne fait pas véritablement figure d'exception, comme si l'abus du système gestionnaire et défensif rencontrait maintenant davantage de résistance qu'il y a encore quelques mois. *« Les entreprises qui travaillent selon les critères de qualité totale,* analyse Jacques Chaize, PDG de SOCLA et ancien président du Centre des jeunes dirigeants, *ont compris la relativité des indicateurs comptables, qui ne doivent plus dicter leur loi. D'autres critères gagnent chaque jour en importance, comme le service aux clients par exemple.* »

De même, alors que l'on pourrait imaginer le directeur des ressources humaines encore sous l'emprise immédiate du directeur financier, qui recherche souvent, *via* la poursuite des licenciements, la plus rapide possible des retombées financières, ce « diktat » serait actuellement reconsidéré dans certaines entreprises. *« Le gestionnaire,* remarque Paul Calandra, directeur des affaires sociales et des ressources humaines de Thomson, *est dans l'expectative de sortie de crise. Il sait que les comportements des salariés ont évolué, qu'il faut par exemple étudier les nouvelles relations au travail auxquelles certains aspirent. En clair, qu'il devra jouer sur tout un ensemble de mécanismes subtils qui sont à la charnière de la gestion, de l'information et des ressources humaines.* »

Paul Calandra va même plus loin. Selon lui, *« le social est en train de redevenir à l'ordre du jour »*. Compte tenu de la complexité environnante du business, l'état-major du groupe continue ainsi à travailler sur la manière de rétablir des réflexes d'entrepreneur selon un triptyque connu : délégation de pouvoirs, confiance partagée, subsidiarité. *« En d'autres termes,* insiste Paul Calandra, *l'intelligence collective doit reprendre sa place.* » Un retournement de situation qui risque de demander beaucoup de temps, tant il est vrai que la crise a laissé nombre de cicatrices. Les salariés doivent à nouveau croire à la reconnaissance de leur qualité, de leur esprit d'initiative. Bref, à une argumentation inverse à celle développée ces derniers mois dans beaucoup d'entreprises.

**Marie-Béatrice Baudet**





**DOSSIER • Retrouver l'esprit d'entreprendre**

# Talents cachés

*L'entreprise décourage parfois la créativité des individus*

ENTREPRENANT, difficile de dire qu'il ne l'est pas. Car si tout son parcours professionnel témoigne d'une constante, c'est bien de cet acharnement à changer. Changer pour innover toujours, créer sans cesse. A quarante-cinq ans, Michel Tarder a une longue expérience des satisfactions et des difficultés liées à ce que l'on désigne communément par l'« esprit d'entreprendre ». Directeur du Centre de recherche multimédia (CEREM) associé à l'école supérieure de commerce (Sup de Co) d'Amiens, il a même fini par inventer un outil informatique destiné à la formation des chefs d'entreprise.

Au début des années 70, lorsque Michel Tarder sort d'une école de commerce, il entre chez Jacques Vabre. Recruté à vingt-trois ans comme chef de produit marketing, il trouve d'emblée, dans les récentes structures du groupe, la possibilité de laisser libre cours à sa créativité et à son imagination. *« On avait à monter tout le secteur marketing*, se souvient-il. *Cette période de création a duré trois ans. Puis les choses ont commencé à se compliquer. »*

Michel Tarder découvre alors une tendance qu'il retrouvera souvent sur sa route : la logique qui consiste, pour des raisons diverses, à faire du mode de fonctionnement de l'entreprise un obstacle à l'expression des talents de chacun. *« Les projets qui nous tenaient à cœur furent bloqués par une querelle d'actionnaires*, raconte-t-il. *Il devenait difficile de rester sans accepter les contraintes de l'immobilisme. »* Attendre des jours meilleurs, Michel Tarder y était peu disposé.

## « Un appel d'air

D'autant que la situation économique était bien différente de la morosité actuelle. Suffisamment en tout cas pour que ce *« jeune et impatient garçon »* – ainsi qu'il aime à se présenter – trouve l'audace d'aller chercher l'aventure sous d'autres cieux. Et c'est en créant par la suite plusieurs sociétés, dans des secteurs aussi différents que l'importation d'objets d'art, le design industriel ou les services informatiques, que Michel Tarder va prendre toute la mesure de sa première expérience.

Car son avidité d'« entreprendre » lui a par la suite permis de découvrir chez d'autres des sentiments similaires à ceux qui avaient motivé ses propres choix. *« Il est frappant de constater à quel point le fait de créer des petites structures constitue un véritable appel d'air pour l'entourage »*, souligne-t-il. Qu'il s'agisse du directeur commercial d'un gros groupe ou de l'ingénieur d'une société de renom, Michel Tarder a travaillé avec des personnes soucieuses, comme lui, de créer et d'innover, et qui l'ont rejoint dans ce but.

Preuve que la logique du talent caché, souvent enfoui, parfois même inhibé, qui tout à coup s'exprime et s'enhardit, ne manque pas d'exemples. Comme cet ingénieur informaticien qui accepte un salaire moindre – et une fragile sécurité – pour rejoindre Michel Tarder au début des années 80. *« Après s'être mis à l'école d'une activité beaucoup plus riche et diversifiée (recrutement, contacts-clients, etc.) que celle qu'il connaissait, il s'est etoffé au point de diriger maintenant son propre cabinet de conseil en recrutement. »*

Sans doute le ras-le-bol du stress, la monotonie du travail tout comme un certain choix de mode de vie ont-ils joué dans le choix de ces personnes un rôle semblable à celui que reconnaît aujourd'hui Michel Tarder à la *« fougue »* de sa propre jeunesse : *« le besoin d'aller se mesurer à d'autres réalités »*. Mais la démarche *« vient surtout de ce sentiment commun d'avoir l'impression d'être brimé dans des structures trop figées*, précise-t-il ; *de vivre des rapports humains qui manquent souvent d'authenticité ; de subir le manque de place laissée à la créativité »*. Sans doute aussi ce sentiment est-il loin d'avoir disparu. Mais la période actuelle permet-elle de risquer l'aventure ?

**Olivier Plot**

# Précurseurs en Périgord

*Pas de pointeuse, pas de chef : les salariés ont les clés de l'usine*

« JE suis serein. » Les entreprises se lamentent sur la crise, mais Claude Marquet, PDG de la société qui porte son nom (80 salariés, 30 millions de chiffre d'affaires prévu pour 1993), est serein. Il n'a jamais prononcé de licenciements économiques, ne réclame pas d'allègement des charges sociales, ne veut pas délocaliser ni grignoter les acquis sociaux. Ce n'est pas qu'il nie la crise. Simplement, elle n'a pas déstabilisé sa société, *« car nous l'avions anticipée »*, précise-t-il.

En réalité, cette anticipation débute il y a plus de quinze ans. A l'époque, Claude Marquet et son frère Jacques dirigeaient avec leur père l'entreprise créée en 1924, dans un village du Périgord, par leur grand-père, fabricant de feutre fait main que l'on glissait dans les sabots, puis de pantoufles en feutre. Quand il prend les rênes, le père des frères Marquet construit l'actuelle usine blanc et bleu posée en rase campagne. Il embauche, mécanise et s'oriente vers la pantoufle en cuir et la vente aux grossistes. L'entreprise, qui compte alors cent salariés, acquiert une renommée internationale.

Mais, en 1971, le décès de leur mère, qui s'occupait de la fabrication, va déterminer le destin des frères, qui achèvent tout juste Sup de Co. L'usine est au bord du gouffre. Par esprit d'entreprise, par esprit de famille, ils rejoignent immédiatement leur père. Et c'est une nouvelle ère qui commence. La fin des années 60 voit apparaître les premiers supermarchés. *« Il nous fallait jouer la carte de l'achat d'impulsion, de la créativité, avec des articles colorés, plus gais »*, précise Claude.

## Une organisation en îlots

L'entreprise réduit ses effectifs de 50 % entre 1971 et 1975 (sans licencier, précise Claude Marquet) et se dote d'une nouvelle politique : vente à la grande distribution, pantoufles en textile, moins chères qu'en cuir. Mais une autre révolution se prépare, déjà née d'un constat : *« Nous avions une notoriété, un savoir-faire, mais nous avons pensé que ce n'était pas éternel. »* D'autant que, dès 1976, les deux frères observent des exigences nouvelles de qualité à des coûts abordables, une demande de services tel que l'étiquetage personnalisé ou des délais de livraison très courts. Des critères qui rendent le travail à la chaîne, alors très présent dans l'usine, inadapté à terme.

*« On aurait pu continuer avec le taylorisme, mais dans dix ans on n'existait plus. »* De plus, Claude Marquet veut responsabiliser son personnel, l'inciter à prendre des initiatives. Déjà, il n'y a pas de prime de rendement, pas de pointeuse, pas de chef. Ce sont les salariés qui travaillent en deux équipes (6 heures/22 heures) qui ont les clés de l'usine. Et, tous les mois depuis dix ans, la direction réunit le personnel pour faire le point des problèmes et rassembler les idées nouvelles. *« Je n'ai pas peur d'avoir des salariés qui pensent et se sentent reconnus*, explique Claude Marquet. *Ils savent de quoi ils parlent, sont capables de se remettre en cause et d'entrer dans une démarche qualité. »*

La société vise en effet la certification ISO 9001 pour fin 1995. Mais comment traduire ces objectifs sur le terrain ? Les frères vont alors voyager, à partir de 1985 au Japon notamment, et, dix ans après leur première réflexion, ils tiennent leur solution. En 1987 naît ainsi le premier « îlot » de fabrication : trois machines, trois salariés, chacun vérifiant le travail de l'autre avant d'exécuter sa propre tâche. En fin d'îlot, le produit fini est étiqueté et mis en boîte. Des améliorations permanentes sont apportées. *« On s'est aperçu que les salariés étaient plus détendus et motivés*, constate Claude Marquet, *moins absents aussi. »*

Cette organisation en îlots, qui peuvent compter plus de trois salariés, sera généralisée en 1989, accompagnée d'autoformation et de polyvalence – les salariés d'un îlot changent de poste toutes les deux ou quatre heures, ou en rejoignent un autre. Ce système implique une bonne entente et une solidarité. Ainsi, quand une salariée débute sur une nouvelle machine, ses collègues viennent l'aider afin de ne pas bloquer la production. Même logique en cas de pépin. *« On ne va pas se disputer*, précise Nathalie, *on se culpabilise toutes les trois. »* L'intérêt du travail, certes toujours répétitif, y a tout de même gagné. *« La chaîne, c'était rengaine*, se souvient Patricia. *Maintenant, ça l'est moins, et le temps passe plus vite. »*

Un dispositif qui coûte cher à la PME : environ 600 000 francs de budget formation en 1993. Une production divisée par quatre pendant les deux mois de polyvalence. Pour l'avenir, Claude Marquet se montre très prudent. Il n'a pas oublié que son projet a failli échouer en raison d'une forte résistance apparue au moment de la disparition de la chaîne. *« J'ai eu très peur quand les salariés m'ont dit que j'avais cassé un outil qui marchait bien. Peur de les avoir déstabilisés. »*

## Des formations communes

Depuis, les craintes se sont calmées, mais des refus de changement persistent chez certains, qui n'acceptent pas la polyvalence. Autre point noir : les salaires : 4 800 francs net en moyenne, 6 200 francs avec vingt ans d'ancienneté. Claude Marquet assure qu'ils sont supérieurs au reste de la profession. Ils doivent cependant évoluer pour intégrer les nouvelles compétences des salariés. Conçue avec l'aide du cabinet Développement et Emploi et l'appui financier des pouvoirs publics, la nouvelle grille, prête depuis fin 1992, n'est toujours pas appliquée. *« Tout le monde n'a pas atteint le même niveau de changement*, explique Claude Marquet. *Si on intègre trop de bouleversements dans les rémunérations, on risque la fracture. »*

Pendant longtemps, les notables du coin se sont méfiés de l'avant-gardisme des frères Marquet, qu'ils traitaient de *« cinglés »*, se souvient Claude. De toute manière, il n'attend rien d'eux. *« La région a des entreprises performantes, mais nos élus s'en moquent. Sinon ils feraient des routes, un avion pour Paris qui ne soit pas au prix du billet pour New-York. »* Avec neuf chefs d'entreprise qui, comme lui, *« ne sont pas là pour la Légion d'honneur »*, il a créé en juin dernier l'association Périgord Entreprises afin de *« ne pas tomber dans la morosité et trouver des solutions originales »*, comme la création d'un poste de juriste à temps partagé ou encore des formations communes. D'autres projets ? Développer l'export (7 % du chiffre d'affaires aujourd'hui), devenir *« incontournables »* dans les magasins et *« faire en sorte que les salariés ne soient pas inquiets pour leur avenir*, se fixe Claude Marquet. *C'est cela, pour moi, la réussite. »*

**Francine Aizocovici**

TRIBUNE

# Formation : quelle régionalisation ?

par Mohamed Diab et Norbert Livet

APRÈS quelques hésitations, le chantier de la régionalisation de la formation, annoncé dans la plate-forme de l'UPF, relancé par un groupe de travail réunissant les présidents des principaux conseils régionaux, *trouve sa confirmation dans le projet de loi* quinquennale pour l'emploi. On parle de confier aux régions la responsabilité de l'enseignement professionnel (ce qui est nouveau) ainsi que la formation professionnelle (ce qui l'est moins). On oublie souvent que la loi du 7 janvier 1983, dans le cadre de la décentralisation, a attribué une compétence de droit commun en matière de formation aux régions qui ne sont pas restées inactives dans ce domaine. Qu'ont-elles fait en dix ans de cette nouvelle responsabilité ?

*Leur première attention s'est portée en général* vers l'apprentissage. Elles héritaient alors d'un dispositif un peu vieillot, très orienté vers des secteurs traditionnels et qui, malgré les efforts des pouvoirs publics, n'arrive pas à décoller. Ce qui est en train de changer dans l'apprentissage est à rechercher du côté des branches professionnelles, des grandes entreprises, sur un créneau plutôt haut de gamme.

L'autre volet des attributions régionales concerne la formation des chômeurs. Il faut bien constater qu'à part certaines initiatives (chèques formation pour des projets individuels, actions courtes de formation alternées) l'effort des régions n'a pas été à la hauteur de l'ampleur du problème du chômage. Privilégiant les besoins exprimés par les entreprises, les régions ont concentré leurs moyens sur les formations *supérieures, très sélectives par rapport* à la masse des chômeurs non qualifiés. Elles n'ont pas saisi l'occasion de la mise en place de l'allocation formation-reclassement (financée par l'Etat et l'UNEDIC), qui allège leur budget d'une bonne part des rémunérations versées aux stagiaires pour redéployer leurs efforts vers les moins qualifiés. Il s'est institué ainsi un partage implicite des rôles : à l'Etat, les publics difficiles (jeunes en échec scolaire, *chômeurs de longue durée, handicapés, femmes isolées*, immigrés, etc.), à la région, les formations haut de gamme, perçues comme un investissement pour les économies régionales.

A qui la faute ? A l'Etat, qui voulait conserver des instruments puissants d'intervention sur la gestion du chômage, aux régions, qui ne souhaitaient pas assumer cette responsabilité ? Les régions invoquent à leur décharge la faiblesse des moyens délégués par l'Etat (5 milliards contre 28 milliards *de francs consacrés par l'Etat en 1990* à la formation des chômeurs). On peut cependant constater que l'effort relatif des régions en faveur de la formation (12,4 % des budgets régionaux en 1990 contre 17,8 % en 1986) a plutôt faibli, toutes occupées qu'elles étaient à faire face à une forte demande sur le terrain de la construction des lycées (35,6 % des budgets régionaux en 1990 contre 15 % en 1986). Plus à l'aise sur ce dernier terrain, en prise avec une demande sociale de proximité, les élus régionaux ont montré qu'ils savaient se mobiliser, trouver des partenariats et négocier des compromis efficaces avec l'Etat. Il leur reste à démontrer la même volonté sur le plan de la formation des chômeurs.

De son côté, l'Etat, qui mobilise sur l'ensemble du territoire des moyens considérables, n'a pas su *trouver une cohérence au niveau régional : il a* même contribué à une véritable balkanisation de la formation sans pilotage évident. Chaque institution publique, pourtant censée représenter la même légitimité politique, a développé des logiques divergentes, parfois concurrentes.

S'interroger aujourd'hui sur le rôle potentiel de la région en matière de formation conduit à inscrire la réflexion dans le cadre plus large des politiques et *pratiques d'éducation et de qualification*. Pour retrouver une cohérence, tout le monde s'accorde à reconnaître la région comme niveau pertinent pour assurer la mise en place des différents dispositifs de la formation. Tout le monde souhaite que les conseils régionaux engagent leur autorité politique pour mobiliser les acteurs de la formation et favoriser les partenariats.

Mais la régionalisation, comme elle est présentée actuellement, nous semble poser d'emblée toute une série de questions capitales qui portent moins sur la légitimité de l'intervention de la région que sur les choix et les contenus des politiques régionales :

– Les régions sont-elles prêtes tout d'abord à gérer les dispositifs de masse du traitement du chômage ? Les microprojets présentés dans les contrats de plan Etat-région (plans régionaux de lutte contre l'exclusion) vont dans le bon sens mais ne sont pas à la hauteur du problème de l'exclusion, qui devient massif. Face à une épidémie de cette ampleur, l'homéopathie ne suffit plus. Ainsi, si les régions réclament tous les moyens de la formation, encore doivent-elles en assumer toutes les responsabilités politiques, en particulier vis-à-vis des plus démunis.

– Les régions sont-elles prêtes à rompre avec une logique de proximité qui frise souvent le clienté*lisme dans l'affectation des moyens et le choix* des intervenants ? Elles doivent ainsi établir des critères indiscutables de choix et d'évaluation. Cela passe par une professionnalisation des services régionaux de la formation, qui ne disposent pas toujours des moyens et compétences nécessaires.

– Peut-on envisager une autonomie complète des régions en la matière sans poser la question de la cohérence au niveau du territoire national et au *niveau de la validation des formations* (reconnaissance des diplômes et de la qualification) ? Ou bien doit-on parler d'une autonomie « maîtrisée » dans laquelle l'Etat continue à assurer une fonction de régulateur : veiller à l'égalité de traitement entre régions, entre catégories sociales et garder des leviers d'action sur le marché du travail à décliner suivant la réalité du terrain ? Cela suppose l'existence, face aux conseils régionaux, d'interlocuteurs publics forts au niveau régional (à travers des offices régionaux du travail, par exemple).

– Enfin, le partenariat suppose une concertation renouvelée avec les partenaires sociaux qui ne doit pas se réduire à un face-à-face entre élus régionaux et branches professionnelles patronales. Les comités régionaux pour l'emploi et la formation, dont, bizarrement, le conseil régional est absent, pourraient, sous une forme modifiée, assurer cette fonction de débat, de concertation et de mise en cohérence qui fait cruellement défaut aujourd'hui.

Le débat sur l'éducation et la formation ne peut pas être un débat partisan, sinon on risque de se contenter d'apporter des réponses sur la forme et de perdre ainsi l'objectif annoncé. Pour que la régionalisation soit une chance pour tous, chacun a sa place dans le débat car, comme disait Brecht, les choses appartiennent à ceux qui les améliorent.

**▶ Mohamed Diab est directeur d'une structure d'insertion. Norbert Livet est conseiller professionnel.**

STAGES

**Pour consulter l'une de ces offres de stages et plus de 5000 autres (bac à bac + 6), tapez directement 3615 LE MONDE.**
**Pour en bénéficier et poser *votre candidature, contactez* STAG'ETUD, le service des stages de la MNEF au : (1) 45-46-16-20.**
**Les entreprises souhaitant passer une annonce sont priées de contacter le même numéro.**

### APPRENTISSAGE CONTRAT DE QUALIFICATION

□ Secteur : concessionnaire d'autoroutes à péage. Lieu : Avignon (84). Date : immédiat. Ind. : dispositions légales. Formation : Bac + 2, BTS/DUT génie civil. Objectif : proposer à des étudiants ayant déjà trouvé une école (peu importe le lieu géographique) de les accueillir au sein de notre département Génie civil pour les mener par le biais de l'alternance à un diplôme d'ingénieur et leur procurer ainsi une véritable expérience professionnelle. 05917.

### COMMUNICATION

□ Secteur : économie sociale. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 4, universitaire, ESC, connaissance de l'économie sociale et du Macintosh, avec convention de stage. Mission : animation d'un réseau de 600 dirigeants d'entreprises, préparation et suivi de colloques et de journées d'études, rédaction d'actes, relation avec les adhérents. 05849.

□ Secteur : distribution de logiciels. Lieu : La Défense (92). Date : 1er octobre. Durée : 6 mois. Ind. : 6000 F. Formation : bac + 4/5, *école de commerce, communication*, marketing, connaissance du TTX et de l'anglais, avec convention de stage. Mission : effectuer des travaux de marketing direct et de communication : mailing, newsletters, documents. Aider à la préparation et au suivi d'expositions, de conventions et de séminaires internes/externes ; roadshows, statistiques. 05723.

□ Secteur : presse. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 semaines minimum. Ind. : à définir. Formation : bac + 2, communication, information, lettres, sciences humaines, bonne connaissance du milieu universitaire, avec convention de stage. Mission : participer au lancement d'un magazine et à l'animation d'une entreprise de presse, promotion du journal, recueil d'informations et de documentation, reportage et rédaction d'articles. 05841.

□ Secteur : édition. Lieu : Paris. Date immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 1 600 F/mois. Formation : bac + 2, communication, bonne connaissance des milieux de la presse et des écoles, avec convention de stage. Mission : participer au lancement auprès de la presse et des organismes institutionnels de la nouvelle édition d'un guide (liste des établissements privés nationaux). 05726.

### COMMERCE INTERNATIONAL

□ Secteur : export. Lieu : Grenoble (38). Date : immédiat. Durée : 2 à 6 mois. Ind. : non rémunéré. Formation : bac + 2, BTS commerce, Ecole supérieure de commerce, connaissance de l'anglais/espagnol, avec convention de stage. Mission : prendre en charge le déroulement des expéditions et participer à la gestion des offres des fournisseurs (européens, asiatiques) et des clients (brésiliens, chiliens, paraguayens, uruguayens), ainsi qu'au suivi des expéditions. 05859.

□ *Secteur : mobilier de bureau.* Lieu : Autriot (31). Date : 1er octobre. Durée : 1 mois minimum. Ind. : à définir. Formation : bac + 1 à 2, BTS commerce international, DUT, LEA, allemand courant, avec *convention de stage. Mission :* assurer la gestion des commandes export et le suivi des devis et du transport. 05785.

### DROIT

□ Secteur : cabinet d'avocats. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 4 mois minimum. Ind. : à définir. Formation : bac + 5, DEA/DESS *droit des affaires, avec convention* de stage. Mission : assurer le suivi des dossiers relevant du droit des affaires. 05810.

□ Secteur : Association. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 4 à 5, DEA/DESS droit, avec convention de stage. Mission : assurer la gestion des dossiers des adhérents, documentation, jurisprudence. 05863.

### GESTION

□ Secteur : distribution. Lieu : Clermont-Ferrand (63). Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 1, avec convention de stage. Mission : réception et valorisation des marchandises, gestion de la réserve et du stock sur informatique. 05735.

□ Secteur : marketing. Lieu : Aix-en-Provence (13). Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : 1 500 F/mois. Formation : bac + 2, école de commerce/BTS/DUT, maîtrise d'excel., avec convention de stage. Mission : assister le contrôleur de gestion dans le suivi des budgets, et dans la conception des tableaux de bord. 05805.

### HYGIÈNE/SÉCURITÉ

□ Secteur : industrie automobile. Lieu : Batilly (54). Date : immédiat. Durée : 2 à 3 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2 à 3, hygiène et sécurité, avec convention de stage. Mission : cotation ergonomique des postes de travail en atelier suivant la méthode Pignault. 05864.

### INFORMATIQUE DE GESTION

□ Secteur : électroménager. Lieu : Lyon (69). Date : immédiat. Durée : 3/6 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 5, informatique de gestion, ou maîtrise informatique *+ IAE, avec convention de stage.* Mission : procéder à l'analyse des codifications des sections de gestion et élaborer des propositions pour leur amélioration. 05635.

□ Secteur : photogravure. Lieu : *Villeurbanne (69). Date : immédiat.* Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 3, masters, ECAM, INSA, avec convention de stage. Mission : mettre en place, au sein de la société, un système de gestion de production informatisé. 05641.

### LOGISTIQUE

□ Secteur : recherche/agriculture. Lieu : Mondoville (31). Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 3, école de commerce avec spécialisation en transport/logistique, connaissance des Tableurs et TTX, posséder une voiture, avec convention de stage. Mission : réaliser une étude sur le poste transport en France et à l'export dans le but d'optimiser la logistique transport de la société et de mesurer la rentabilité économique du système. 05705.

### MARKETING

□ *Secteur : conseil. Lieu : Paris.* Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : 2 000 F + %. Formation : bac + 3, école de commerce ou équivalent, connaissance de la vente et en communication, avec convention de stage. Mission : participer au lancement de services sur le plan national. Commercialisation auprès des dirigeants de grands groupes, d'une concertation « Stratégie des Ressources humaines face à la récession » (les 7 et 8 octobre). 05838.

□ Secteur : étude marketing. Lieu : Paris. Date : 1er octobre. Durée : 3 mois minimum. Ind. : à définir. Formation : bac + 4, marketing, connaissance de l'anglais, avec convention de stage. Mission : réaliser des études quantitatives et qualitatives en marketing et management (audit marketing, gestion qualité, marketing prospectif). 05797.

□ Secteur : Eclairage. Lieu : Rosny-sous-Bois (93). Date : immédiat. Durée : 3 à 6 mois. Ind. : 1 700 F + prime. Formation : bac + 2 à 4, marketing, gestion/commerce, connaissance des logiciels Excel + Word, posséder un PC équipé de Word et d'Excel, avec convention de stage. Mission : assister le chef de marché (étude de marché consommateurs, tarification, étude des produits concurrents, élaboration du catalogue, opérations promotionnelles, suivi des ventes). 05776.

### PERSONNEL

□ Secteur : travail temporaire. Lieu : Levallois (92). Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 1 650 F. Formation : bac + 4, AES/Gestion, économie d'entreprises, connaissances en micro-informatique, avec convention de stage. Mission : accueil des candidats, gestion du personnel intérimaire, renseignements téléphoniques. 05860.

□ Secteur : formation. Lieu : Marne-la-Vallée (77). Date : 1er octobre. Durée : 12 mois (possibilité de contrat de qualification). Ind. : 7 000 F/mois. Formation : bac + 5, 3e cycle économie, droit, gestion du personnel, étudiant en préparation d'une thèse. Mission : réaliser et/ou piloter une étude sur le tutorat. Assister le directeur dans le traitement des dossiers sur l'emploi et la formation des jeunes. Gestion administrative. 05865.

### SECRÉTARIAT

□ Secteur : informatique. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 50 %/SMIC + prime. Formation : bac + 2, secrétariat, maîtrise de Word et de Lotus appréciée, avec convention de stage. Mission : assistante du directeur général : relations clientèle, suivi du portefeuille prospects, frappe. 04564.

□ Secteur : traduction. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 à 6 mois. Ind. : 1 700 F + prime. Formation : secrétariat/bureautique, connaissance de Winword, Word, Wordperfect sur Macintosh et PC, avec convention de stage. Mission : renseigner les clients, gérer les fichiers, envoyer la documentation et les mailings, effectuer divers travaux sur Macintosh et PC. 05710.

### RELATIONS PUBLIQUES

□ Secteur : presse. Lieu : Paris. date : immédiat. Durée : 12 mois. Ind. : 1 500 F/mois. Formation : bac + 4, littéraire/journalisme. Mission : assister le journaliste dans la recherche d'informations. 05796.

□ Secteur : presse. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2 à 3, DEUG/BTS/DUT communication, avec convention de stage. Mission : assistance sur les différents budgets *gérés au sein du groupe : gestion* des fichiers de journalistes, press-book, organisation d'événements. 05856.

□ Secteur : presse. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. *Ind. : 1 700 F/mois. Formation :* bac + 2, communication, connaissance du Macintosh, avec convention de stage. Mission : tenue des press-books, rédaction des communiqués de presse, contacts avec la *presse : relances téléphoniques.* 05834.

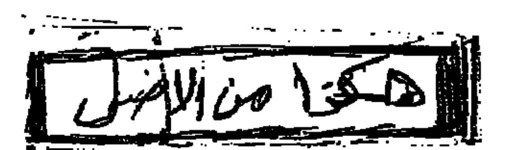
### VENTE

□ *Secteur : études/conseil. Lieu :* Nemours (77). Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 30 %/SMIC + %. Formation : bac + 2 à 4, école de commerce/gestion, connaissance de Word, avec convention de stage. Mission : création et vérification de fichiers, mise en place d'une action mailing et télémarketing, vente de séminaires et d'études auprès de responsables de haut *niveau. 05782.*

□ Secteur : édition/distribution. Lieu : La Défense (92). Date : immédiat. Durée : 3 mois minimum. Ind. : prime de fin de stage. Formation : bac + 2, BTS action commerciale/DUT techniques de Co., avec convention de stage. Mission : vendeur-conseil, recrutement d'adhérents et participer à toutes les activités du magasin. 05848.







INITIATIVES

**EXPÉRIENCES**

ASSISTANCE

# SOS-familles

*Créer des emplois au quotidien par l'intermédiaire d'une société de services aux personnes*

« *ON se trouve face à un paradoxe : l'aide ménagère qui donne des soins aux personnes âgées est censée faire un petit boulot et le ramasseur de crottes de la Ville de Paris est considéré comme un vrai professionnel. Dans notre société, il est plus valorisant de s'occuper des choses, par exemple de fabriquer une voiture, que des gens !* » C'est en ces termes que Pascal Dorival, directeur du développement du groupe ESFIN IDES, stigmatise les bizarres inversions de valeurs qui régissent parfois le monde du travail. Ce groupe de quatre sociétés financières à capital-risque intervient auprès des entreprises de l'économie sociale et de la gestion participative. Il s'emploie à mettre sur pied une société de services aux personnes.

L'idée a germé, il y a près d'un an. De quoi s'agit-il ? Dans le domaine de la vie quotidienne des familles, un certain nombre de nécessités se font sentir. Avec le développement du travail féminin et l'allongement de la durée de la vie, les besoins des particuliers en matière d'aide à domicile se sont accrus. La garde des jeunes enfants, le soutien aux personnes âgées, tant en ce qui concerne les soins infirmiers que l'aide ménagère afin de permettre leur maintien à domicile, l'assistance pour le petit dépannage, le repassage ou le jardinage, l'accompagnement scolaire et les cours particuliers. Autant de tâches pour lesquelles les ménages ne trouvent pas facilement des spécialistes compétents, qualifiés et disponibles à la demande pour les remplir.

Les pouvoirs publics ont souhaité « *blanchir le travail au noir* » et sortir ces activités de la clandestinité pour en faire de véritables emplois. Ils ont mis en place à cet effet des dispositifs, tel le dégrèvement fiscal. Ils ont surtout compris qu'il y avait là un immense gisement d'emplois inexploré.

## La débrouille individuelle

On compte beaucoup d'initiatives mutualistes. Une garantie d'assistance à domicile a été créée par des mutuelles telles que la MAIF ou la Mutualité française, ou encore par de grands groupes d'assurances. Mais aucune structure d'envergure ne permet à la demande et à l'offre de se rencontrer. C'est la réunion de la débrouille individuelle du côté de la demande et des innombrables associations du côté de l'offre. Le projet ESFIN est de constituer une véritable société de services qui permette l'adéquation des deux et soit une sorte de vaste supermarché d'aide à la personne. Il est essentiel pour cela que les utilisateurs aient à leur disposition une seule adresse qui coordonne tout ce dont les familles peuvent avoir besoin dans un département donné. Il faut être capable de répondre immédiatement et de fournir des gens qualifiés à qui l'on puisse faire confiance.

La phase de recherche et de prise de contacts est dépassée. Trois régions ont d'ores et déjà donné leur accord pour l'implantation des premières expériences. En Rhône-Alpes, la première zone d'intervention sera la Communauté urbaine de Lyon, et en Alsace deux villes, Strasbourg et Mulhouse. En Poitou-Charentes, le projet sera sans doute inscrit dans le contrat de Plan. Il prévoit de créer une union d'économie sociale qui interviendra dans quatre sites répartis sur les quatre départements de la région.

Des comités de pilotage ont été mis en place réunissant des représentants de la Mutualité régionale, de la Banque française de crédit coopératif et de l'Union régionale des œuvres privées sanitaires et sociales. Mais d'autres partenaires ont été intégrés tels que les associations intermédiaires, les unions de services de soins à domicile, les entreprises d'insertion, des caisses d'allocations familiales ou d'assurance- maladie.

Un cahier des charges est en cours d'élaboration dans chaque site pour définir les prestations, les modalités d'intervention, les qualifications demandées et les formations proposées pour monter ces services. A Strasbourg, si tout va bien, avant la fin de l'année, ces entreprises de services auront vu le jour et on pourra demander au pied levé une baby-sitter pour garder un enfant malade, une aide ménagère qui fasse les courses, aille chercher un enfant à l'école ou repasse, pour dépanner une maman empêchée, ou bien encore un professeur de piano ou d'anglais qui vienne régulièrement à domicile.

« *Notre objectif,* explique Pascal Dorival, *c'est de répondre aux attentes des foyers : les emplois se créeront après, tout naturellement, d'eux-mêmes. Il est temps qu'on reconnaisse à ces tâches leur noblesse, leur utilité, au lieu de parler comme certains l'ont fait de nouvelle domesticité.* » C'est une véritable politique industrielle dans le domaine des services que le groupe ESFIN s'apprête à mettre en place. La réussite et le succès de ces entreprises contribueraient à professionnaliser ces métiers.

**L. D.**

INSERTION

# Découvrir la vie sociale

*La Picardie propose aux jeunes en grande difficulté des stages de requalification par la culture*

BRETEUIL-SUR-NOYE (Oise). Quatre mille habitants, sa vallée verdoyante, ses vestiges gallo-romains et, à deux pas, la cité antique de Vanceuil-Caply, en cours de valorisation... Observer les vieilles pierres et les maisons gauloises, en faire des croquis, c'est devenu la passion de Nathalie. Elle fait partie des quatorze stagiaires – treize filles et un garçon – de dix-huit à vingt-cinq ans accueillis à Breteuil – depuis septembre 1992 et pour quinze mois – dans le cadre d'un stage d'insertion PAQE (Préparation active à la qualification et à l'emploi). Des jeunes chômeurs qui, pour la plupart, ont dû quitter l'école en sixième ou en cinquième et ne maîtrisent pas les savoirs de base tels que lire, écrire et compter. De stage-parking en TUC ou en CES, les complexes, la timidité et la solitude les ont toujours accompagnés dans leurs recherches d'emploi.

Menée par le Centre de formation du plateau picard (CFPP) en liaison avec la mission locale, cette formation, lancée à l'initiative de la municipalité socialiste de Breteuil, ne manque pas d'idées fortes. Car si elle comporte des séquences de remise à niveau traditionnelles, elle propose également un vaste programme de découvertes de la vie sociale, économique et culturelle. Le but : faire de ces jeunes, non pas des « *consommateurs* » de stages, mais des « *acteurs* » de leur milieu, précise Dominique Moisan, leur formateur du CFPP qui, pour préparer le stage, a exploré Breteuil pendant quinze jours afin de recenser « *tout ce qui fait la ville, toutes les compétences locales. Pour insérer quelqu'un, il faut savoir dans quel milieu on l'insère* ».

Mais le village est partagé. La démarche n'est-elle pas trop ambitieuse pour ce type de stage ? s'interroge-t-on. Et la culture mène-t-elle à l'emploi ? Pour Dominique Moisan, la question est mal posée. Car, avant de « *s'adapter* » au marché du travail, une phase de « *reconstruction intérieure* » s'impose. Et pour ces jeunes en mal de repère et de reconnaissance, se reconstruire signifie retrouver ses racines, réaliser son appartenance à une communauté. « *Dans le culturel,* insiste Dominique Moisan, *il y a une sorte de jeu qui nous relie les uns aux autres, des points de repère communs que l'on a acquis sans s'en apercevoir, des notions de la vie quotidienne que l'on partage.* » Ainsi, sur le site de Vandeuil-Caply, six jeunes stagiaires élaborent des panneaux signalétiques. Les jeunes parcourent aussi la ville en compagnie de Robert Capronier, vice-président de la société d'histoire de Breteuil. « *J'ai toujours essayé d'être proche d'eux, de ne pas prendre une attitude de professeur,* explique-t-il. *Je suis étonné par l'intérêt qu'ils portent à un domaine qui n'est pas évident : l'Histoire. Mais l'immédiateté de l'expérience visuelle concrétise mes commentaires. Ils retiennent bien. Cela peut leur apporter un sens de la réflexion.* » Laurence a ainsi réalisé, lors d'une évocation de l'Appel du 18 juin, dont elle n'avait « *jamais entendu parler en classe* », que son grand-père « *s'est battu pour quelque chose à laquelle il tenait, que la France a été occupée. C'est important pour moi* ». Patricia, elle, racontera un jour à sa famille « *comment Breteuil était avant* ». Savoir que le village « *a été détruit pendant la guerre, ça m'a fait un choc* », ajoute Fabiola.

## Retrouver confiance en soi

Mais il fallait aussi s'attaquer au manque de confiance en soi qui handicape les stagiaires, à leur difficulté à affronter les autres. Ce que les jeunes ont accepté de faire au travers de spectacles de « gymnastique volontaire », dont l'un se déroulait au profit des Restos du cœur. « *Je n'avais jamais fait de danse,* précise Patricia. *Maintenant, j'adore bouger, j'adore le contact avec les autres.* » Plus terre à terre, Sandrine, elle, n'a « *pas aimé* » parce que les tournées de gym' « *avaient lieu pendant notre temps libre et que nous n'étions pas payées* ». Il est vrai que les stagiaires touchent en majorité environ 2 000 francs par mois et en versent presque l'intégralité à leurs parents qui sont souvent au chômage.

Autre défi : les soirées de lecture publique. L'une en présence d'écrivains. Les jeunes devraient d'ailleurs participer à l'opération la Fureur de lire, à l'automne, peut-être sous la forme de lectures à plusieurs voix. Beaucoup de stagiaires avaient le trac, mais Patricia, par exemple, a senti que « *les gens écoutaient bien. Je regardais les personnes dans la salle que je connaissais et cela m'a beaucoup aidée* ». Fabiola, elle, « *était fâchée parce que tout le monde riait* » pendant qu'elle lisait un texte qui, reconnaît-elle pourtant, était drôle. Mais elle aurait préféré le silence parce qu'elle avait « *peur de ne pas y arriver* ». Laurence, quant à elle, avait « *l'impression que le lendemain les gens auraient oubliée. C'est bien de montrer ce que l'on sait faire. Encore faut-il que les autres s'en aperçoivent.* »

Curieusement, l'expérience du travail de la terre a été mal vécue par ces jeunes ruraux. « *J'ai essayé la seule méthode valable : partir des mains pour arriver au cerveau,* explique Lucien Legrand, conseiller municipal de Breteuil et jardinier, qui accueillait les stagiaires. *Le problème, c'est qu'ils ne savent pas utiliser leurs doigts, ils ne connaissent pas les arbres.* » Découragés, courbaturés, les jeunes ont vite abandonné.

La découverte du monde du travail s'est aussi faite au travers de visites ou de stages courts en entreprise : une usine d'aluminium, une maison de retraite, un hypermarché, la poste, par exemple. Des professionnels sont également venus parler de leur métier : un policier, un responsable des pompiers, une diététicienne, une infirmière notamment. Une enseignante, Mauricette Courtiaude, rencontrée sur le marché où les stagiaires réalisaient un sondage sur les besoins de la population, intervient bénévolement dans le cadre d'un soutien individualisé à la lecture et à la graphie. Elle en a profité pour organiser une rencontre entre ses classes de 4e et 3e technologiques et les jeunes du stage PAQE parce que, dit-elle, « *certains de mes élèves ont des difficultés pour avoir le CAP et se retrouveront un jour ou l'autre dans ce type de stage* »...

A quelques semaines de la fin de cette formation, où en sont les jeunes ? Beaucoup ont fait des progrès pour lire, écrire et compter mais du chemin reste à parcourir, semble-t-il. Les uns lisent plus, d'autres, toujours pas. Côté emploi, les contacts avec les entreprises ont du mal à déboucher sur des propositions concrètes, même pour des stages, mais des pistes existent. « *Les élus ne se pressent pas trop pour activer leur réseau de connaissances* », regrette Dominique Moisan, qui précise aussi que quelques offres ont été repoussées par des stagiaires. Mais au moins, les jeunes savent maintenant ce qu'ils ont envie de faire, comme Sandrine qui veut « *travailler dans une ferme* ». Christophe, le seul jeune homme, aimerait « *fabriquer des clés* », comme il l'a vu faire dans une forge. Quant à Nathalie, elle voudrait être dessinatrice, tandis que sa collègue souhaiterait « *trier les lettres à la poste.* » Reste qu'ils ont du mal à s'imaginer un avenir, soit parce qu'ils n'ont « *pas le niveau* », soit parce que leurs parents ne les soutiennent pas dans leurs choix. Surtout, beaucoup craignent que, « *comme avec les autres stages il n'y aura pas de travail* », et une seule estime que la formation ne lui a « *rien apporté* ». Mais tous soulignent l'importance pour eux d'avoir noué des amitiés.

Une certaine lassitude semble aussi s'être installée parmi les jeunes qui trouvent qu'on leur en a « *trop demandé* ». Sans garantie de résultat. Même Lucien Legrand, supporter du stage PAQE, a maintenant des doutes. Sur le contenu de la formation, d'une part, « *On ne peut réinsérer les gens humbles sans passer par le travail manuel* ». Sur son déroulement, d'autre part : « *Il faut que la ville toute entière prenne en charge le problème. Personne ne s'est intéressé au stage. A quoi pense la municipalité de Breteuil ? Comme toutes les municipalités, à attirer des entreprises qui vont, ensuite, fabriquer des chômeurs.* » Il reste encore quelques semaines pour réagir.

**F. A.**







مطابق للأصل

# ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

MATIF SA

Marché à Terme International de France



La Direction Centrale de la Stratégie et du Développement recherche un

## CHEF DE PRODUIT "FINANCE"

**Un des plus grands marchés à terme du monde**

**Une croissance de + 40 % au 1er semestre 93**

**Des technologies de pointe**

**Des projets ambitieux**

**Une dynamique des carrières**

**Une politique de formation**

Intégré à notre service "analyse des marchés", vous aurez pour rôle essentiel la réalisation d'études de marché, le suivi permanent de produits financiers afin de dégager les potentiels d'évolution ; vous serez une force de proposition en terme de développement (nouveaux produits / nouveaux clients), de décisions stratégiques...

De formation grande Ecole de Commerce, Ingénieur, Sciences Po, vous avez une première expérience qui vous a idéalement apporté la maîtrise des mécanismes de fonctionnement des marchés financiers. Vous parlez Anglais.

Le poste est évolutif.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en indiquant la réf. B/957 sur l'enveloppe à notre Conseil : ORNICAR 10, rue Portalis - 75008 PARIS.

ornicar GROUPE H&C CONSEIL

## VOTRE EXPERTISE VA PRENDRE DE LA HAUTEUR

*Si partout dans le monde Hewlett-Packard est synonyme de qualité et de performance, c'est que nous bâtissons notre réussite sur des hommes et des femmes capables d'innover en permanence, quel que soit leur domaine de compétence.*
*En donnant à chacun l'envie et la force de progresser, H-P est une formidable école de professionnalisme, que nous vous proposons de rejoindre.*

### • JURISTE D'AFFAIRES

*Pour notre site industriel de Grenoble , vous serez chargé de la négociation et de la rédaction de contrats internationaux, d'accords industriels dans le domaine des nouvelles technologies ; vous serez amené à mettre sur pied des "joint ventures"...*
*Titulaire d'une maîtrise de droit complétée de préférence par un DESS en droit des affaires, vous avez une solide expérience d'au moins 5 ans, dont 2 à 3 en milieu industriel, et vous êtes bilingue anglais-français (nombreux déplacements à l'étranger).*
*Vos atouts à ce poste relationnel et opérationnel : capacité d'adaptation, sens de l'écoute et du client.*
*Poste basé à Grenoble.*

*Merci d'adresser votre candidature à Avital DENAN - Service Recrutement - Hewlett-Packard France - 2, avenue du Lac P.A. du Bois Briard - 91040 Evry Cedex.*




Les Editions NATHAN recherchent un

## CONTROLEUR DE GESTION JUNIOR (H/F)

Au sein du Groupe de la Cité (Bordas, Larousse, Presses de la Cité, Dalloz, etc.), les Editions NATHAN produisent des ouvrages scolaires et de référence, des livres pour la jeunesse, des logiciels et du matériel éducatif.

Vous avez une formation supérieure type Ecole de Commerce (HEC - ESSEC - ESC,...) ou maîtrise de gestion (Dauphine,...) et 2 années d'expérience professionnelle réussies en cabinet d'audit, d'expertise comptable ou en contrôle de gestion. Personnalité, capacité à dialoguer avec différents interlocuteurs, goût du travail en équipe et autonomie sont des qualités essentielles pour ce poste. Votre mission : assister un senior dans le contrôle de gestion de plusieurs départements : examen de la rentabilité, préparation des tableaux de bords mensuels et des budgets annuels. Outre ce contrôle de gestion traditionnel, vous aurez également un rôle de conseil auprès des opérationnels.

Merci d'adresser sous référence CGI, lettre manuscrite, CV, photo et prétentions aux Editions Nathan Direction des Ressources Humaines - Bertrand HEIM 9 rue Méchain 75014 PARIS

GROUPE DE LA CITÉ NATHAN

■ JOUVEINAL, groupe pharmaceutique (1000 personnes, 1 milliard de francs de CA), nous recherchons notre

## Responsable du Contrôle de Gestion

*Rattaché au Secrétaire Général, assisté de 3 Contrôleurs Seniors vous concourrez à l'optimisation de notre performance économique en garantissant rapidité et qualité de l'information financière.*

*A 40/45 ans, diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce (+ DECF), vous avez acquis une excellente maîtrise du contrôle de l'information comptable et financière ainsi que du reporting anglo-saxon au sein d'un groupe industriel, si possible pharmaceutique.*

*Pour ce poste nécessitant l'anglais, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre + CV) sous référence 34 M à Jouveinal, DRH - BP 100 - 94265 Fresnes Cedex.*

jouveinal

## ENSEMBLE DANS LE FUTUR

***La Caisse d'Epargne de Picardie se place au premier rang des établissements financiers de sa région : plus de 1 000 collaborateurs, des fonds propres de 1,3 milliard de francs et un total bilan de 28 milliards. Solidement implantée à travers 9 groupes et un siège basé à Amiens, elle agit sur les pôles économiques de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme.***

### CONTROLEUR GENERAL
Responsable Département Audit Inspection

Vous avez pour objectif de permettre à la Direction Générale de disposer de tout l'éclairage nécessaire sur l'activité de la Caisse d'Epargne et sur la conformité de ses modes de fonctionnement avec l'ensemble des règles internes et externes.

Vous fournissez au Président du Directoire les éléments d'analyse sur le fonctionnement de l'entreprise afin d'optimiser sa prise de décision.

Après approbation, vous faites mener les actions d'audit avec rigueur et indépendance dans les domaines juridique, comptable, fiscal, social, commercial, informatique, sécurité, bancaire...

Vous intervenez également, avec votre équipe, pour assurer ou contrôler le respect des décisions du Directoire, des procédures, des règlementations professionnelles et des systèmes d'organisations.

De formation comptable et financière DECS, vous avez une expérience très confirmée de 5 ans dans le domaine de l'Audit-Inspection.

Vous avez une connaissance approfondie des activités du réseau : règlementation, produits, services, comptabilité...

Ce poste exigeant nécessite une grande rigueur, le goût de l'analyse et l'esprit de synthèse. **Réf. RDA**

### AUDITEUR

Vous avez pour mission de veiller à l'application des dispositions légales et réglementaires et des décisions de la Direction de l'entreprise.

A ce titre, vous menez des actions d'audit, notamment :
- sur le niveau de sécurité des opérations, des valeurs, des biens et des personnes ;
- sur l'efficacité et la conformité des actions menées par les différents services ;
- sur le respect des objectifs fixés.

De formation Grande Ecole de Gestion ou Université, vous êtes débutant avec un fort potentiel.

Ce poste évolutif exige rigueur, méthode et disponibilité associées à un sens développé de la communication.

La connaissance de l'outil informatique est indispensable. **Réf. AUDI**

### CHARGE D'ETUDES RESSOURCES HUMAINES

Au sein de la Direction des Ressources Humaines, vous menez les études qualitatives et quantitatives destinées à connaître et anticiper l'évolution des emplois, les exigences des métiers et vous contribuez au développement des compétences des salariés.

Vous participez aux analyses des emplois et à l'élaboration de systèmes tels l'entretien annuel, le bilan professionnel...

Vous aurez également pour mission de proposer, mettre en place et exploiter les outils et tableaux de bord permettant le suivi des mobilités, des promotions, des recrutements et des formations correspondantes.

Vous conduisez aussi des études dans le domaine des relations sociales, vous proposez les modalités d'application des modifications de la législation et vous prenez en compte l'impact des éléments relatifs à l'emploi dans les relations avec les partenaires sociaux.

De formation supérieure Gestion et Ressources Humaines, vous avez une expérience réussie de la fonction acquise de préférence dans le secteur tertiaire.

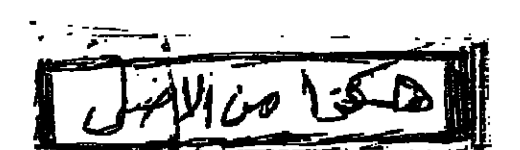
Organisation, rigueur et force de proposition complètent vos qualités d'écoute et de communication. La maîtrise des outils informatiques est indispensable. **Réf. CERH**



CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE

***Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence choisie à la Direction des Ressources Humaines - Caisse d'Epargne de Picardie - 2, boulevard Jules Verne - BP 0727 - 80007 Amiens Cedex 1. Pour plus d'informations, tapez 3617 NC2 - référence du poste choisi.***

NC Communication



# ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

## PLACE AUX HOMMES !

*Dans un environnement difficile, H-P continue à afficher une croissance et une rentabilité exemplaires. Ce succès, c'est avant tout celui d'hommes capables de relever des paris technologiques audacieux. C'est pourquoi la fonction Ressources Humaines s'inscrit au cœur de notre développement.*

*Son rôle : intégrer la dimension humaine dans les réflexions stratégiques des directions fonctionnelles pour mieux contribuer à la réalisation de leurs objectifs.*

*Qu'il s'agisse de sélectionner et recruter les hommes, d'élaborer et gérer les outils de formation et de communication, de mobiliser et coordonner les talents, l'audace et la qualité de notre démarche nous permettent de donner à la fonction Ressources Humaines toute sa dimension.*

*Diplômé Bac + 5 en ressources humaines ou psychologie du travail, Sciences-Po, Celsa vous pensez qu'efficacité et qualité sont étroitement liées ? Rejoignez-nous comme :*

### RESPONSABLE RECRUTEMENT

*(3 à 5 ans d'expérience).*

*Votre aisance relationnelle et votre capacité à innover feront la différence.*

*Pour ce poste basé dans notre unité de Grenoble (1400 personnes), merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 1474 • 93 M à notre conseil, Elisabeth HURBIN, Cabinet Chantal Baudron : 61, boulevard Haussmann, 75008 Paris.*




Dynaling




**19-49-69-40 59 21**

aussi Samedi/Dimanche de 17.00 à 19.00 heures

Une chance extraordinaire pour le professionnel du marketing et de la distribution

## GÉRANT

chez un fabricant et concepteur réputé de systèmes graphiques

*Avez-vous une expérience de plusieurs années dans la distribution et le marketing des produits add-on pour PC ? Etes-vous actuellement chef du marketing, de la distribution ? Ou recherchez-vous un nouveau défi en tant que gérant ? Parlez-vous l'anglais ?*

Alors, lisez bien ce qui suit : concepteur et fabricant de systèmes graphiques hautement spécialisés à la fois pour le matériel et pour les logiciels, nous jouissons d'une réputation internationale. Notre clientèle est constituée de fabricants d'ordinateurs, de VARS et de distributeurs. Pour étendre et renforcer nos activités en France, nous vous recherchons, avec votre qualification. Observer le marché, étendre les canaux de distribution et recruter des partenaires stratégiques ne constituent que quelques-unes de vos tâches axées vers l'extérieur. A l'intérieur, vous dirigez la société comme un centre de profit, vous démontrez vos capacités de leader en recrutant et en dirigeant vos collaborateurs.

Bref, vous êtes «la tête et le moteur». Vous rendez compte directement à la Direction générale. Nos conseillers vous en diront plus. Michel Fourier se tient à votre disposition pour une première prise de contact à Paris, téléphone : (1) 42-68-01-76. Vous pouvez également appeler M. von Daak à Francfort, LM 3420, ou lui écrire directement.

**Baumann Unternehmensberatung**
**Frankfurt ◊ Zürich**
Hanauer Landstr. 220 · 60314 Frankfurt am Main
Telefon 19-49-69-40 59 21 · Telefax 19-49-69-49 60 901

---

ING LEASE — Filiale française de leasing d'un important groupe de service financier européen (50 000 personnes), ING LEASE recherche pour son agence Ile de France un :

## INGENIEUR D'AFFAIRES

Vous serez chargé de prospecter un marché, d'élargir et de développer un portefeuille de clients susceptibles d'utiliser le CREDIT, le CREDIT BAIL et la LOCATION pour le financement de leurs investissements productifs.

A 26/30 ans, de formation supérieure commerciale et/ou gestion financière, vous possédez une expérience de 3 à 5 ans à un poste opérationnel de terrain dans un secteur similaire.

Vous parlez anglais et maîtrisez la micro-informatique.

Poste basé en région parisienne Est.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo) sous réf. 36 à notre conseil : A.L PARTNERS - 86/88 Grande Rue - 92310 SEVRES.

**A.L PARTNERS**
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

MEMBRE DE LA [illegible] — OBC CONTESSE

---

Filiale d'un groupe, 1er Européen dans son domaine, notre société (330 personnes - 350 millions de CA) spécialisée dans les biens d'équipements recherche son

## DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Rattaché au Président et membre du Comité de Direction, vous avez pour mission de concevoir et de faire évoluer les systèmes d'information, d'aide à la décision, de gestion des ressources et besoins financiers.

Vous animez une équipe de 12 personnes dans les domaines suivants : comptabilité générale, analytique et budgétaire, contrôle de gestion industriel et commercial, informatique, suivi de chantiers...

Vous souhaitez gagner en autonomie et avoir la possibilité de jouer un rôle véritablement moteur en participant au développement d'une société dans un contexte groupe.

A 35 ans, de formation Grande Ecole de Commerce et bilingue anglais, vous avez nécessairement une expérience de 8 à 10 ans de gestion financière opérationnelle et du reporting, de préférence dans le BTP.

Poste basé à PARIS.

*Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence LM 187 K à notre Conseil ARCO - Luc FROMAIGEAT - 18, avenue de l'Opéra -75001 PARIS.*

**ARCO**

OBC CONTESSE

---




association nationale pour la formation professionnelle des adultes

### CADRE COMPTABLE ET FINANCIER

*devenez*

## FORMATEUR

***L'AFPA recherche pour son établissement de Neuilly-sur-Marne, un Cadre Comptable et Financier capable d'intervenir dans toutes les étapes de l'ingénierie de formation.***

Vous avez un niveau II en comptabilité et gestion, une expérience de 5 ans minimum en cabinet et/ou PME/PMI, une expérience de conseil en gestion des compétences, en organisation et en bureautique.

Vous êtes intéressé par le devenir des métiers de la comptabilité et la formation des adultes, par l'animation d'un réseau de formateurs et la conduite de stages, l'AFPA recrute pour cette fonction un CDI et un CDD 12 mois.

Adressez votre candidature au Centre Pédagogique et Technique d'Appui - Madame Nicole TASSO - BP 155 - 93331 NEUILLY-SUR-MARNE Cedex.

Austin Knight

---

Le Groupe **EUREST FRANCE** (17000 p., 2,5 Mds CA) doté d'une organisation décentralisée, occupe une place prépondérante sur le marché de la restauration collective et recherche aujourd'hui un(e)

## Responsable Service Juridique

Animateur d'une équipe de 3 personnes, vous intervenez pour l'ensemble des activités de restauration du groupe (entreprises, enseignement, santé)

Vous prenez en charge la négociation des contrats et des accords conclus dans le respect de la réglementation spécifique à notre métier. Vous avez un rôle permanent d'assistance et de conseil auprès des responsables commerciaux et opérationnels. Vous garantissez l'application par l'entreprise de la réglementation en vigueur en tenant compte de son évolution. Enfin, vous assurez la gestion des dossiers contentieux et des assurances.

Agé(e) de 35 ans environ, titulaire d'un 3ème cycle de droit des Affaires complété, si possible, par une formation en gestion, vous avez acquis une expérience professionnelle similaire et possédez de réelles qualités d'organisation, de rigueur et de communication. Une bonne connaissance des contrats publics est un atout supplémentaire. Poste basé à **Levallois Perret.**

Corinne LANGOURIEUX vous remercie de lui adresser lettre manuscrite, cv, photo et prétentions sous référence RSJ09.93 à EUREST France BP 327 - 92307 Levallois Perret Cedex.

EUREST FRANCE — l'avenir de bon appétit

(Organisation et Publicité)

---

**Groupe industriel français d'implantation mondiale recherche pour sa Direction Fiscale un**

## EXPERT FISCAL

Outre votre formation (Ecole nationale des impôts ou DESS) vous possédez une expérience de 3 à 5 ans en fiscalité dans une entreprise. Vous pratiquez l'anglais et vous alliez rigueur, sens du concret, esprit d'analyse.

Au sein d'une petite équipe vous traiterez les divers problèmes fiscaux qui se posent au Groupe et à ses filiales dans un contexte international.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 315 à COMMUNIQUÉ - 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

MEDIAPA

---




**Depuis le 1er septembre 1993, MIREILLE PROUST CONSULTANTS a ouvert un nouveau bureau à NANTES, en centre ville :**

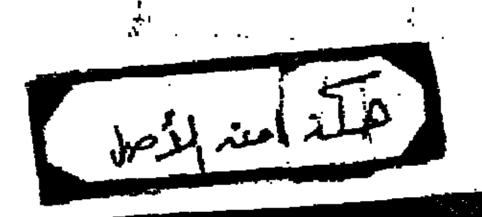
## *1 allée Cassard Cours des 50 Otages - 44000 NANTES*

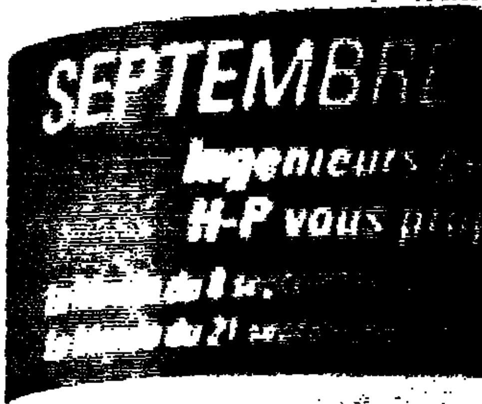
*Nos consultants seront heureux de vous y accueillir.*

**MIREILLE PROUST CONSULTANTS**
NANTES - ANGERS - PARIS

**Pour les joindre, téléphonez au : 40 35 30 00**

(Organisation et Publicité)






ADMINISTRA

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMP

UN CHEF DE MISSION

UN ASSISTANT CONFIR








# ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

*Gestion - Finance - Ressources humaines - Juridique*

## SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

(PARIS - 35 salariés)

Largement investie dans l'économie sociale.
Nous apportons notamment nos conseils à des S.E.M., caisses de retraite, associations, municipalités, comités d'entreprise, etc.
Pour étoffer notre secteur Commissariat aux comptes, nous recrutons :

**UN CHEF DE MISSION**

Spécialiste caisse de retraite, bac + 4 ou plus et expérience à ce poste.

**UN ASSISTANT CONFIRMÉ**

D.E.C.S.-D.E.C.F. et expérience du C.A.C. sur les spécialités de notre cabinet.
Adresser candidatures sous réf. 8675 *Le Monde Publicité*, 15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia, 75902 PARIS CEDEX 15

8981 95 x 135




Une des toutes premières sociétés de commercialisation de sucre en Europe (6,5 mrds - 125 personnes), filiale de **GENERALE SUCRIERE - GROUPE SAINT LOUIS** et de **SUCRE UNION**

**CREE** le poste à **Paris-Etoile** (8ème)

## CONTROLEUR DE GESTION

**26 ans, de formation supérieure, vous avez 2 ans d'expérience d'AUDIT en entreprise ou en cabinet.**

Relevant du Directeur Administratif et Financier, vous bénéficierez d'une **LARGE AUTONOMIE** et serez chargé notamment de :
- établissement du budget annuel ;
- suivi mensuel d'activité : tableaux de bord, compte d'exploitation, analyse des écarts, proposition de mesures correctives ;
- élaboration et mise en place de procédures de gestion ;
- études économiques telles que rentabilité prévisionnelle de nouveaux produits.

Vous effectuerez également des missions d'audit opérationnel et d'audit comptable.

Merci d'écrire, sous réf. EURO/CONT.GES/16M, en indiquant votre salaire actuel à notre conseil Richard Bénatouil **GROUPE BBC** - 1 bis place de Valois - 75001 Paris.
Réponse et **discrétion absolue** assurées.

maman, les petites annonces qui sont le reflet des grands courants ont-elles un nom ?

- oui, un nouveau nom :



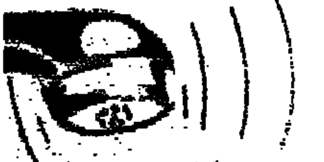

Agence conseil en communication pour les ressources humaines regroupant HCA, Organisation et Publicité, Plain Champs, RSCG Carrières.

Au sein de cette nouvelle agence, HCA est la marque spécialisée en communication interne et édition.
2, rue Marengo, 75001 Paris (1) 42 60 37 17 10, rue du Plâtre, 75004 Paris (1) 42 71 51 51
agences régionales à Lille, Lyon, Nantes et Toulouse.



---

REPRISES



19-49-69-40 59 21
Samedi/Dimanche de 17.00 à 19.00 heures

... pour le professionnel du marketing et de la distribution

**GÉRANT**

... et concepteur réputé de systèmes graphiques

Frankfurt · Zürich

A.L PARTNERS

Responsable Service Juridique

Depuis le 1er septembre 1993, MIREILLE PROUST CONSULTANTS a ouvert un nouveau bureau à NANTES, en centre ville : ... 50 Otages - 44000 NANTES

Pour les joindre, téléphonez au 40 35 30 00

# LE MONDE DES CADRES

*Promotion - Médias - Communication*

---

Nous faisons partie des premiers groupes français de conseil en management. Professionnalisme, sens humain, indépendance d'esprit sont les valeurs qui conditionnent notre croissance rapide. Nous mettons notre imagination, notre savoir-faire et notre sens des résultats au service des directions générales de groupes financiers et industriels. Notre objectif est d'accroître leurs performances en les assistant dans la définition et la réalisation de leurs choix essentiels. Pour accompagner notre développement dans le domaine de l'organisation et des systèmes d'information, **nous recherchons des consultants juniors, débutants ou ayant une première expérience réussie depuis 2 ans dans un cabinet d'audit, de conseil ou en entreprise.**



EUROGROUP CONSULTANTS

HEC, ESSEC, ESCP, CENTRALE, TELECOM, SUP'AERO

**REJOIGNEZ NOS EXPERTS DANS LA FINANCE, L'INDUSTRIE ET LE MANAGEMENT DE GRANDS PROJETS.**

# Consultants j u n i o r s

## Organisation et systèmes d'information bancaires

Votre formation initiale ou votre première expérience d'auditeur dans un cabinet anglo-saxon vous a permis d'acquérir des compétences en organisation et en systèmes d'information au sein de ces métiers. Auprès de notre clientèle, vous serez responsable de missions de diagnostic et de mise en place de nouvelles organisations et/ou de nouveaux systèmes d'information dans des environnements complexes.

## Stratégie informatique

Débutant ou déjà confirmé d'une expérience en cabinet ou dans une direction organisation et informatique, vous participerez à des missions de stratégie informatique et apporterez un support technique pointu sur des interventions plus vastes dans les domaines suivants :
• élaboration des schémas directeurs et management de projet • évaluation des performances des fonctions et des équipements informatiques • réseaux/bases de données • sécurité informatique.

Pour devenir expert à votre tour, merci d'adresser votre candidature, à Joseph Florentin, Eurogroup Consultants, 17 rue Louis-Rouquier, 92300 Levallois.

MEDIA SYSTEM

---



Aujourd'hui, LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS est au service de 267.734 entreprises sur Paris et sa région et gère un budget de 3 milliards de F.

Son rôle est multiple: consultatif, appui aux entreprises, enseignement, gestion d'équipements publics.

Mais la C.C.I.P., ce sont aussi de prestigieuses filiales - Palais des Congrès, Parc des Expositions Paris-Nord Villepinte - et, à travers ses réalisations, la maîtrise des technologies de pointe

**LA DIRECTION DE L'ORGANISATION ET DE L'INFORMATIQUE**
**conseille les Directions, Ecoles et Filiales de la C.C.I.P. sur le plan organisationnel et informatique. Elle assure la maîtrise d'œuvre (conception, réalisation, exploitation) des projets qui lui sont confiés.**
**Elle recherche un**

# Organisateur

**Vous intervenez en tant que conseil auprès des opérationnels dans leurs choix organisationnels.**

**Vous concevez et améliorez les procédures générales.**

**De formation supérieure (Bac + 4), vous avez une expérience réussie de plus de 5 ans en organisation (dont 2 en tant que chef de projet) dans des organismes du secteur public ou dans des sociétés de conseil. Vous avez une bonne culture générale en informatique.**

**Vos aptitudes au dialogue et à la concertation, ainsi que vos qualités rédactionnelles seront valorisées à ce poste.**

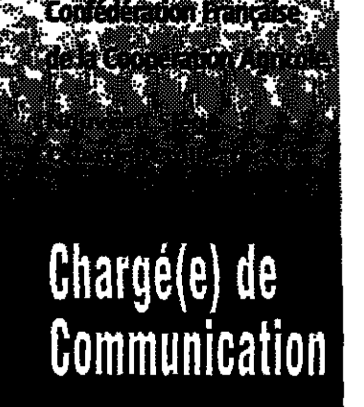
**Notre politique de formation et de mobilité vous assurera de réelles perspectives de carrière.**

**Merci d'adresser votre candidature sous référence ALM09338 à la C.C.I.P. - DRH - 8, rue Chateaubriand - 75008 PARIS.**



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

---




***La CFCA, Première Instance Nationale de la Coopération Agro-Alimentaire,*** regroupe sous sa nouvelle organisation 4 grands départements : politique agricole, questions législatives et règlementaires, économie des entreprises, gestion des ressources humaines.

□ Sous l'autorité du responsable du département "Politique agricole et affaires générales", le(la) chargé de communication aura en charge : les relations avec la presse et les médias, les publications, l'information interne, l'initiation et la gestion d'évènements professionnels, et l'animation de la commission "communication" de l'institution.

□ Formation supérieure (BAC + 4/5). Age 30-35 ans. Capacité rédactionnelle de haut niveau. Habitude des débats et du travail collégial. Connaissance des milieux professionnels et politiques appréciée.

Adresser C.V. complet avec motivations, références et photo sous code 277 à : **L.P.A. GENEVAY** - 11 Square Jasmin - 75016 PARIS.

PRB communication

---

# *Secrétaire de Direction*

**IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANCAIS** recherche Secrétaire de Direction

Les missions affectées à ce poste impliquent un sens de l'organisation et de la rigueur, des qualités de coordinatrice indispensables à l'activité juridique et médico-pharmaceutique internationale du Département intéressé.

Une formation supérieure et une solide expérience du Secrétariat de Direction sont requises.

La candidate devra être parfaitement trilingue Anglais-Allemand.

Ce poste est situé à Paris et offre par ailleurs de nombreux avantages sociaux et professionnels.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae et photographie s. réf. 22029 à DEB'S 103, rue Jouffroy d'Abbans 75017 PARIS Discrétion assurée.

---

**GRAND GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL,** basé à **PARIS,** recherche

# RESPONSABLE IMMOBILIER

Pour conseiller la Direction Générale et les Directions opérationnelles de leurs actes immobiliers et pour valoriser le patrimoine.

Votre formation et votre expérience passée vous auront rendu apte à gérer des immeubles aussi bien que de conduire des opérations immobilières dans leurs aspects juridiques, financiers, techniques et de gestion. Vous serez seul dans la fonction.

Vous avez entre 32 et 40 ans. Vous êtes rigoureux mais imaginatif, clair dans vos démarches, homme de contacts capable de convaincre et de négocier.

Vous avez un très bon niveau d'anglais.

Envoyer CV, photo et références d'opérations effectuées sous réf. 4149 à **EUROMESSAGES** BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex qui transmettra ou tapez **3616 EUROMES code 4149**

3616 EUROMES

ORC CONTESSE

---

E7 **EUROSEPT ASSOCIES**
Conseil en Gestion
Organisation et Systèmes d'information

recherche

# Consultant

pour renforcer le pôle d'activité Services Publics - Administrations - Industrie, dans les domaines suivants :
- Organisation,
- Logistique,
- Systèmes d'information.

Vous avez 27-30 ans, une formation grande école et :
- une expérience professionnelle de 2/3 ans,
- une certaine autonomie,
- une forte aptitude à communiquer.

Nous vous proposons de valoriser cette première expérience vers les métiers du conseil de haut niveau.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV) sous référence PM à Isabelle Dichant - 98 Route de la Reine - 92513 Boulogne cedex.

---

# *Responsable d'édition* h/f

*Nous sommes un grand Editeur. Notre image, notre savoir-faire, notre appartenance à un grand groupe et notre développement, nous permettent de proposer une réelle opportunité d'évolution à un responsable d'édition capable de concevoir des projets d'envergure et d'en assurer la réalisation.*

Rattaché au directeur du **département scolaire,** vous prenez en charge le **secteur lettres** (français, histoire, géographie). Avec l'aide d'une équipe de 5 collaborateurs que vous encadrez et animez, vous avez pour missions principales :
- proposer des projets de livres et de collections,
- rechercher les auteurs, définir avec eux les orientations des livres,
- contrôler la réalisation de chaque ouvrage (planning, coût),
- participer à l'élaboration des opérations promotionnelles.

**De formation supérieure,** vous avez obligatoirement une **bonne expérience de l'édition scolaire ou parascolaire.**
Une expérience de l'enseignement constituerait un atout supplémentaire.
Votre goût pour le **développement,** vos capacités **d'innovation,** votre sens de l'organisation et de la **gestion,** votre goût pour la **pédagogie** et votre **aptitude à diriger,** vous permettront de réussir dans votre mission.
Vous trouverez chez nous des enjeux à la mesure de vos compétences et de vos ambitions.
Pour en savoir plus, en **toute confidentialité,** écrivez à notre conseil Jean-François JOURDREN, s/réf. J851 (lettre manuscrite., CV + prétentions).

**Triade & associés**
171, QUAI DE VALMY - 75483 PARIS cédex 10

---

Consultant

FINANSEARCH

GAGNERAUD

DIRECTEU
D'AGENCE
BATIMENT

Mercuri Urval

Bac+4/5

(1) 42 27 40 27

Tél. 47 61

MEDI Cadres

# LE MONDE DES CADRES

## Consultant associé

Notre connaissance approfondie des Ressources Humaines dans les métiers du tertiaire financier, administratif et *informatique (Banques, Assurances, Caisses de Retraite et Immobilier)* et des Directions Financières et Comptables des entreprises, nous confère un statut de spécialistes reconnus.

Si vous désirez participer à notre développement, et possédez une expérience confirmée en cabinet, vous gérerez en toute autonomie votre propre portefeuille de clients, et assurerez personnellement vos missions.

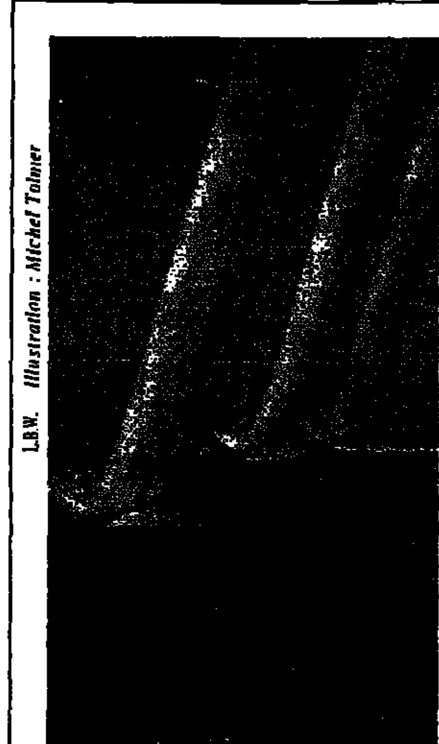
La connaissance de nos secteurs d'activité sera évidemment un atout supplémentaire ainsi que la pratique d' une autre langue européenne.

Merci de nous adresser votre lettre de motivation + C.V., sous la réf. 159/M :

14, rue de Provence 75009 PARIS

FINANSEARCH

---



L.B.W. Illustration : Michel Tolmer

**— UN CHOIX QUI DETERMINE VOTRE AVENIR. —**

Une grande figure mondiale du conseil, 6 000 consultants dans le monde une clientèle de qualité dans tous les secteurs de l'économie. Pour renforcer notre développement nous recherchons des

## CONSULTANTS

### Organisation et Système de Gestion Réf. OSG

Diplôme d'une grande école (d'ingénieur ou de commerce), vous possédez 3 à 5 ans *d'expérience opérationnelle acquise en* entreprise industrielle de préférence à un poste clé dans les domaines de la comptabilité, la gestion financière, le contrôle de gestion, la *logistique industrielle et la gestion de* production. Par ailleurs, vous avez déjà participé à la mise en place de l'un des progiciels suivants : Oracle, SAP, JDE DBS.

Vous interviendrez sur des missions d'organisation financière internationale, de Business process reengeneering, de conception de systèmes de gestion, de sélection et mise en place de packages.

### Systèmes d'Information Réf. SIM

Votre formation initiale (école d'ingénieur) est complétée par 2 à 3 ans d'expérience *professionnelle en entreprise, banque,* assurance, SSII réputée ou cabinet conseil.

Vous disposez d'une expertise opérationnelle acquise dans les domaines de la conception, l'ingénierie des systèmes d'information. La maîtrise d'une technologie avancée (Architecture client serveur, IOO, GED) sera particulièrement appréciée.

Au sein de Price Waterhouse, vous participerez à des missions de schémas directeurs, d'audits d'entreprise et de pilotage de projets.

Chez Price Waterhouse, vous allez vous investir dans un environnement stimulant au sein d'équipes pluridisciplinaires qui servent les plus grandes entreprises françaises et multinationales. Pour ces deux postes, la pratique de l'anglais est indispensable.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous référence choisie à Catherine VERDIER, PRICE WATERHOUSE MANAGEMENT CONSULTANTS, 11 rue de Laborde, 75008 PARIS

*Price Waterhouse Management Consultants*



---




## DIRECTEUR D'AGENCE BATIMENT

***Votre mission :** Patron de votre agence, vous êtes responsable de sa profitabilité et de son activité. Vous organisez et dynamisez la structure en optimisant nos chantiers et le fonctionnement interne de la socitété.*

*Commercial, vous apportez les affaires que vous suivez jusqu'à la négociation finale en vous appuyant sur le savoir-faire et les contacts du groupe.*

*Manager, vous apportez votre compétence technique et votre sens de l'encadrement pour développer le potentiel de vos équipes.*

***Votre profil :** ESTP ou similaire, la quarantaine, vous avez déjà une double expérience des travaux du Bâtiment et du commercial. Vous souhaitez prendre des responsabilités plus globales en restant proche du terrain dans une structure de taille humaine.*

***Nous vous offrons :** l'appui d'un groupe structuré et performant, la possibilité de développer une affaire à fort potentiel et des conditions de travail attractives.*

*Merci d'adresser CV, photo, lettre en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 95, avenue Victor-Hugo, 92563 Rueil-Malmaison Cedex, sous la réf. 58.0464/LM, portée sur lettre et enveloppe.*

Mercuri Urval

---

[redacted]

RECHERCHE dans le cadre de son développement international

## Un Responsable de Zone Export

**(pour la Suisse, la Turquie, le Portugal, puis l'Amérique du Sud et Singapour...)**

*Directement rattaché à la Direction Générale*

***VOTRE MISSION :***

- Prendre connaissance des produits existants.
- Analyser les potentiels de la zone géographique sous votre responsabilité.
- Mettre en place les outils commerciaux et définir un budget.
- Organiser le réseau de commercialisation le mieux adapté au pays.
- Assurer la promotion et développer le chiffre d'affaires.

***VOTRE PROFIL :***

- 28 ans minimum.
- Diplômé d'une école supérieure de commerce.
- Excellente maîtrise de l'anglais et de l'espagnol.
- Une bonne connaissance de la commercialisation de produits d'équipement sanitaire (ou équivalent) serait un atout supplémentaire.
- Rompu aux techniques de négociation commerciale à l'export.

***Poste basée à Paris, 70 % du temps en déplacement***

***Votre rémunération sera composée d'un fixe important + primes***

*Merci d'envoyer votre dossier (lettre, CV, photo et prétentions) à :*

[redacted]

---

# Bac+4/5

Vous avez une première expérience professionnelle.

Notre agence de publicité vous propose de participer à une table ronde pour préparer des prétests de campagne le 23 septembre à 14 h 30.

Merci d'appeler le 42.27.40.27 de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h.



notre numéro (1) 42 27 40 27

---

DANIEL MOREAU A LE PLAISIR DE VOUS ANNONCER QU'IL A REJOINT LE GROUPE GTF-GSA, AFIN DE CRÉER MEDI CADRES, CABINET DE RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ DANS LE DOMAINE BIOMÉDICAL, DONT IL PREND LA DIRECTION.

Contact : Daniel Moreau, MEDI Cadres, 3 rue des Quatre-Cheminées - 92100 Boulogne.

**Tél. 47 61 96 31**




---




**RMC - leader européen du béton prêt à l'emploi et des granulats - 4 MdF de CA 2000 collaborateurs - recherche pour son siège à RUNGIS (94) son**

## *Responsable des Etudes Economiques - hf*

A 25-30 ans, de formation économique, vous êtes diplômé(e) de Sciences-Po, grande Ecole de Commerce ou DESS de Sciences Economiques, vous possédez idéalement une première expérience du milieu industriel. Vous avez la maîtrise des techniques d'études macro et micro économiques, de réelles qualités rédactionnelles, une bonne pratique de l'outil informatique (IBM PC ou PS) et de l'anglais écrit.

En collaboration avec notre Directeur du Plan et du Développement, vous participez à l'analyse de la conjoncture et des marchés afin d'élaborer les prévisions d'activités du Groupe. Vous assurez la représentation du Groupe auprès des instances d'études économiques.

Vous prenez en charge les études de diversification, de concurrence, d'orientation stratégique et gérez les systèmes d'information. Vous développez des contacts tant en interne avec nos Directions Opérationnelles, qu'à l'extérieur avec les organismes d'information.

Vos qualités humaines, de rigueur, de disponibilité, d'autonomie et de confidentialité sont les atouts indispensables pour réussir dans notre entreprise dynamique et attrayante.

Adressez lettre, CV, photo et prétentions sous référence 9089M à PLURI CONSULTANTS - 28 rue Viala - 75015 Paris.



*Pluri Consultants*

---

DRES

LA DIRECTION DE L'ORGANISATION ET DE L'INFORMATIQUE conseille les Directions, Ecoles et Filiales de la C.C.I.P. sur le plan organisationnel et informatique. Elle assure la maîtrise d'œuvre (conception, réalisation, exploitation) des projets qui lui sont confiés. Elle recherche un

## Organisateur

Vous intervenez en tant que conseil auprès des opérationnels dans leurs choix organisationnels.

Vous concevez et améliorez les procédures générales.

De formation supérieure (Bac +4), vous avez une expérience réussie de plus de 5 ans en organisation (dont 2 en tant que chef de projet) dans des organismes du secteur public ou dans des sociétés de conseil. Vous avez une bonne culture générale en informatique.

Vos aptitudes au dialogue et à la concertation, ainsi que vos qualités rédactionnelles seront valorisées à ce poste.

Notre politique de formation et de mobilité vous assurera de réelles perspectives de carrière.

Merci d'adresser votre candidature sous référence ALM09538 à la C.C.I.P. - DRH 8, rue Chateaubriand 75008 PARIS



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

...étaire de Direction

Responsable d'édition

# LES DIRIGEANTS

*Direction générale*
*Direction générale adjointe - Secrétariat général*



# CARRIÈRES INTERNATIONALES

*Postes basés à l'étranger*



# CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES

*Partenariat avec 9 journaux européens*








NATIONALE DE COLLECTIVI

CHEF DE MISSION DISTRIBUTION

oulevard Latour-Maubourg




*Pour passer vos annon*

46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74



Directeur

Florian Mantione Institut

# CARRIÈRES
# 'ERNATIONALES

*Postes basés à l'étranger*

Société ALSER SA, leader sur le marché de l'équipement de la grande distribution (linéaires de vente) recherche

pur la création de sa filiale ALSER ASIA, basée à Taipei, TAIWAN REPUBLIC OF CHINA un

## :ESPONSABLE DES VENTES

développerez la clientèle existante et prospecterez sur le né local. Poste évolutif pouvant déboucher sur une Direction nerciale voire la responsabilité de la filiale
rmation BAC + 3, âgé de 28/35 ans, vous possédez une rience de la grande distribution, une connaissance des nés asiatiques et maîtrisez parfaitement l'anglais. (réf. 1071/A)

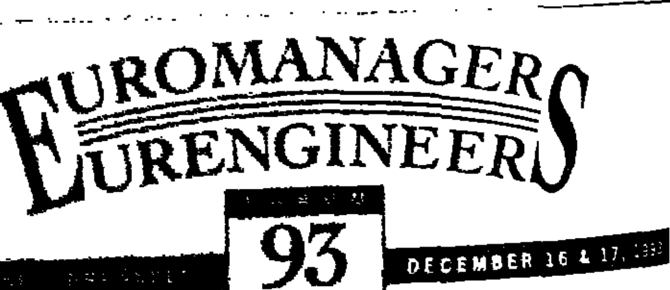
pour sa filiale allemande ALSER GMBH, basée à FRANCFORT A/M

## ESPONSABLE DES VENTES
*Equipement de magasins*

s possédez une formation supérieure (bac + 3) et une érience significative de la grande distribution. A 28/35 ans, gue allemand, votre fort potentiel vous permettra d'évoluer dement au sein de notre groupe comme Directeur Commercial ipement. (réf. 1071/B)

d'adresser lettre manuscrite + CV + photo et prétentions à 2 rue de Garches, 92215 SAINT CLOUD en mentionnant érence du poste choisi

alser







Le Monde

EMDS and media partners in ten countries invite
00 high-potential graduates

COMMERZBANK

EMDS





# SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF



## Directeur Général des Finances et du Contrôle de Gestion

*LA VILLE DE RENNES 203.000 habitants, 4.100 agents, recrute son Directeur Général des Finances et du Contrôle de Gestion*

■ **MISSIONS**

Membre de la Direction Générale de la Ville, il contribue, sous l'autorité du Secrétaire Général, à la définition de la politique générale des services de la Ville.

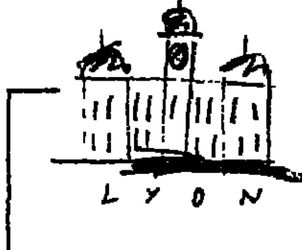
Il anime et coordonne l'activité de la Direction des Affaires Financières (30 personnes) et celle du Service du Contrôle de Gestion créé en 1991 (4 personnes), placés l'un et l'autre sous son autorité. Le budget 1993 de la Ville de Rennes est de 2 Mds de francs.

■ **PROFIL**

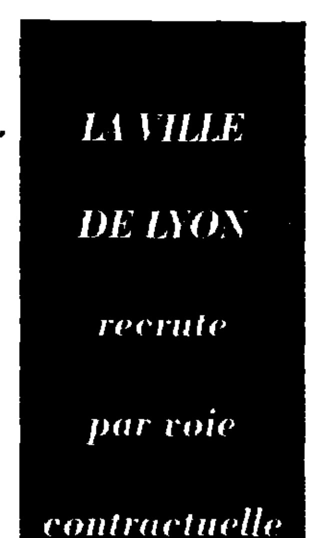
Ce poste s'adresse aux administrateurs territoriaux ainsi qu'aux fonctionnaires détachés ayant une formation et une pratique de la gestion et de l'expertise financière tant publique que privée.

Une bonne expérience de la gestion d'équipe, un sens des contacts, de l'organisation et de la négociation sont indispensables.

*Adresser les candidatures à Monsieur le Maire,
Direction Générale du Personnel et de l'Administration, B.P. 3126,
35031 RENNES CEDEX
avant le 9 octobre 1993.*




## – Orchestre National de Lyon – Auditorium




***Etablissement en régie municipale, assurant la gestion d'un orchestre symphonique, d'une salle de concerts et l'exploitation des spectacles des théâtres romains de Fourvière ; Budget : 75 MF ; effectif : 150 permanents.***

### Intendant - Responsable de la programmation
*réf. 50*

### Directeur d'exploitation de la salle
*réf. 40*

OEC CONTESSE

---

ASSOCIATION NATIONALE DE COLLECTIVITÉS LOCALES
en plein développement, à vocation d'expertise et de conseil,
recherche

## CHEF DE MISSION DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

*Diplômé d'une formation supérieure d'ingénieur (Supélec, etc.), connaissance des courants forts.*

Expérience d'au moins 5 années acquise dans un organisme de contrôle, dans une entreprise de distribution agissant par délégation de service public, dans le service technique d'une grande ville.

Agé de 30 à 35 ans, le candidat possédera nécessairement de bonnes capacités rédactionnelles. Poste basé à Paris, environ 20 déplacements de 4 à 5 jours ouvrables consécutifs chaque année en France.

Merci d'envoyer un C.V. accompagné d'une lettre manuscrite avec niveau actuel de rémunération et celui souhaité à :

**AEC - 20, boulevard Latour-Maubourg - 75007 PARIS**

---

ASSOCIATION NATIONALE DE COLLECTIVITÉS LOCALES
en plein développement, à vocation d'expertise et de conseil,
recherche pour son siège à PARIS

## RESPONSABLE ORGANISATION INTERNE

Diplômé de l'enseignement supérieur (bac + 4), connaissances appliquées en informatique et bureautique.

Expérience d'au moins 5 années acquise dans une société de services informatiques, dans le service informatique et organisation d'une entreprise de taille moyenne, dans un institut de sondages, etc.

La connaissance des statistiques appliquées est un élément complémentaire favorable.

Merci d'envoyer un C.V. accompagné d'une lettre manuscrite avec niveau actuel de rémunération et celui souhaité à :

**AEC - 20, boulevard Latour-Maubourg - 75007 PARIS**

---




***Pour passer vos annonces :***



**46-62-72-02**
**46-62-73-90**

**FAX : 46-62-98-74**

---

## SOLIDARITÉS
### ASSOCIATION HUMANITAIRE D'URGENCE

*Recherche pour faire face au développement de son action un*

### SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

qui prendra en charge, à Paris, la responsabilité de la gestion et de l'administration de l'association ainsi que l'encadrement de l'équipe du siège.

Vous avez nécessairement une bonne expérience de l'aide humanitaire d'urgence, une formation supérieure (type Ecole Supérieure de Commerce ou IEP) et maîtrisez très bien l'anglais

Vous êtes doté de réelles qualités humaines, et d'un sens aigu des responsabilités lié à une grande disponibilité.

Bien que basé à Paris, vous serez prêt à vous rendre sur le terrain pour des missions ponctuelles

Vous agirez en collaboration avec le coordinateur des missions et sous la responsabilité du Bureau Directeur.

*Envoyez CV, lettre manuscrite et photo sous réf. SGLM à :*

**EUROPACT**
44, rue de la Paroisse, 78000 VERSAILLES

---




**LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'HÉRAULT**
(agissant pour le compte de 417 communes et établissements publics et gérant plus de 6 000 agents) recherche pour MONTPELLIER

## Directeur

**Missions :** sous l'autorité directe du Président, il gère et anime les 14 agents (recrutement, accueil, formation, communication, gestion du temps de travail, gestion des carrières), coordonne les services, gère le budget, organise les réunions statutaires avec les élus (CA, CAP, CTP), organise la communication externe, est le garant de la qualité totale au sein du CDG.

**Profil :** diplômé de l'enseignement supérieur de préférence juridique, il a exercé des responsabilités dans la fonction publique territoriale (par exemple Secrétaire Général). Il peut être un fonctionnaire de l'Etat de catégorie A connaissant bien les problèmes de statuts du personnel.

Bras droit du Président, c'est un leader, un animateur d'équipe, un homme de communication.

Entretiens possibles à Paris et à Montpellier.

**Adressez CV et photo, sous la référence LR993M, au Florian Mantione Institut - BP 9227 - 34043 Montpellier Cedex 01, ou consultez la définition de fonction sur Minitel 3615 SOFTEL.**

Florian Mantione Institut
Réseau International de Conseil en Ressources Humaines

---

Le MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET DE LA FRANCOPHONIE (D.R.A.C.)
et le CONSEIL RÉGIONAL
recrutent le

## DIRECTEUR

de DOMAINE MUSIQUES
RÉGION NORD PAS-DE-CALAIS – LILLE

ayant une première expérience réussie dans le domaine culturel.

**Missions :**

* En charge d'une mission prioritaire de coordonnateur régional pour la musique, il bâtit un plan annuel d'actions sur proposition des responsables de départements : Patrimoine – Pratiques musicales – *Musiques actuelles* – *Création* – Formation spécialisée.
* En collaboration avec l'administrateur, il élabore et contrôle le budget annuel de l'association.
* *Il a autorité sur l'ensemble du personnel et est responsable du* fonctionnement de l'association devant le conseil d'administration.

**Profil :**

* Formation supérieure (avec dérogation pour expérience professionnelle).
* Connaissances administratives et techniques affirmées ayant trait au domaine de la musique.
* Très bonne culture musicale.
* Capacités d'organisation incontestées.
* Sens aigu des relations humaines au service d'une double fonction de médiateur et de directeur d'équipes.

Adresser lettre de candidature manuscrite, curriculum vitae et prétentions à Madame la Présidente de

**Domaine Musiques Région Nord Pas-de-Calais**
**2 rue des Buisses – 59800 LILLE**

**avant le 1er octobre 1993**

---

## ASSOCIATION HUMANITAIRE
recrute un

## Chargé de mission
basé à PARIS

Il aura pour première responsabilité la mise en place du nouveau plan informatique (depuis la gestion de l'appel d'offres jusqu'à la mise en place du tableau de bord de l'association).

Poste pouvant évoluer vers des responsabilités élargies.

**Profil :** 30-45 ans, bac + 4 (E.S.C., Gestion) avec bonnes connaissances en informatique et en gestion ; motivé par le monde associatif ; anglais indispensable.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo (sous réf. C.M.I.) à :

**EUROPACT**
44, rue de la Paroisse, 78000 VERSAILLES

---

**Des Organisations publiques ou Associatives**

*vous offrent des opportunités de carrières chaque semaine dans :*

**Le Monde**
I N I T I A T I V E S

# LE MONDE DES COMMERCIAUX

*Marketing - Vente - Commercial*

## *Commercial et futur manager*

**Ce groupe national de service aux entreprises** (3.500 pers.) occupe une place de premier plan sur son marché. Organisé en centres de profits décentralisés et en croissance continue, il crée trois postes de responsables commerciaux régionaux, à **Toulouse, à Pau et à Rennes.**

Rattaché au Directeur Régional, vous analyserez votre marché, établirez un plan d'action, conseillerez vos clients et les fidéliserez en créant un climat de confiance et de partenariat. En liaison avec les équipes d'exploitation départementales, vous serez le promoteur de l'image du Groupe auprès d'une clientèle exigeante et de haut niveau.

Agé d'une trentaine d'années et de formation supérieure (commerciale ou scientifique), vous avez une expérience réussie dans la vente, aux entreprises, de services incluant ou non des produits associés (type téléphonie, ingénierie informatique, logistique, restauration collective, etc.). Homme de terrain et bon négociateur, vous désirez vous intégrer dans un groupe à forte culture qui valorise les qualités individuelles et avez un potentiel devant vous permettre d'accéder à la responsabilité de management d'un centre de profit.

Merci d'adresser votre dossier en précisant la région souhaitée, sous référence D.270/M à notre conseil Danièle Fossat, OBERTHUR CONSULTANTS, 49, rue Saint Roch, 75001 Paris.

*Oberthur Consultants*

membre de syntec — CURRICULUM

## GartnerGroup France

LEADER MONDIAL DE L'ANALYSE STRATÉGIQUE ET DU CONSEIL EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION, NOTRE SOCIÉTÉ EST PRÉSENTE SUR TOUS LES CONTINENTS AVEC 650 COLLABORATEURS ET 13 000 UTILISATEURS PARMI LES PLUS GRANDS GROUPES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX. DANS LE CADRE DE NOTRE EXPANSION, NOUS RECHERCHONS UN

En véritable partenaire de vos clients, vous mettrez en œuvre l'organisation et les compétences de Gartner Group dans le cadre de leurs grands projets informatiques.

De formation supérieure, vous avez une expérience de 3 à 4 ans de la vente en environnement informatique complexe et votre anglais est excellent.

**Autonomie, exigence et conseil vous motivent ?**

Alors, rencontrons-nous.

Adressez CV, lettre manuscrite et prétentions à Serge Leclerc, GARTNER GROUP FRANCE, 21 rue des Trois Fontanot, 92024 Nanterre Cedex.

## *Ingénieur d'affaires*

Jonction



**PROTEOR SERVICE**, département Composants du premier groupe français du marché de l'ortho-prothèses. Notre développement national et international nous amène à créer 2 postes, basés à **Dijon (21)**

### RESPONSABLE MARKETING

Directement rattaché à notre direction commerciale et en relation permanente avec nos clients, nos partenaires et nos services internes, vous aurez la responsabilité du service Marketing de ce département : études de marché, traitement des informations, évolution de nos produits, plans de communication et de promotion...

De formation supérieure (ESC, ingénieur...), vous possédez une 1ère expérience de 2 à 3 ans. Ce poste exige des qualités de communication, un sens technique développé et une réelle force de proposition. Fréquents déplacements nationaux. Anglais nécessaire.

### TECHNICO-COMMERCIAL EXPORT

Vous serez chargé de la commercialisation et de la promotion de l'ensemble de nos produits ortho-prothèses à l'exportation, auprès d'une clientèle de professionnels. Vous apportez une assistance technique et une formation aux distributeurs, étudiez les besoins de notre clientèle et recueillez toutes les informations nécessaires à la définition de la politique commerciale export.

Pour ce poste autonome, nous souhaitons rencontrer des candidats de formation technique ou commerciale (ortho-prothésiste, kinésithérapeute... serait un plus) à fort potentiel d'adaptation. Anglais indispensable (autre langue appréciée).

Merci d'adresser votre dossier de candidature à : **CMB CONSEILS**




Résidence Saint Nicolas, 6, Boulevard Clémenceau, 21000 DIJON.

EURO RSCG CARRIÈRES

## VERILOG

*Groupe International implanté en Europe, Etats-Unis, Asie, nº 2 mondial du Génie Logiciel, recherche pour renforcer sa stratégie commerciale*

### DIRECTEUR COMMERCIAL EUROPE

*Vous développez en relation avec le Président et le Directeur Général une stratégie de conquête dans une optique de développement de la performance de nos utilisateurs.*

*Vous avez l'expérience du management, de l'animation et du développement d'une équipe de haut niveau : vous êtes un leader, homme d'action et de Résultat.*

*Votre expérience de la vente de produits logiciels, associée à une réussite prouvée fait de vous un homme clé de notre développement.* **Réf. 48.0288/LM**

### INGENIEURS COMMERCIAUX

*Vous êtes, soit expérimenté dans la vente de produits logiciels, soit spécialiste des secteurs Défense, Télécom, Transports, Aéronautique, soit Ingénieur ayant une connaissance des besoins de l'Informatique Technique en production de logiciels.*

*Vous négociez, après formation, auprès des majors de l'industrie des produits et des solutions dont les noms sont associés aux projets industriels les plus prestigieux.*

*Des opportunités de développement valorisantes en France et à l'International ainsi qu'une équipe entreprenante séduiront des candidats de valeur.* **Réf. 48.0289/LM**

*Tous ces postes sont basés en région parisienne.*

*Merci d'adresser CV, photo, lettre et rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL 95, avenue Victor Hugo, 92563 Rueil-Malmaison Cedex en précisant la réf. choisie, portée sur lettre et enveloppe.*

**Mercuri Urval**

LIAVAMP

NOTRE SOCIÉTÉ (CA 450 MF), FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL, EST LE PREMIER EXPORTATEUR MONDIAL DANS SON DOMAINE D'ACTIVITÉ : FABRICATION ET COMMERCIALISATION DE PRODUITS CHIMIQUES DESTINÉS AUX MARCHÉS DES ENCRES, PEINTURES ET VERNIS.
NOTRE DÉVELOPPEMENT NOUS AMÈNE À RENFORCER NOTRE ÉQUIPE COMMERCIALE EN RECRUTANT UN **JEUNE RESPONSABLE DES VENTES** QUI ÉVOLUERA RAPIDEMENT VERS LE POSTE DE

## Chef de marché

RATTACHÉ AU DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING, VOUS ASSUREZ, POUR UN SECTEUR DONNÉ, LA VENTE DE NOS PRODUITS, DE LA PROSPECTION ET NÉGOCIATION DES AFFAIRES JUSQU'AU SUIVI DE LEUR RÉALISATION. VOUS PARTICIPEZ À L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE ET PROPOSEZ DE NOUVEAUX PROJETS DE DÉVELOPPEMENT.
DE FORMATION COMMERCIALE (HEC, ESSEC, SUP DE CO), VOUS AVEZ UNE EXPÉRIENCE DE 5 À 10 ANS. VOTRE MAITRISE DE L'ANGLAIS, VOS BONNES CONNAISSANCES DES MARCHÉS EXPORT, VOTRE DYNAMISME SONT AUTANT D'ATOUTS POUR CETTE FONCTION QUI REQUIERT AUTONOMIE ET RIGUEUR.
POUR CE POSTE BASÉ DANS LE SUD-OUEST, MERCI D'ADRESSER VOTRE CANDIDATURE (LETTRE, CV ET PRÉTENTIONS), SOUS RÉFÉRENCE 45097, À MEDIA SYSTEM, 6 IMPASSE DES DEUX COUSINS, 75849 PARIS CEDEX 17, QUI TRANSMETTRA. [redacted]

MEDIA SYSTEM

## BMC SOFTWARE

***Leader mondial IMS/DB2, notre développement exceptionnel - CA 238 M $ (+ 29 %), résultat 65 M $, + de 1000 personnes - est lié à notre forte capacité d'innovation (7 nouveaux produits en 1993) ainsi qu'à la qualité et la motivation de nos collaborateurs. Nous recherchons pour notre filiale française :***

[redacted]

### 2 Ingénieurs d'Affaires

**500 KF+**

Mission : rattaché au Directeur Commercial, vous développez les ventes de nos 56 logiciels de performance auprès des directions informatiques des grandes entreprises.

Profil : vous possédez une expérience professionnelle réussie dans le domaine des mainframes IBM (constructeurs, SSII, éditeurs de logiciels..). Votre anglais est courant. Vous souhaitez capitaliser votre expérience et rejoindre une entreprise qui vous assure pérennité et développement personnel.

Nous vous offrons : • le savoir-faire d'un acteur reconnu du marché • des logiciels de qualité et de haute technologie (budget R et D : 25 %) • un poste à responsabilités au sein d'une équipe professionnelle et ambitieuse de 24 personnes • une formation initiale aux USA et en France • l'expertise technique de notre service support.

Pour nous rejoindre envoyez CV, photo et lettre manuscrite en précisant votre rémunération actuelle à BMC Software France - Service Recrutement - s/réf MO/0993 - 6, cours Michelet - 92064 PARIS-LA-DÉFENSE CEDEX 52.

LIAVAMP

SECT

Aménagem

INGENIEU

• etap •



Ingénieu
Informaticien

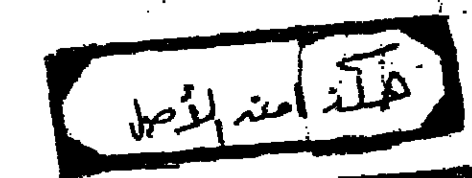


NOUVEAU DÉCOR, NOUVEAU QUAR
TOUJOURS LES MÊMES COMPÉTENC

MERCURI URVAL

86, allée Jean Jaurès
31000 Toulouse

Les consultants sont à votre écoute au :
Tél. : 16: 61 63 17 63
Fax : (16



ERCIAUX

MMERCIAL EUROPE

COMMERCIAUX

Mercuri Urval

e marché

Ingénieurs d'Affaires







# SECTEURS DE POINTE

*Production - Informatique - Haute technologie*

# SECTEURS DE POINTE

Cette entreprise stéphanoise, filiale d'un groupe national privé, exploite et commercialise un service grand public : les transports urbains. Après avoir réalisé d'importants investissements sur les bâtiments, véhicules, outils de gestion et acquis une manière de travailler plus entreprenante et commerciale, elle aborde le réseau et crée le poste de

## RESPONSABLE DE L'AMÉNAGEMENT DU RÉSEAU DE TRANSPORT URBAIN

Ce responsable va aménager le réseau de manière à l'adapter aux besoins de la population : nouvelles fréquences, nouveaux horaires, nouvelles lignes.... Il a également à intégrer et à traiter les questions techniques liées à ces aménagements et à être l'interlocuteur des services techniques des villes, D.D.E...

Ingénieur ou Sup de Co, vous avez, à 30 ans minimum, réalisé des études intégrant des dimensions commerciales marketing et techniques.

Olivier RANDON vous remercie de lui adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 35.09G2 à BOSSARD CARRIERES Tour Crédit Lyonnais - 129 rue Servient - 69003 LYON.

BOSSARD CARRIÈRES

Le conseil au service du recrutement

MEMBRE DE SYNTEC RECRUTEMENT — ORC CONTESSE




- Métro de Lyon
- Tramways de Nantes, Saint Etienne, Grenoble, Rouen, Strasbourg...
- Expertises pour Canton, Athènes, Le Caire...

Filiale du groupe SCETAUROUTE et de Bechtel, nous imaginons, concevons et réalisons depuis plus de 20 ans des systèmes de transports urbains parmi les plus modernes, faisant appel aux technologies informatiques de pointe. Nous recherchons, pour travailler sur nos projets, notre

## Ingénieur Sûreté de fonctionnement

- Concevoir la sécurité en faisant l'analyse générale des risques et la définition des objectifs et plans de sécurité
- valider et contrôler les études de sécurité : méthodologie, organisation, définition et contrôle des critères de sécurité
- coordonner l'ensemble des études sécurité et participer à la réalisation des dossiers d'exploitation en liaison avec les autorités de contrôle

sont les principales missions que nous confierons à un Ingénieur diplômé (A&M, INSA...) de 35 ans environ.

Vous avez une forte expérience de la sûreté de fonctionnement et de la sécurité dans le secteur industriel de haute technologie : transport, aéronautique, armement, nucléaire, etc.... Vous maîtrisez bien sûr les méthodes d'analyse de sécurité : AMDEC, analyses de risques, arbres de défaillances... et de validation de logiciels.

Homme de rigueur et de communication, vous parlez anglais et êtes mobile pour des déplacements courts et fréquents.

Le poste est basé à Lyon.

Dominique-Pierre MILLOT, notre Conseil, vous remercie de lui transmettre vos CV, photo, rémunération actuelle et lettre de motivation sous référence 2053 LM

RHOC RESSOURCES HUMAINES ORGANISATION ET CONSEIL — 19 place Tolozan - 69001 LYON

OPQCM

Afin d'assurer pleinement le développement de ses activités en EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE, Société Internationale d'ingénierie souhaite renforcer ses équipes opérationnelles et recherche :

## Consultants EUROPE CENTRALE ORIENTALE ET CEI

dont l'expertise couvre un ou plusieurs des domaines suivants :

- Energie : maîtrise, politique, production (93/A)
- Environnement : urbain, rural, industriel (93/B)
- Transport : politique, planification, infrastructures (93/C)
- Services publics municipaux : eaux, déchets, transports (93/D)
- Développement rural : circuits de distribution, aménagement, organisation (93/E)
- Organisation et gestion du secteur public : état, collectivités locales (93/F)
- Gestion : privatisation et restructuration d'entreprises (93/G)
- Ressources Humaines : formation et gestion des ressources humaines (93/H)

Diplômé d'une grande école ou d'un IIIème cycle universitaire, vous justifiez d'une expérience confirmée acquise dans la région évoquée.

Vous maîtrisez parfaitement l'anglais et pratiquez si possible la langue d'au moins un des pays de la zone citée.

Vous êtes prêts à vous expatrier ou à réaliser de nombreuses missions depuis Paris.

TOUCCAN - 15, Bd V...

INT, ENSEEIHT, ENST...

## Chef de service réseau

Nous sommes une société de télésurveillance (300 MF de CA, clientèle : banques, sites industriels... ) filiale d'un grand groupe de services. Nous recherchons actuellement un ingénieur pour lui confier l'encadrement des équipes :

**techniques :**
- analyse des systèmes de télétransmission et de traitement des données existants • définition des scénarios d'évolution des PC de surveillance en regard des enjeux économiques de la profession et de la société.

**d'exploitation :**
- suivi des équipes des PC • analyse de l'activité
- définition des méthodes d'exploitation...

Ce poste, basé à Paris mais nécessitant des déplacements, s'adresse à un ingénieur de 35 ans minimum, possédant impérativement une expérience de l'encadrement et la pratique de l'anglais.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre + CV) en précisant sur l'enveloppe la référence 4570 à JONCTION, 32 avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine, qui transmettra.

UNAHIAL

UN MONDE NOUVEAU SE CREE TOUS LES JOURS




## Chef de projet produits nouveaux

Au sein du groupe SAGEM, notre société (3 100 personnes, 2,5 milliards de francs de CA) fabrique et commercialise des câbles, du matériel de raccordement et des équipements de signalisation. Le développement de nouvelles lignes de produits au sein du département **signalisation ferroviaire et industrielle** nous conduit à recruter un chef de projets. Ce collaborateur, en liaison avec les clients et nos ingénieurs commerciaux, participe à la conception de nouveaux produits et à l'élaboration du cahier des charges ; il prend en charge la réalisation des études techniques effectuées en interne ou avec des partenaires extérieurs. Véritable coordinateur, il mène à bien ces nouveaux projets. Il constitue progressivement son équipe. Agé de 27 à 30 ans, ingénieur SUPELEC ou équivalent, vous avez une première expérience de deux ans dans les études appliquées au traitement du signal et vous pratiquez l'anglais ; nous vous réservons de réelles possibilités d'évolution au sein de ce département. Le poste est basé à **Paris**.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre candidature sous la référence B 1442.93 M mentionnée sur l'enveloppe à notre conseil Chantal Baudron s.a. 61, boulevard Haussmann - 75008 Paris.

CB Chantal Baudron. s.a.

SEMCOS

## Responsable Marketing

**Interconnexion réseaux locaux d'entreprise**

**France Télécom Réseaux et Services Internationaux,** opérateur international de France Télécom, renforce sa Direction Marketing et Développement.

Rattaché au Chef de produit, vous participez au déploiement de l'offre internationale du Groupe France Télécom dans ce domaine : analyse de la concurrence et des marchés, définition et proposition de la stratégie d'approche et de la politique tarifaire, contribution aux développements et à l'évolution des produits et services, collaboration à la définition de la communication et de la promotion.

A 30 ans environ, de formation ingénieur télécom ou équivalent, vous pratiquez l'anglais et justifiez d'une expérience réussie de plus de 3 ans dans le domaine des réseaux, dont un an minimum à un poste marketing.

Le poste est basé à **Paris 12e.**

Le Groupe ouvre des perspectives d'évolution intéressantes à un candidat de valeur.

Merci d'adresser, sous réf. IRL et en précisant votre rémunération actuelle, lettre manuscrite et CV à : SM CONSEIL, 3 rue Treilhard, 75008 Paris.

France Telecom
Réseaux et Services Internationaux
*Worldwide Networks and Services*

MEDIA SYSTEM

## VOTRE EXPERTISE AU SERVICE DE NOS PROJETS HIGH TECH

Division d'un important groupe électronique français, nous sommes spécialisés dans le domaine des télécommunications. Nous recherchons pour notre établissement situé dans les Hauts de Seine (92) un

## MATHEMATICIEN

Au sein d'un laboratoire d'études spécialisées, vous assurez la conception des solutions mathématiques adaptées aux exigences de sécurité de nos systèmes d'information.

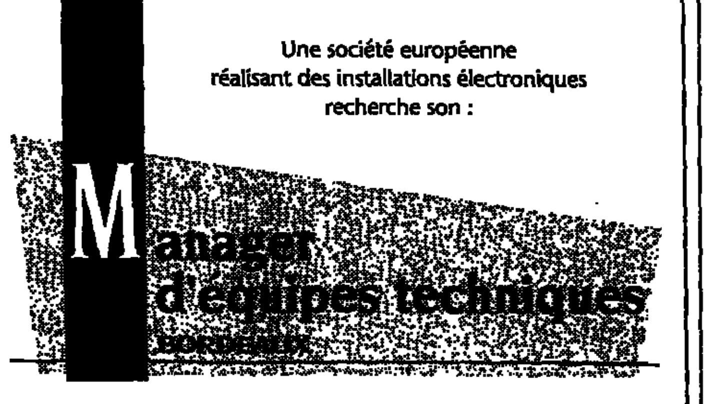
Diplômé d'une grande école scientifique à dominante mathématique, ou universitaire (thèse de 3ème cycle algèbre, théorie des nombres, probabilités,...), vous êtes débutant ou justifiez de quelques années d'expérience. De solides connaissances en informatique ainsi que la maîtrise de l'anglais seraient des atouts appréciés.

Votre évolution à moyen terme sera placée sous le signe de la diversité dans des activités de haute technologie (fonction d'expertise, de conduite de projets ou d'affaires, marketing, commerciale,...).

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. 38679 à HCA - 10, rue du Plâtre - 75004 Paris qui transmettra.

EURO RSCG CARRIERES

Une société européenne réalisant des installations électroniques recherche son :




Vous avez la responsabilité de l'animation d'une équipe de 30 personnes chargées de la mise en œuvre de systèmes électroniques.

Vous gérez les ressources techniques et la sous-traitance de la Région dans un souci d'optimisation et de rentabilité. Vous êtes le garant de la qualité des prestations d'installations auprès des clients.

Ingénieur électronicien, outre des qualités de gestionnaire, **vous êtes avant tout un animateur** et un homme de chantier et avez une première expérience du management d'équipes techniques.




Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + C.V.) sous référence B3 09 14 à notre Conseil Madame Béatrice Gallevsky FAVEREAU CONSULTANTS 52 rue de la Fédération - 75015 PARIS.

EURO RSCG CARRIERES



VIVEZ LA PASSION EN TEMPS REEL

*- Groupe SILICOMP est la holding de SILICOMP INGENIERIE, PERIPHERIQUE ASSISTANCE et GEX INFORMATIQUE. Nos domaines de compétence sont le développement de logiciels et de progiciels, la formation dans l'informatique scientifique, industrielle et temps réel. Pour poursuivre leur expansion, les sociétés du groupe recrutent pour Grenoble, Paris, Lyon, Toulon et Ferney Voltaire, des Ingénieurs (uniquement groupes I et II).*

## JEUNES INGENIEURS

Vous trouverez chez SILICOMP la puissance d'un groupe, la responsabilisation et la formation qui vous permettront d'épanouir vos talents dans le développement de logiciels (C, UNIX, ORACLE, ISO, VMS, WINDOWS, X11-MOTIF).

## INGENIEURS CONFIRMES

Vous êtes expert et passionné d'UNIX, de WINDOWS, d'ISO et vous voulez évoluer comme le fédérateur et le dynamiseur de nos équipes de développement.

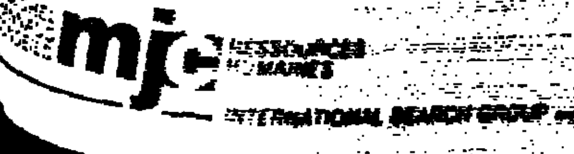
Pour nous rejoindre, envoyez votre candidature à : Groupe SILICOMP, 195 rue Lavoisier, Zirst, 38330 Montbonnot St Martin.




**Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.**

Diriger la productio[n] d'une usin[e]

MICHEL JOUHANNAUD CONSEIL rassemble l'ensemble de ses activités ...
au 38, rue de Villiers, 92532 Levallois-Perret
Tél. 47 59 32 30
Fax. 47 59 32 31



# SECTEURS DE POINTE



***Pour passer vos annonces :***






**46-62-72-02**
**46-62-73-90**

**FAX : 46-62-98-74**





onsultants

EUROPE CENTRALE ORIENTALE ET CEI

Responsable Marketing

interconnexion réseaux locaux d'entreprise



France Telecom

Réseaux et Services Internationaux

VIVEZ LA PASSION EN TEMPS REEL

JEUNES INGENIEURS

INGENIEURS CONFIRMÉS

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.



# SECTEURS DE POINTE

***Notre client, grande entreprise française, recherche différents profils d'ingénieurs et techniciens qui complèteront l'équipe en place pour répondre à un important contrat d'exportation de matériels et systèmes de haute technologie où la "personnalisation des produits", la maintenance et le soutien logistique jouent un rôle de premier plan.***

## RESPONSABLE ANALYSE DU SOUTIEN LOGISTIQUE

Vous assurez la réalisation des études de soutien logistique, pour garantir une parfaite cohérence entre les produits logistiques (documentation, rechange, outillages, formation ...) et les matériels et systèmes embarqués.
Ingénieur diplômé, vous avez une expérience industrielle vous ayant permis d'aborder le concept de maintenance, le projet didactique, les études de maintenabilité et de logistique autour de gros matériels à hautes technologies. L'anglais est nécessaire et des déplacements à l'étranger sont envisagés. Réf. ASL

## RESPONSABLE DU SUIVI CONFIGURATION

Vous assurez l'interface avec notre client pour lui permettre de suivre en permanence la configuration de ses matériels et des rechanges associés et informez les équipes internes du comportement des matériels en exploitation.
Jeune ingénieur, vous avez acquis une expérience de quelques années dans le suivi de configuration de gros matériels embarqués. Votre sens de l'organisation et du contact humain, votre maîtrise de l'outil informatique (Excel et Word) seront autant d'atouts pour ce poste. L'anglais est indispensable. Réf. SC

## RESPONSABLE DU SYSTEME DE GESTION DE DONNÉES LOGISTIQUES

Dans le cadre de la mise en place d'un système de gestion des données logistiques et d'une base de données image compatibles avec les normes américaines sur le soutien Logistique Intégré, vous serez chargé d'assurer le fonctionnement du système de gestion, à savoir :
• Administrer et gérer les fonctionnalités de la base de données en terme de méthodes et d'outils.
• Améliorer les échanges d'informations entre l'entreprise et ses clients.
Ingénieur diplômé, votre expérience confirmée vous a permis de connaître la norme "MIL STD 1388 2A" et d'utiliser les outils informatiques de génération de rapports et d'extraction de données (en langage SQL). L'anglais est indispensable. Réf. RGL

## SPÉCIALISTE GESTION DE DONNÉES LOGISTIQUES

Diplômé d'un BTS électromécanique, vous avez quelques années d'expérience dans le domaine de la documentation technique et une bonne maîtrise de la micro-informatique sur PC.
Organisé, méthodique, vous participez à la mise en place des procédures et d'outils favorisant la fiabilité et la circulation des informations. Vous vous impliquez plus particulièrement sur la mise en œuvre du logiciel de gestion des données logistiques et sur l'exploitation des données de définition. L'anglais est apprécié. Réf. SGL

## RESPONSABLE DES MOYENS DE TESTS SPÉCIFIQUES

Dans le cadre du contrat prenant en compte l'ensemble des matériels et systèmes, en étroite liaison avec le chef de projet outillages et bancs de test, vous assurez le suivi des études et la réalisation des bancs de test spécifiques dans les délais assignés.
Ingénieur électronicien confirmé, vous avez acquis une expérience dans le domaine des tests sur les systèmes électroniques et mécaniques embarqués, chez un grand constructeur ou un équipementier. Vous êtes à même d'être très rapidement opérationnel. L'anglais est indispensable. Réf. MTS

Merci d'adresser votre candidature à Insider, 51/59 rue Ledru-Rollin, 94853 Ivry-sur-Seine Cedex, sous la référence du poste choisi.




# Diriger la production d'une *usine*

La filiale d'un important groupe industriel français d'envergure internationale, leader sur son secteur d'activité, recherche pour un site industriel situé à une centaine de km au nord de Paris celui qui deviendra à très court terme le responsable de l'une de ses unités de production (150 personnes).

Pour prendre contact avec cette usine, vous assumerez dans un premier temps une mission centrée sur l'optimisation de notre organisation logistique.
Au carrefour de toutes les activités de la division qui vous concernera (production, commercial, finance, achats...), vous gérerez les flux de matières et de produits, la sous-traitance, une équipe et un budget.
Très rapidement, vous serez appelé à prendre en charge la responsabilité globale de l'usine (production, méthodes, maintenance, logistique) en rapportant au Directeur de Division. Vos qualités de management des hommes, de vos produits et de vos résultats seront alors déterminantes.

Ingénieur Centrale, Arts et Métiers ou équivalent, à 35 ans environ, vous avez acquis une bonne expérience de l'encadrement de production et des problèmes industriels.

*Merci d'adresser votre candidature* (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous référence 45013, à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra à notre conseil en toute confidentialité.

MEDIA SYSTEM

Groupe industriel français (1500 personnes - 1,3 milliard de CA)
leader sur ses marchés,
recrute dans le cadre de son développement des

# Jeunes Ingénieurs

## débutants ou 1ère expérience

### 1 - Ingénieur Recherche-Thermicien

Sous la responsabilité du Directeur Recherche et Marketing Industriel de notre unité de fabrication de chaudières, vous réaliserez d'abord des études "pointues" dans les domaines de la combustion, de la réduction des émissions polluantes, des transferts thermiques et de la corrosion.
Vous évoluerez ensuite vers la responsabilité d'un projet de recherche appliquée comprenant :
- La mise au point des logiciels de calcul
- le développement des solutions techniques et prototypage
- la réalisation des essais

Seuls des candidats ayant acquis des connaissances approfondies en thermique, énergétique et mécanique des fluides pourront être retenus.

Poste basé à Pont de Vaux (Ain) Réf. RTH

### 2 - Ingénieur Recherche et Développement

Rattaché au Directeur Technique de notre unité spécialisée dans la fabrication de matériel de ventilation destiné principalement au logement et au secteur tertiaire, vous serez responsable de la recherche et du développement des nouveaux produits.
Vous aurez également en charge le labo et les essais
Pour ce poste, des connaissances spécifiques en électricité et régulation électronique sont indispensables.

Poste basé à Villeurbanne (Rhône) Réf. RDE

### 3 - Ingénieur Etudes-Mécanicien

Au sein de notre unité Robotique, rattaché au responsable du Bureau d'Etudes Mécaniques, vous aurez pour missions essentielles :
- le suivi du développement des nouveaux produits
- l'analyse de la valeur des produits commercialisés
- l'exploitation de la CAO et du logiciel calcul de structures

Poste basé à la Roche sur Yon (Vendée) Réf. BEM

Ces postes s'adressent à de jeunes ingénieurs généralistes type AM, INSA, ENSI ou équivalent ayant soit acquis une première expérience industrielle, soit effectué des stages significatifs dans les domaines concernés par l'un ou l'autre poste.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV + prétentions à :
Groupe ATLANTIC - Direction des Ressources Humaines
BP 65 - 85002 LA ROCHE SUR YON CEDEX.




## MICHEL JOUHANNAUD CONSEILS

rassemble l'ensemble de ses activités Ressources Humaines
au 38, rue de Villiers, 92532 Levallois-Perret

**Tél. 47 59 32 30**
**Fax. 47 59 32 31**




LTA'AMP